



Bulletin Officiel

N°7691 Jeudi 10 septembre 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

3

INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR
LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS

9

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS
FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

13

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

17

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE,
SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : <https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm>

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGE

- SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME DJERBA

ANNEXE III

AUGMENTATION DE CAPITAL

- SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE

ANNEXE IV

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2026-1 »

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « HL SUBORDONNE 2026-1 »

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- SOCIETE LAND'OR
- POULINA GROUP HOLDING S.A
- SOCIETE MAGASIN GENERAL
- SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE –TUNIS RE-
- CITY CARS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2026

- POULINA GROUP HOLDING S.A.

ANNEXE VI

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2026

- ARABIA SICAV
- SANADETT SICAV

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تراكم السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية ، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنّه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وإدائها المالي أو نشاطها أو أفاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛

- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازاات بـ:

- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهرية على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاات متكررة أو غير مسوأة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكّر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبالعوامل الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالأخص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيّز النفاذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛

- الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛

- تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.

كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

2025 – AC – 027

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -> et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreiddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

Informations Post AGE

Société : AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba

Siège social : Hôtel Al Jazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 septembre 2026.

Première résolution – Approbation du rapport du Conseil d'administration

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration relatif au projet d'augmentation du capital social de la Société, approuve ledit rapport dans toutes ses dispositions ainsi que les motifs et les modalités de l'opération qui y sont exposés.

En conséquence, l'Assemblée décide de passer à l'examen des résolutions relatives à l'augmentation du capital social de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution – Augmentation du capital social

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter en numéraire le capital social de la Société d'un montant de **22.400.000 dinars** pour le porter de **7.000.000 dinars** à **29.400.000 dinars**, par l'émission de **4.480.000 actions nouvelles** d'une valeur nominale de **5 dinars** chacune, émises au pair, **avec maintien du droit préférentiel de souscription** à raison de **seize (16) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes**.

Les actions nouvelles seront libérées, lors de la souscription, à concurrence de **cinquante pour cent (50 %) du montant de l'augmentation du capital**. Le solde sera libéré en une ou plusieurs fois, sur appel du Conseil d'administration, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1er janvier 2027**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution – Modification de l'article 6 des statuts

Sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« Le capital social est fixé à 29.400.000 DT, divisé en 5.880.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT chacune. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième résolution - Conditions de souscription et dispositions en cas de souscription incomplète

Chaque demande de souscription à titre réductible sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Le droit préférentiel de souscription est négociable.

Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à l'exercice du droit préférentiel de souscription.

Si les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social en numéraire :

1. Les actions de numéraire non souscrites pourront être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
2. Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
3. À défaut de souscription intégrale après cette redistribution, le montant de l'augmentation du capital social en numéraire pourra être limité au montant des souscriptions réalisées, sous réserve que celui-ci atteigne les trois quarts (3/4) au moins de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en œuvre les facultés précitées ou certaines d'entre elles seulement, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième résolution - Délégation de pouvoirs

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital en une ou plusieurs fois, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution - Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités légales nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital et notamment établir et signer la déclaration de souscription et de versement, accomplir les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et d'inscription au Registre National des Entreprises ainsi que toutes autres formalités prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026, pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.

Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2026, pour tout placement sollicité après le 20/10/2026.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re

Société Anonyme au capital de 100 000 000 dinars divisé en 20 000 000 actions de nominal 5 dinars
entièrement libérées

Siège social : 12, Avenue du Japon -1073-Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Tunis Re de 100 000 000 D à 200 000 000D

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 24/04/2026 a décidé d'augmenter le capital de la société Tunis Re d'un montant de 100 000 000 D pour le porter de 100 000 000 D à 200 000 000D selon les modalités suivantes :

- 25 000 000D par incorporation de réserves prélevé sur le compte « Primes d'émission » par émission de 5 000 000 actions nouvelles de valeur nominale 5 D chacune à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.
- 75 000 000D par émission de 15 000 000 actions nouvelles de valeur nominale 5 D chacune à souscrire en numéraire à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de huit (8) dinars l'action, soit cinq (5) dinars de nominal et trois (3) dinars de prime d'émission.

Les nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital en numéraire :

- Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les $\frac{3}{4}$ au moins de l'augmentation proposée.

Objectifs de l'émission :

Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la société qui vise principalement à :

- Se rapprocher des exigences réglementaires imposées aux réassureurs à l'étranger pour préserver son activité ;
- Soutenir la croissance du portefeuille et consolider son positionnement sur les marchés régionaux ;
- Préserver la confiance des cédantes, courtiers et partenaires ;
- Renforcer la résilience de la société face aux scénarios extrêmes ;
- Consolider durablement le ratio de solvabilité ;
- Optimiser les négociations au niveau de son couverture en rétrocession avec une meilleure rétention et une maîtrise des coûts ;
- Créer des conditions plus favorables à la génération de valeur à long terme pour l'ensemble de ses actionnaires.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 100MD réparti comme suit :

- 25MD par incorporation de réserves et attribution de 5 000 000 actions nouvelles gratuites
- 75MD par souscription en numéraire et émission de 15 000 000 actions nouvelles

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

1- Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites

Montant

Le capital social sera augmenté par l'incorporation de réserves pour un montant de 25 000 000D à prélever sur le compte « Primes d'émission » et la création de 5 000 000 actions nouvelles, d'une valeur de 5D chacune, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.

Droit d'attribution

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 20 000 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits d'attribution en Bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **15/09/2026**.

2- Augmentation du capital en numéraire

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 8D, soit 5D de valeur nominale et 3D de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 15 000 000 actions nouvelles est réservée à titre préférentiel à tous les anciens actionnaires de la société ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes. Les actionnaires qui n'ont pas exercé dans les délais impartis leurs droits préférentiels de souscription à la présente augmentation de capital, intégralement ou partiellement, sont réputés avoir renoncé définitivement et irrévocablement à l'exercice de ce droit en ce qui concerne le reliquat d'actions demeurées non souscrites. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « Tunis Re » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription :

La souscription aux 15 000 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du **15/09/2026** au **02/10/2026** inclus¹.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **12/10/2026** au **16/10/2026** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **02/10/2026** sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **26/10/2026** au **30/10/2026** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 56 250 000D, correspondant à 11 250 000 actions).

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Tunis Re exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 8D, soit 5D de valeur nominale et 3D de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **n°03 135 120 0321 046263 87** ouvert sur les livres de la **Banque Nationale Agricole**, la succursale de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe. Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **02/10/2026 à 16H** à BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse (centralisateur).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible, via le système de Tunisie Clearing « TANIT CSD » et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Souscription à titre irréductible :

Le système TANIT CSD calcule automatiquement le nombre d'actions à souscrire à titre irréductible.

Souscription à titre réductible :

En même temps qu'ils déposeront leurs souscriptions à titre irréductible, les actionnaires ou les cessionnaires de leurs droits préférentiels de souscription pourront souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils souhaiteront, en sus du nombre d'actions nouvelles résultant de l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible.

Le système TANIT CSD calcule automatiquement le nombre d'actions à souscrire à titre réductible.

TUNISIE CLEARING informe le centralisateur ainsi que tous les IAA de la répartition des titres nouveaux.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit **11 250 000 actions**).

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les modalités pratiques des souscriptions ainsi que les dates de règlement livraison seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Modalités et délais de livraison des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par BNA Capitaux, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 20 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

3- Jouissance des actions émises :

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} janvier 2026**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS :

Droits attachés aux titres émis :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables dans les conditions légales et réglementaires qui leurs sont applicables.

Régime fiscal applicable :

Les revenus liés aux actions demeurent soumis à la réglementation fiscale en vigueur, notamment aux dispositions du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés et du code de la TVA.

Marché des titres

Depuis le 11/05/2010, les actions de « Tunis Re » sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en bourse des actions anciennes

Les 20 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de « Tunis Re » inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/09/2026**, droits de souscription et droits d'attribution, détachés.

Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 15 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés.

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 5 000 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **15/09/2026**, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **15/09/2026 au 02/10/2026 inclus²**.

Les négociations en bourse des droits d'attribution commenceront le **15/09/2026**.

Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunal compétent en cas de litiges :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN7V80IIPXT3 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN7EURHDVPK3 » durant la période de souscription préférentielle, soit du **15/09/2026 au 02/10/2026 inclus²**.

Les droits d'attribution seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TNN7S0C2GJM1 » à partir du **15/09/2026**.

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en bourse.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **02/10/2026** sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Le prospectus relatif à la présente émission visé par le CMF en date du **31/08/2026 sous le n°26/1184** est mis à la disposition du public sans frais auprès de « Tunis Re » : 12, Avenue du Japon -1073- Tunis, de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse : Complexe Le Banquier, Avenue Tahar HADDAD-1053-Les Berges du lac, Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et de Tunis Re : www.tunisre.com.tn .

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site internet au plus tard le 31/08/2026.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2026 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site internet au plus tard le 20/10/2026.

2026- AS – 1061

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n’implique aucune appréciation sur l’opération proposée. Le prospectus est établi par l’émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l’émetteur arrêtés au 30/06/2026 pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.
Le visa n’implique ni approbation de l’opportunité de l’opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l’information donnée dans la perspective de l’opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire
« TLF 2026-1 »

Décisions à l’origine de l’émission :

L’Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring réunie le **28/04/2025** a autorisé l’émission d’un ou de plusieurs emprunts obligataires d’un montant total ne dépassant pas 120 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d’Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

La même Assemblée a autorisé le Conseil d’Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer, à la veille de l’émission, les modalités et les conditions de l’emprunt.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d’Administration réuni le **28/11/2025** a décidé d’émettre l’emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 50 millions de dinars susceptible d’être porté à 60 millions de dinars, une durée entre 5 et 10 ans et des taux d’intérêts qui varient entre TMM+1,5% brut l’an au minimum et TMM+2,5% brut l’an au maximum pour le taux variable et entre 8% brut l’an au minimum et 11% brut l’an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d’Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l’emprunt à la veille de l’émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d’intérêt de l’emprunt comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	8,7% et/ou TMM + 1,7%	Annuel constant de la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’OPERATION :

Montant :

L’emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** » est d’un montant de **50 000 000 dinars** susceptibles d’être portés à **60 000 000 dinars** divisé en 500 000 obligations susceptibles d’être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l’emprunt « **TLF 2026 – 1** » fera l’objet d’une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **14/09/2026** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **07/10/2026**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximal de l'émission (60 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de non-placement intégral de l'émission au **07/10/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par « Tunisie Leasing et Factoring » à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **14/09/2026** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis, d'**Amen Invest** – Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

« Tunisie Leasing et Factoring », de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt** : « TLF 2026-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par MAC SA intermédiaire en bourse, mentionnant le taux d'intérêt choisi ainsi que la quantité d'obligations y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1er, sous-titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/10/2026**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **07/10/2026**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt obligataire seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- ✓ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,7%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ✓ Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,7%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 170 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Paielements

Les intérêts seront payés à terme échu le **07/10** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **07/10/2027**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **07/10/2027**.

La dernière échéance est prévue pour le **07/10/2031**.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises feront l'objet d'un amortissement d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit le 1/5 de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la 1^{ère} année.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **8,7%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2026 à titre indicatif, qui est égale à 7,207% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,907%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,7%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,698 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **10/10/2025**, Fitch Ratings a amélioré la note nationale à long terme attribuée à « Tunisie Leasing et Factoring », la ramenant à **BBB (tun)**, avec perspective stable. La revue effectuée par l'agence en date du 18/12/2025 maintient ladite notation. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de la notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **21/08/2026** une notation **provisoire** à long terme **BBB (EXP)(tun)** à l'emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2026 – 1 » est émis **par Appel Public à l'Epargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur intéressé aux guichets de MAC SA, Intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac, d'Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « TLF 2026 – 1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, « Tunisie Leasing et Factoring » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « MAC SA » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire « **TLF 2026 – 1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2026-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **28/08/2026** sous le n°**26-1182**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2026 » enregistré auprès du CMF en date du **28/08/2026** sous le n°**26-002** ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.

La note d'opération et le document de référence « TLF 2026 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing et Factoring, sis à Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue de Lac Constance, les Berges du Lac, d'Amen Invest – Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard, le 31/08/2026.

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n’implique aucune appréciation sur l’opération proposée. Le prospectus est établi par l’émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l’émetteur arrêtés au 30/06/2026 pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.
Le visa n’implique ni approbation de l’opportunité de l’opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l’information donnée dans la perspective de l’opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné
« HL Subordonné 2026-1 »

Décisions à l’origine de l’émission :

L’Assemblée Générale Ordinaire de la société Hannibal Lease réunie le **28/04/2026** a autorisé l’émission d’un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d’un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2026 et 2027 et a donné pouvoir au Conseil d’Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d’Administration réuni le **17/08/2026** a décidé d’émettre un emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » dont les modalités et les conditions sont les suivantes :

- a. **Montant** : 40 000 000 dinars.
- b. **Nominal de l’obligation subordonnée** : 100 dinars par obligation subordonnée ;
- c. **Forme de l’obligation** : Les obligations subordonnées sont nominatives ;
- d. **Prix d’émission** : 100 dinars par obligation subordonnée payable intégralement à la souscription ;

- e. **Taux d’intérêt** **Catégorie A : 8,85% brut l’an ;**
Catégorie B : 8,90% brut l’an ;
- f. **Durée** **5 ans** pour la catégorie **A** ;
7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie **B**.
- g. **Amortissement** : Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année pour la catégorie A et de la 3ème année pour la catégorie B.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’OPERATION :

Montant :

L’emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » est d’un montant de **40 000 000 dinars**, divisé en 400 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **14/09/2026** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/09/2026**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt subordonné reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt. (cf. Notation de l'émission).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **28/09/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **14/09/2026** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

« Hannibal Lease », de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire subordonnée permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt subordonné : HL Subordonné 2026-1

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations subordonnées : Nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit le Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque

Centrale de Tunisie aux banques N°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse), mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité des obligations y afférente.

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/09/2026**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **28/09/2026**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt « **HL subordonné 2026-1** » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **8,85%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **8,90%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Paiements

Les intérêts seront payés à terme échu le **28/09** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **28/09/2027** pour la catégorie **A** et **B**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **28/09/2027** pour la catégorie **A** et le **28/09/2029** pour la catégorie **B**.

La dernière échéance pour les obligations subordonnées est prévue pour le **28/09/2031** pour la catégorie **A** et le **28/09/2033** pour la catégorie **B**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée, soit le un cinquième (1/5) de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie **A** et à la troisième année pour la catégorie **B**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,85 %** l'an pour la catégorie **A** et **8,90%** l'an pour la catégorie **B**.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » sont émises sur une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie **A** ;
- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie **B**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie **A** et de **5 ans** pour la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur actuelle du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt subordonné est de **2,694 années** pour la catégorie **A** et **4,189 années** pour la catégorie **B**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang :

Rang de créance : En cas de liquidation de « Hannibal Lease », les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal

et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « HL 2026 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation :

Notation de la société :

Le **10/10/ 2025**, l'agence de notation Fitch Ratings a amélioré la note de « Hannibal Lease » à « **BB(tun)** » à long terme avec perspective d'évolution stable, et a confirmé la note à court terme à **B (tun)**. La revue effectuée par l'agence en date du **18/12/2025** maintient ladite notation.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/hannibal-lease-sa-86321712>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **24/08/2026** une notation **provisoire** à long terme « **B+(EXP)(tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « **HL subordonné 2026-1** » objet du présent avis.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération

qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard l'Intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » est émis par Appel Public à l'Epargne.

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier ainsi que la quantité des obligations subordonnées y afférente souscrites.

Marché des titres :

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission de l'emprunt

obligataire subordonné « **HL subordonné 2026-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « **HL Subordonné 2026-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (Clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière

financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **28/08/2026** sous le n°**26-1183**, du document de référence « HL 2026 » enregistré auprès du CMF en date du **28/08/2026** sous le n°**26-003** ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 pour tout placement sollicité après le 31/08/2026.

La note d'opération et le document de référence « HL 2026 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès Hannibal Lease, sis à Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue de Lac Constance, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2026 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard, le 31/08/2026.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE LAND'OR

Siège social : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

LA SOCIETE LAND'OR publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes :
Mr Kamel EL HAMMI (AMC Ernst &Young) & Mr Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF)

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ACTIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	7 127 448	6 055 409	7 101 894
Moins (Amortissement)		(5 170 974)	(4 240 648)	(4 648 892)
Total Immobilisations incorporelles		1 956 474	1 814 761	2 453 002
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	96 942 525	91 886 278	95 900 465
Moins (Amortissement)		(37 570 465)	(34 019 649)	(35 457 132)
Total Immobilisations corporelles		59 372 060	57 866 629	60 443 333
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	51 840 823	48 243 197	48 884 265
Moins (provisions)		(4 695 480)	(3 695 480)	(3 695 480)
Total Immobilisations financières		47 145 343	44 547 717	45 188 785
Total des Actifs Immobilisés		108 473 877	104 229 107	108 085 120
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		108 473 877	104 229 107	108 085 120
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3.4	46 342 587	45 467 617	44 016 308
Moins (provisions)		(684 735)	(982 328)	(897 606)
Total des Stocks		45 657 852	44 485 289	43 118 702
Clients Et Comptes Rattachés	3.5	40 626 535	33 889 247	35 115 502
Moins (provisions)		(18 175 302)	(18 011 925)	(18 011 925)
Total des Clients et comptes rattachés		22 451 233	15 877 322	17 103 577
Autres Actifs Courants	3.6	3 673 820	4 880 567	5 175 280
Placements et autres actifs financiers	3.7	24 000 000	9 500 000	25 500 000
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.8	10 903 651	9 706 247	11 576 653
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		106 686 556	84 449 425	102 474 212
TOTAL DES ACTIFS		215 160 433	188 678 532	210 559 332

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	4.1	13 784 285	13 784 285	13 784 285
Réserves & Primes liées au Capital	4.1	68 609 924	68 609 924	68 609 924
Autres Capitaux Propres	4.1	3 765 628	3 867 261	3 816 444
Résultats reportés	4.1	25 996 318	18 485 326	18 485 327
Résultat de la période / de l'exercice	4.1	8 319 838	4 592 117	13 013 574
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		120 475 993	109 338 913	117 709 554
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	4.2	14 538 261	18 429 023	16 707 399
Provisions	4.3	6 979 183	6 024 469	6 006 534
Total Des Passifs Non Courants		21 517 444	24 453 492	22 713 933
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	35 618 544	26 706 233	33 700 634
Autres Passifs Courants	4.5	14 955 319	12 428 531	10 365 365
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	22 593 133	15 751 363	26 069 846
Total Des Passifs Courants		73 166 996	54 886 127	70 135 845
TOTAL DES PASSIFS		94 684 440	79 339 619	92 849 778
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		215 160 433	188 678 532	210 559 332

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ETAT DE RESULTAT	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION	5.1			
Revenus		110 551 373	96 446 184	201 653 937
Autres Produits d'Exploitation		1 049 892	840 260	1 728 749
Total Des Produits D'exploitation		111 601 265	97 286 444	203 382 686
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	(1 230 315)	(2 294 344)	1 179 149
Achats Consommés	5.3	(68 881 772)	(62 815 214)	(135 841 073)
Achats		(72 081 798)	(70 097 612)	(137 809 871)
Variations Des Stocks		3 200 026	7 282 398	1 968 798
Autres achats	5.4	(2 315 559)	(2 127 995)	(4 552 657)
Charges De Personnel	5.5	(10 716 754)	(8 606 270)	(18 850 747)
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.6	(5 028 583)	(2 979 767)	(5 677 771)
Autres Charges D'exploitation	5.7	(10 066 629)	(9 431 575)	(18 286 411)
Total Des Charges D'exploitation		(98 239 612)	(88 255 165)	(182 029 510)
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 361 653	9 031 279	21 353 176
Charges Financières Nettes	5.8	(2 779 031)	(3 439 941)	(5 933 228)
Produits des placements	5.9	896 588	264 898	864 093
Autres Gains Ordinaires	5.10	160 650	830 881	1 427 007
Autres Pertes Ordinaires		-	(85 785)	(85 785)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		11 639 860	6 601 332	17 625 263
Impôt sur les sociétés	5.11	(3 320 022)	(2 009 215)	(4 611 689)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		8 319 838	4 592 117	13 013 574

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêté au 30 Juin 2026
(Montants exprimés en dinar tunisien- TND)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		8 319 838	4 592 117	13 013 574
Ajustements pour :				
-Amortissements et provisions	5.6	5 028 583	2 979 767	5 677 771
-QP des subventions aux investissements inscrites au résultat	4.1	(50 816)	(50 816)	(101 633)
-Charges d'intérêt	5.8	832 950	2 756 494	1 922 300
-Plus-value sur cession d'immobilisations	5.10	(45 459)	(573 879)	(1 208 726)
Variations des :				
-Variation des stocks	3.4	(2 326 279)	(5 085 253)	(3 633 945)
-Variation des créances	3.5	(5 511 033)	4 134 009	2 907 754
-Variation des autres actifs	3.6	1 438 390	(1 938 517)	(1 807 861)
-Variation des fournisseurs et autres passifs	4.4 & 4.5	1 005 283	534 771	10 658 198
Flux provenant des activités d'exploitation		8 691 457	7 348 693	27 427 432
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.		(1 498 666)	(4 505 241)	(10 925 396)
Encaissements / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		69 566	1 804 531	3 143 747
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	3.3	(2 956 558)	-	(626 069)
Encaissement provenant des cautionnements		-	15 001	-
Flux affectés aux activités d'investissement		(4 385 658)	(2 685 709)	(8 407 718)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement/ encaissement financement de stock et autres crédits de gestion		-	(7 596 249)	(6 000 000)
Paieement de dividendes		-	-	(5 502 582)
Encaissements provenant des subventions d'investissements		-	414 795	-
Remboursement des emprunts	4.2	(2 920 353)	(2 561 536)	(4 991 024)
Flux affectés aux activités de financement		(2 920 353)	(9 742 990)	(16 493 606)
Variation de Trésorerie	6.1	1 385 446	(5 080 006)	2 526 108
Trésorerie au début de l'exercice	6.1	14 846 747	12 320 639	12 320 639
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6.1	16 232 193	7 240 635	14 846 747

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Exercice arrêté au 30 Juin 2026

Présentation de la société :

La Société LAND'OR SA ("Land 'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

Faits marquants de la période :

- ✓ Evolution du chiffre d'affaires à l'export suite à l'ouverture lettres de crédit entre la Lybie et la Tunisie.
- ✓ Participation dans l'augmentation de capital Land 'Or Maroc pour un montant du 2956KDT

TABLE DE MATIERES

1.	REFERENTIEL COMPTABLE	11
2.	PRINCIPES COMPTABLES.....	11
2.1	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	11
2.2	Frais préliminaires et charges à répartir.....	11
2.3	Contrats de location financement	11
2.4	Valeurs d'exploitation	12
2.5	Emprunts.....	12
2.6	Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants	12
2.7	Provisions pour risques et charges.....	12
2.8	Revenus	12
2.9	Transactions en monnaie étrangère.....	13
3.	ACTIF	14
3.1.	Immobilisations incorporelles :	14
3.2.	Immobilisations corporelles :	14
3.3.	Immobilisations Financières :	14
3.4.	Stocks :	15
3.5.	Clients et comptes rattachés	16
3.6.	Autres actifs courants :	16
3.7.	Placements et autres actifs financiers :	16
3.8.	Liquidités et équivalents de liquidités :	17
4.	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS.....	18
4.1.	Capitaux propres :	18
4.2.	Emprunts :	18
4.3.	Provisions :	19
4.4.	Fournisseurs et comptes rattachés :	19
4.5.	Autres passifs courants :	19
4.6.	Concours bancaires et autres passifs financiers :	19
5.	COMPTE DE RESULTAT	20
5.1.	Produits d'exploitation :	20
5.2.	Variation de stocks des produits finis :	20
5.3.	Achats Consommés.....	20
5.4.	Autres achats :	20
5.5.	Charges de personnel :	20
5.6.	Dotations aux amortissements et aux provisions :	21
5.7.	Autres charges d'exploitation :	21
5.8.	Charges financières nettes :	22
5.9.	Produits de placements :	22
5.10.	Autres gains ordinaires :	22
5.11.	Impôt sur les sociétés :	23
6.	ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE	24
1.	Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :	24
2.	Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :	24
7.	NOTES COMPLEMENTAIRES.	25
7.1	Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :	25
7.2	Informations sur les parties liées	25
7.2.1	Transactions avec les parties liées :	25
7.2.2	Soldes avec les parties liées	25
7.2.3	Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants	26
8.	NOTE ESG — INFORMATIONS FINANCIÈRES LIÉES AUX FACTEURS ESG	27

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens (« DT ») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

Type	Années
Progiciel SAP	10
Autres logiciels informatiques.	3
Dépôt de marques	3
Bâtiment industriel	35
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20
Installations techniques	20
Matériel industriel	20
Outillage industriel	10-15
A.A.matériel et outillage industriel	20
Matériel de transport des biens	7
Matériel de transport des personnes	10
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10
Installations générales, agencements et aménagements divers (« AAI »)	35
Equipped de bureau	10
Matériel informatique	7

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.2 Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.3 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charges de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Valeurs d'exploitation

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminées par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

2.5 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

2.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque

Date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux

Paievements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.7 Provisions pour risques et charges

> Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

> Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite correspond à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.8 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.9 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

3. ACTIF

3.1. Immobilisations incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Logiciels Informatiques	6 043 023	4 557 682	5 731 398
Dépôts de marques	1 046 374	1 026 724	1 026 724
Immobilisations incorporelles en cours ⁽¹⁾	38 051	471 003	343 772
Total brut	7 127 448	6 055 409	7 101 894
Amortissement	(5 170 974)	(4 240 648)	(4 648 892)
Total net	1 956 474	1 814 761	2 453 002

⁽¹⁾ Le montant de 38.051 DT, qui figure parmi les « immobilisations incorporelles en cours » représente la somme versée pour l'achat d'un logiciel non encore mis en service à la date de clôture intermédiaire.

Les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat majoré des frais annexes.

3.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Terrain nu	1 321 600	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400	230 400
Bâtiment industriel	8 379 125	8 379 125	8 379 125
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 046 105	8 560 562	9 764 730
Installations techniques	10 239 228	9 171 527	10 183 484
Matériels industriels	51 189 283	47 530 117	50 730 064
Outillages industriels	5 768 006	4 906 434	5 615 778
Matériels de transport des biens	3 306 675	2 926 846	2 984 570
Matériels de transport des personnes	3 672 683	3 335 180	3 458 786
Equipements de bureau	440 170	391 710	415 559
Matériels informatiques	2 142 207	2 075 501	2 212 649
Immobilisations en cours (*)	183 599	405 425	129 919
Avances & acomptes Immos corporelles (*)	23 444	2 651 851	473 801
Total brut	96 942 525	91 886 278	95 900 465
Amortissements	(37 570 465)	(34 019 649)	(35 457 132)
Total net	59 372 060	57 866 629	60 443 333

(*) Rubriques relatives à la colonne de 2025 retraitées

3.3. Immobilisations Financières :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Titres de participation	50 165 438	46 567 812	47 208 880
Dépôts et cautionnements	41 600	41 600	41 600
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785	1 633 785
Total brut	51 840 823	48 243 197	48 884 265
Provision pour dépréciation	(4 695 480)	(3 695 480)	(3 695 480)
Total net	47 145 343	44 547 717	45 188 785

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Montant Provision	Montant Net en DT
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	(226 799)	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940		199 940
LAND'OR MAROC (1)	18 367 000,00 MAD	100%	18 367 000,00 MAD	18 367 000,00 MAD	4 586 174	(1 629 616)	2 956 558
LAND'OR USA HOLDING INC	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	(205 280)	-
LAND'OR MAROC INDUSTRIES (LMI)	143 001 000 MAD	100%	143 001 000 MAD	143 001 000 MAD	44 016 197	(1 000 000)	41 661 397,0
LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L (LMEA)	1 150 000 AED	100%	1 150 000 AED	1 150 000 AED	931 048	-	931 048
Total en DT					50 165 438	(3 061 695)	47 103 743

(1) Land 'Or Maroc a connu des difficultés opérationnelles et financières depuis 2013. Voir note 3.6 pour l'appréciation du risque lié à l'investissement dans la Land 'Or Maroc.

(2) Les titres de participation dans la filiale marocaine sont suivis régulièrement au regard de sa situation financière, de son environnement concurrentiel et de ses perspectives. Le marché marocain du fromage reste marqué par une forte pression concurrentielle sur les prix, pesant sur les volumes, les marges et les performances des opérateurs. Néanmoins, une reprise progressive de l'activité se dessine, la filiale poursuivant son plan d'actions à travers : le développement de l'export vers l'Afrique et le Moyen-Orient, la refonte progressive du modèle de distribution, et la poursuite des actions commerciales visant à soutenir la reprise et la rentabilité.

Compte tenu de la persistance de la pression concurrentielle et du caractère encore progressif de la reprise, le management a réévalué la valeur des titres et a constaté, par prudence, une dépréciation de 1 000 KDT au titre de la période, reflétant les incertitudes sur le rythme de stabilisation et la matérialisation des perspectives d'amélioration. Le suivi des actions engagées se poursuit. La valeur des titres fera l'objet d'une nouvelle appréciation à la clôture de l'exercice 2026, au regard de la stabilisation du marché et des résultats effectivement réalisés

Créances immobilisées :

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1.633.785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte tenu de l'évolution du contexte politique et économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

3.4. Stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Matières premières	13 924 087	21 549 829	14 430 981
Emballages	5 982 722	5 666 763	5 972 554
Matières consommables	242 350	264 030	195 187
Produits finis et en-cours	10 288 660	8 045 483	11 518 976
Stocks divers	5 946 507	5 201 140	5 589 939
Stocks en transit	9 958 261	4 740 372	6 308 671
Total brut	46 342 587	45 467 617	44 016 308
Provision pour dépréciation	(684 735)	(982 328)	(897 606)

Total net	45 657 852	44 485 289	43 118 702
------------------	-------------------	-------------------	-------------------

⁽¹⁾ il s'agit d'une provision qui couvre principalement le risque de l'obsolescence des emballages à la suite de changement de design ou de changement de composition des produits.

3.5. Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Clients	39 062 157	32 576 579	33 793 463
Clients FAE	-	-	-
Effets impayés	457 130	215 388	224 759
Chèques impayés	1 107 248	1 097 280	1 097 280
Total brut	40 626 535	33 889 247	35 115 502
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(18 175 302)	(18 011 925)	(18 011 925)
Total net	22 451 233	15 877 322	17 103 577

Les comptes clients au 30/06/2026 incluent une créance pour un montant brut de 14.456.321 DT (équivalent de 5.963.842 euros) provisionnée à hauteur de 14.445.020 DT sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement détenue par Land 'Or.

La société Land 'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, à la suite de l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land 'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land 'Or Maroc.

Dans l'objectif de redresser la situation financière de Land'Or Maroc, Land'Or a soumis à l'approbation de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 05/04/2016, un plan de restructuration financière au profit de sa filiale. N'ayant pas reçu de réponse à cette demande et au vu de l'évolution positive de l'activité de la filiale au cours des dernières années notamment avec le démarrage du projet industriel au Maroc, Land 'Or a introduit, le 22/08/2024, une demande d'autorisation pour un nouveau plan de restructuration de sa filiale consistant en la conversion de l'ancienne créance datant des exercices 2013 et 2014 s'élevant à 5,9M€ en une participation dans le capital.

3.6. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Personnel	484 330	416 635	11 295
Avances fournisseurs	2 829 630	1 331 802	1 764 920
Etat crédit d'impôt	1 560	2 936 115	2 606 890
Débiteurs divers	224 873	153 107	165 704
Créances sur des parties liées	114 185	114 185	114 185
Compte de régularisation actif	730 635	577 047	1 160 609
Total brut	4 385 213	5 528 891	5 823 603
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	(711 393)	(648 324)	(648 323)
Total net	3 673 820	4 880 567	5 175 280

3.7. Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Placements Bancaires	24 000 000	9 500 000	25 500 000
Total	24 000 000	9 500 000	25 500 000

3.8. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Valeurs à l'encaissement	6 637 602	5 398 086	6 139 053
Banques	4 261 761	4 301 286	5 429 314
Autres Valeurs	405	405	405
Caisses	3 883	6 470	7 881
Total	10 903 651	9 706 247	11 576 653

4. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

4.1. Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Capital Social	13 784 285	13 784 285	13 784 285
Réserves & Primes liées au Capital	68 609 924	68 609 924	68 609 924
Autres Capitaux Propres	3 765 628	3 867 261	3 816 444
Résultats reportés	25 996 318	18 485 326	18 485 326
Resultat de l'Exercice	8 319 838	4 592 117	13 013 574
Total des capitaux propres	120 475 993	109 338 913	117 709 554
Résultat par Action	0,604	0,333	0,944

Le capital social s'élève à 13.784.285 DT réparti au 30 Juin 2026 sur 13.784.285 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

Le résultat par action au titre de l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2026 s'élève à 0,604 DT/action contre 0,333 DT/action pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2025 et 0,944 DT/action pour l'arrêté intermédiaire au 31 décembre 2025.

4.2. Emprunts :

Le solde de cette rubrique, qui correspond aux échéances à plus d'un an des emprunts bancaires, s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Crédits BT	13 381 607	16 107 787	15 138 454
Crédits UBCI	1 156 654	2 321 235	1 568 945
Total emprunt	14 538 261	18 429 023	16 707 399

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires et autres passifs financiers à court terme.

Les emprunts bancaires à la date du 30 juin 2026 se détaillent comme suit :

Banque	Montant en principal	Solde au 31/12/2025				Solde au 31/12/2025	
		Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Paiement	Reclassement	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
		an	an			an	an
BT	3 000 000	249 978	541 671	291 661	249 978	0	499 988
BT	7 000 000	4 701 994	970 596	512 888	481 275	4 220 719	938 983
BT	1 200 000	805 982	166 419	87 937	83 021	722 958	161 503
BT	420 000	282 001	58 286	30 800	28 901	253 100	56 387
BT	715 000	480 223	99 161	52 398	49 169	431 054	95 932
BT	1 665 000	1 118 277	230 917	122 024	114 502	1 003 776	223 395
BT	7 500 000	7 500 000	0		750 000	6 750 000	750 000
UBCI	5 100 000	340 000	1 360 000	680 001	340 002		1 020 001
UBCI	1 445 817	1 228 945	144 582	72 291	72 290	1 156 654	144 581
Total		16 707 399	3 571 632	1 850 000	2 169 138	14 538 261	3 890 770

4.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provisions pour risques et charges généraux	5 430 440	4 654 474	4 569 080
Provisions pour départ à la retraite	1 548 743	1 369 995	1 437 454
Total des provisions	6 979 183	6 024 469	6 006 534

4.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Fournisseurs ordinaires locaux	7 689 057	6 474 633	6 328 636
Fournisseurs étrangers	10 418 085	5 700 078	12 257 019
Fournisseurs d'immobilisations	460 101	559 192	859 012
Fournisseurs, retenue de garantie	431 949	437 195	550 828
Fournisseurs, factures non parvenues	10 792 840	5 453 400	6 679 550
Effets à payer	5 826 512	8 081 735	7 025 589
Total	35 618 544	26 706 233	33 700 634

4.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Rémunérations dues au personnel	2 483 970	2 192 299	3 140 192
Etat et collectivités locales	1 743 730	364 589	592 891
Client avance et acompte	347 153	400 024	2 706 092
Associés - dividendes à payer	5 509 826	5 501 435	7 244
Créditeurs divers	1 032 336	833 352	1 254 618
Compte régularisation passif	3 838 304	3 136 832	2 664 329
Total	14 955 319	12 428 531	10 365 365

4.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Echéances à moins d'1 an BT	2 726 188	2 004 591	2 067 050
Echéance à moins d'1 an UBCI	1 164 582	1 504 582	1 504 582
Financement en devise	18 670 908	11 960 094	22 229 906
Concours bancaires	550	5 518	-
Intérêts courus	30 905	276 578	268 308
Total	22 593 133	15 751 363	26 069 846

5. COMPTE DE RESULTAT

5.1. Produits d'exploitation :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Chiffre d'affaires local	87 378 938	82 575 932	169 370 755
Chiffre d'affaires export	23 172 435	13 870 252	32 283 182
Autres produits d'exploitation	1 049 892	840 260	1 728 749
Total des Produits d'exploitation	111 601 265	97 286 444	203 382 686

5.2. Variation de stocks des produits finis :

La variation de stocks des produits finis est passée d'un montant de 2.294.344 (Charges) au 30 Juin 2025 à un montant de 1.230.315 DT (Charge) au 30 Juin 2026.

5.3. Achats Consommés

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Achats matières premières	56 582 740	58 494 185	112 917 682
Achats emballages et autres matières consommables	11 849 468	10 889 349	22 609 812
Achats en transit	3 649 590	714 078	2 282 377
Variation de stocks (*)	449 564	(6 568 321)	313 579
Variation de stocks en transit (*)	(3 649 590)	(714 077)	(2 282 377)
Total des achats consommés	68 881 772	62 815 214	135 841 073

(*) Rubriques relatives à la colonne de 2025 retraitées

5.4. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Autres achats stockables	725 792	631 662	1 498 648
Achats non stockables	1 589 766	1 496 333	3 054 009
Total	2 315 559	2 127 995	4 552 657

5.5. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Salaires et compléments de salaires	9 044 189	7 266 813	16 012 859
Charges sociales légales	1 672 565	1 339 457	2 837 888
Total	10 716 754	8 606 270	18 850 747

5.6. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotations aux amortissements	3 042 359	2 564 423	5 365 084
Dotations aux provisions	2 506 387	810 746	1 707 395
Total	5 548 746	3 375 170	7 072 479
Reprise sur Provisions	(520 162)	(395 403)	(1 394 708)
Total net	5 028 583	2 979 767	5 677 771

5.7. Autres charges d'exploitation :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Services extérieurs (1)	2 745 737	1 723 983	3 853 743
Autres services extérieurs (2)	6 251 097	6 700 963	12 127 430
Charges diverses ordinaires	96 282	99 780	509 445
Impôts et taxes	973 512	906 849	1 795 793
Total	10 066 629	9 431 575	18 286 411

⁽¹⁾ Les services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Sous-traitance et locations	666 379	423 541	1 023 900
Maintenance	1 457 624	737 003	1 714 437
Assurances	540 707	562 012	1 096 766
Etudes et recherches	81 027	1 427	18 640
Total	2 745 737	1 723 983	3 853 743

⁽²⁾ Les autres services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Frais Marketing	784 698	741 550	1 619 256
Publicité	2 274 288	2 160 525	3 282 423
Transport et frais de ventes	2 142 292	2 102 798	4 487 451
Personnel Intérimaires & honoraires	618 839	1 229 639	1 728 446
Voyages et déplacements	326 667	337 938	779 270
Autres services extérieurs	104 312	128 513	230 582
Total	6 251 097	6 700 963	12 127 430

5.8. Charges financières nettes :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts relatifs au crédit BT	716 491	830 533	1 624 400
Intérêts relatifs au crédit UBCI	116 459	160 687	289 089
Autres intérêts	-	8 811	8 811
Perte/Gain de change nette ⁽¹⁾	121 893	843 661	721 487
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	1 824 188	1 596 249	3 289 441
Total	2 779 031	3 439 941	5 933 228

(1) Le détail de la différence de change se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Pertes de changes latentes	1 924 752	2 171 938	2 093 500
Pertes de changes réalisées	396 288	981 540	1 581 461
Total pertes de change	2 321 041	3 153 478	3 674 961
Gains de changes latents	(1 803 229)	(1 655 431)	(1 971 653)
Gains de changes réalisés	(395 919)	(654 386)	(981 821)
Total des gains de change	(2 199 148)	(2 309 817)	(2 953 474)
Total différences de change	121 893	843 661	721 487

5.9. Produits de placements :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026		31/12/2025
Produits des placements	896 588	264 898	864 093
Total	896 588	264 898	864 093

5.10. Autres gains ordinaires :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Produits Cession immobilisations	45 459	659 663	1 208 726
Sinistre Assurances	115 191	171 217	218 281
Total	160 650	830 881	1 427 007

5.11. Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 juin 2026 à 3.320.022 DT. Ce montant comprend la contribution de sécurité sociale instaurée par l'article 53 de la loi de finance 2018 qui s'élève à 433.046 DT.

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Impôts sur les Bénéfices	2 886 976	1 607 372	4 010 164
Contribution de sécurité sociale	433 046	401 843	601 525
Total	3 320 022	2 009 215	4 611 689

6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1. Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Liquidités et équivalents de liquidités	34 903 651	19 206 247	37 076 653
Concours Bancaires	(18 671 458)	(11 965 612)	(22 229 906)
Trésorerie	16 232 193	7 240 635	14 846 747
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 232 193	7 240 635	14 846 747

2. Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :

La méthode utilisée pour déterminer la composition de liquidités et équivalents de liquidités, est la méthode autorisée.

7. NOTES COMPLEMENTAIRES.

7.1 Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 31août 2026.

Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de la période close le 30/06/2026 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

7.2 Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les principaux actionnaires et dirigeants ainsi que les sociétés du Groupe Land 'Or.

Compte tenu des préconisations de la NCT 39 en matière d'informations sur les parties liées, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

<u>Parties</u>	<u>Types de liaisons par rapport à Land'Or SA</u>				
	<u>Actionnaires</u>	<u>Filiales</u>	<u>Autres sociétés du groupe Land'Or SA</u>	<u>Fournisseurs</u>	<u>Clients/ débiteurs divers</u>
Land'Or Foods and Services		X		X	X
Land'Or Maroc		X		X	X
Land'Or Maroc Industries		X		X	X
Echarika Alybia Tounsi Alhaditha Lésinait Alghidhaia Almouchtaraka		X	X		
Land'Or USA Holding Inc		X	X		
LANDOR MEA FOOD &BEVERAGES TRADING L.L.(LMEA)		X			
Land'Or Holding	X			X	X

7.2.1 Transactions avec les parties liées :

La politique de fixation des prix adoptée entre les parties liées est conforme aux pratiques du marché.

➤ Produits réalisés par Land 'Or avec les sociétés du Groupe :

- Une convention de location de bureaux et divers matériels a été conclue le premier janvier 2024 avec la société LAND'OR FOODS & SERVICES SA (LFS). Land 'Or a estimé un produit au titre du loyer du premier semestre 2026 pour une valeur 6.615DT.

➤ Prestations facturées par les sociétés du groupe :

- La société LFS a facturé à Land 'Or S.A des prestations logistiques qui s'élèvent au 30 juin 2026 à 1.723.295 DT.
- Courant le premier semestre 2026, Land 'Or a facturé à la société « Land 'Or Holding SA » un montant de 4.432 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia.

➤ Garanties, sûretés réelles et cautions données :

- Caution solidaire au profit de Land 'Or Maroc Industries (LMI) :

Un accord de financement, arrêté entre la « BERD », « Land 'Or Maroc Industries » (« LMI ») et Land 'Or en vertu duquel, la « BERD » accordera à LMI un prêt de 82,2 millions de Dirhams marocains, porté à la suite d'un avenant à 119,1 M Dirhams marocains (soit l'équivalent de 11,3 M€ / 34 980 861 DT). Land 'Or s'est portée caution solidaire envers la BERD au titre de l'intégralité de ce prêt et a consenti à titre de garanties Un nantissement sur ses équipements et sur ses parts sociales détenues dans le capital de LMI.

Le montant restant à rembourser au 30/06/2026 s'élève à 14.865.800 DT.

7.2.2 Soldes avec les parties liées

En dinar tunisien (DT)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances			
Land'Or Maroc (1)	14 456 321	14 456 321	14 456 321
LFS	7 873	7 498	-
Land'Or Holding	5 276	5 024	-
LMI (3)	36 439	1 767 116	36 439
Total créances	14 505 912	16 235 959	14 492 760
Avances			
Land'Or Maroc (2)	17 131	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING INC (2)	97 054	97 054	97 054
Total des avances	114 185	114 185	114 185

Dettes			
LFS	541 571	622 432	310 723
Total Dettes	541 571	622 432	310 723

- (1) Solde provisionné à hauteur de 14.445.020 DT
- (2) Solde intégralement provisionné
- (3) Solde intégralement provisionné dont la limite 36 439 DT

7.2.3 Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants

Durant le premier semestre 2026, Land 'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération brute de 497.593 DT.

Une estimation de l'indemnité de départ à la retraite de Directeur Général de 492.320 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle.

8. NOTE ESG — INFORMATIONS FINANCIÈRES LIÉES AUX FACTEURS ESG

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour la période close le 30 juin 2026, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

La présente note ESG est établie sur une base consolidée pour le Groupe LAND'OR et couvre le périmètre des sites de production situés en Tunisie et au Maroc, ainsi que les activités de transport et de logistique exercées à travers sa filiale dédiée. Compte tenu de la prédominance de l'activité industrielle, la présente note se concentre principalement sur les activités de production fromagère, tout en intégrant les enjeux ESG pertinents liés à l'activité logistique du Groupe.

Les informations présentées couvrent notamment :

1. Le mode de gouvernance ESG ;
2. La stratégie et les orientations ESG ;
3. La gestion des risques et opportunités ESG ;
4. Les indicateurs & cibles.

SECTION 1 — GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

La supervision des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est assurée par la Direction Générale, qui intègre progressivement ces dimensions dans la stratégie globale de l'entreprise.

La Direction Générale est responsable de :

- La supervision des risques ESG susceptibles d'impacter la performance et la continuité d'exploitation ;
- La validation de la cartographie des risques incluant les dimensions HSE ;
- Le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) ESG (sécurité, énergie, eau, déchets, rejets, non-conformités) ;
- L'allocation des ressources nécessaires aux investissements HSE et environnementaux ;
- Le pilotage de la conformité réglementaire et des engagements ISO 14001 et ISO 45001.

1.2. Comités concernés

À ce stade, la société ne dispose pas d'un comité ESG dédié formellement institué. Toutefois, les enjeux ESG sont traités de manière transversale à travers :

- Les réunions de Direction ;
- Les réunions de la Comité Consultative d'Entreprise (CCE) ;
- Le Comité de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) ;
- Les audits internes et externes.

Les départements QHSE, RH, et technique jouent un rôle central dans l'analyse et la remontée des informations ESG vers la Direction Générale.

1.3. Formation et renforcement des capacités

La société a engagé des actions régulières de formation et de sensibilisation en matière HSE, constituant le socle du développement ESG.

Ces actions couvrent notamment :

- Sécurité au travail (machines, manutention, incendie) ;
- Habilitation électrique ;
- Habilitation cariste ;
- Secourisme ;
- Lutte contre incendie ;
- Sécurité alimentaire ;
- Bonnes pratiques environnementales.

Par ailleurs, la Société renforce progressivement ses compétences internes en matière de reporting ESG et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). À ce titre, le Responsable HSE a bénéficié d'une formation spécialisée en reporting ESG et RSE.

1.4. Projet d'accompagnement ESG

La société a engagé une démarche progressive de structuration ESG basée sur :

- ISO 14001 (environnement) ;
- ISO 45001 (santé et sécurité) ;
- intégration progressive des KPI ESG ;
- audits environnementaux et énergétiques.

SECTION 2 — STRATÉGIE ESG

2.1. Business model et enjeux ESG

La société opère dans l'industrie agroalimentaire spécialisée dans la production fromagère. Le Groupe exerce également, à travers sa filiale dédiée, une activité de transport et de logistique assurant la distribution des produits.

Business model

- La transformation du lait en produits fromagers ;
- des processus industriels intensifs en énergie et en eau ;
- une exigence élevée en matière de qualité et de sécurité alimentaire ;
- le transport et la distribution des produits via la filiale logistique du Groupe.

Enjeux ESG matériels

La base d'identification des enjeux ESG financièrement matériels repose sur la réglementation tunisienne en vigueur, notamment en matière de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets et de la santé et sécurité au travail (SST).

Cette analyse est complétée et actualisée par les référentiels internationaux du SASB, applicables au secteur agroalimentaire – sous-secteur "Food & Beverage", permettant d'aligner l'identification des enjeux ESG avec les standards internationaux de matérialité financière et sectorielle.

Les enjeux suivants sont identifiés :

Environnement :

- Gestion de l'eau ;
- Gestion de l'énergie ;
- Gestion des déchets ;
- Émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment les émissions indirectes liées à l'activité de transport et de logistique du Groupe (Scope 3). À la date de clôture, ces émissions n'ont pas fait l'objet d'une quantification et ne présentent pas, à ce stade, de matérialité financière avérée au regard des états financiers de la période S12026. Cet enjeu fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation progressive dans le cadre de la montée en maturité du dispositif de reporting ESG.

Social :

- Sécurité alimentaire ;
- Sécurité du travail.

Gouvernance :

- Conformité réglementaire HSE.

SECTION 3 — GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

3.1. Démarche d'identification et d'évaluation

À partir du modèle économique et du cadre réglementaire tunisien en vigueur, la Société identifie ses enjeux ESG sur la base d'une analyse de matérialité. Cette analyse s'appuie notamment sur les données issues des audits énergétiques et hydriques, ainsi que sur les systèmes de management existants, certifiés ISO 14001 et ISO 45001, afin d'identifier et de piloter les principaux risques et opportunités ESG.

Cette démarche est également alignée avec les standards sectoriels du SASB, permettant de structurer les enjeux environnementaux et sociaux selon une approche de matérialité financière et sectorielle.

À moyen terme, la Société prévoit d'améliorer son dispositif par une quantification et une meilleure intégration des risques ESG dans les processus budgétaires et d'investissement, ainsi que l'instauration d'indicateurs de performance ESG au niveau stratégique. Ce développement sera accompagné d'une gouvernance ESG renforcée, impliquant davantage les organes de direction et formalisant les responsabilités dans les fonctions clés.

Cette trajectoire vise à renforcer la résilience du modèle d'affaires face aux risques émergents tout en répondant aux exigences croissantes des investisseurs, du régulateur et des parties prenantes.

3.2. Exposition au MACF

Applicabilité au secteur du Groupe

À la date de clôture, le MACF n'est pas applicable directement au secteur agroalimentaire ni au secteur du transport. Les activités de production fromagère et de transport et logistique exercées par le Groupe ne font pas partie des secteurs couverts par le dispositif actuel du MACF.

Nature de l'exposition

Bien que non directement concerné par le MACF, le Groupe peut être exposé de manière indirecte et limitée à ce mécanisme à travers :

- Les coûts des matières premières et intrants industriels intégrant des émissions de carbone ;
- Les coûts énergétiques indirects répercutés par les fournisseurs ;
- Les coûts liés aux carburants utilisés par la filiale de transport, susceptibles d'être impactés par l'évolution générale des mécanismes de tarification carbone ;
- L'évolution générale des prix liée à la transition carbone dans l'économie.

Cette exposition reste à ce stade non significatif mais fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la veille réglementaire ESG.

Démarches de suivi et de conformité

Dans une logique d'anticipation des évolutions réglementaires, la Société a mis en place les actions suivantes :

- Mise en place d'une veille réglementaire environnementale et climatique ;
- Suivi des évolutions du cadre européen relatif au carbone et à la transition énergétique.

SECTION 4 — INDICATEURS & CIBLES

Pour la période close au 30 juin 2026, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information et de l'absence d'identification de risques ESG significatifs, la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés.

Annexes

Annexe (1) : Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Annexe (2) : Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Annexe (3) : Tableau des engagements Hors Bilan

Annexe (4) : Tableau de mouvements des capitaux propres

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2026

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2026	ACQUISIT ° 2026	VALEUR CESSION 202 6	TRANSFERT 202 6	VB AU 30/06/2026	AMORT. CUMUL. AU 01/01/2026	DOTATION 202 6	REPRISE /CESSION 2026	AMORT. CUMUL. 202 6	VCN 2026
BATIMENT INDUSTRIEL	8 379 125	-	-	-	8 379 125	3 235 729	123 488	-	3 359 217	5 019 908
EQUIPEMENT DE BUREAU	415 558	32 135	(7 523)	-	440 170	281 878	11 785	(6 737)	286 926	153 244
INST.G. AA CONST.	9 764 730	291 491	(10 116)	-	10 046 105	3 693 498	251 770	(6 354)	3 938 914	6 107 191
INSTAL. TECHNIQ.	10 183 484	296 870	(241 126)	-	10 239 228	4 057 611	242 378	(240 736)	4 059 253	6 179 975
MAT.DE TRANSP. DE PERS.	3 458 787	239 897	(26 001)	-	3 672 683	1 867 494	193 426	(18 294)	2 042 626	1 630 057
MAT.DE TRANSP.BIENS	2 984 570	197 586	-	124 519	3 306 675	1 484 756	224 884	-	1 709 640	1 597 035
MAT.INDUSTRIEL	50 730 062	41 947	(33 083)	450 357	51 189 283	17 056 867	1 213 261	(33 083)	18 237 045	32 952 238
MAT.INFORMATIQUE	2 212 649	16 825	(87 267)	-	2 142 207	1 516 472	83 768	(86 835)	1 513 405	628 802
OUTILLAGE INDUST.	5 615 778	178 164	(25 936)	-	5 768 006	2 262 827	175 518	(14 906)	2 423 439	3 344 567
TERRAIN NU	1 321 600	-	-	-	1 321 600	-	-	-	-	1 321 600
TERRAIN BATI	230 400	-	-	-	230 400	-	-	-	-	230 400
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	603 720	178 197	-	(574 876)	207 043	-	-	-	-	207 043
Total	95 900 465	1 473 112	(431 052)	-	96 942 525	35 457 132	2 520 278	(406 945)	37 570 465	59 372 060

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2026

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2026	ACQUISIT° 2026	VALEUR CESSION 2026	TRANSFERT 2026	VB AU 30/06/2026	AMORT. CUMUL. AU 01/01/2026	DOTATION 2026	REPRISE /CESSION 2026	TRANSFERT 2026	AMORT. CUMUL. 2026	VCN 2026
LOGICIEL INFORMATIQUE	5 731 398	18 754	-	292 871	6 043 023	3 791 379	443 737	-	-	4 235 116	1 807 907
DEPOT DE MARQUE	1 026 724	6 800		12 850	1 046 374	857 513	78 345	-	-	935 858	110 516
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	343 772	-	-	-305 721	38 051	-	-	-	-	-	38 051
Total	7 101 894	25 554	-	-	7 127 448	4 648 892	522 082	-	-	5 170 974	1 956 474

Annexe (2)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2026

(Exprimé en dinars)

PRODUITS	30.06.2026	30.06.2025	CHARGES	30.06.2026	30.06.2025	SOLDES	30/06/2026	30/06/2025
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	-	Coût d'achat des marchandises vendues	-	-	<i>Marge Commerciale</i>	-	-
Revenus et autres produits d'exploitation	111 601 265	97 286 444						
Production stockée	-		Ou (Déstockage de production)	1 230 315	2 294 344			
Production Immobilisée								
Total	111 601 265	97 286 444	Total	1 230 315	2 294 344	<i>Production</i>	110 370 949	94 992 100
(2) Production	110 370 949	94 992 100	Achats consommés	71 197 331	64 943 209	<i>Marge sur coût matières</i>	39 173 619	30 048 891
(1) Marge Commerciale	-	-	(1) et (2) Autres charges externes	9 093 117	8 524 726			
(2) Marge sur coût matière	39 173 619	30 048 891						
Subvention d'exploitation								
Total	39 173 619	30 048 891	Total	9 093 117	8 524 726	<i>Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</i>	30 080 502	21 524 165
Valeur Ajoutée Brute	30 080 502	21 524 165	Impôts et taxes	973 512	906 849			
			Charges de personnel	10 716 754	8 606 270	<i>Excédent Brut ou Insuffisance</i>		
			Total	11 690 266	9 513 119	<i>D'exploitation</i>	18 390 236	12 011 046
Excédent brut d'exploitation	18 390 236	12 011 046	ou Insuffisance brute d'exploitation		-			
Autres produits ordinaires	160 650	830 881	Autres charges ordinaires	-	85 785			
Produits financiers	896 588	264 898	Charges financières	2 779 031	3 439 941			
Transferts et reprises de charges	-		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	5 028 583	2 979 767			
			Impôt sur le résultat ordinaire	3 320 022	2 009 215	<i>Résultat des Activités Ordinaires</i>		
Total	19 447 474	13 106 825	Total	11 127 636	8 514 708	<i>(Positif ou négatif)</i>	8 319 838	4 592 117
Résultat positif des Activités ordinaires	-	-	Résultat négatif des activités ordinaires	8 319 838	4 592 117			
Gains extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Effets positif des modifications comptables	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-			
	-		impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	-	<i>Résultat Net après Modifications</i>		
Total	-	-	Total	8 319 838	4 592 117	<i>Comptables</i>	8 319 838	4 592 117

Annexe (3)
Etat des engagements Hors Bilan

TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30/06/2026

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entrepris es liées	Associés	Provisio n	Observations
1- Engagements donnés							
1-a Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Cautionnement	14 888 384	BERD					
Aval	-						
Autres garanties	-						
1-b Garanties réelles							
Hypothèque	16 107 787	BT					Lot de terrain SELMA II
	2 321 236	UBCI					Lot de terrain SELMA II
Nantissement	16 107 787	BT					en rang utile Fond de commerce et matériel
	2 321 236	UBCI					en rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues							
1-d Créances à l'exportation							
1-e Abandon de créances							
1-f Prime de remboursement obligations non convertibles							
Total	33 317 407						
2- Engagements reçus							
2-a Garanties personnelles							
Cautionnement							
Aval							
Autres garanties							
2-b Garanties réelles							
Hypothèque							
Nantissement							
2-c Effets escomptés non échues	-	BT					
2-c Effets escomptés non échues	1 932 957	UIB					
2-c Effets escomptés non échues	-	BTL					
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)							
2-e Abandon de créances							
Total	1 932 957						
3- Engagements réciproques							
Loyer de leasing	-						
Crédit consenti non encore versé							
Avals et Cautions	862 254	BT+BH					
Crédit documentaire	-	BT					
Refinancement							
Factures visées	-						
Personnel congés à payer supérieurs à ceux prévus par la d	-						
Total	862 254						

2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	VALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARANTIE	Provisions
Emprunt Obligataire		
Emprunt d'investissement		
Emprunt courant de gestion		
Autres		

Annexe (4)

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En Dinars	Capital Social	Réserves & Primes liées au Capital			Autres Capitaux Propres			Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
		Réserve Légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réévaluation	Autres réserves	Subvention d'invest.	Actions rachetées par la Société			
Soldes au 31/12/2024 avant affectation	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	843 493	(27 829)	13 423 773	10 564 136	110 300 195
Affectation et imputations (AGO30/06/2025)								10 564 136	(10 564 136)	-
Distribution des Dividendes								(5 513 714)		(5 513 714)
Subvention d'investissement						(101 633)				(101 633)
Résultat de l'exercice 31.12.2025									13 013 574	13 013 574
Dividendes rattachés à des actions rattachées								11 131		11 131
Soldes au (31/12/2025) avant affectation	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	741 860	(27 829)	18 485 326	13 013 574	117 709 553
Affectation et imputations (AGO 29/06/2026)								13 013 574	(13 013 574)	-
QP des subventions d'investissements en Résultat						(50 816)				(50 816)
Distribution des Dividendes								(5 513 713)		(5 513 713)
Subvention d'investissement										-
Résultat de la période 30.06.2026									8 319 838	8 319 838
Dividendes rattachés à des actions rattachées								11 131		11 131
Soldes au (30/06/2026) avant affectation	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	691 044	(27 829)	25 996 318	8 319 838	120 475 993

Tunis, le 4 septembre 2026

Messieurs les Actionnaires de la société

Land'Or S.A.

Bir Jedid, 2054-Khelidia

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société LAND'OR SA (« Société » ou « Land 'Or ») , qui comprennent le bilan arrêté au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 120.475.993 DT y compris le résultat net bénéficiaire de la période de 8.319.838 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société LAND'OR SA au 30 juin 2026 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

A.M.C Ernst & Young

**Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F**

Kamel El Hammi

Associé

Mohamed Lassaad BORJI

Associé

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

POULINA GROUP HOLDING S.A.

Siège Social : GP1 KM 12 EZZAHRA

La société POULINA GROUP HOLDING S.A. publie, ci-dessous, ses états financiers individuels intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : M. Adel Ben SOLTANA (SAECO Consulting) et M. Salah MEZIOU (Expert-Partners).

**Bilan Individuel Intermédiaire
au 30 Juin 2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

ACTIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations incorporelles		1 226 380	1 007 880	1 226 380
Amortissement immobilisations incorporelles		-1 002 087	-830 562	-930 827
	1	224 293	177 318	295 553
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations corporelles		69 859 816	44 255 266	61 102 380
Amortissement des immobilisations corporelles		-23 198 801	-19 227 413	-20 699 564
	1	46 661 015	25 027 853	40 402 816
<i>Immobilisations financières</i>				
Immobilisations financières		909 598 800	752 951 284	825 311 859
Provisions		0	0	0
	2	909 598 800	752 951 284	825 311 859
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		956 484 108	778 156 456	866 010 228
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		956 484 108	778 156 456	866 010 228
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		7 351 292	9 201 022	15 326 287
Provisions		0	0	0
	3	7 351 292	9 201 022	15 326 287
Autres actifs courants	4	99 672 066	178 376 522	14 742 278
Placements et autres actifs financiers	5	3 488 710	13 989 350	2 469 476
Liquidités et équivalents de liquidités	6	5 375 166	1 527 966	6 295 270
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		115 887 234	203 094 859	38 833 311
TOTAL DES ACTIFS		1 072 371 343	981 251 315	904 843 539

Les Notes de 1 à 22 font partie intégrante des états financiers.

**Bilan Individuel Intermédiaire
au 30 Juin 2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		180 003 600	180 003 600	180 003 600
Réserves légales		18 000 360	18 000 360	18 000 360
Résultats reportés		771	563	563
Autres capitaux propres		421 814 316	375 972 057	375 972 057
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		619 819 047	573 976 580	573 976 580
Résultat de l'exercice		196 152 018	163 650 626	166 202 620
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	815 971 064	737 627 207	740 179 200
PASSIFS				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts		102 732 858	83 251 267	102 258 353
Autres passifs non courants		79 764	94 299	79 764
Total des passifs non courants	8	102 812 622	83 345 567	102 338 118
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs & comptes rattachés	9	95 540 843	38 661 884	6 438 267
Autres passifs courants	10	20 891 014	92 547 059	10 122 774
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	37 155 799	29 069 599	45 765 179
Total des passifs courants		153 587 656	160 278 542	62 326 221
TOTAL DES PASSIFS		256 400 278	243 624 109	164 664 339
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 072 371 343	981 251 315	904 843 539

Les Notes de 1 à 22 font partie intégrante des états financiers.

Etat de résultat Individuel Intermédiaire
au 30 Juin 2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<i>Désignation</i>	<i>Notes</i>	<i>30/06/2026</i>	<i>30/06/2025</i> <i>Retraité en</i> <i>Proforma</i>	<i>31/12/2025</i> <i>Retraité en</i> <i>Proforma</i>	<i>30/06/2025</i>	<i>31/12/2025</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Revenus	12	220 076 094	173 020 080	186 132 547	173 020 080	186 132 547
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>220 076 094</i>	<i>173 020 080</i>	<i>186 132 547</i>	<i>173 020 080</i>	<i>186 132 547</i>
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	13	-5 517 675	-3 883 817	-8 368 018	-3 883 817	-8 368 018
Dotations aux amortissements et aux provisions	14	-1 111 616	-692 650	-1 519 630	-692 650	-1 519 630
Autres charges d'exploitation	15	-4 426 639	-3 586 386	-7 090 521	-3 586 386	-7 090 521
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>-11 055 930</i>	<i>-8 162 853</i>	<i>-16 978 169</i>	<i>-8 162 853</i>	<i>-16 978 169</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION		209 020 164	164 857 227	169 154 378	164 857 227	169 154 378
Charges financières nettes	16	-6 095 520	-5 562 264	-11 275 998	-968 092	-2 195 000
Produits de placements	17	-6 357 647	4 594 172	9 080 998	0	0
Autres gains ordinaires	18	132 633	156 302	492 401	156 302	492 401
Autres pertes ordinaires	19	-133 029	-12 840	-71 510	-12 840	-71 510
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		196 566 601	164 032 597	167 380 269	164 032 597	167 380 269
Impôts sur les bénéfices		-414 184	-363 877	-1 024 043	-363 877	-1 024 043
Contribution Sociale de Solidarité		-400	-18 094	-153 606	-18 094	-153 606
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		196 152 016	163 650 626	166 202 620	163 650 626	166 202 620

Les Notes de 1 à 22 font partie intégrante des états financiers.

**Etat des Flux de Trésorerie Individuel
Intermédiaire au 30 Juin 2026 (Exprimé
en Dinar Tunisien)**

Désignation	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net de l'exercice	7	196 152 018	163 650 626	166 202 620
Ajustements pour :				
* Dotations aux amortissements	1	3 097 802	2 409 145	5 262 164
* Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	1.1.2 & 19	55 494	6 258	35 306
* Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	1.1.2 & 18	-81 686	-156 299	-491 917
* TVA à reverser sur cessions d'immobilisations corporelles	1.1.2	-2 188	-7 780	-21 857
* Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	2.1.2 & 17	11 788 889	0	0
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	2.1.2 & 17	-4 286 436	-571 346	-845 842
* Moins-values sur cessions de placements	5.1.2 & 17	0	0	7 871
* Plus-values sur cessions de placements	5.1.2 & 17	-49 438	-2 934 826	-3 591 491
* Variation du BFR		14 414 582	-124 033 364	1 799 740
* Produits des fonds gérés TDS	17	-1 368	-1 750	-35 696
* Variation des liquidités déposées chez les intermédiaires en bourse	5	63 041	-681 641	64 441
* Remboursements d'autres cautions		0	-26 000	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		221 150 711	37 653 023	168 385 339
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	-7 808 051	-1 720 915	-17 757 976
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1.1.2	131 000	252 900	738 700
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières	2.1.1	-127 335 602	-83 921 330	-159 331 818
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	2.2.2	36 186 877	8 000 000	11 843 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-98 825 776	-77 389 345	-164 507 594
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Distribution de dividendes	7 & 10	-111 180 640	0	-81 001 620
Variation trésorerie provenant des emprunts	8 & 11	-10 141 205	-9 546 870	18 887 936
Variation de trésorerie provenant placement courants	5	-1 082 275	40 291 872	51 714 458
Variation de trésorerie provenant des prêts, dépôts et cautionnements	2	-576 690	-161 611	-687 290
Variation de trésorerie provenant des comptes courants	4	-2 270 558	0	-2 000 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-125 251 369	30 583 391	-13 086 516
Variation de la trésorerie	6 & 11	-2 926 434	-9 152 931	-9 208 771
Trésorerie au début de l'exercice	6 & 11	350 914	9 559 685	9 559 685
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	6 & 11	-2 575 520	406 754	350 914

Les Notes de 1 à 22 font partie intégrante des états financiers

POULINA GROUP HOLDING S.A.

**PRESENTATION DE LA SOCIETE
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES
D'EVALUATION**

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille de titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de la société PGH a été réalisée en 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action. Une augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Son identifiant unique est le : 105 8891R. Son siège social est sis à GP1, Km 12, Ezzahra.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs secteurs d'activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- La promotion immobilière ;
- Les services financiers et informatiques.

II- PRINCIPES COMPTABLES et MÉTHODES D'ÉVALUATION :

1- Référentiel comptable :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- *Hypothèse de continuité d'exploitation ;*
- *Hypothèse de comptabilité d'engagement ;*

- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

2- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants :

a. *Exercice comptable :*

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année.

Les présents états financiers individuels intermédiaires sont arrêtés au 30 Juin 2026.

b. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition Hors TVA déductible et amorties au taux linéaire suivants :

Immobilisations	Taux
<i>Licences (*)</i>	33 %
<i>Logiciels</i>	33 %
<i>Constructions</i>	5 %
<i>Matériels de transport</i>	20 %
<i>Matériels de transport de transport acquis par leasing (**)</i>	20 %
<i>Agencements, Aménagements et Installations</i>	10 %
<i>Equipements de bureaux et Matériels Informatiques</i>	10 % & 15%
<i>Petits matériels d'exploitation</i>	33 %

(*) Il s'agit essentiellement de licences informatiques rattachées à des logiciels qui sont amorties sur la durée probable de leur exploitation, soit 3 ans.

(**) Le traitement comptable du matériel financé par des crédits leasing est effectué selon la norme comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location avec l'application des taux d'amortissement ci-dessus indiqués.

c. Titres de participation et fonds gérés :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription. Les frais d'acquisition tel que les commissions des intermédiaires, les honoraires, les droits et frais sont exclus.

A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à la valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise. De manière générale, il est nécessaire de rassembler le maximum d'informations en vue d'aboutir à une estimation correcte des placements à long terme.

En cas de cession d'une participation, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

Les fonds gérés déposés auprès des SICAR sont maintenus à l'actif à leur coût d'origine. Les revenus et les charges rattachés à ces fonds sont constatés au fur et à mesure de leur réalisation chez les SICAR et en fonction des informations communiquées par ces dernières.

d. Placements :

Les placements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription. Les frais d'acquisition tel que les commissions des intermédiaires, les honoraires, les droits et frais sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la clôture de l'exercice. Le cas échéant, il doit également être tenu compte de l'effet sur la valeur de marché de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente des titres à évaluer.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

La valeur des placements à court terme est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature.

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

e. Revenus et traitement des charges communes imputées aux sociétés du groupe :

Les revenus de la société PGH au titre de son activité de société mère sont constitués essentiellement par des dividendes, de prestations de services d'assistance et de revenus de location facturés aux sociétés du groupe et à des sociétés hors groupe.

Les dividendes sont constatés en revenus lorsqu'ils sont considérés comme acquis, à savoir à la date de la décision de l'AGO correspondante.

Les charges communes encourues par la société PGH sont réparties sur les sociétés du groupe par le biais de l'émission de notes de débit (y compris leur quote-part dans la TVA déductible correspondante) au prorata de leur chiffre d'affaires. Des copies des factures et autres pièces justificatives correspondant aux charges réparties sont annexées aux notes de débit, le tout conformément à la **Note commune de la DGI N° 22 / 2013**.

Ces notes de débit, correspondant à des remboursements de frais, sont portées au compte transfert de charges et par la suite déduites au niveau de l'état de résultat des rubriques des charges d'exploitation correspondantes, étant précisé que la TVA figurant sur la note de débit est déduite de la TVA récupérable comptabilisée.

Il est à préciser que les services relatifs à des interventions spécifiques font l'objet d'une facturation et sont comptabilisés parmi les revenus de la société **PGH**.

f. Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

g. Etats financiers intermédiaires au 30 Juin 2026 :

Les états financiers intermédiaires au 30 Juin 2026 sont préparés selon les mêmes règles que celles de clôture de l'exercice au 31 Décembre. Les dividendes acquis à la date du 30 Juin sont constatés en totalité en produits sans tenir compte du prorata temporis.

h. Impôts sur le résultat :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 20 % avec un minimum de 0,2% du chiffre d'affaires TTC Elle est également soumise à la contribution sociale de solidarité au taux de 3% avec un minimum de 400 dinars.

Les impôts sur le résultat sont comptabilisés suivant la méthode de l'impôt exigible et les impôts différés ne sont pas constatés en comptabilité.

Au 30 juin, les impôts sur le résultat sont estimés et comptabilisés suivant les mêmes règles appliquées pour la détermination du résultat fiscal imposable et des impôts au 31 décembre.

i. Opérations libellées en monnaie étrangère et risque de change :

Les opérations libellées en monnaie étrangère sont constatées sur la base du cours de change publié par la banque centrale de Tunisie en vigueur à la date de l'opération. Toute différence entre le cours de constatation et le cours de règlement est portée en résultat en tant que perte ou gain de change selon le cas.

La société PGH n'est pas exposée à un risque de change important vu le nombre limité de transactions libellées en monnaie étrangère non significatives qu'elle réalise. De ce fait, elle n'emploie pas d'instruments de couverture contre le risque de change.

j. Evénements survenus après la date de clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

3- Note sur les données retraitées en Proforma :

a. Produits / Charges des placements :

Les produits nets et les charges nettes résultant des cessions de valeurs mobilières, ainsi que les revenus des valeurs mobilières de placement, qui étaient antérieurement présentés parmi les charges financières nettes, ont fait l'objet, au 30 juin 2026, d'un reclassement parmi les « Produits / Charges des placements » au niveau de l'état de résultat comme suit :

(Exprimé en TND)

Rubrique	30/06/2026	30/06/2025 Retraité En Proforma	31/12/2025 Retraité En Proforma	30/06/2025	31/12/2025
<i>Charges financières nettes</i>	-6 095 520	-5 562 264	-11 275 998	-968 092	-2 195 000
<i>Produits / Charges des placements</i>	-6 357 647	4 594 172	9 080 998	0	0

POULINA GROUP HOLDING S.A.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- ACTIFS :

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les amortissements sont détaillées dans le tableau ci-après :

POULINA GROUP HOLDING S.A.
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 30 JUIN 2026
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS						V.C.N.	
	Cumul au 31/12/2025	Acquisitions 2026	Reclassements 2026	Cessions 2026	Cumul au 30/06/2026	Cumul au 31/12/2025	Dotations de l'exercice	Transfert de charges (*)	Dotations nettes de transfert	Régul Amt. sur cessions	Cumul au 30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026
<u>Immobilisations Incorporelles</u>													
Licences	556 480	0	0	0	556 480	540 448	1 707	-1 094	612	0	542 155	16 032	14 325
Logiciels	669 901	0	0	0	669 901	390 379	69 554	-44 595	24 959	0	459 933	279 521	209 968
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>	1 226 380	0	0	0	1 226 380	930 827	71 260	45 689	25 571	0	1 002 087	295 553	224 293
<u>Immobilisations Corporelles</u>													
Terrains	4 257 625	0	0	0	4 257 625	0	0	0	0	0	0	4 257 625	4 257 625
Constructions	6 845 766	0	19 288 973	0	26 134 739	3 384 915	330 479	-211 890	118 589	0	3 715 394	3 460 851	22 419 344
Matériel de Transport	15 628 473	512 229	0	-629 926	15 510 775	8 067 446	1 293 942	-829 624	464 318	-527 305	8 834 083	7 561 026	6 676 692
Matériel de Transport financé par leasing	9 664 860	1 579 311	0	0	11 244 171	2 744 636	925 732	-593 542	332 190	0	3 670 369	6 920 224	7 573 803
Installations générales Ag & Amé. Divers	5 305 286	352 457	0	0	5 657 743	2 165 040	250 980	-160 918	90 062	0	2 416 020	3 140 246	3 241 723
Equipements de bureaux et matériel informatique	5 654 251	250 022	106 891	0	6 011 164	4 000 697	203 149	-130 251	72 898	0	4 203 846	1 653 554	1 807 318
Petits matériels d'exploitation	526 119	31 853	0	0	557 972	336 829	22 260	-14 272	7 988	0	359 089	189 290	198 883
Immobilisations corporelles en cours et avances	13 220 000	6 661 490	-19 395 864	0	485 627	0	0	0	0	0	0	13 220 000	485 627
<u>Total des immobilisations corporelles</u>	61 102 380	9 387 362	0	-629 926	69 859 816	20 699 564	3 026 542	1 940 497	1 086 045	-527 305	23 198 801	40 402 816	46 661 015
Totaux	62 328 760	9 387 362	0	-629 926	71 086 196	21 630 391	3 097 802	-1 986 187	1 111 616	-527 305	24 200 888	40 698 369	46 885 308

(*) Les dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations communes employées au profit de tout le groupe sont réparties au prorata du chiffre d'affaires réalisé par chaque société par transfert de charges (Voir Note II-2-e).

1.1 – Acquisitions de l'exercice :

Les acquisitions du premier semestre de l'exercice 2026 se détaillent par rubrique comme suit :

(Exprimé en TND)

	Montant
Matériel de Transport	512 229
Matériel de Transport acquis par leasing	1 579 311
Installations générales Ag & Amé. Divers	352 457
Equipements de bureaux et matériel informatique	250 022
Petit matériel d'exploitation	31 853
Immobilisations corporelles en cours et avances	6 661 490
Total des acquisitions	9 387 362

Soit des décaissements pour acquisitions d'immobilisations nets (hors Leasing) de 7 808 051 Dinars.

1.2 – Cessions de l'exercice :

Les cessions du premier semestre de l'exercice 2026 s'analysent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Valeurs d'origine	VCN	Tva à reverser	Prix de cessions	Plus- values	Moins- values
Matériel de transport	629 926	102 621	2 188	131 000	81 686	-55 494
Total	629 926	102 621	2 188	131 000	81 686	-55 494

1.3 – Reclassements de l'exercice :

Les reclassements du premier semestre de l'exercice 2026 s'analysent comme suit :

(Exprimé en TND)

	Montant
Constructions	19 288 973
Equipements de bureaux et matériel informatique	106 891
Immobilisations corporelles en cours et avances	-19 395 864
Total des reclassements	0

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde net débiteur **909 598 800 DT**, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
<i>Titres de participation</i>	873 172 657	789 526 374	83 646 283
<i>Versements restant à effectuer sur titres de participation</i>	-10	0	-10
<i>Dépôts en fonds gérés chez TDS</i>	6 100 000	6 100 000	0
<i>Créances rattachées aux fonds gérés déposés chez TDS</i>	700 890	636 911	63 979
<i>Titres de participation et fonds gérés</i>	879 973 537	796 263 285	83 710 251
<i>Titres participatif EL MAZRAA</i>	27 200 000	27 200 000	0
<i>Prêts au personnel</i>	2 383 629	1 844 424	539 205
<i>Dépôts et cautionnements versés</i>	41 635	4 150	37 485
<i>Total immobilisations financières</i>	909 598 800	825 311 859	84 286 941

2-1 TITRES DE PARTICIPATION :

Au 30 Juin 2026, les titres de participation se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Titres	Au 30/06/2026		Au 31/12/2025		Mouvement 2026	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions / Souscriptions	Cessions / Réduction
DICK	11 315 180	192 843 367	11 315 180	192 843 367	0	0
NUTRIMIX	8 508 739	143 357 460	7 695 553	130 021 210	13 336 250	0
MED OIL COMPANY	4 507 695	115 782 796	2 320 195	53 439 046	62 343 750	0
SNA	4 564 919	57 672 445	4 219 919	50 235 520	7 436 925	0
EL MAZRAA	4 324 467	57 157 958	4 324 467	57 157 958	0	0
EL JENENE	3 879 502	50 704 880	3 879 502	50 704 880	0	0
CARTHAGO	9 358	1 086 208	363 669	42 212 048	0	41 125 840
PREMIX SEBRI	115 300	35 438 525	115 300	35 438 525	0	0
POULINA	636 220	32 418 458	636 220	32 418 458	0	0
MED FACTOR	249 985	26 918 887	249 985	26 918 887	0	0
YASMINE	1 609 591	25 894 608	1 609 591	25 894 608	0	0
GIPA	222 292	24 585 393	1	49	24 585 344	0
AGRO BUSINESS	158 349	17 988 391	1	58	17 988 333	0
ETTAAMIR	425 037	13 110 071	508 147	15 673 561	0	2 563 490
SABA	743 295	14 108 118	743 295	14 108 118	0	0
LE PASSAGE	2 237	9 391 807	2 237	9 391 807	0	0
PAYVAGO	899 995	8 999 950	899 994	8 999 940	10	0
ENNAKL AUTOMOBILES	666 767	8 485 232	666 767	8 485 232	0	0
CEDRIA	34 875	7 881 902	34 875	7 881 902	0	0
ASTER TRAINING	199 499	6 224 319	199 499	6 224 319	0	0
BH ASSURANCE	90 520	4 318 376	90 520	4 318 376	0	0
CHIFCO	341 227	4 216 396	341 227	4 216 396	0	0
TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	29 994	3 449 379	29 994	3 449 379	0	0

Titres	Au 30/06/2026		Au 31/12/2025		Mouvement 2026	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions / Souscriptions	Cessions / Réduction
ALMES SA	338 651	3 295 996	338 651	3 295 996	0	0
BBM	17 392	2 000 080	17 392	2 000 080	0	0
SYMATIQUE SARL	70	1 645 000			1 645 000	0
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	143 511	1 641 138	143 511	1 641 138	0	0
BIM IN TOUCH	54 500	605 000	54 500	605 000	0	0
MBG	2 188	449 836	2 188	449 836	0	0
AGROMED	483 000	415 306	483 000	415 306	0	0
BJO	2 530	253 000	2 530	253 000	0	0
SAT	2 099	201 318	2 099	201 318	0	0
GAN	14 309	166 783	14 309	166 783	0	0
SIGA	50	115 000	50	115 000	0	0
DATAXION	7 500	75 000	7 500	75 000	0	0
STARMAT	100	55 000	100	55 000	0	0
NOVA GREEN VOLT	510	51 000	510	51 000	0	0
ROMULUS VOYAGES	701	40 681	701	40 681	0	0
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	500	21 803	500	21 803	0	0
CM LASER	1 000	15 000	1 000	15 000	0	0
INTRINSEC AFRIQUE	1 500	15 000	1 500	15 000	0	0
TAZOGHRANE	1 500	15 000	1 500	15 000	0	0
CHAHRAZED	1 437	14 370	1 437	14 370	0	0
GREEN LABEL OIL	1 000	10 000	1 000	10 000	0	0
EDC	1	10 000	1	10 000	0	0
POLYPHOS	959	9 590	959	9 590	0	0
CARTHAGO SANITAIRE	50	5 000	50	5 000	0	0
ITC	479	4 583	479	4 583	0	0
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690	2 000	2 690	0	0
SITS	598	1 392	598	1 392	0	0
SELMA	84	1 179	84	1 179	0	0
AMIRA	8	800	8	800	0	0
JAWHARA TELECOM	1	500	1	500	0	0
BITUMEX	1	137	1	137	0	0
LARIA INT	1	100	1	100	0	0
STLV	1	100	1	100	0	0
POULINA BAT ET T PUB	10	100	10	100	0	0
TRIANON	10	98	10	98	0	0
TECHNOLFLEX	5	50	5	50	0	0
PAF	10	30	10	30	0	0
OASIS	1	26	1	26	0	0
EL MAZRAA MARKET	1	21	1	21	0	0
ESSANA OUBAR	1	12	1	12	0	0
LINPACK	1	10	1	10	0	0
Total		873 172 657		789 526 374	127 335 612	43 689 330

2.1.1 – Acquisitions titres de participation :

Les acquisitions des titres de participation se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur titres de participation 2026 : Acquisitions et Souscriptions			
Titre	Nature	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
SNA	Acquisitions	345 000	7 436 925
PAYVAGO (i)	Acquisitions	1	10
MED OIL COMPANY	Acquisitions	2 187 500	62 343 750
AGRO BUSINESS	Acquisitions	158 348	17 988 333
GIPA	Acquisitions	222 291	24 585 344
NUTRIMIX	Acquisitions	813 186	13 336 250
SYMATIQUE SARL	Acquisitions	70	1 645 000
Total			127 335 612

(i) : Montant non encore libéré au 30 Juin 2026, soit des décaissements sur acquisitions nets de 127 335 612 DT.

2.1.2 – Cessions titres de participation :

Les cessions des titres de participation se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur titres de participation 2026 : Cessions						
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeur de cession (CMP)	Prix Cession	+ Values	- Values
CARTHAGO	Cession	354 311	41 125 840	29 336 951		-11 788 889
ETTAAMIR	Cession	83 110	2 563 490	6 849 926	4 286 436	
Total			43 689 330	36 186 877	4 286 436	-11 788 889

NOTE 3 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 30 Juin 2026, ce poste présente un solde débiteur de 7 351 292 DT se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
Créances clients	7 041 933	15 133 107	-8 091 175
Clients, effets à recevoir	10 125	53 311	-43 186
Clients, factures à établir	299 235	139 869	159 366
Total	7 351 292	15 326 287	-7 974 994

NOTE 4 – AUTRES ACTIFS COURANTS :

Au 30 Juin 2026, ce poste présente un solde débiteur de **99 672 066 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 30/06/2026</i>	<i>Solde au 31/12/2025</i>	<i>Variations</i>
<i>Etat, report d'impôt sur le résultat</i>	7 306 704	7 157 710	148 994
<i>Etat, report de TVA</i>	2 904 789	0	2 904 789
<i>Associés - comptes courants</i>	4 271 509	2 000 000	2 271 509
<i>Créance sur cession d'immobilisations</i>	20 739	17 739	3 000
<i>Débiteurs divers</i>	26 596	777 339	-750 743
<i>Charges constatées d'avance</i>	198 069	81 700	116 369
<i>Personnel avances et acomptes</i>	84 145	26 384	57 761
<i>Produits à recevoir (i)</i>	84 859 515	4 681 406	80 178 109
Total	99 672 066	14 742 278	84 929 787

(i) : Il s'agit essentiellement des dividendes à recevoir décidés et non encore encaissés.

NOTE 5 – PLACEMENTS COURANTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Les placements et autres actifs financiers totalisant au 30 Juin 2026 un montant **3 488 710 DT** se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 30/06/2026</i>	<i>Solde au 31/12/2025</i>	<i>Variations</i>
<i>Titres de placements</i>	3 488 433	2 406 158	1 082 276
<i>Liquidités chez intermédiaires en bourse</i>	277	63 318	-63 041
Total	3 488 710	2 469 476	1 019 234

5.1 – Titres de placements :

Le détail des titres de placements, au 30 Juin 2026, se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Nombre</i>	<i>Solde au 30/06/2026</i>	<i>Nombre</i>	<i>Solde au 31/12/2025</i>
<i>FCPR AFRICAMEN</i>	2 400	2 399 700	2 400	2 399 700
<i>MAC DYNAMIQUE FCP</i>	6 651	937 545	0	0
<i>FIDELITY SICAV PLUS</i>	867	144 731	0	0
<i>AMEN TRESOR</i>	49	5 174	49	5 174
<i>ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV</i>	11	1 163	11	1 163
<i>MAXULA PLACEMENT SICAV</i>	1	109	1	109
<i>PARTNER INVESTMENT</i>	1	12	1	12
Total		3 488 433		2 406 158

5.1.1 – Acquisitions titres de placements :

Les acquisitions des titres de placements ont totalisé **2 005 639 DT** au 30 juin 2026 et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur placements 2026 : Acquisitions et Souscriptions			
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
FIDELITY SICAV PLUS	Acquisitions	1 113	185 419
MAC DYNAMIQUE FCP	Acquisitions	13 261	1 820 220
Total			2 005 639

5.1.2 – Cessions titres de placements :

Les cessions des titres de placements ont totalisé **923 364 DT** au 30 juin 2026 et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur placements 2026 : Cessions						
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeur de cession (CMP)	Prix Cession	+ Values	- Values
FIDELITY SICAV PLUS	Cessions	246	40 689	41 005	316	0
MAC DYNAMIQUE FCP	Cessions	6 610	882 675	931 796	49 121	0
Total			923 364	972 801	49 438	0

NOTE 6 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde de **5 375 166 DT**, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
Avoirs en comptes courants bancaires	5 322 772	6 196 121	-873 349
Avoirs en caisses	52 394	99 149	-46 755
Total	5 375 166	6 295 270	-920 104

II- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :**NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES :**

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde créditeur de **815 971 064 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
Capital social	180 003 600	180 003 600	0
Réserve légale	18 000 360	18 000 360	0
Réserves statutaires (i)	402 245 792	356 645 792	45 600 000
Primes d'émission (i)	46 805	46 805	0
Autres réserves (i)	13 179 460	13 179 460	0
Résultats reportés	771	563	208
Réserves spéciales pour réinvestissements (i)	6 100 000	6 100 000	0
Subventions d'investissements (i)	242 259	0	242 259
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	619 819 047	573 976 580	45 842 467
Résultat de l'exercice	196 152 018	166 202 620	29 949 398
Total des capitaux propres avant affectation	815 971 064	740 179 200	75 791 865

(i) Ces rubriques sont regroupées au niveau du tableau de variation des capitaux propres ci-dessous au niveau des « Autres capitaux propres ».

❖ Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES						
	Arrêté au 30 Juin 2026						
	(Exprimé en TND)						
	Capital social	Réserve Légale	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Dividendes à payer	Total
Total Capitaux propres au 31/12/2025	180 003 600	18 000 360	563	375 972 057	166 202 620	0	740 179 200
Affectation du résultat de l'exercice 2025			208	45 600 000	-166 202 620	120 602 412	0
Dividendes distribués						-120 602 412	-120 602 412
Subventions d'investissements				242 259			242 259
Résultat au 30/06/2026					196 152 018		196 152 018
Total Capitaux propres au 30/06/2026	180 003 600	18 000 360	771	421 814 316	196 152 018	0	815 971 064

(1) : L'affectation du résultat de l'exercice 2025 a été comptabilisée conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société du 3 Juin 2026 statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

(2) : L'évolution du résultat par action se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

Désignation	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Au 31/12/2025
Résultat net	196 152 018	163 650 626	166 202 620
Nombre d'actions	180 003 600	180 003 600	180 003 600
Résultat par action	1,090	0,909	0,923

(3) : L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 juin 2026 a décidé d'augmenter le capital social de la société PGH de 9 000 180 Dinars et de le porter ainsi de 180 003 600 Dinars à 189 003 780 Dinars, et ce, par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites. Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de 9 000 180 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune, attribuées aux actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social. La parité d'attribution a été fixée à 1 action nouvelle pour 20 actions anciennes. La constatation de l'augmentation de capital sera effectuée lors du détachement des droits d'attribution prévu pour le 7 septembre 2026.

NOTE 8 – PASSIFS NON COURANTS :

Au 30 Juin 2026, ce poste présente un solde créditeur de **102 812 622 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
Echéances à + 1 an Crédits Attijari Bank	47 673 379	47 673 379	0
Echéances à + 1 an Crédits ATB	27 857 143	27 857 143	0
Echéances à + 1 an Crédits BIAT	21 142 857	21 142 857	0
Echéances à + 1 an Crédits Leasing	6 059 479	5 584 974	474 504
Dettes rattachées au fonds gérés déposés chez TDS	61 652	61 652	0
Dépôts et cautionnements reçus	18 113	18 113	0
Total	102 812 622	102 338 118	474 504

8.1 – Tableau de variation des emprunts :

Au 30 Juin 2026, le tableau de variation des emprunts se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	31/12/2025	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	30/06/2026
Emprunts Attijari Bank					
Non-courant	47 673 379	0	0	0	47 673 379
Courant	10 716 278	0	0	0	10 716 278
Emprunts BIAT					
Non-courant	21 142 857	0	0	0	21 142 857
Courant	7 363 851	-5 285 714	0	0	2 078 136
Emprunts ATB					
Non-courant	27 857 143	0	0	0	27 857 143

	31/12/2025	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	30/06/2026
Courant	6 714 286	0	0	0	6 714 286
Emprunts Zitouna Bank					
Non-courant	-	0	0	0	-
Courant	5 999 303	-4 043 224	0	0	1 956 079
Crédits relais BIAT					
Courant	7 500 000	-15 000 000	0	7 500 000	-
Crédits relais Amen Bank					
Courant	-	0	0	5 850 000	5 850 000
Crédits leasing					
Non-courant	5 584 974	0	-1 104 807	1 579 311	6 059 479
Courant	1 527 105	-741 578	1 104 807	0	1 890 334
Total courant	39 820 823	-25 070 517	1 104 807	13 350 000	29 205 113
Total Non-courant	102 258 353	0	-1 104 807	1 579 311	102 732 858

NOTE 9 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde créditeur de **95 540 843 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
Fournisseurs locaux	1 681 046	2 720 419	-1 039 373
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	92 571 487	3 000 035	89 571 452
Fournisseurs, effets à payer	546 253	500 441	45 812
Fournisseurs étrangers	23 889	80 367	-56 478
Fournisseurs, retenues de garantie	4 340	4 340	0
Fournisseurs, factures non parvenues	713 828	132 664	581 164
Total	95 540 843	6 438 267	89 102 575

NOTE 10 – AUTRES PASSIFS COURANTS :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde créditeur de **20 891 014 DT**, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
<i>Personnel, rémunérations dues</i>	428 285	224 085	204 199
<i>Cotisations de sécurité sociale à payer</i>	1 766 328	1 975 562	-209 234
<i>Etat, impôts et taxes à payer</i>	1 100 530	2 334 576	-1 234 046
<i>Associés, dividendes à payer</i>	9 456 936	35 164	9 421 772
<i>Charges à payer</i>	7 655 657	5 097 137	2 558 520
<i>Créditeurs divers</i>	103 119	46 881	56 239
<i>Produits constatés d'avance</i>	330 158	359 367	-29 209
<i>Provisions courantes pour risques et charges</i>	50 000	50 000	0
Total	20 891 014	10 122 774	10 768 240

NOTE 11 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde créditeur de **37 155 799 DT**, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Bancaires</i>	21 464 779	30 793 718	-9 328 939
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Leasing</i>	1 890 334	1 527 105	363 229
<i>Crédits relais</i>	5 850 000	7 500 000	-1 650 000
<i>Découverts bancaires</i>	7 950 686	5 944 357	2 006 330
Total	37 155 799	45 765 179	-8 609 380

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :**NOTE 12 – REVENUS :**

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde de **220 076 094 DT**, se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Dividendes</i>	207 092 240	162 213 213	162 212 674
<i>Prestations de Services</i>	12 850 051	10 665 802	23 648 439
<i>Produits de location</i>	133 803	141 064	271 434
Total	220 076 094	173 020 080	186 132 547

NOTE 13 – CHARGES DE PERSONNEL :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde de **5 517 675 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 30/06/2026</i>	<i>Solde au 30/06/2025</i>	<i>Solde au 31/12/2025</i>
<i>Salaires et compléments de salaires</i>	4 752 678	3 354 620	7 183 334
<i>Charges sociales légales</i>	764 997	529 197	1 184 684
Total	5 517 675	3 883 817	8 368 018

NOTE 14 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde de **1 111 616 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 30/06/2026</i>	<i>Solde au 30/06/2025</i>	<i>Solde au 31/12/2025</i>
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	1 111 616	692 650	1 519 630
Total	1 111 616	692 650	1 519 630

NOTE 15 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde de **4 426 639 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2026</i>	<i>Solde au 30/06/2025</i>	<i>Solde au 31/12/2025</i>
<i>Achats fournitures et consommable</i>	215 047	160 997	351 126
<i>Sous-traitance</i>	33 060	134 483	206 111
<i>Locations</i>	540 769	672 766	1 127 350
<i>Entretien et réparations</i>	188 805	118 289	285 628
<i>Primes d'assurance</i>	31 892	8 701	19 011
<i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	1 815 134	1 313 436	2 816 094
<i>Publicité, publications, relations publiques</i>	164 743	70 281	271 902
<i>Missions, voyages, déplacements et réceptions</i>	224 246	177 247	378 607
<i>Abonnements et documentations</i>	39 077	24 011	58 889
<i>Frais postaux et de télécommunications</i>	21 440	23 301	44 903
<i>Impôts et taxes</i>	607 425	393 445	569 386
<i>Jetons de présence</i>	135 000	135 000	270 000
<i>Rémunérations du comité permanent d'audit</i>	35 000	35 000	70 000
<i>Charge divers ordinaires</i>	374 999	319 429	621 513
Total	4 426 639	3 586 386	7 090 521

NOTE 16 – CHARGES FINANCIERES NETTES :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente une charge nette de **6 095 520 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025 Retraité en Proforma	Solde au 31/12/2025 Retraité en Proforma	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Charges d'intérêt</i>	-6 207 618	-5 599 628	-11 315 301	-5 599 628	-11 315 301
<i>Pertes de change</i>	-709	-909	-2 503	-909	-2 503
<i>Gains de change</i>	-695	2 799	4 486	2 799	4 486
<i>Charges nettes sur cessions des titres de participation (i)</i>	0	0	0	0	-7 871
<i>Produits nets sur cessions des titres de participation (i)</i>	0	0	0	571 347	845 842
<i>Produits nets sur cessions des titres de placements (i)</i>	0	0	0	2 934 826	3 591 491
<i>Produits nets sur cessions des titres de placements des fonds gérés (i)</i>	0	0	0	0	540
<i>Produits des titres participatifs (i)</i>	0	0	0	1 088 000	4 617 050
<i>Produits des titres participatifs rattachés aux fonds gérés (i)</i>	0	0	0	0	33 946
<i>Intérêts sur comptes courants associés</i>	122 016	0	116 098	0	116 098
<i>Produits financiers</i>	47 399	54 736	112 582	54 736	112 582
<i>Autres charges financières</i>	-55 913	-19 262	-191 360	-19 262	-191 360
Total	-6 095 520	-5 562 264	-11 275 998	-968 091	-2 195 000

(i) : Voir note II-3-a relative aux données retraitées en Proforma.

NOTE 17 – PRODUITS / CHARGES DE PLACEMENTS :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente une charge nette de **6 357 647 DT** se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025 Retraité en Proforma	Solde au 31/12/2025 Retraité en Proforma	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Charges nettes sur cessions des titres de participation (i)</i>	-11 788 889	0	-7 871	0	0
<i>Produits nets sur cessions des titres de participation (i)</i>	4 286 436	571 347	845 842	0	0
<i>Produits nets sur cessions des titres de placements (i)</i>	49 438	2 934 826	3 591 491	0	0
<i>Produits nets sur cessions des titres de placements des fonds gérés (i)</i>	1 368	0	540	0	0
<i>Produits des titres participatifs (i)</i>	1 088 000	1 088 000	4 617 050	0	0
<i>Produits des titres participatifs rattachés aux fonds gérés (i)</i>	6 000	0	33 946	0	0
Total	-6 357 647	4 594 173	9 080 998	0	0

(i) : Voir note II-3-a relative aux données retraitées en Proforma.

NOTE 18 – AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde de **132 633 DT**, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

<i>Produits nets sur cessions d'immobilisations</i>	81 686	156 299	491 917
<i>Autres produits exceptionnels</i>	50 947	3	483
Total	132 633	156 302	492 401

NOTE 19 – AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Au 30 Juin 2026, cette rubrique présente un solde de **133 029 DT**, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Charges nettes sur cessions d'immobilisations</i>	55 494	6 258	35 306
<i>Autre pertes exceptionnelles</i>	77 535	6 582	36 204
Total	133 029	12 840	71 510

NOTE 20 – SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Au 30 Juin 2026, le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

POULINA GROUP HOLDING
(P.G.H)
SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION INDIVIDUEL
Au 30 Juin 2026
(Exprimé en TND)

	Produits	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	30/06/2025	31/12/2025	Charges	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	30/06/2025	31/12/2025	Soldes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
	Revenus d'exploitation	220 076 094	Retraité en Proforma	Retraité en Proforma	173 020 080	186 132 547	Autres charges d'exploitation	-4 426 639	-3 586 386	-7 090 521	-3 586 386	-7 090 521	Valeur ajoutée brute	215 649 455	169 433 694	179 042 026
							Charges de personnel	-5 517 675	-3 883 817	-8 368 018	-3 883 817	-8 368 018				
	Excédent brut d'exploitation	210 131 780	165 549 877	170 674 008	165 549 877	170 674 008							Excédent brut d'exploitation	210 131 780	165 549 877	170 674 008
	Produits / Charges des placements	0	4 594 172	9 080 998	0	0	Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 111 616	-692 650	-1 519 630	-692 650	-1 519 630				
	Autres gains ordinaires	132 633	156 302	492 401	156 302	492 401	Charges financières nettes	-6 095 520	-5 562 264	-11 275 998	-968 092	-2 195 000				
							Produits / Charges des placements	-6 357 647	0	0	0	0				
							Autres pertes ordinaires	-133 029	-12 840	-71 510	-12 840	-71 510				
													Résultat des activités ordinaires	196 566 601	164 032 597	167 380 269
							Impôt sur les bénéfices	-414 184	-363 877	-1 024 043	-363 877	-1 024 043				
							Contribution Sociale de Solidarité	-400	-18 094	-153 606	-18 094	-153 606				
													Résultat net	196 152 016	163 650 626	166 202 620

NOTE 21 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

Les opérations réalisées avec les parties liées jusqu'au 30 Juin 2026 se détaillent comme suit :

1- Opérations d'achats et de ventes inter groupe :

Les opérations courantes d'achats et de ventes de biens et services, ainsi que la refacturation des charges communes nécessaires à l'exploitation, ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère POULINA GROUP HOLDING et ses filiales, dans le cadre des activités normales du groupe.

Elles sont effectuées sur la base de prix de marché ou, à défaut, selon des conventions internes conclues entre les parties liées.

La refacturation des charges communes supportées par la société mère est répartie au prorata du chiffre d'affaires réalisé par chaque société. Le détail de ces opérations par filiale se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

Sociétés du groupe	30/06/2026	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
ICC	18 003 418	0
EL MAZRAA	115 448	2 359 736
MED OIL COMPANY	29 136	2 293 005
SNA	10 084	2 111 701
TDS	30 500	2 088 307
DICK	89 759	1 970 018
NUTRIMIX	0	1 779 973
ALMES	8 824	1 539 659
PARTNER INVESTEMENT	0	1 297 859
ASTER TRAINING	1 228 032	398 677
GIPA	0	1 161 747
SID	0	957 913
MBG	0	860 710
GAN	115 662	665 733
ZAHRET MORNAG	0	642 377
PROINJECT	0	619 636
YASMINE	0	583 948
ELIOS	0	535 970
GLOBAL TRADING	29 201	501 341
GREEN LABEL OIL	0	478 352
CARTHAGO CERAMIQUE	0	401 451
POULINA	0	379 842
EL MAZRAA MARKET	373 511	149 384
BJO	0	347 708
EL JENENE	0	347 049
SAOUEF	0	339 840
CEDRIA	0	330 704

Sociétés du groupe	30/06/2026	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
UNIPACK	0	287 936
MED FACTOR	0	282 470
PAF	0	282 345
PPM	0	260 971
T'PAP	0	250 271
ASTER INFORMATIQUE	206 499	37 463
SIDI OTHMANE	0	206 499
PREMIX SEBRI	0	200 171
SABA	0	199 999
SOKAPO	72 155	198 070
PAYVAGO	0	197 668
BBM	0	178 891
ROMULUS VOYAGES	164 717	2 930
TECHNOFLEX	0	155 892
OASIS	2 400	155 185
LINPACK	0	147 044
SUD PACK	0	136 632
CHAHRAZED	0	134 664
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	0	122 154
AGRO BUSINESS	50 648	111 752
NOVA GREEN VOLT	0	101 373
SGTM	0	87 323
GPL	0	86 747
POLYPHOS	0	82 180
GAN DISTRIBUTION	3 360	71 665
ENNAJEH	0	68 445
ETTAAMIR	0	68 129
SIGA	0	60 986
TRANSPPOOL	50 000	59 948
STE TUNISIENNE DE COMMERCE	0	57 069
LE PASSAGE	0	54 519
INDUSTRIE ET TECHNIQUES	520	45 114
PPM PLUS	0	40 292
CHIFCO	1 800	39 575
MAGHREB INDUSTRIE	0	34 364
TRIANON	0	33 696
ITC	0	31 405
DATAZION	30 949	27 633
TAZOGHRANE	0	26 659
EL BORAQ	0	25 600

Sociétés du groupe	30/06/2026	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
ESSANA OUBAR	6 155	24 782
SAT	0	20 781
AYMAX SERVICES	18 020	0
PRINTPACK	606	15 607
MED INDUSTRIES	0	13 821
E-CAR	0	9 950
FMA	0	5 437
BIM IN TOUCH	0	3 557
ENNAKL AUTOMOBILES	2 023	0
SELMA	0	1 479
EDC	0	981
ETTAAMIR NEGOCE	0	480
CARTHAGO SANITAIRE	0	300
TMT	0	150
EL FERDAOUS	0	100
JAWHARA TELECOM	0	29
Total	20 643 427	29 891 812

2- *Acquisitions, souscriptions et cessions des titres de participation :*

Les acquisitions et les cessions de titres de participation des sociétés du Groupe P.G.H sont analysées au niveau de la Notes N°2 annexée aux états financiers.

NOTE 22 – ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan de la société PGH arrêtés au 30 Juin 2026 peuvent être synthétisés comme suit :

1- Cautions :

Les cautions données par la société Poulina Group Holding au profit des sociétés du groupe en contrepartie de leurs différents concours bancaires et engagements par signature se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
ABC	ALMES	7 000 000
ABC	CEDRIA	5 000 000
ABC	MED OIL COMPANY	5 000 000
ABC	PROINJECT	5 000 000
ABC	SNA	7 000 000
AL BARAKA BANK	ALMES	7 200 656
AL BARAKA BANK	CEDRIA	5 143 325
AL BARAKA BANK	MED OIL COMPANY	8 249 002
AL BARAKA BANK	SNA	8 229 321
AMEN BANK	ALMES	17 600 000
AMEN BANK	BJO	15 600 000
AMEN BANK	CARTHAGO	12 020 000
AMEN BANK	CEDRIA	11 350 000
AMEN BANK	CHAHRAZED	1 750 000
AMEN BANK	DICK	11 500 000
AMEN BANK	EL MAZRAA	4 770 000
AMEN BANK	ESSANA OUBER	510 000
AMEN BANK	GIPA	5 220 000
AMEN BANK	GREEN LABEL OIL	11 200 000
AMEN BANK	INDUSTRIE ET TECHNIQUES	1 000 000
AMEN BANK	LINPACK	950 000
AMEN BANK	MBG	10 830 000
AMEN BANK	MED OIL COMPANY	14 125 000
AMEN BANK	NUTRIMIX	25 500 000
AMEN BANK	PAF	5 960 000
AMEN BANK	POULINA	4 300 000
AMEN BANK	PPM	13 500 000
AMEN BANK	SABA	690 000
AMEN BANK	SNA	22 450 000
AMEN BANK	SOKAPO	2 020 000
AMEN BANK	STC	1 200 000
AMEN BANK	STE D'EQUIPEMENTS	13 380 000
ATB	ALMES	13 600 000
ATB	CEDRIA	3 780 000
ATB	DICK	8 700 000
ATB	EL JENENE	3 250 000
ATB	EL MAZRAA	5 000 000

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
ATB	GAN	9 110 000
ATB	GREEN LABEL OIL	6 000 000
ATB	MED OIL COMPANY	59 380 000
ATB	NUTRIMIX	15 500 000
ATB	SAOUEF	11 000 000
ATB	SNA	10 050 000
ATB	UNIPACK	2 880 000
ATTIJARI BANK	ALMES	12 350 000
ATTIJARI BANK	CARTHAGO	16 000 000
ATTIJARI BANK	DICK	8 250 000
ATTIJARI BANK	EL MAZRAA	11 550 000
ATTIJARI BANK	GAN	1 070 000
ATTIJARI BANK	GIPA	1 420 000
ATTIJARI BANK	GREEN LABEL OIL	5 500 000
ATTIJARI BANK	MBG	15 830 000
ATTIJARI BANK	MED FACTOR	5 500 000
ATTIJARI BANK	MED OIL COMPANY	14 000 000
ATTIJARI BANK	NUTRIMIX	15 750 000
ATTIJARI BANK	PREMIX	2 800 000
ATTIJARI BANK	PROINJECT	4 530 000
ATTIJARI BANK	SABA	6 000 000
ATTIJARI BANK	SNA	27 486 000
ATTIJARI BANK	TAZOGHRANE	3 500 000
ATTIJARI BANK	TPAP	6 250 000
ATTIJARI BANK	UNIPACK	6 245 000
BANQUE ZITOUNA	ALMES	7 000 000
BANQUE ZITOUNA	CEDRIA	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	GAN DISTRIBUTION	6 000 000
BANQUE ZITOUNA	NUTRIMIX	8 000 000
BANQUE ZITOUNA	POULINA	3 000 000
BANQUE ZITOUNA	SNA	5 000 000
BH	ALMES	4 000 000
BH	CARTHAGO	3 000 000
BH	CARTHAGO SANITAIRE	18 000 000
BH	GIPA	5 800 000
BH	NUTRIMIX	8 100 000
BH	PAF	9 300 000
BH	PREMIX	6 100 000
BH	SNA	16 000 000
BH	UNIPACK	3 300 000
BIAT	CHIFCO	4 580 000
BIAT	DICK	17 500 000
BIAT	EL MAZRAA	23 380 000
BIAT	ENNAJEH	1 460 000
BIAT	ESSANA OUBER	560 000
BIAT	GAN	5 450 000

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
BIAT	GIPA	8 950 000
BIAT	GPL	3 930 000
BIAT	GREEN LABEL OIL	14 000 000
BIAT	LINPACK	5 320 000
BIAT	MED OIL COMPANY	15 870 000
BIAT	NUTRIMIX	26 625 000
BIAT	OASIS	1 050 000
BIAT	PAF	9 440 000
BIAT	SABA	1 170 000
BIAT	SAOUEF	3 700 000
BIAT	SGTM	5 280 000
BIAT	SNA	10 000 000
BIAT	STE D'EQUIPEMENTS	8 980 000
BIAT	TECHNOFLEX	4 140 000
BIAT	T'PAP	5 360 000
BIAT	TRANSPPOOL	4 700 000
BIAT	TRIANON	15 000 000
BIAT	ZAHRET MORNAG	1 500 000
BNA	ALMES	13 000 000
BNA	CARTHAGO	9 300 000
BNA	CEDRIA	5 850 000
BNA	CHAHRAZED	1 500 000
BNA	DICK	18 100 000
BNA	EL MAZRAA	7 100 000
BNA	ETTAAMIR	4 000 000
BNA	GAN	12 650 000
BNA	GAN DISTRIBUTION	4 875 000
BNA	GIPA	10 000 000
BNA	GPL	1 935 000
BNA	MBG	14 760 000
BNA	MED INDUSTRIES	3 220 000
BNA	MED OIL COMPANY	19 450 000
BNA	NUTRIMIX	32 000 000
BNA	PAF	11 550 000
BNA	POULINA	4 950 000
BNA	PPM	1 000 000
BNA	SABA	2 800 000
BNA	SGTM	640 000
BNA	SIGA	2 460 000
BNA	SNA	32 250 000
BNA	T'PAP	3 000 000
BT	ALMES	9 050 000
BT	CARTHAGO	5 730 000
BT	DICK	4 650 000
BT	EL JENENE	25 000 000
BT	EL MAZRAA	4 800 000
BT	GAN	9 640 000

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
BT	GIPA	4 960 000
BT	GPL	2 020 000
BT	MED OIL COMPANY	11 770 000
BT	NUTRIMIX	2 100 000
BT	SNA	17 250 000
BT	TRANSPPOOL	300 000
BT	UNIPACK	800 000
BT	ZAHRET MORNAG	1 000 000
BTE	GAN	4 500 000
BTK	EL JENENE	6 000 000
BTK	EL MAZRAA	3 500 000
BTK	MBG	6 100 000
BTK	MED OIL COMPANY	16 000 000
BTK	PAF	8 000 000
BTK	SGTM	700 000
BTL	ALMES	4 099 507
BTL	CEDRIA	1 639 803
BTL	SNA	5 739 310
QNB	ALMES	6 000 000
QNB	CEDRIA	7 800 000
QNB	GAN	2 000 000
QNB	MED OIL COMPANY	25 000 000
QNB	NUTRIMIX	11 000 000
QNB	SNA	7 000 000
STB	ALMES	30 000 000
STB	CARTHAGO	11 800 000
STB	CEDRIA	6 030 000
STB	EL MAZRAA	12 130 000
STB	GAN	18 225 000
STB	GIPA	17 400 000
STB	MBG	47 900 000
STB	MED OIL COMPANY	15 000 000
STB	PAF	13 275 000
STB	POULINA	5 000 000
STB	SNA	32 500 000
STB	UNIPACK	10 000 000
UBCI	ALMES	6 500 000
UBCI	CEDRIA	760 000
UBCI	GREEN LABEL OIL	15 500 000
UBCI	PAF	3 100 000
UBCI	SNA	3 000 000
UBCI	ZAHRET MORNAG	250 000
UIB	ALMES	8 150 000
UIB	CEDRIA	4 940 000
UIB	DICK	17 000 000
UIB	EL JENENE	2 250 000

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
UIB	ENNAJEH	2 500 000
UIB	GAN	9 120 000
UIB	GIPA	17 000 000
UIB	MBG	23 758 000
UIB	MED OIL COMPANY	23 200 000
UIB	PAF	3 650 000
UIB	PPM	6 600 000
UIB	SAOUEF	10 000 000
UIB	SNA	10 240 000
UIB	YASMINE	8 000 000
Total		1 705 389 924

2- Nantissements :

a) Les nantissements de titres donnés par la société Poulina Group Holding se détaillent comme suit :

Banques	Filiales emprunteuses	Montant du crédit en TND	Propriétaire des titres	Titres	Nombre d'actions
ATTIJARI	PGH	10 000 000	PGH	SNA	250 000
				ALMES	288 650
				EL MAZRAA	417 440
ZITOUNA	PGH	10 465 500	PGH	CARTHAGO	16 000
				SNA	275 000
				ALMES	50 000
				GAN	25 050
				MBG	6 000
ZITOUNA	PGH	21 413 200	PGH	CARTHAGO	75 000
				SNA	523 400
ATTIJARI	PGH	40 000 000	PGH	PREMIX	80 000
				NUTRIMIX	2 000 000
AMEN BANK	YASMINE	10 000 000	PGH	ENNAKL	128 267
AMEN BANK	TAZOHRANE	10 000 000	PGH	BH ASSURANCE	41 789
Total		101 878 700			

b) Les nantissements de titres reçus par la société Poulina Group Holding se détaillent comme suit :

Banques	Filiales emprunteuses	Montant du crédit en TND	Propriétaire des titres	Titres	Nombre d'actions
ATTIJARI	PGH	10 000 000	SPI	SFBT	276 498
BIAT	PGH	10 000 000	SPI	SFBT	221 668
BIAT	PGH	37 000 000	SPI	SFBT	2 800 000
ATTIJARI	PGH	20 000 000	SPI	SFBT	686 900
				ENNAKL	1 032 189
ATB	PGH	37 000 000	SPI	FCP MAC HORIZON 2032	1 650
				FCP MAC HORIZON 2033	1 660
ATTIJARI	PGH	40 000 000	SPI	PF MAC N° 63834	Portefeuille titres
Total		154 000 000			

3- Engagements grevant les immobilisations corporelles :

Au 30 juin 2026 :

- Il n'existe pas de restrictions sur les immobilisations corporelles de la société PGH et elles ne sont pas données en nantissement pour la garantie de dettes ;
- La société PGH n'a pas perçu au 30 juin 2026 des indemnisations relatives à des immobilisations corporelles perdues, dépréciées ou cédées.

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires,
Poulina Group Holding (P.G.H.)
GP1 KM 12 EZZAHRA**

***AVIS D'EXAMEN LIMITE
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Intermédiaires au 30 Juin 2026***

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'Article 21 bis de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la Société Poulina Group Holding (PGH) au 30 Juin 2026.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **1 072 371 343 DT**, des capitaux propres positifs de **815 971 064** dinars y compris un bénéfice net de **196 152 018 DT**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des Auditeurs :

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'Audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie, de la Société Poulina Group Holding (P.G.H) arrêtés au 30 Juin 2026, et ce, conformément aux dispositions du Système Comptable

des Entreprises.

Tunis, le 31 août 2026,

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAECO Consulting

Adel BEN SOLTANA

Expert-Partners

Salah MEZIOU

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Atatürk – 1001 Tunis

La société Magasin Général publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Ahmed Sahnoun (les commissaires aux comptes associés MTBF) et Mr Mahmoud ZAHAF (Cabinet Zahaf et associés).

BILAN				
(Exprimé en DT)				
		30-juin		31-déc
Actifs	Notes	2026	2025	2025
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		84 015 381	83 903 249	83 962 664
- amortissements immobilisations incorporelles		(58 358 795)	(51 574 970)	(56 189 255)
Immobilisations incorporelles nettes	4	25 656 586	32 328 279	27 773 409
Immobilisations corporelles		333 169 962	317 298 982	323 215 803
- amortissements immobilisations corporelles		(257 340 445)	(245 086 869)	(250 967 920)
Immobilisations corporelles nettes	4	75 829 517	72 212 113	72 247 883
Immobilisations financières		320 479 944	320 419 041	320 358 935
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(9 309 065)	(9 309 065)	(9 309 065)
Immobilisations financières nettes	5	311 170 879	311 109 976	311 049 870
Total des actifs immobilisés		412 656 982	415 650 368	411 071 162
Autres actifs non courants	6	-	21 453	-
Total des actifs non courants		412 656 982	415 671 821	411 071 162
Actifs courants				
Stocks		114 248 735	107 201 356	124 091 801
-Provision pour dépréciation des stocks		(5 367 167)	(4 835 574)	(5 337 000)
Stocks nets	7	108 881 568	102 365 782	118 754 801
Clients et comptes rattachés		42 425 583	39 532 397	35 895 477
-Provision pour créances douteuses		(10 551 322)	(9 874 542)	(10 380 841)
Clients et comptes rattachés nets	8	31 874 261	29 657 855 (*)	25 514 636
Autres actifs courants		181 307 000	164 110 623	170 748 669
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(31 127 948)	(29 063 735)	(30 510 421)
Autres actifs courants nets	9	150 179 052	135 046 888(*)	140 238 248
Placements et autres actifs financiers	10	1 320 610	3 718 587	3 582 502
Liquidités et équivalents de liquidités	11	21 919 509	12 352 418	10 993 927
Total des actifs courants		314 175 000	283 141 530	299 084 114
Total des actifs		726 831 982	698 813 351	710 155 276

(*) Le solde des rubriques « Autres actifs courants » et « Clients et comptes rattachés » au 30 juin 2025 a été retraité pour des besoins de comparabilité. Cf Note 9.

BILAN				
(Exprimé en DT)				
Capitaux Propres et Passifs	Notes	30-juin		31-déc
		2026	2025	2025
Capital social		15 777 070	15 777 070	15 777 070
Réserves		92 933 244	92 933 244	92 933 244
Autres capitaux propres		3 683 687	3 587 277	3 629 991
Actions propres		(438 878)	(439 936)	(127 227)
Autres compléments d'apport		645 024	645 024	645 024
Résultats reportés		(24 876 062)	(30 145 718)	(30 145 719)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		87 724 085	82 356 961	82 712 383
Résultat de l'exercice		5 293 710	423 305	5 269 657
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	93 017 795	82 780 266	87 982 040
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	13	24 869 539	32 774 019	26 205 778
Provisions pour risques et charges	14	16 315 016	13 702 275	15 654 114
Dépôts et cautionnements reçus		285 359	285 359	285 359
Total des passifs non courants		41 469 914	46 761 653	42 145 251
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	418 384 608	403 996 165	423 270 925
Autres passifs courants	16	60 944 937	49 819 940	55 227 702
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	113 014 728	115 455 327	101 529 358
Total des passifs courants		592 344 273	569 271 432	580 027 985
Total des passifs		633 814 187	616 033 085	622 173 236
Total des capitaux propres et des passifs		726 831 982	698 813 351	710 155 276

Etat de résultat				
(Exprimé en DT)				
		Période 6 mois Allant du 01.01 au 30.06		Période de 12 mois Allant du 01.01 au 31.12
	Notes	2026	2025	2025
Produits d'exploitation				
Revenus		590 875 151	550 691 614	1 161 084 983
Autres produits d'exploitation		19 605 120	20 084 425	38 063 275
Total des produits d'exploitation	17	610 480 271	570 776 039	1 199 148 258
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises vendues	18	499 229 041	465 739 541	975 692 399
Charges de personnel	19	51 977 237	46 809 311	93 917 031
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	11 721 410	12 053 115	30 870 508
Autres charges d'exploitation	21	39 187 063	40 263 059	83 470 739
Total des charges d'exploitation		602 114 751	564 865 026	1 183 950 677
Résultat d'exploitation		8 365 520	5 911 013	15 197 581
Charges financières nettes	22	(935 653)	(3 730 882)	(5 100 645)
Produits des placements	23	93 175	134 138	255 600
Autres gains ordinaires	24	929 223	247 226	742 785
Autres pertes ordinaires	25	(384 147)	(638 190)	(738 779)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 068 118	1 923 305	10 356 542
Impôt sur les sociétés	26	2 774 408	1 500 000	5 086 885
Résultat net de la période/l'exercice		5 293 710	423 305	5 269 657

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en DT)

(Exprimé en DT)					
		Période de 6 mois allant du 01 Janvier au 30 Juin		Période de 12 mois	
	Note	2026	2025	2025	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation					
Résultat net		5 293 710	423 305	5 269 657	
Ajustements pour :					
* Dotations aux amortissements et aux provisions		12 274 663	12 608 548	30 827 602	
* Reprises sur amortissements des immobilisations		-553 253	-222 358	-	
* Reprises sur provisions		-	-354 528	-	
* Plus ou moins-values de cession des immobilisations	24	-977 904	-50 074	-290 333	
* Charges d'intérêt	22	8 082 891	3 730 882	5 100 645	
*Plus ou Moins-value sur rachat d'actions propres	12	-311 651	-	312 709	
Variation des :					
- Stocks	7	9 843 066	2 299 148	-14 591 297	
- Créances	8	-6 530 106	-7 806 188 ^(*)	-4 169 268	
- Autres actifs	9	-10 558 331	19 920 053 ^(*)	13 658 175	
- Fournisseurs et autres passifs courants		830 918	8 860 492	33 861 100	
- Placements et autres actifs financiers courants		2 261 892	370 888 ^(**)	506 973	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		19 655 895	39 780 168	70 485 963	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	-12 038 120	-5 308 604	-15 902 336	
Charges à répartir		-	21 453	42 906	
Autres cautionnements versés		-18 005	-	78 183	
Prêts aux personnels		-103 004	-132 384	-150 462	
Décassements pour titres de participations		-	-990	-990	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		1 308 880	119 955	389 102	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-10 850 249	-5 300 570	-15 543 597	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Opérations sur fonds social	12	53 696	84 967	127 681	
Décassements sur remboursements d'emprunts	13	-7 624 997	-20 524 505	-42 053 043	
Décassements des intérêts sur emprunts		-8 790 654	-4 244 303	-6 263 638	
Variation des crédits de gestion et billets de trésorerie		26 381 468	4 121 753	1 972 239	
Encaissements provenant des emprunts	13	3 500 000	-	4 000 000	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		13 519 513	-20 562 088	-42 216 761	
Variation de trésorerie		22 325 159	13 917 510	12 725 606	
Trésorerie au début de l'exercice		-44 703 830	-57 429 436	-57 429 436	
Trésorerie à la clôture de l'exercice		11	-22 378 671	-43 511 926	-44 703 830

(*) Le solde des rubriques « Autres actifs courants » et « Clients et comptes rattachés » au 30 juin 2025 a été retraité pour des besoins de comparabilité. Cf Note 9.

(**) colonne retraitée pour des besoins de comparabilité

Note 1 : Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG).

La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, à la suite de la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

La société a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Le 26 février 2013 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 DT chacune, ayant pour date d'effet le 25 mars 2013, pour aboutir à 11 481 250 actions en circulation.

Vers la fin du premier semestre de l'exercice 2026, le réseau de la société s'étend sur 104 points de vente.

Le 17/03/2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de la société en le ramenant à 15 777 070 DT par l'émission de 4 295 820 actions à 10 DT l'action soit 1DT de nominal et 9 DT prime d'émission. Le capital de la SMG au 30/06/2026 s'élève à 15 777 070 DT.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période close le 30 juin 2026, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises et le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et plus particulièrement la NCT 19 « Les états financiers intermédiaires »

Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2026 ont été arrêtés selon les mêmes principes et méthodes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers annuels clos le 31 décembre 2025.

Note 3 : Principes comptables appliqués et faits marquants de la période

Note 3-1 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité

- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

Les états financiers intermédiaires du premier semestre 2026 couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 30 juin de la même année.

Note 3-2 : Méthodes d'évaluation et de présentation appliquées

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Les opérations en monnaie étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur date de mise en service en appliquant les taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	100%
- Matériels informatique	33%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

- Installations

10%

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est plus attendu de son utilisation ou de sa sortie.

Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif, correspondant à la différence entre le produit net de cession éventuel et la valeur comptable nette de l'actif, est comptabilisé en résultat au titre de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation intervient.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- Une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- Une provision dans les autres cas.

3.3 Titre de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage, déterminée notamment sur la base de la situation nette et des perspectives de rentabilité de l'entité émettrice. Pour certaines participations, cette valeur est ajustée afin de tenir compte de la juste valeur de certains actifs sous-jacents, notamment les actifs immobiliers. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût d'acquisition. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat.

3.4 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à partir de sa 6^{ème} année d'activité. L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

Ces tests reposent notamment sur l'analyse de la rentabilité de chaque point de vente au cours des trois derniers exercices, ainsi que sur l'évolution de son chiffre d'affaires, et sont appliqués à partir de la sixième année d'activité. L'appréciation d'une éventuelle dépréciation tient également compte du jugement du management, fondé sur sa connaissance de l'activité, des performances opérationnelles et des perspectives futures.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'article 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créancier ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Stocks :

À la clôture de chaque exercice, la société procède à la valorisation de ses stocks en appliquant la méthode du dernier prix d'achat, réputée refléter de manière appropriée le coût des marchandises détenues compte tenu de la rotation des produits et des pratiques du secteur du commerce de détail.

La comptabilisation des stocks est effectuée selon la méthode de l'inventaire intermittent, impliquant la constatation des variations de stocks sur la base d'inventaires physiques réalisés à la date de clôture, permettant ainsi de déterminer le stock final et le coût des marchandises vendues.

La provision pour dépréciation des stocks est déterminée en tenant compte principalement de l'ancienneté des articles, appréciée par référence à leur date d'entrée en stock et à leur rotation. Cette analyse vise à identifier les articles présentant un risque d'obsolescence, de non-vente ou de perte de valeur.

3.7 Reconnaissance de revenu

Les revenus de la Société proviennent principalement des ventes de marchandises réalisées dans le cadre de son activité de commerce de détail.

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne relative aux revenus, les ventes de marchandises sont comptabilisées lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Le transfert à l'acheteur des risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens est intervenu.
- Le montant des revenus peut être évalué de manière fiable ;
- Il est probable que les avantages économiques liés à la transaction seront perçus par la société.

Dans le cadre de l'activité « Retail », le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires correspond à la réalisation de la vente, matérialisée par le passage en caisse et la remise de la marchandise au client, cette date coïncidant avec le transfert des risques et avantages.

Les ventes sont comptabilisées hors taxes sur le chiffre d'affaires (notamment la TVA), remises, rabais et ristournes, lesquels sont déduits du montant du chiffre d'affaires lorsqu'ils sont accordés.

Le chiffre d'affaires est enregistré sur la base des prix de vente facturés, incluant, le cas échéant, les ventes réglées comptant ou à crédit, dès lors que le recouvrement est jugé probable.

3.8 Créances douteuses

Les créances dont le recouvrement s'avère incertain sont classées sous la rubrique « Clients douteux ou litigieux ». Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de chaque exercice afin de couvrir le risque de non-recouvrement de ces créances.

La politique de provisionnement retenue par la société consiste à provisionner intégralement les créances présentant un risque avéré, notamment en cas de retour impayé de deux échéances consécutives

3.9 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation, et que le montant de celle-ci peut être estimé de manière fiable.

Lorsque la Société s'attend à obtenir le remboursement, total ou partiel, d'une provision, notamment au titre d'un contrat d'assurance, ce remboursement est comptabilisé en tant qu'actif distinct, uniquement lorsqu'il est jugé quasi certain.

La charge liée à une provision est présentée au compte de résultat pour son montant net de tout remboursement attendu.

3.10 Provision pour congés à payer

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence aux salaires bruts. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "Dettes provisionnées pour congés à payer".

3.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités détenues en banque ainsi que les fonds en caisse.

Pour les besoins de l'établissement de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent aux éléments définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

3.12 Etats de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie au 30/06/2026 a été établi selon la méthode indirecte basée sur les variations bilanciels.

Notes détaillées (les chiffres sont exprimés en dinar Tunisien DT)

Notes sur les comptes du bilan

Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 01 janvier 2026 au 30 juin 2026 se présente comme suit :

Tableau des immobilisations et des amortissements au30-06-2026											
Rubrique	Valeurs brutes				Amortissements & provisions					Valeur comptable nette	
	Au 31/12/2025	Acquisition	Cession	Au3 0-06-2026	Au 31/12/2025	Dotation	Reprise provision complémentaire	Cession	Au 30-06-2026	Au 30-06-2026	Au 31/12/2025
Logiciels de gestion	34 428 287	52 717	-	34 481 004	31 957 336	1 088 306	-	-	33 045 642	1 435 362	2 470 951
Fonds de commerce	49 534 377	-	-	49 534 377	24 231 919	1 237 688	(156 454)	-	25 313 153	24 221 224	25 302 458
Total des immobilisations incorporelles	83 962 664	52 717	-	84 015 381	56 189 255	2 325 994	(156 454)	-	58 358 795	25 656 586	27 773 409
Terrains Nus	5 579 788	-	-	5 579 788	139 526	-	-	-	139 526	5 440 262	5 440 262
Bâtiments	33 321 227	-	(913 038)	32 408 189	23 949 764	528 907	-	(582 062)	23 896 608	8 511 579	9 371 463
Instal.gles,agenc,aménag.d.const	32 455 229	70 593	(214 590)	32 311 232	28 142 297	469 018	-	(214 590)	28 396 725	3 914 507	4 312 932
Matériels industriel	76 027 305	1 960 423	(82 949)	77 904 779	59 370 699	1 987 803	-	(82 949)	61 275 553	16 629 226	16 656 606
Mat.Outillage	1 841 378	39 834	(1 069)	1 880 143	1 742 064	20 506	-	(1 069)	1 761 501	118 642	99 314
Matériels de transport de Biens	1 183 133	5 306 394	-	6 489 527	180 624	225 164	-	-	405 788	6 083 739	1 002 509
Matériels de transport de Pers.	7 626 477	1 161 729	(108 601)	8 679 605	4 976 148	597 692	-	(108 601)	5 465 239	3 214 366	2 650 329
Instal.gles,agenc,aménag.div.ident	59 720 525	993 981	(709 398)	60 005 108	49 440 125	1 509 190	-	(709 398)	50 239 917	9 765 190	10 280 400
Instal.gles,agenc,aménag.non ident	87 135 793	1 376 736	-	88 512 529	66 688 056	2 606 025	(396 799)	-	68 897 282	19 615 246	20 447 737
Equipement de Bureau (mobilier)	2 412 551	2 917	(966)	2 414 502	2 144 625	54 684	-	(966)	2 198 343	216 159	267 926
Equipement.Bur. (matériel)	44 275	-	(633)	43 642	44 275	-	-	(633)	43 642	-	-
Equipement informatique	15 851 177	1 054 999	-	16 906 176	14 149 717	470 603	-	-	14 620 321	2 285 859	1 701 460
Installations générales en cours	16 945	17 797	-	34 742	-	-	-	-	-	34 742	16 945
Total des immobilisations corporelles	323 215 803	11 985 403	(2 031 244)	333 169 962	250 967 920	8 469 592	(396 799)	(1 700 268)	257 340 445	75 829 517	72 247 883
Total des immobilisations	407 178 467	12 038 120	(2 031 244)	417 185 343	307 157 175	10 795 586	(553 253)	(1 700 268)	315 699 240	101 486 103	100 021 292

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 311 170 879 DT au 30/06/2026 contre un solde de 311 049 870 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Titres de participation (a)	311 499 905	311 499 905	311 499 905
Prêt obligataire auprès de l'état	500 000	500 000	500 000
Prêts aux personnels	1 467 505	1 346 424	1 364 501
Dépôts et cautionnements	7 012 534	7 072 712	6 994 529
Total immobilisations financières brutes	320 479 944	320 419 041	320 358 935
Provision dépréciation titres de participation	(8 918 935)	(8 918 935)	(8 918 935)
Provision dépréciation Prêt personnel et cautions	(390 130)	(390 130)	(390 130)
Total immobilisations financières nettes	311 170 879	311 109 976	311 049 870

(a) : Les titres de participation, au 30 juin 2026, se présentent comme suit :

Participations	Solde au 30/06/2026	Provision	VCN 30/06/2026
Sté L'IMG	173 365 000	-	173 365 000
Sté CMG	4 800 163	-	4 800 163
BHM	82 981 146	-	82 981 146
Sté Inf Services	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000
Sté Socelta	50 000	50 000	-
T D A	200 000	200 000	-
LMG	1 029 999	-	1 029 999
FOUNA	7 591 600	7 591 600	-
NEXUS	1 077 335	1 077 335	-
MG INTERNATINAL	999 990	-	999 990
SODAD	1	-	1
CLOUD MASTER	303 960	-	303 960
Sahra Palace	1	-	1
FORMA PRO	34 800	-	34 800
Wise Vision	490	-	490
Porte de France Immobilière	39 043 420	-	39 043 420
Total	311 499 905	8 918 935	302 580 970

Les immobilisations financières sont évaluées initialement au coût d'acquisition. A la clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à la valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets sont totalement résorbés au 30/06/2026.

Note 7 : Stock

La valeur nette du stock s'élève à 108 881 568 DT au 30/06/2026 contre un solde de 118 754 801 DT au 31/12/2025 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Stocks de marchandises chez SMG	113 272 088	106 361 163	124 043 186
Stocks de marchandises chez des tiers	976 647	840 193	48 615
Total des stocks bruts	114 248 735	107 201 356	124 091 801
Provision des stocks	(5 367 167)	(4 835 574)	(5 337 000)
Total des stocks nets	108 881 568	102 365 782	118 754 801

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 31 874 261 DT au 30/06/2026 contre 25 514 636 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Clients effets à recevoir	1 437 734	737 033	1 328 482
Clients sociétés et associations	30 301 938	28 825 655	23 818 165
Clients douteux ou litigieux	10 551 322	9 874 542	10 380 841
Clients factures à établir	134 589	95 167	367 989
Total clients bruts	42 425 583	39 532 397	35 895 477
Provision des clients	(10 551 322)	(9 874 542)	(10 380 841)
Total clients nets	31 874 261	29 657 855	25 514 636

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 150 179 052 DT au 30/06/2026 contre 140 238 248 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Fournisseurs débiteurs	1 233 690	2 590 074	2 993 653
Prêts et avances aux personnels	2 906 477	1 509 350	741 224
Report d'impôt sur les sociétés	27 748 240	19 373 462	24 890 752
Sociétés du groupe	113 863 496	101 654 080(*)	104 988 295
Débiteurs divers	22 095 269	26 481 745	26 185 070
Produits à recevoir	6 283 389	6 065 116	4 959 794
Comptes d'attentes à régulariser	200 174	134 625	117 476
Charges constatées d'avance	6 976 265	6 302 171	5 872 405
Total autres actifs courants bruts	181 307 000	164 110 623	170 748 669
Provision des autres actifs courants	(31 127 948)	(29 063 735)	(30 510 421)
Total autres actifs courants nets	150 179 052	135 046 888	140 238 248

(*) Au 31 décembre 2025, les intérêts facturés sur les comptes courants des sociétés du groupe ont été reclassés de la rubrique « Clients et comptes rattachés » à la rubrique « Autres actifs courants » afin d’assurer une présentation appropriée au sein de la note « Sociétés du groupe », ces montants ne constituant pas des créances commerciales issues de l’activité courante de vente de la société.

Note 10 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s’élèvent à 1 320 610 DT au 30/06/2026 contre un solde de 3 582 502 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Prêts courant liés au cycle d’exploitation	1 125 795	1 123 772	1 337 687
Echéance à moins d’un an sur prêts non courants	26 522	26 522	26 522
Billets de Trésorerie	-	2 400 000	2 050 000
Actions cotées	160 682	160 682	160 682
Intérêts courus	7 611	7 611	7 611
Total des placements et autres actifs financiers	1 320 610	3 718 587	3 582 502

Note 11 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s’élèvent à 21 919 508 DT au 30/06/2026 contre un solde de 10 993 927 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Valeurs à l’encaissement	1 993 303	2 837 416	6 510 083
Banques créditrices	19 113 058	8 695 944	3 692 523
CCP	4 032	-	4 032
Caisses	809 116	819 058	787 289
Total liquidités et équivalents de liquidités	21 919 509	12 352 418	10 993 927

Les concours bancaires et autres passifs financiers s’élèvent à 113 014 728 DT au 30/06/2026 contre un solde de 101 529 358 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Banques débitrices	44 298 180	55 864 344	55 697 757
Emprunts bancaires échéances à moins d’un an	23 831 168	37 580 222	26 619 926
Billets de trésorerie reçus	26 850 000	6 850 000	2 850 000
Intérêt courus	732 402	2 089 738	1 440 165
Emprunt courant lié au cycle d'exploitation	17 302 978	13 071 023	14 921 510
Total concours bancaires et autres passifs financiers	113 014 728	115 455 327	101 529 358

La trésorerie nette au 30/06/2026 s'élève à (22 378 670) DT contre (44 703 830) DT au 31/12/2025 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Valeurs à l'encaissement	1 993 303	2 837 416	6 510 083
Banques créditrices	19 113 058	8 695 944	3 692 523
CCP	4 032	-	4 032
Caisses	809 116	819 058	787 289
Banques débitrices	(44 298 180)	(55 864 344)	(55 697 757)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(22 378 671)	(43 511 926)	(44 703 830)

Note 12 : Capitaux propres

Les capitaux propres ont passé de 87 982 040 DT au 31/12/2025 à 93 017 795 DT au 30/06/2026. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2025	15 777 070	1 148 125	74 381 130	17 403 989	1 712 528	1 917 463	(127 227)	645 024	(30 145 719)	5 269 657	87 982 040
- Intérêts sur fond social					53 696						53 696
Affectation résultat									5 269 657	(5 269 657)	-
- Actions propres							(311 651)				(311 651)
- Résultat de la période										5 293 710	5 293 710
Capitaux propres au 30/06/2026	15 777 070	1 148 125	74 381 130	17 403 989	1 766 224	1 917 463	(438 878)	645 024	(24 876 062)	5 293 710	93 017 795

A- Fonds social

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve.

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
1. Solde au 1er janvier			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 629 991	3 502 310	3 502 310
Total	3 629 991	3 502 310	3 502 310
2. Ressources de l'exercice			
-Intérêts de prêts au personnel	53 696	84 967	127 681
3. Emplois de l'exercice			
-Aides au personnel non remboursables	-	-	-
4. Solde fin de période			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 683 687	3 587 277	3 629 991
Total	3 683 687	3 587 277	3 629 991
Réserves pour fonds social	1 766 224	1 669 814	1 712 528
Intérêts sur fonds social	1 917 463	1 917 463	1 917 463
Total	3 683 687	3 587 277	3 629 991

B- Actions propres

Le nombre des actions propres détenues par la SMG au 30/06/2026 est de 13 115 actions valorisées à 438 878 DT.

Au 1er semestre 2026, la cession de 72 actions a été effectuée, cette cession n'a pas un impact significatif sur le cours boursier.

-Le pourcentage de détention des actions détenus par SMG :

Désignation	NB d'action	Pourcentage des actions propres
Nombre d'action propre	13 155	0,08%
Nombre d'action globale	15 777 070	

-Le résultat par action

Nombre d'action globale	15 777 070	
Nombre d'action propre 06-2025	13 227	
Nombre d'action propre 12-2025	13 227	
Nombre d'action propre 06-2026	13 155	
Résultat par action 06-2025 :	423 305	0,027
	15 763 843	
Résultat par action 12-2025 :	5 269 657	0,334
	15 763 843	
Résultat par action 06-2026 :	5 293 710	0,336

Note 13 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an des emprunts à court et moyen terme s'élèvent à 24 869 539 DT au 30/06/2026 contre un solde de 26 205 778 DT au 31/12/2025 et se présentent comme suit :

Emprunt	Solde LT au 31/12/2025	Solde CT au 31/12/2025	Remboursement et reclassement 1 ^{er} semestre 2025	Nouveau emprunt	Solde LT au 30/06/2026	Solde CT au 30/06/2026
Emprunts bancaires CMT	26 205 778	26 619 926	(7 624 997)	3 500 000	24 869 539	23 831 168
Total des emprunts	26 205 778	26 619 926	(7 624 997)	3 500 000	24 869 539	23 831 168

Note 14 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 16 315 016 DT au 30/06/2026 contre un solde de 15 654 114 DT au 31/12/2025, détaillées comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Provisions pour risques et charges	16 315 016	13 702 275	15 654 114
Total des provisions pour risques et charges	16 315 016	13 702 275	15 654 114

Le détail de la provision pour risque et charge est comme suit :

Nature	Solde au 30/06/2026
Affaire UIB	138 709
Prud'homme	1 470 432
Ministère de commerce	5 000
Loyer	1 839 635
Risque d'affaire	12 040 658
Litiges fournisseurs	666 060
Affaire clients	154 522
Total	16 315 016

La Société a reçu le 25 juin 2026 une notification de contrôle de la CNSS couvrant les exercices 2023 à 2025. À la date d'arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin 2026, le contrôle est en cours et aucun redressement n'a été notifié. La direction estime qu'il n'existe pas, à ce stade, d'éléments permettant la constatation d'une provision complémentaire.

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 418 384 608 DT au 30/06/2026 contre un solde de 423 270 925 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	78 908 871	114 377 570	103 737 102
Fournisseurs effets à payer	286 419 590	242 076 362	304 599 922
Factures non parvenues	53 056 147	47 542 233	14 933 901
Total des fournisseurs	418 384 608	403 996 165	423 270 925

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 60 944 937 DT au 30/06/2026 contre un solde de 55 227 702 DT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
Clients avances sur achats	1 128 229	1 392 405	1 293 896
Rémunérations dues	240 125	570 308	243 784
Personnels cession sur salaire	21 072	100 282	21 063
Dettes provisionnées liés au personnel	16 317 342	12 588 517	12 334 868
CNSS	5 333 988	4 843 363	6 457 947
Autres créditeurs divers	5 895 056	5 746 604	5 785 856
Charges à payer	19 172 566	17 724 706	13 976 894
Produits constatés d'avance	2 080 781	2 043 754	1 861 321
TVA et autres impôts et taxes	10 755 778	4 810 001	13 252 073
Total des autres passifs courants	60 944 937	49 819 940	55 227 702

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 17 : Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier semestre 2026 s'élèvent à 610 480 271 DT contre 570 776 039 DT au premier semestre 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Vente de marchandises	590 875 151	550 691 614	1 161 084 983
Autres produits d'exploitation	19 605 120	20 084 425	38 063 275
Total des produits d'exploitation	610 480 271	570 776 039	1 199 148 258

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues du premier semestre 2026 s'élèvent à 499 229 041 DT contre 465 739 541 DT au premier semestre 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Variation de stocks de marchandises	10 771 098	3 259 244	-9 584 655
Achats de marchandises	488 457 943	462 480 297	985 277 054
Total des achats de marchandises vendues	499 229 041	465 739 541	975 692 399

Note 19 : Charges de personnel

19-1 Charges du personnel

Les charges de personnel du premier semestre 2026 s'élèvent à 51 977 237 DT contre 46 809 311 DT au premier semestre 2025, qui se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Salaires et compléments de salaire	49 984 030	44 993 005	91 355 887
Autres charges sociales	1 993 207	1 816 306	2 561 144
Total des charges du personnel	51 977 237	46 809 311	93 917 031

19-2 Indemnité de départ à la retraite

La société Magasin Général a souscrit auprès de l'assurance LOYDD un contrat d'indemnités de départ à la retraite qui assure la prise en charge, par l'assurance, des indemnités de départ à la retraite dues par l'employeur à ses salariés lorsqu'ils quittent l'entreprise.

L'entrée en vigueur de la loi n° 2025-9 du 21 mai 2025 portant interdiction de la sous-traitance a entraîné une augmentation de l'effectif de SMG, consécutive à l'intégration des ressources précédemment mobilisées dans le cadre de contrats de sous-traitance.

Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du premier semestre 2026 s'élèvent à 11 721 410 DT contre 12 053 115 DT au premier semestre 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Dotation aux amortissements nette des reprises sur provisions	10 242 333	10 872 673	25 492 959
Dotation/Reprise aux provisions pour risques et charges	660 902	(354 528)	1 366 715
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	617 527	728 023	2 174 709
Dotation aux provisions des stocks	30 167	449 577	951 003
Résorption des charges à répartir	-	21 453	42 906
Provision pour dépréciation des comptes clients	170 481	335 917	842 216
Total des dotations aux amortissements et aux provision	11 721 410	12 053 115	30 870 508

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du premier semestre 2026 s'élèvent à 39 187 063 DT contre 40 263 059 DT au premier semestre 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Achats non stockés de matières & fournitures	7 082 108	7 441 280	15 840 616
Loyers du siège et autres locaux	8 733 265	8 397 728	17 025 442
Transport sur achats	6 841 757	5 741 412	12 402 262
Publicités, publications et relations publiques	2 580 797	3 309 935	7 366 929
Prestations de services extérieures	1 364 570	3 730 192	5 036 526
Entretien et réparations	3 743 150	3 909 325	8 649 984
Autres impôts, taxes et versements. Assimilés	3 096 585	2 391 310	5 954 662
Rémunérations d'intermédiaires	915 585	626 920	1 552 764
Transport du personnel	750 718	681 682	1 372 487
Déplacements missions et réceptions	672 999	591 501	1 219 941
Frais postaux et télécommunications	600 179	746 640	1 439 003
Primes d'assurance	1 630 158	1 678 574	3 268 760
Services bancaires et assimilés	990 192	939 580	2 006 083
Rémunération des administrateurs	92 500	7 500	-
Charges diverses ordinaires	92 500	69 480	335 280
Total des autres charges d'exploitation	39 187 063	40 263 059	83 470 739

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du premier semestre 2026 s'élèvent à 935 653 DT contre 3 730 882 DT au premier semestre 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Charges d'intérêts	8 082 891	10 093 922	18 244 476
Perte de change	9 558	11 672	11 555
Total des charges financières	8 092 449	10 105 594	18 256 031
Revenu des autres créances	1 269 087	1 117 310	2 429 703
Plus ou moins-value sur actions cotées	312 709	-	(312 709)
Intérêts des comptes créditeurs	5 575 000	5 257 402	11 038 392
Total des produits financières	7 156 796	6 374 712	13 155 386
Total des charges financières nettes	935 653	3 730 882	5 100 645

Note 23 : Produits des placements

Les produits des placements du premier semestre 2026 s'élèvent à 93 175 DT contre 134 138 DT au premier semestre 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Produits des placements	93 175	134 138	255 600
Total des produits des placements	93 175	134 138	255 600

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du premier semestre 2026 s'élèvent à 929 223 DT contre 247 226 DT au premier semestre 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Plus-values sur cession d'immobilisations	977 904	61 245	301 504
Autres gains non récurrents	342 901	377 771	800 417
Gains nets sur tickets repas	(391 582)	(191 790)	(359 136)
Total des autres gains ordinaires	929 223	247 226	742 785

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du premier semestre 2026 s'élèvent à 384 147 DT contre 638 190 DT au premier semestre 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2026	S1 2025	Année 2025
Moins-values sur cession d'immobilisations	-	11 171	11 171
Pertes non récurrentes	384 147	627 019	727 608
Total des autres pertes ordinaires	384 147	638 190	738 779

Note 26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés y compris la charge relative à la contribution conjoncturelle pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026 sont estimés à 2 774 408 DT contre 1 500 000 DT pour la même période de l'exercice précédent.

Note 27 : Les moyens de couverture contre les risques de change

Les ventes de la société Magasin Général se font sur le marché local. Quant aux approvisionnements, ils se font majoritairement auprès des fournisseurs locaux. En conséquence, la société n'est pas soumise à un risque significatif de change.

Au titre de la gestion du risque de change, la SMG n'a eu recours à aucun moyen de couverture contre le risque de change.

Note 28 : Note portant sur l'impact de l'entrée en vigueur de la circulaire de la BCT n° 2026-04 du 26/03/2026 :

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2026-04 du 26 mars 2026 impose aux importateurs de produits qualifiés de « non prioritaires » de financer l'intégralité de leurs opérations sur fonds propres, en interdisant expressément le recours aux crédits, avances et garanties bancaires.

Au titre de la période en cours, la SMG n'enregistre aucun impact significatif sur son activité ni sur sa performance.

Par ailleurs, la société Centrale Magasin Général (CMG), filiale de la SMG spécialisée dans les ventes en gros, a procédé à un ajustement de sa structure de financement afin de préserver sa position sur le marché des produits importés.

Ces mesures n'ont pas eu d'incidence significative sur l'activité ni sur la performance de la CMG au titre de la période en cours.

Note 29 : Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) de la société Magasin Général

CONTEXTE

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations significatives liées aux facteurs ESG, susceptibles d'avoir une incidence sur la performance financière, la gestion des risques et la création de valeur à long terme sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour la période close au 30 juin 2026, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

Les informations présentées couvrent notamment :

- Le mode de gouvernance ESG,
- La stratégie et les orientations ESG,
- La gestion des risques et opportunités ESG,
- Les impacts potentiels liés au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières.
- Les indicateurs ESG jugés matériellement significatifs,

Section 1 : Gouvernance

1.1. Organes de gouvernance et responsables impliqués dans le pilotage ESG

Le Conseil d'Administration assure la supervision des principaux enjeux ESG susceptibles d'avoir un impact sur la performance, les risques ou les perspectives de la Société Magasin Général.

Pour structurer cette démarche, le Conseil a instauré un Comité ESG dédié, présidé par un administrateur indépendant.

Cette instance a pour mission d'orienter la stratégie de durabilité de la Société Magasin Général, d'assurer le suivi des engagements ESG et d'en rendre compte régulièrement au Conseil.

Le pilotage opérationnel de cette stratégie est confié au Directeur d'Audit Interne, moyennant une Cellule ESG pluridisciplinaire regroupant les expertises clés de l'entreprise (Comptabilité, RH, Technique, Marketing, etc.) et créant ainsi un lien direct entre la vision stratégique du Conseil et les réalités opérationnelles de la Société.

1.2. Formation et renforcement des capacités

La société a entamé des formations de base en matière d'ESG et prévoit de renforcer progressivement les actions de formation associées.

Section 2 : Stratégie

2.1. Mise en place de la démarche ESG

Les premières étapes de structuration de la démarche ESG ont été récemment initiées au sein de la société Magasin Général.

À ce stade, cette démarche est pilotée en interne par les responsables du projet, en coordination avec les directions concernées.

Le niveau de maturité du dispositif ESG est considéré à un stade émergent.

2.2. Business Model et orientations stratégiques ESG

Le modèle économique de la Société Magasin Général s'inscrit dans l'activité de la grande distribution, exercée à travers un réseau de magasins, des plateformes logistiques et des fonctions supports, couvrant l'approvisionnement, le stockage et le transport.

Dans ce cadre, l'exposition de la Société aux enjeux ESG est à la fois directe, du fait de ses activités propres, et indirecte, via l'impact des enjeux ESG de ses filiales.

2.3. Enjeux ESG Pertinents

Afin de répondre aux nouvelles exigences du CMF et compte tenu de l'état d'avancement du projet de mise en place de la démarche ESG, la société Magasin Général s'est, à ce stade, limité aux enjeux définis par le standard international Sustainability Accounting Standards Board « SASB », applicables à la société, pour l'identification des enjeux potentiellement matériels du point de vue matérialité financière. Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Gestion du carburant de flotte
- Émissions atmosphériques liées à la réfrigération
- Gestion de l'énergie
- Gestion des déchets alimentaires
- Sécurité des données
- Sécurité alimentaire
- Pratiques de travail
- Approvisionnement, emballages et marketing des produits ;

Les travaux d'analyse de matérialité et de priorisation des enjeux ESG se poursuivent afin d'affiner progressivement l'identification des enjeux présentant une matérialité financière pour la Société.

Section 3 : Gestion des risques

La Société a initié les premiers pas dans le processus d'identification des risques et opportunités ESG associés aux enjeux identifiés.

À ce stade, l'analyse repose principalement sur une approche qualitative. Elle vise à identifier à la fois les risques directs liés aux activités propres de la Société et les risques indirects découlant de l'exposition de ses filiales. Cette démarche a vocation à être progressivement intégrée au dispositif global de gestion des risques de la Société.

Les travaux d'identification et d'évaluation des risques et opportunités ESG se poursuivent, avec pour objectif leur intégration progressive dans le dispositif global de gestion des risques de la Société.

Section 4 : Indicateurs & Cibles

La Société a engagé les premiers travaux de structuration de son reporting ESG. Le système d'information actuel ne permet pas encore de disposer de l'ensemble des données nécessaires pour le calcul exhaustif des indicateurs quantitatifs.

Parallèlement, les travaux de structuration du dispositif de reporting ESG se poursuivent, notamment à travers l'identification progressive des indicateurs pertinents, des données nécessaires et des modalités de collecte associées.

Conformément à l'approche « Comply or Explain » préconisée par le CMF pour la période S1 2026 la Société s'engage à renforcer et fiabiliser progressivement son dispositif de reporting ESG afin de permettre une divulgation plus exhaustive lors des exercices futurs.

Perspectives et jugement de la direction

La Direction considère que les enjeux ESG auxquels la Société est exposée, que ce soit directement ou indirectement à travers ses filiales, constituent des facteurs potentiellement significatifs pour sa situation financière, sa performance et ses perspectives. La mise en œuvre progressive d'actions d'atténuation et le renforcement du dispositif de reporting ESG devraient permettre de mieux maîtriser ces risques et opportunités et d'en atténuer les impacts financiers potentiels.

Note 30 : Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 27 août 2026. Aucun événement significatif susceptible d'avoir une incidence sur la situation financière, le patrimoine ou les résultats de la société n'est survenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des présents états financiers nécessitant une information complémentaire ou un ajustement de ceux-ci.

Annexe 1 : Etat des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion au 1er semestre 2026 se présente comme suit :

PRODUITS	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2026	CHARGES	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2026	SOLDES	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2026
<i>Revenus et autres produits d'exploitation</i>	570 776 039	610 480 271	<i>Déstockage de production</i>	-	-	<i>Production</i>		
Total	570 776 039	610 480 271	Total	-	-			
<i>Production</i>	-	-	<i>Achats consommés</i>	465 739 541	499 229 041	<i>Marge commerciales</i>	105 036 498	111 251 230
<i>Marge commerciale</i>	105 036 498	111 251 230	<i>Autres charges externes</i>	37 871 749	36 090 478		67 164 749	75 160 752
<i>Subvention d'exploitation</i>								
Total	105 036 498	111 251 230	Total	37 871 749	36 090 478	Valeur ajoutée brute	67 164 749	75 160 752
<i>Valeur ajoutée brute</i>	67 164 749	75 160 752	<i>Impôts et taxes</i>	2 391 310	3 096 585			
			<i>Charges du personnel</i>	46 809 311	51 977 237			
Total	67 164 749	75 160 752	Total	49 200 621	55 073 822	Excédent brut d'exploitation	17 964 128	20 086 930
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	17 964 128	20 086 930	<i>Ou insuffisance d'exploitation</i>					
<i>Autres produits ordinaires</i>	247 226	929 223	<i>Autres charges ordinaires</i>	638 190	384 147			
<i>Produits financiers</i>	134 138	93 175	<i>Charges financières</i>	3 730 882	935 653			
			<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	12 053 115	11 721 410			
			<i>Impôt sur les sociétés</i>	1 500 000	2 774 408			
Total	18 345 492	21 109 328	Total	17 922 187	15 815 618	Résultat net de la période	423 305	5 293 710

Annexe 2 : le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination au 30/06/2026

Le tableau de passage des charges en nature aux charges par destination au 30/06/2026 se présente comme suit :

LISTE DES COMPTES DE CHARGES PAR NATURE	MONTANTS	Ventilation			
		Coûts des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats de marchandises vendues	499 229 041	499 229 041			
Autres charges d'exploitation	39 187 063		24 736 863	11 353 615	3 096 585
Autres pertes ordinaires	384 147				384 147
Charges de personnel	51 977 237			49 984 030	1 993 207
Charges financières nettes	935 653			935 653	
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 721 410			11 721 410	
Impôt sur les sociétés	2 774 408				2 774 408

Tunis, le 02 septembre 2026

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Magasin Général,
28, Rue Kamel Atatürk, 1001 Tunis**

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Magasin Général portant sur la période allant du 1er janvier au 30 juin 2026.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres de 93 017 795 DT, y compris le résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 5 293 710 DT

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Magasin Général au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note 14 aux états financiers intermédiaires relative au contrôle social engagé par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en date du 25 juin 2026 et couvrant la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

À la date de notre examen limité, cette procédure est toujours en cours et son issue ainsi que ses incidences financières éventuelles ne peuvent être déterminées avec précision.

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F
Ahmed Sahnoun

Cabinet Zahaf & Associés
Mahmoud Zahaf

Avis des sociétés

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

-Tunis Re-

SIEGE SOCIAL : 12 AVENUE DU JAPON MONTPLAISIR - 1002 TUNIS

La société Tunisienne De Réassurance publie ci-dessous les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Mme Emna RACHIKOU (FMBZ-KPMG Tunisie).

ACTIF
30/06/2026

EN DINARS

RUBRIQUES	Note	30/06/2026			30/06/2025	31/12/2025	31/12/2025
		BRUT	AMORT/PROV	NET	NET	NET	Retraité
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	11 301 343	3 422 993	7 878 351	6 894 765	7 401 935	7 401 935
AC11 Investissements de recherche & développement		3 570 996	-	3 570 996	3 621 267	4 283 571	4 283 571
AC12 Logiciels		7 730 347	3 422 993	4 307 354	3 273 497	3 118 363	3 118 363
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	5 198 584	3 360 621	1 837 963	2 080 872	2 121 773	2 121 773
AC21 Installations techniques & machines	(II-1)	4 606 066	2 953 605	1 652 461	1 893 667	1 929 472	1 929 472
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	592 518	407 016	185 503	187 205	192 301	192 301
AC3 PLACEMENTS	(III)	610 362 809	8 787 591	601 575 217	551 863 351	601 288 636	601 288 636
Réassurance Ordinaire		573 231 173	8 787 591	564 443 582	523 395 435	568 067 215	568 067 215
Re Takaful		37 131 636	-	37 131 636	28 467 916	33 221 422	33 221 422
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	28 372 325	3 621 337	24 750 988	24 970 679	24 859 931	24 859 931
AC311 Terrains & constructions d'exploitation		6 554 663	2 055 801	4 498 862	4 652 377	4 574 989	4 574 989
AC312 Terrains & constructions hors exploitation		21 817 662	1 565 535	20 252 126	20 318 302	20 284 942	20 284 942
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	434 735 278	5 166 255	429 569 024	384 959 540	434 343 059	434 343 059
Réassurance Ordinaire		406 923 422	5 166 255	401 757 167	365 139 501	410 244 180	410 244 180
Re Takaful		27 811 857	-	27 811 857	19 820 039	24 098 880	24 098 880
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des FCP		72 806 067	5 166 255	67 639 812	53 620 779	54 767 019	54 767 019
AC332 Obligations & autres titres à revenu fixe		192 373 683	-	192 373 683	213 150 455	224 141 523	224 141 523
Réassurance Ordinaire		181 823 683	-	181 823 683	204 420 455	214 361 523	214 361 523
Re Takaful		10 550 000	-	10 550 000	8 730 000	9 780 000	9 780 000
AC334 Autres prêts		1 360 737	-	1 360 737	1 412 218	1 390 108	1 390 108
AC336 Autres		168 194 791	-	168 194 791	116 776 088	154 044 410	154 044 410
Réassurance Ordinaire		150 932 935	-	150 932 935	105 686 049	139 725 530	139 725 530
Re Takaful		17 261 857	-	17 261 857	11 090 039	14 318 880	14 318 880
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	147 255 206	-	147 255 206	141 933 132	142 085 646	142 085 646
Réassurance Ordinaire		137 935 426	-	137 935 426	132 963 104	132 963 104	132 963 104
Re Takaful		9 319 779	-	9 319 779	8 647 877	9 122 542	9 122 542
SOUS TOTAL 1		626 862 736	15 571 205	611 291 531	560 838 987	610 812 344	610 812 344
Réassurance Ordinaire		589 731 101	15 571 205	574 159 895	532 371 071	577 590 922	577 590 922
Re Takaful		37 131 636	-	37 131 636	28 467 916	33 221 422	33 221 422
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	(IV)	198 605 102	-	198 605 102	216 216 282	203 019 364	203 019 364
Réassurance Ordinaire		193 991 695	-	193 991 695	210 476 089	198 217 819	198 217 819
Re Takaful		4 613 407	-	4 613 407	5 740 193	4 801 545	4 801 545
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	46 305 506	-	46 305 506	44 116 695	54 872 850	54 872 850
Réassurance Ordinaire		46 039 928	-	46 039 928	43 872 061	54 483 719	54 483 719
Re Takaful		265 578	-	265 578	244 634	389 131	389 131
AC531 Provision pour sinistres	(IV-2)	152 299 596	-	152 299 596	172 099 587	148 146 513	148 146 513
Réassurance Ordinaire		147 951 767	-	147 951 767	166 604 028	143 734 100	143 734 100
Re Takaful		4 347 829	-	4 347 829	5 495 559	4 412 413	4 412 413
AC6 CREANCES	(V)	139 478 375	14 193 551	125 284 824	119 808 930	106 740 562	106 319 437
Réassurance Ordinaire		122 926 026	11 328 191	111 597 835	102 175 197	90 808 242	91 698 843
Re Takaful		16 552 348	2 865 360	13 686 988	17 633 733	15 932 320	14 620 594
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation (*)	(V-1)	90 599 579	13 506 275	77 093 304	70 077 405	73 227 530	71 700 966
Réassurance Ordinaire		77 678 131	10 640 915	67 037 216	60 035 535	64 811 648	64 596 810
Re Takaful		12 921 448	2 865 360	10 056 088	10 041 870	8 415 882	7 104 156
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession (*)	(V-2)	38 029 744	687 276	37 342 468	36 139 314	24 484 338	25 589 776
Réassurance Ordinaire		37 978 081	687 276	37 290 805	32 050 925	20 470 171	21 575 609
Re Takaful		51 663	-	51 663	4 088 389	4 014 167	4 014 167
AC63 Autres créances	(V-3)	10 849 052	-	10 849 052	13 592 211	9 028 695	9 028 695
Réassurance Ordinaire		7 269 814	-	7 269 814	10 088 737	5 526 424	5 526 424
Re Takaful		3 579 238	-	3 579 238	3 503 474	3 502 271	3 502 271
AC631 Personnel		201 508	-	201 508	294 814	98 001	98 001
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques		6 914 232	-	6 914 232	9 604 299	5 268 828	5 268 828
Réassurance Ordinaire		6 428 590	-	6 428 590	9 203 350	4 860 022	4 860 022
Re Takaful		485 642	-	485 642	400 949	408 806	408 806
AC633 Débiteurs divers		3 733 311	-	3 733 311	3 693 098	3 661 865	3 661 865
Réassurance Ordinaire		639 716	-	639 716	590 573	568 400	568 400
Re Takaful		3 093 595	-	3 093 595	3 102 525	3 093 465	3 093 465
SOUS TOTAL 2		338 083 477	14 193 551	323 889 926	336 025 212	309 759 926	309 338 800
Réassurance Ordinaire		316 917 721	11 328 191	305 589 530	312 651 285	289 026 061	289 916 662
Re Takaful		21 165 756	2 865 360	18 300 396	23 373 926	20 733 864	19 422 138
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	(VI)	99 154 198	-	99 154 198	135 043 463	101 832 005	68 390 534
Réassurance Ordinaire		89 642 847	-	89 642 847	118 273 611	90 936 834	62 408 038
Re Takaful		9 511 352	-	9 511 352	16 769 852	10 895 170	5 982 496
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VI-1)	2 677 387	-	2 677 387	8 680 973	3 807 165	3 807 165
Réassurance Ordinaire		1 271 702	-	1 271 702	2 299 157	2 208 507	2 208 507
Re Takaful		1 405 685	-	1 405 685	6 381 816	1 598 658	1 598 658
AC72 Charges reportées	(VI-2)	20 417 523	-	20 417 523	18 772 710	22 394 775	22 394 775
Réassurance Ordinaire		19 130 322	-	19 130 322	17 854 332	20 917 775	20 917 775
Re Takaful		1 287 201	-	1 287 201	918 379	1 477 000	1 477 000
AC721 Frais d'acquisition reportés		20 417 523	-	20 417 523	18 772 710	22 394 775	22 394 775
Réassurance Ordinaire		19 130 322	-	19 130 322	17 854 332	20 917 775	20 917 775
Re Takaful		1 287 201	-	1 287 201	918 379	1 477 000	1 477 000
AC73 Comptes de régularisation Actif	(VI-3)	76 059 288	-	76 059 288	72 487 831	42 188 594	42 188 594
Réassurance Ordinaire		69 240 823	-	69 240 823	67 986 617	39 281 755	39 281 755
Re Takaful		6 818 466	-	6 818 466	4 501 214	2 906 838	2 906 838
AC731 Intérêts acquis non échus		10 402 280	-	10 402 280	10 698 071	9 409 373	9 409 373
Réassurance Ordinaire		10 115 760	-	10 115 760	10 292 507	9 140 209	9 140 209
Re Takaful		286 520	-	286 520	405 564	269 164	269 164
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		51 217 227	-	51 217 227	48 422 074	22 935 230	22 935 230
Réassurance Ordinaire		45 149 443	-	45 149 443	44 683 226	20 582 800	20 582 800
Re Takaful		6 067 784	-	6 067 784	3 738 848	2 352 430	2 352 430
AC7321 Estimations d'éléments techniques-Rétrocession		-	-	-	-	-	-
AC733 Autres comptes de régularisation		14 439 782	-	14 439 782	13 367 687	9 843 991	9 843 991
Réassurance Ordinaire		13 975 620	-	13 975 620	13 010 885	9 558 747	9 558 747
Re Takaful		464 162	-	464 162	356 802	285 244	285 244
AC74 Ecart de conversion (*)	(VI-4)	-	-	-	35 101 949	33 441 471	-
Réassurance Ordinaire		-	-	-	30 133 505	28 528 797	-
Re Takaful		-	-	-	4 968 444	4 912 674	-
SOUS TOTAL 3		99 154 198	-	99 154 198	135 043 463	101 832 005	68 390 534
TOTAL DE L'ACTIF		1 064 100 412	29 764 756	1 034 335 656	1 031 907 662	1 022 404 274	988 541 678
Réassurance Ordinaire		996 291 669	26 899 396	969 392 272	963 295 968	957 553 818	929 915 622
Re Takaful		67 808 743	2 865 360	64 943 383	68 611 694	64 850 456	58 626 056

(*) : Les chiffres arrêtés au 31/12/2025 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3.3)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF
30/06/2026

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	31/12/2025 Retraité
CAPITAUX PROPRES	(I)				
CP1 Capital social	(I-1)	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	96 849 397	92 176 002	91 836 663	91 836 663
CP4 Autres capitaux propres		11 442 641	11 442 641	11 442 641	11 442 641
CP5 Résultat reporté	(I-4)	55 570 533	45 274 167	45 274 167	44 797 476
Réassurance Ordinaire		72 575 088	59 275 173	59 275 173	60 111 895
Re Takaful		- 17 004 555	- 14 001 006	- 14 001 006	- 15 314 420
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		263 862 570	248 892 809	248 553 471	248 076 780
Réassurance Ordinaire		280 867 125	262 893 815	262 554 477	263 391 199
Re Takaful		- 17 004 555	- 14 001 006	- 14 001 006	- 15 314 420
CP6 Résultat de l'exercice	(I-5)	25 123 802	17 423 898	26 980 208	27 035 774
Réassurance Ordinaire		18 981 057	17 599 737	28 672 032	28 725 910
Re Takaful		6 142 745	- 175 839	- 1 691 824	- 1 690 136
Total capitaux propres avant affectation (*)		288 986 372	266 316 707	275 533 678	275 112 554
Réassurance Ordinaire		299 848 182	280 493 553	291 226 509	292 117 109
Re Takaful		- 10 861 810	- 14 176 845	- 15 692 830	- 17 004 556
PASSIFS					
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	3 976 465	9 640 835	9 532 182	3 976 465
Réassurance Ordinaire		3 276 465	6 024 657	5 950 555	3 276 465
Re Takaful		700 000	3 616 178	3 581 627	700 000
PA22 Provisions pour impôts		-	-	-	-
PA23 Autres provisions (*)		-	5 664 371	5 555 717	-
Réassurance Ordinaire		-	2 748 193	2 674 090	-
Re Takaful		-	2 916 178	2 881 627	-
PA24 Provisions pour risques		3 976 465	3 976 465	3 976 465	3 976 465
Réassurance Ordinaire		3 276 465	3 276 465	3 276 465	3 276 465
Re Takaful		700 000	700 000	700 000	700 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales		-	-	-	-
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	(III)	503 015 358	510 196 693	494 167 191	494 167 191
Réassurance Ordinaire		463 211 351	468 985 266	450 781 178	450 781 178
Re Takaful		39 804 007	41 211 426	43 386 013	43 386 013
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	111 519 723	105 426 212	113 062 926	113 062 926
Réassurance Ordinaire		104 643 906	100 369 169	107 040 100	107 040 100
Re Takaful		6 875 817	5 057 043	6 022 826	6 022 826
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	391 495 635	404 770 480	381 104 265	381 104 265
Réassurance Ordinaire		358 567 445	368 616 097	343 741 078	343 741 078
Re Takaful		32 928 190	36 154 383	37 363 187	37 363 187
PA361 Autres provisions techniques	(III-3)	-	-	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(IV)	83 131 443	93 988 403	91 640 669	91 640 669
Réassurance Ordinaire		79 290 673	89 438 453	87 150 049	87 150 049
Re Takaful		3 840 770	4 549 950	4 490 621	4 490 621
PA6 AUTRES DETTES	(V)	128 448 578	95 489 119	103 024 439	103 024 439
Réassurance Ordinaire		108 519 667	75 879 640	83 890 189	83 890 189
Re Takaful		19 928 911	19 609 480	19 134 250	19 134 250
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	(V-1)	35 761 916	29 607 417	21 959 834	21 959 834
Réassurance Ordinaire		32 847 047	28 220 256	21 765 550	21 765 550
Re Takaful		2 914 870	1 387 161	194 284	194 284
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	(V-2)	68 951 582	33 313 911	51 342 422	51 342 422
Réassurance Ordinaire		52 156 012	15 382 407	32 620 349	32 620 349
Re Takaful		16 795 570	17 931 503	18 722 072	18 722 072
PA63 Autres dettes	(V-3)	23 735 080	32 567 791	29 722 184	29 722 184
Réassurance Ordinaire		23 516 608	32 276 976	29 504 290	29 504 290
Re Takaful		218 472	290 815	217 894	217 894
PA632 Personnel		1 510 801	1 382 298	1 471 701	1 471 701
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		13 291 308	17 716 449	16 496 882	16 496 882
Réassurance Ordinaire		13 072 836	17 425 634	16 278 989	16 278 989
Re Takaful		218 472	290 815	217 894	217 894
PA634 Crédeurs divers		8 932 971	13 464 200	11 753 600	11 753 600
Réassurance Ordinaire		8 932 971	13 464 200	11 753 600	11 753 600
Re Takaful		- 0	- 0	- 0	- 0
PA635 FGIC Crédeurs		-	4 844	-	-
PA7 AUTRES PASSIFS	(VI)	26 777 440	56 275 904	48 506 114	20 620 360
Réassurance Ordinaire		15 245 935	42 474 399	38 555 339	12 700 632
Re Takaful		11 531 506	13 801 505	9 950 775	7 919 728
PA71 Comptes de régularisation Passif	(VI-1)	26 777 440	26 838 326	20 620 360	20 620 360
Réassurance Ordinaire		15 245 935	15 089 086	12 700 632	12 700 632
Re Takaful		11 531 506	11 749 240	7 919 728	7 919 728
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		11 351 477	10 579 275	11 022 553	11 022 553
Réassurance Ordinaire		11 338 491	10 567 275	11 006 079	11 006 079
Re Takaful		12 985	12 000	16 474	16 474
PA711 Estimation d'éléments techniques		3 433 535	3 750 170	760 693	760 693
Réassurance Ordinaire		3 375 900	3 690 985	736 066	736 066
Re Takaful		57 635	59 184	24 628	24 628
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		11 992 429	12 508 882	8 837 114	8 837 114
Réassurance Ordinaire		531 543	830 826	958 487	958 487
Re Takaful		11 460 886	11 678 055	7 878 627	7 878 627
PA72 Ecart de conversion (*)	(VI-2)	-	29 437 578	27 885 754	-
Réassurance Ordinaire		-	27 385 313	25 854 706	-
Re Takaful		-	2 052 266	2 031 047	-
Total passif		745 349 284	765 590 954	746 870 595	713 429 124
Réassurance Ordinaire		669 544 090	682 802 415	666 327 309	637 798 513
Re Takaful		75 805 193	82 788 539	80 543 286	75 630 612
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		#####	#####	#####	#####
Réassurance Ordinaire		969 392 272	963 295 968	957 553 818	#####
Re Takaful		64 943 383	68 611 693	64 850 456	58 626 056

(*) : Les chiffres arrêtés au 31/12/2025 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3.3)

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE - VIE
30/06/2026

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2026			30/06/2025	31/12/2025
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	(I)	4 223 516	57 190	4 166 326	4 137 436	8 823 479
<i>PRV11 Primes</i>	<i>(I-1)</i>	<i>4 864 510</i>	<i>57 190</i>	<i>4 807 320</i>	<i>4 497 861</i>	<i>9 199 161</i>
PRV111 Primes Ordinaire		4 712 678	55 972	4 656 706	4 559 806	8 969 747
PRV112 Primes Re Takaful		151 832	1 218	150 614	61 945	229 414
<i>PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	<i>(I-2)</i>	<i>640 994</i>	<i>-</i>	<i>640 994</i>	<i>360 425</i>	<i>375 683</i>
PRV121 Variation PPNA Ordinaire	-	770 276	-	770 276	516 637	517 005
PRV122 Variation PPNA Re Takaful	-	129 282	-	129 282	156 212	141 322
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	42 807	-	42 807	133 329	384 595
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire		33 139		33 139	112 718	347 500
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful		9 668		9 668	20 611	37 094
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)	1 971 583	-	1 971 583	1 704 733	3 496 937
<i>CHV11 Sinistres payés</i>	<i>(IV-1)</i>	<i>537 195</i>	<i>-</i>	<i>537 195</i>	<i>756 974</i>	<i>3 635 825</i>
CHV111 Sinistres payés Ordinaire		516 820	-	516 820	589 518	3 287 924
CHV112 Sinistres payés Re Takaful		20 376	-	20 376	167 456	347 901
<i>CHV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	<i>(IV-2)</i>	<i>1 434 388</i>	<i>-</i>	<i>1 434 388</i>	<i>947 759</i>	<i>138 888</i>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire		1 414 180	-	1 414 180	1 089 683	66 721
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful		20 208	-	20 208	141 924	205 609
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)	2 851 798	63 251	2 788 547	3 291 995	4 494 238
<i>CHV41 Frais d'acquisition</i>	<i>(V-1)</i>	<i>2 622 986</i>	<i>-</i>	<i>2 622 986</i>	<i>3 146 243</i>	<i>4 196 797</i>
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire		2 473 937		2 473 937	3 136 124	4 080 892
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful		149 049		149 049	10 119	115 904
<i>CHV43 Frais d'administration</i>	<i>(V-2)</i>	<i>228 811</i>	<i>-</i>	<i>228 811</i>	<i>167 022</i>	<i>381 355</i>
CHV431 Frais d'administration Ordinaire		165 470		165 470	145 726	297 401
CHV432 Frais d'administration Re Takaful		63 341		63 341	21 297	83 954
<i>CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	<i>(V-3)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
CHV441 Commissions Ordinaire		-	-	-	-	-
CHV442 Commissions Re Takaful		-	-	-	-	-
<i>CHV45 Wakala</i>	<i>(V-3)</i>	<i>-</i>	<i>63 251</i>	<i>63 251</i>	<i>21 271</i>	<i>83 913</i>
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	33 034	-	33 034	400 474	826 042
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire		29 487		29 487	344 770	732 650
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful		3 547		3 547	55 704	93 392
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	124 777	-	124 777	111 107	694 795
PRNT31 Ordinaire		111 080		111 080	92 920	664 223
PRNT32 Re Takaful		13 697	-	13 697	18 186	30 572
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE		- 465 315	- 6 061	- 459 255	- 1 015 331	1 085 651
RTV Résultat technique vie Ordinaire	-	513 273	- 7 279	- 505 995	- 1 035 744	1 082 790
RTV Résultat technique vie Re Takaful		47 958	1 218	46 740	20 413	2 861

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE - NON VIE
30/06/2026

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2026			30/06/2025	31/12/2025	31/12/2025
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET	Retraité
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	123 380 475	34 665 735	88 714 740	97 862 241	172 609 428	172 609 428
<i>PRNV11 Primes</i>	<i>(I-1)</i>	<i>121 196 277</i>	<i>26 098 391</i>	<i>95 097 886</i>	<i>93 232 547</i>	<i>164 845 035</i>	<i>164 845 035</i>
PRNV111 Primes Ordinaire		105 052 556	24 604 333	80 448 223	82 921 623	144 075 488	144 075 488
PRNV112 Primes Re Takaful		16 143 721	1 494 058	14 649 663	10 310 924	20 769 546	20 769 546
<i>PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	<i>(I-2)</i>	<i>2 184 198</i>	<i>8 567 344</i>	<i>6 383 146</i>	<i>4 629 694</i>	<i>7 764 393</i>	<i>7 764 393</i>
PRNV121 Variation PPNA Ordinaire		3 166 471	8 443 791	5 277 320	1 724 642	5 665 736	5 665 736
PRNV122 Variation PPNA Re Takaful	-	982 273	123 553	1 105 826	2 905 052	2 098 657	2 098 657
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	3 483 352	-	3 483 352	3 679 399	10 000 477	10 000 477
PRNT31 Ordinaire		3 053 429		3 053 429	3 149 143	8 888 806	8 888 806
PRNT32 Re Takaful		429 923		429 923	530 256	1 111 671	1 111 671
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES (*)	(III)	1 294 904	-	1 294 904	4 033 197	11 633 989	11 689 555
PRNV41 Autres produits techniques Ordinaire		1 002 451		1 002 451	3 409 709	10 511 887	10 565 765
PRNV42 Autres produits techniques Re Takaful		292 453		292 453	623 488	1 122 102	1 123 790
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)	38 587 143	10 334 903	28 252 240	34 485 952	76 845 156	76 845 156
<i>CHNV11 Sinistres payés</i>	<i>(IV-1)</i>	<i>29 630 160</i>	<i>6 181 821</i>	<i>23 448 340</i>	<i>22 381 608</i>	<i>63 367 307</i>	<i>63 367 307</i>
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire		25 535 436	6 073 154	19 462 281	20 725 188	58 231 058	58 231 058
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful		4 094 725	108 667	3 986 058	1 656 420	5 136 249	5 136 249
<i>CHNV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	<i>(IV-2)</i>	<i>8 956 983</i>	<i>4 153 083</i>	<i>4 803 900</i>	<i>12 104 343</i>	<i>13 477 849</i>	<i>13 477 849</i>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire		13 412 188	4 217 667	9 194 521	8 588 830	7 606 700	7 606 700
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	-	4 455 205	64 584	4 390 621	3 515 514	5 871 148	5 871 148
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)	44 115 343	7 596 469	36 518 874	36 798 598	64 122 167	64 122 167
<i>CHNV41 Frais d'acquisition</i>	<i>(V-1)</i>	<i>32 154 560</i>	<i>-</i>	<i>32 154 560</i>	<i>33 331 279</i>	<i>54 066 666</i>	<i>54 066 666</i>
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire		27 417 441		27 417 441	29 358 601	47 436 410	47 436 410
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful		4 737 120		4 737 120	3 972 678	6 630 257	6 630 257
<i>CHNV43 Frais d'administration</i>	<i>(V-2)</i>	<i>11 960 783</i>	<i>-</i>	<i>11 960 783</i>	<i>10 650 381</i>	<i>21 146 301</i>	<i>21 146 301</i>
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire		8 549 714		8 549 714	7 452 211	15 484 500	15 484 500
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful		3 411 069		3 411 069	3 198 169	5 661 801	5 661 801
<i>CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	<i>(V-3)</i>	<i>-</i>	<i>4 188 140</i>	<i>4 188 140</i>	<i>3 985 685</i>	<i>5 430 224</i>	<i>5 430 224</i>
CHNV441 Commissions Ordinaire			4 148 820	4 148 820	3 950 497	5 382 345	5 382 345
CHNV442 Commissions Re Takaful			39 320	39 320	35 188	47 879	47 879
<i>CHNV45 Wakala</i>	<i>(V-3)</i>	<i>-</i>	<i>3 408 329</i>	<i>3 408 329</i>	<i>3 197 377</i>	<i>5 660 576</i>	<i>5 660 576</i>
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	606 201	-	606 201	11 809 226	24 280 290	24 280 290
CHNV51 Autres charges techniques Ordinaire		498 904		498 904	10 124 191	21 455 191	21 455 191
CHNV52 Autres charges techniques Re Takaful		107 297		107 297	1 685 036	2 825 100	2 825 100
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		44 850 044	16 734 362	28 115 682	22 481 060	28 996 280	29 051 846
RTNV Résultat technique non vie Ordinaire		36 861 225	15 200 153	21 661 071	22 103 970	29 970 980	30 024 858
RTNV Résultat technique non vie Re Takaful		7 988 819	1 534 209	6 454 610	377 091	974 699	973 011

(*) : Les chiffres arrêtés au 31/12/2025 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3.3)

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE RESULTAT
30/06/2026

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025	EN DINARS	
					31/12/2025	Retraité
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE (*)		28 115 682	22 481 060	28 996 280	29 051 846	
Réassurance Ordinaire		21 661 071	22 103 970	29 970 980	30 024 858	
Re Takaful		6 454 610	377 091	974 699	973 011	
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE		459 255	1 015 331	1 085 651	1 085 651	
Réassurance Ordinaire		505 995	1 035 744	1 082 790	1 082 790	
Re Takaful		46 740	20 413	2 861	2 861	
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	17 596 183	16 830 572	38 390 791	38 390 791	
Réassurance Ordinaire		16 978 771	16 119 238	36 924 532	36 924 532	
Re Takaful		617 411	711 334	1 466 259	1 466 259	
PRNT11 Revenus des placements	(I-1)	15 851 132	16 303 095	34 516 989	34 516 989	
Réassurance Ordinaire		15 233 720	15 591 761	33 050 730	33 050 730	
Re Takaful		617 411	711 334	1 466 259	1 466 259	
S/Total 1a		15 851 132	16 303 095	34 516 989	34 516 989	
Réassurance Ordinaire		15 233 720	15 591 761	33 050 730	33 050 730	
Re Takaful		617 411	711 334	1 466 259	1 466 259	
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	(I-2)	1 127 725	185 040	3 150 693	3 150 693	
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(I-3)	617 325	342 436	723 109	723 109	
S/Total 1		1 745 051	527 477	3 873 802	3 873 802	
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique vie	(II)	124 777	111 107	694 795	694 795	
Réassurance Ordinaire		111 080	92 920	664 223	664 223	
Re Takaful		13 697	18 186	30 572	30 572	
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(III)	981 134	547 210	2 647 143	2 647 143	
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(III-1)	-	-	-	-	
CHNT12 Correction de valeur sur placement	(III-2)	314 892	447 766	434 910	434 910	
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	(III-3)	666 243	99 443	2 212 233	2 212 233	
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique non vie	(IV)	3 483 352	3 679 399	10 000 477	10 000 477	
Réassurance Ordinaire		3 053 429	3 149 143	8 888 806	8 888 806	
Re Takaful		429 923	530 256	1 111 671	1 111 671	
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	(V)	47 384 632	16 057 516	16 599 761	16 599 761	
Réassurance Ordinaire		40 132 928	12 126 586	12 520 492	12 520 492	
Re Takaful		7 251 703	3 930 930	4 079 269	4 079 269	
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	(VI)	49 436 605	19 985 733	22 886 580	22 886 580	
Réassurance Ordinaire		41 652 505	15 318 568	17 763 309	17 763 309	
Re Takaful		7 784 100	4 667 165	5 123 272	5 123 272	
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES		38 611 373	30 030 369	48 843 489	48 899 055	
Réassurance Ordinaire		32 468 628	30 206 208	50 535 313	50 589 191	
Re Takaful		6 142 745	175 839	1 691 824	1 690 136	
CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT	(VII)	11 239 643	11 460 428	18 219 401	18 219 401	
Réassurance Ordinaire		11 239 643	11 460 428	18 219 401	18 219 401	
Re Takaful		-	-	-	-	
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		27 371 730	18 569 941	30 624 088	30 679 654	
Réassurance Ordinaire		21 228 985	18 745 780	32 315 912	32 369 790	
Re Takaful		6 142 745	175 839	1 691 824	1 690 136	
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	(VIII)	2 247 928,660	1 146 043	3 643 880	3 643 880	
Réassurance Ordinaire		2 247 929	1 146 043	3 643 880	3 643 880	
Re Takaful		-	-	-	-	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		25 123 801	17 423 898	26 980 208	27 035 774	
Réassurance Ordinaire		18 981 057	17 599 737	28 672 032	28 725 910	
Re Takaful		6 142 745	175 839	1 691 824	1 690 136	
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		421 125			476 691	
Réassurance Ordinaire		890 601			836 723	
Re Takaful		1 311 725			1 313 413	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		24 702 677	17 423 898	26 980 208	26 559 083	
Réassurance Ordinaire		19 871 657	17 599 737	28 672 032	29 562 632	
Re Takaful		4 831 019	175 839	1 691 824	3 003 550	

(*) : Les chiffres arrêtés au 31/12/2025 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3.3)

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL FAMILIAL
30/06/2026

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2026			30/06/2025	31/12/2025
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET
PRF1 PRIMES ACQUISES	(I)	281 114	1 218	279 896	94 267	370 737
PRF11 Primes émises et acceptées	(I-1)	151 832	1 218	150 614	-	229 414
PRF12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	129 282	-	129 282	156 212	141 322
PRF2 PRODUITS DE PLACEMENTS		13 697	-	13 697	18 186	30 572
PRF21 Revenus des placements		13 697		13 697	18 186	30 572
PRF22 Produits des autres placements				-	-	-
Sous total 1		13 697	-	13 697	18 186	30 572
PRF4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	9 668		9 668	20 611	37 094
CHF1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)			-	-	-
CHF11 Montants payés	(IV-1)	20 376	-	20 376	167 456	347 901
CHF12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	20 208	-	20 208	-	205 609
Sous total 3		40 583	-	40 583	25 532	142 292
CHF2 Variation des autres provisions techniques				-	-	-
CHF3 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)			-	-	-
CHF31 Frais d'acquisition	(V-1)	149 049		149 049	10 119	115 904
CHF33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents	(V-2)	63 341		63 341	21 297	83 954
CHF34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful	(V-3)		-	-	-	-
Sous total 5		212 390	-	212 390	31 416	199 858
CHF4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	(VI)	3 547	-	3 547	4 402	12 852
CHF41 Charges de gestion des placements		3 547	-	3 547	4 402	12 852
CHF411 Commissions Moudharaba		3 542		3 542	4 381	9 128
CHF412 Autres charges de gestion de placements		5		5	21	3 724
CHF42 Correction de valeur sur placements				-	-	-
CHF43 Pertes provenant de la réalisation des placements				-	-	-
CHF5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VII)	-		-	51 302	80 539
Sous total 6		3 547	-	3 547	55 704	93 392
RTF Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Familial		47 958	1 218	46 740	20 413	2 861

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL GENERAL
30/06/2026

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2026			30/06/2025	31/12/2025	31/12/2025
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET	Retraité
PRG1 PRIMES ACQUISES	(I)	15 161 448	1 617 611	13 543 837	13 215 976	22 868 203	22 868 203
PRG11 Primes émises et acceptées	(I-1)	16 143 721	1 494 058	14 649 663	10 310 924	20 769 546	20 769 546
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	- 982 273	123 553	- 1 105 826	2 905 052	2 098 657	2 098 657
PRG2 PRODUITS DE PLACEMENTS	(II)	722 377	-	722 377	1 153 744	2 233 773	2 235 461
PRG21 Revenus des placements		429 923		429 923	530 256	1 111 671	1 111 671
PRG22 Produits des autres placements		-		-	-	-	-
Sous total 1		429 923	-	429 923	530 256	1 111 671	1 111 671
PRG23 Reprise de corrections de valeur sur placements				-	-	-	-
PRG24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				-	-	-	-
PRG3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES (*)	(III)	292 453		292 453	623 488	1 122 102	1 123 790
PRG4 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS				-	-	-	-
Sous total 1a		292 453	-	292 453	623 488	1 122 102	1 123 790
CHG1 CHARGES DE SINISTRES		- 360 480	44 082	- 404 562	5 171 934	11 007 397	11 007 397
CHG11 Montants payés	(IV-1)	4 094 725	108 667	3 986 058	1 656 420	5 136 249	5 136 249
CHG12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	- 4 455 205	- 64 584	- 4 390 621	3 515 514	5 871 148	5 871 148
CHG2 Variation des autres provisions techniques				-	-	-	-
Sous total 2		- 360 480	44 082	- 404 562	5 171 934	11 007 397	11 007 397
CHG3 FRAIS D'EXPLOITATION		8 148 189	39 320	8 108 868	7 135 660	12 244 179	12 244 179
CHG31 Frais d'acquisition	(V-1)	4 737 120		4 737 120	3 972 678	6 630 257	6 630 257
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents	(V-2)	3 411 069		3 411 069	3 198 169	5 661 801	5 661 801
CHG34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful	(V-3)		39 320	- 39 320	- 35 188	- 47 879	- 47 879
CHG4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	(VI)	107 297	-	107 297	133 165	388 780	388 780
CHG41 Charges de gestion des placements		107 297	-	107 297	133 165	388 780	388 780
CHG411 Commissions Moudharaba		107 137		107 137	132 525	276 117	276 117
CHG412 Autres charges de gestion de placements		159		159	640	112 663	112 663
CHG42 Correction de valeur sur placements				-	-	-	-
CHG43 Pertes provenant de la réalisation des placements				-	-	-	-
CHG5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VII)	-		-	1 551 871	2 436 320	2 436 320
CHG6 Variation de la provision pour égalisation				-	-	-	-
Sous total 3		107 297	-	107 297	1 685 036	2 825 100	2 825 100
CHG7 Moins values non réalisées sur placements				-	-	-	-
RTG Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Général		7 988 819	1 534 209	6 454 610	377 091	- 974 699	- 973 011

0

(*) : Les chiffres arrêtés au 31/12/2025 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. note 3.3)

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 30/06/2026

EN DINARS				
RUBRIQUE	NOTES	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	X			
* Encaissements des cédantes	X-1	89 388 352	55 675 086	114 324 032
Ordinaire		78 648 097	49 566 901	102 418 850
Re Takaful		10 740 255	6 108 185	11 905 182
* Versements aux cédantes	X-2	- 48 446 297	- 10 975 475	- 26 515 394
Ordinaire		- 40 467 051	- 10 132 576	- 25 255 227
Re Takaful		- 7 979 247	- 842 900	- 1 260 167
* Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	3 965 195	12 739 200	39 367 665
* Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 21 259 904	- 24 949 453	- 47 512 898
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	211 033 874	176 401 892	412 492 339
Ordinaire		178 312 127	159 371 052	353 144 650
Re Takaful		32 721 747	17 030 840	59 347 689
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	- 200 786 276	- 179 890 575	- 467 114 267
Ordinaire		- 164 603 817	- 161 651 141	- 402 058 743
Re Takaful		- 36 182 460	- 18 239 434	- 65 055 525
* Produits financiers reçus	X-7	2 933 642	4 628 154	13 663 639
Ordinaire		2 591 473	4 046 300	12 432 235
Re Takaful		342 169	581 854	1 231 404
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	14 642 346	13 775 578	21 309 079
Ordinaire		14 399 680	13 772 574	21 082 898
Re Takaful		242 666	3 004	226 181
* Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	- 22 981 126	- 21 221 917	- 29 643 876
Ordinaire		- 22 972 011	- 21 211 966	- 23 158 482
Re Takaful		- 9 115	- 9 951	- 6 485 394
* Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 18 792 524	- 9 858 847	- 16 309 003
Ordinaire		- 18 717 559	- 9 772 191	- 16 169 572
Re Takaful		- 74 965	- 86 656	- 139 431
* Flux provenant de la Gestion des Fonds		-	-	-
Flux provenant de l'exploitation		9 896 230	16 323 642	14 291 376
Ordinaire		9 896 230	11 778 700	14 291 376
Re Takaful		-	4 544 942	-
Flux affectés à l'exploitation		- 198 949	-	- 230 059
Ordinaire		-	-	-
Re Takaful		-	-	-
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	XI			
* Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	24 699	-	-
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	-	- 2 702 580	- 5 188 399
* Encaissements provenant de la cession des imm. financières	XI-3	-	-	-
* Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	-	-	-
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	-	-	-
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	XI-6	-	- 372 392	- 428 352
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		24 699	-	-
Ordinaire		24 699	-	-
Re Takaful		-	-	-
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement		-	3 074 972	5 616 751
Ordinaire		-	3 074 972	5 616 751
Re Takaful		-	-	-
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	XII			
* Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	-	-	-
* Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	-	-	-
* Dividendes & autres distributions	XII-3	- 10 999 992	- 9 599 993	- 9 599 993
Flux provenant des activités de financements		-	-	-
Flux affectés aux activités de financements		- 10 999 992	- 9 599 993	- 9 599 993
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	XIII-1			
Ordinaire		148 233	- 341 136	- 410 839
Re Takaful		142 258	- 121 308	- 182 855
		5 976	- 219 828	- 227 984
VARIATION DE TRESORERIE	XIV-XV			
Ordinaire		- 1 129 778	- 3 307 540	- 1 566 267
Re Takaful		- 936 805	- 1 017 574	- 1 108 223
		- 192 973	- 4 325 114	- 458 044
Trésorerie au début de l'exercice		3 796 508	5 362 775	5 362 775
Ordinaire		2 197 850	3 306 073	3 306 074
Re Takaful		1 598 658	2 056 702	2 056 702
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 666 730	8 670 315	3 796 508
Ordinaire		1 261 045	2 288 500	2 197 850
Re Takaful		1 405 685	6 381 816	1 598 658

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2026 (montants exprimés en dinars)

1 PRESENTATION DE TUNIS RE

1.1 Création

La Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re, une société anonyme au capital social de 100.000.000 dinars dont le siège social, 12 Avenue du Japon Montplaisir 1002 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des compagnies d'assurances et des banques.

1.2 Objet social

Tunis Re a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétro-cédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, Tunis Re conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A côté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

1. La réalisation des opérations de réassurance, de rétrocession, de rétakaful et de rétrotakaful de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
2. La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance et Rétakaful de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
3. L'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance, de takaful, de réassurance ou de rétakaful.
4. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de takaful, de réassurance, de rétakaful, de rétrocession ou de rétrotakaful.
5. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
6. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'ils soient, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de takaful, de réassurance, de rétakaful ou de garantie.

7. La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises créées, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusions, alliances, souscriptions, ou achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la Société et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet Social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la Société, favoriser ou développer ses intérêts.

Le modèle Rétaakaful choisi est le modèle Wakala qui consiste dans la collecte et la gestion des primes sur la base de deux contrats distincts :

- ✓ Un contrat d'agent Wakala sous lequel l'opérateur gèrera les fonds et recevra un honoraire fixe (frais de wakalah). Il ne participera pas au bénéfice dégagé.
- ✓ Un contrat Tabarrou ou Ta'awoun par lequel les adhérents acceptent de réserver une partie de leurs primes en donation dans un fonds spécifique, qui permettra d'appliquer le concept d'entraide mutuelle et couvrira les pertes engendrées par un événement survenu à l'un des participants.

Le capital alloué ou « Seed Capital » à cette activité est de 1 MD placé selon les règles de la Shariaa.

1.3 Mission

Depuis sa création, Tunis Re s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance en créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- ⇒ Réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- ⇒ Favoriser l'exportation des services ;
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1.4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par Tunis Re au cours de l'exercice 2026 se présente par catégorie comme suit :

Catégorie I	54
Catégorie II	31
Catégorie III	7
Catégorie IV	6
Catégorie V	7
Total	105

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 7 423 186 au 30-06-2026 contre 6 230 140 dinars au 30-06-2025 ventilés comme suit :

Rubrique	30/06/2026	30/06/2025
Salaires	5 364 957	4 280 966
Charges sociales	1 943 861	1 801 577
Autres charges	114 368	147 598
Total	7 423 186	6 230 140

1.5 Autres informations

Tunis Re gère pour le compte de l'Etat les Fonds de Péréquation de Change depuis 1999 et ce en vertu d'une convention avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion et les Fond de Garantie des Assurés depuis 2011 et ce pour le remboursement des dégâts occasionnés par les mouvements populaires survenus entre le 17 décembre 2010 et le 28 février 2011.

2 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2026 :

Les événements majeurs, enregistrés au cours du premier semestre 2026 ont principalement affecté le portefeuille TUNISIEN, qui a connu une augmentation de sa charge sinistre. Celle-ci a enregistré une hausse significative de plus de 13 MDT, entraînant un ratio S/P qui s'est établi à 54 % à fin juin 2026.

En tête des principaux événements figure l'épisode d'inondations survenu en janvier 2026. Ces intempéries, caractérisées par des précipitations exceptionnellement importantes, ont touché plusieurs régions du nord et du centre du pays, provoquant des dommages matériels significatifs et entraînant des perturbations importantes des infrastructures et des biens assurés.

Par ailleurs, quelques sinistres industriels ont également contribué à hausse de la charge sinistre, notamment l'incendie survenu au niveau de la société tunisienne des verreries SOTUVER, ayant affecté un risque industriel important et généré une charge significative pour le marché de l'assurance. De même, l'incendie déclaré au niveau des Laboratoires TERIAK, acteur majeur de l'industrie pharmaceutique tunisienne, figure parmi les événements marquants de la période. Enfin, le sinistre maritime relatif au navire AMIR a également contribué à la hausse de la sinistralité observée sur la période.

Le tableau ci-après présente le détail des principaux sinistres survenus sur le marché tunisien au cours des six premiers mois de l'année 2026 (en MDT) :

SINISTRE	PART TUNIS RE
INONDATION JANVIER 2026	10,874
SOTUVER	2,595
TERIAK	2,862
NAVIRE AMIR	1,258

Contrairement au marché domestique, le portefeuille des affaires ETRANGERES a poursuivi sa tendance favorable en matière de sinistralité, enregistrant une amélioration significative au terme du premier semestre 2026.

La charge sinistre s'est établie à 11,9 MDT, en baisse de 58 % par rapport à fin juin 2025, permettant ainsi d'afficher un ratio de sinistralité de 16 %.

Toutefois, cette tendance baissière ne signifie pas une absence de sinistres sur les marchés étrangers. Plusieurs événements ont été déclarés au cours des six premiers mois de 2026, touchant principalement certaines zones géographiques, notamment la région du Moyen-Orient ainsi que le marché turc.

Le tableau ci-après présente le détail des principaux sinistres survenus sur le marché étranger au cours des six premiers mois de l'année 2026 (en MDT) :

SINISTRE	PAYS	BRANCHE	PART TUNIS RE
INVAMED SAGLIK ILAC SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKE	TURQUIE	INCENDIE	1,474
SENPLIC GIDA SANAYI AS	TURQUIE	INCENDIE	0,975
RAINSTORM, WIND AND FLOODING	EMIRATS ARABES UNIS	TOUTES BRANCHES	0,710

Ainsi, malgré un environnement international marqué par une exposition accrue à certains risques économiques, climatiques et géopolitiques, le portefeuille étranger a démontré une évolution technique favorable et a contribué positivement à l'équilibre global de la sinistralité de la Compagnie.

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2026 au 30/06/2026 sont établis conformément :

- Aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 (telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996) ;
- Aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances (telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000) ;

- Aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances Takaful et Retakaful (NCT N°43 et 44) entrées en vigueur le 1^{er} janvier de l'exercice 2020 ;
- Les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance.

Pour l'arrêté des états financiers au 30/06/2026, la société a procédé à :

- La présentation du résultat technique consolidé (Ordinaire et Retakaful) par catégorie d'assurances vie et non vie.
- L'affectation des produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat.

3.2 Les règles comptables :

- Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2026 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.
- Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2026 font l'objet d'estimation lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».
- Les soldes positifs des acceptations dont les comptes de l'année sont incomplets et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de blanchiment ».
- La provision pour primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».
- Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% pour le marché tunisien, et de 7% pour le marché étranger.
- Tunis Re applique les règles de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères conformément à la Norme Comptable Tunisienne NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères. Les modalités de conversion de ces opérations en dinars tunisiens se traduisent par l'application des règles suivantes :
 - ✓ Les opérations libellées dans les principales monnaies cotées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT) sont comptabilisées en dinars tunisiens sur la base des

cours de change le plus récent publiés par la BCT à la date de comptabilisation de l'opération.

- ✓ Les opérations libellées dans les autres monnaies sont intégrées en monnaie d'origine et converties en dinars tunisiens sur la base du dernier cours moyen de change disponible.
- ✓ Les différences de change résultant du règlement ou de la réévaluation des éléments monétaires en devises sont comptabilisées en résultat, conformément aux dispositions retenues par la Société.
- ✓ Les cours de change retenus pour l'exercice 2026 sont ceux publiés par la Banque Centrale de Tunisie pour les monnaies cotées et, pour les monnaies non cotées en Tunisie, les cours de référence disponibles sur la plateforme Boursorama.

3.3 Changement de méthode comptable

3.3.1 Nature du changement

Au cours de l'exercice 2026, les modifications suivantes ont été introduites dans le traitement comptable des écarts de change relatifs aux créances et dettes libellés en monnaie étrangère :

- Les règlements reçus ou émis relatifs à ces créances et dettes sont saisis dans le système en monnaie de règlement et non en monnaie de paiement effectif. Antérieurement, les règlements étaient enregistrés dans la devise effective d'encaissement ou de décaissement
- Les écarts de change résultant de la réévaluation des éléments monétaires en monnaie étrangère à la date de clôture sont comptabilisés directement en résultat, sans constatation d'écarts de conversion actifs ou passifs au bilan.

3.3.2 Raison du changement

Jusqu'au 31 décembre 2025, les règlements étaient enregistrés dans la devise effective d'encaissement ou de décaissement. Cette approche conduisait à comptabiliser les règlements dans la devise de paiement, même lorsque la créance ou la dette initiale avait été enregistrée dans une autre devise. Il en résultait des opérations d'apurement entre écritures exprimées dans des monnaies différentes ainsi qu'une identification moins précise des écarts de change.

Le changement effectué dans l'affectation des règlements techniques a été rendu possible par la migration, au cours de l'exercice 2026, vers un nouveau système d'information comptable offrant des capacités avancées de gestion multidevises. L'ancien système ne permettait pas de traiter les règlements selon la devise contractuelle d'origine des créances et dettes. Le nouveau système assure désormais plus de pertinence, de traçabilité et de cohérence pour les traitements comptables afférents aux opérations en devises.

La société considère que cette nouvelle approche améliore la pertinence et la qualité de l'information financière produite. Elle permet notamment :

- ✓ D'assurer une meilleure cohérence entre la comptabilisation initiale des créances et dettes et leur dénouement ;
- ✓ De préserver l'intégrité des soldes techniques par devise ;
- ✓ D'améliorer la traçabilité des opérations en monnaies étrangères ;
- ✓ De renforcer le suivi des positions de change ;
- ✓ D'identifier et de présenter de manière plus appropriée les gains et pertes de change au niveau du résultat technique conformément à NCT 15 ;
- ✓ De maintenir une comptabilité multidevise reflétant fidèlement la substance économique des transactions.

Cette évolution revêt une importance particulière compte tenu de la dimension internationale des activités de la société. En effet, si les règlements sont principalement effectués en dinar tunisien (TND), euro (EUR), dollar américain (USD) et livre sterling (GBP), les créances et dettes de réassurance sont suivies et comptabilisées dans plus de cinquante devises différentes.

3.3.3 Montant de la correction afférent aux exercices antérieurs

Conformément aux dispositions de la NCT 11, ce changement de méthode a été appliqué de manière rétrospective.

Les incidences financières constatées sont présentées dans les tableaux ci-après :

Elements	Effet de changement de methode sur		
	L'exercice 2024 et antérieur (*)	le mouvement de 2025 (**)	Total
Solde Créances & Dettes Acceptation Ordinaire	- 241 560	26 724	- 214 837
Solde Créances & Dettes Acceptation Retakaful	- 1 313 413	1 688	- 1 311 725
Solde Acceptation	- 1 554 974	28 412	- 1 526 562
Solde Créances & Dettes Rétrocession	1 078 283	27 154	1 105 437
Total Créances & Dettes	- 476 691	55 566	- 421 125

(*) Impact comptabilisé directement en capitaux propres ;

(**) Impact comptabilisé en résultat reporté.

3.3.4 Retraitement des données comparatives

Le retraitement des données comparatives figurant dans les états financiers vise à assurer leur comparabilité avec celles de l'exercice 2026. Ces retraitements sont effectués uniquement à des fins de présentation comparative et ne donnent lieu à aucune modification des états financiers précédemment publiés.

Le retraitement de la situation financière intermédiaire arrêtée au 30 juin 2025 n'a pu être effectué de manière appropriée. En effet, il n'a pas été possible de reconstituer rétrospectivement les écarts de change relatifs aux règlements du premier semestre 2025 dans des conditions garantissant la fiabilité requise de l'information financière. De ce fait, le retraitement des données comparatives a été limité aux états financiers annuels, pour lesquels les incidences du changement ont pu être déterminées de manière fiable à partir des données définitives arrêtées au 31 décembre.

L'impact des retraitements effectués est résumé dans le tableau suivant :

Rubrique des Etats financiers	Solde publié au 31/12/2025	Modification comptable	Solde retraité au 31/12/2025
Créances nées d'opérations d'acceptation	73 227 530	-1 526 564	71 700 966
Créances nées d'opérations de rétrocession	24 484 338	1 105 439	25 589 776
Ecart de conversion- actif	33 441 471	-33 441 471	0
Provision pour risques et charges	9 532 182	-5 555 717	3 976 465
Ecart de conversion - passif	27 885 754	-27 885 754	0
Résultat reporté	45 274 167	-476 691	44 797 476
Résultat de l'exercice	26 980 208	55 566	27 035 774
Autres produits techniques non-vie	28 996 280	55 566	29 051 846

3.4 Les modes et les méthodes d'évaluation appliquées aux états financiers de l'exercice 2026 :

3-4-1 ACTIFS INCORPORELS :

Sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition ou au coût de production pour les logiciels développés en interne, ils sont amortis sur 3 et 10 ans.

3-4-2-Actifs corporels d'exploitation :

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport (amortis sur 5 ans)	20%
Aménagements et Installations (amortis sur 10 ans)	10%
Mobilier et matériel de bureau (amortis sur 10 ans)	10%
Matériel électrique et électronique (amortis sur 8 ans)	12,5%
Matériel informatique (amortis sur 7 ans)	15%
Matériel de rayonnage (amortis sur 20 ans)	5%

3-4-3-Les placements :

Les placements figurant au bilan sont composés des :

Placements immobiliers :

Les placements immobiliers se composent des terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation inscrits à l'actif du bilan au prix d'acquisition.

Une expertise réalisée au cours de l'année 2020 par l'expert immobilier M. Mouheddine DJERAD, a fait ressortir une juste valeur de 16,7 MD soit une plus-value estimée sur les constructions de 11,5 MD ;

Le nouveau terrain acquis en juin 2020 pour un montant de 2,7 MDT a été évalué à 3,2 MDT par l'expert immobilier M. Ali Taher MOULA, soit une plus-value de cinq cent mille dinars.

En Aout 2024, Tunis Re a procédé à l'acquisition d'un terrain sis à la perle du lac pour un montant total de 15,5 MD payable sur 8 trimestres à compter d'aout 2024. La partie qui a été réglé à fin juin 2026 s'élève à 11,209 MD.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

Placements financiers :

Les placements financiers se composent des :

- ❖ Participations ;
- ❖ Actions cotées ;
- ❖ Emprunts obligataires
- ❖ Parts d'OPCVM ;
- ❖ Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ;
- ❖ Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques ;
- ❖ Prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Tunis Re utilise la méthode du CMP pour les placements à revenus fixes et variable

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de juin 2026 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placements est déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements financiers à la clôture de l'exercice a dégagé des plus-values non comptabilisées de 52,406 MDT et des moins-values provisionnées de 5,166 MDT.

Catégorie	Plus-value	Moins-value
Participations	34 970	2 073
Actions Cotées	12 417	1 796
OPCVM	4 277	287
FCPR	743	1 009
Total	52 406	5 166

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour

leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie selon les cours de change retenus pour l'exercice 2026.

Les intérêts sur les dépôts auprès des cédantes sont comptabilisés dans l'état de résultat technique vie et non vie sous la rubrique « Produits de placement alloués » et ceux découlant des opérations de rétrocession figurent dans la rubrique « Autres charges techniques ».

3-4-4-LES PROVISIONS TECHNIQUES

Il s'agit des montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers.

Les provisions techniques constatées au 30/06/2026 comprennent :

- ✓ Les provisions pour primes non acquises PPNA : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 30/06/2026, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance ;
- ✓ La provision mathématique vie enregistrée au 30/06/2026 ;
- ✓ Les provisions pour sinistres à payer PSAP qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 30/06/2026 ;

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

- Les PPNA et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.
- Les PSAP communiquées par les cédantes sont systématiquement comptabilisées. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.
- Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS » ; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES »

3-4-5-ECARTS DE CONVERSION

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 30 juin 2026, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2026 (note 3.2).

À compter de l'exercice 2026, la Société a modifié le traitement comptable des écarts de conversion relatifs aux créances et dettes libellées en devises. Désormais, les écarts de change résultant de la

réévaluation des éléments monétaires en devises à la date de clôture sont comptabilisés directement en résultat, sans constatation d'écarts de conversion actifs ou passifs au bilan.

3-4-6-LES PRODUITS TECHNIQUES

Les produits techniques sont constitués :

- Des primes acceptées augmentées ou diminuées de la variation des provisions pour primes non acquises ;
- Des intérêts sur dépôts reçus des cédantes ;
- Des commissions reçues des rétrocessionnaires ;
- Des produits de placement alloués à l'activité technique. Ces produits sont calculés sur la base de la rémunération des flux de trésorerie net de l'activité technique par le taux de rendement moyen des placements ;
- Des plus-values de changes.

3-4-7-LES CHARGES TECHNIQUES

Les charges techniques sont constituées :

- Des charges de sinistres ;
- Des frais d'exploitation ;
- Des autres charges techniques.

Les charges de sinistres se composent des sinistres payés augmentées ou diminuées de la variation des provisions pour sinistres à payer.

Les frais d'exploitation comprennent les charges d'acquisition versées aux cédantes et les charges d'administration initialement enregistrées par nature. Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques.

Les autres charges techniques sont constituées des intérêts sur dépôt payés aux rétrocessionnaires, des charges de placement allouées à l'activité technique et des moins-values de change.

Par soucis d'affinement d'affectation des charges et des produits en éléments techniques et non techniques, une nouvelle méthode d'affectation des frais de gestion a été adoptée pour l'arrêté des états financiers au 30/06/2026. Cette méthode consiste en l'affectation de tous les frais de gestion techniques sur les employés avant de les déverser sur les destinations et sur les catégories d'assurance. Ce traitement s'effectue en quatre séquences :

1ère Séquence :

Affectations des frais de gestion par employé, directement si possible, sinon en fonction de clés d'affectation à savoir :

- ✓ Effectif ;
- ✓ Masse salariale ;
- ✓ Superficie occupée, et

- ✓ Parc informatique.

2ème Séquence :

Déversement du total des charges des employés fonctionnels sur les employés opérationnels en fonction de la clé effectif opérationnel.

3ème Séquence :

Répartition des charges des employés opérationnels sur les destinations analytiques, en fonction des comptes rendus d'activité.

4ème Séquence :

Affectation des destinations analytiques par catégorie d'assurances moyennant des clés d'affectation à savoir :

- ✓ Primes acceptées ;
- ✓ Primes rétrocédées ;
- ✓ Primes nettes de rétrocession ;
- ✓ Sinistres réglés acceptation ;
- ✓ Sinistres réglés rétrocession ;
- ✓ Nombre de traités acceptés ;
- ✓ Nombre de comptes transformés ;
- ✓ Nombre de comptes transformés pondéré par montant ;
- ✓ Nombre de comptes affectés ;
- ✓ Nombre de comptes affectés pondéré par montant ;
- ✓ Nombre d'acceptations facultatives ;
- ✓ Nombre de traités de rétrocession, et
- ✓ Nombre de notes de couverture.

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LEURS NATURE D'ACTIVITE

CENTRES DE TRAVAIL	NATURE D'ACTIVITE
• Direction Générale + Direction Générale. + Bureau d'ordre central + Direction des Fonds.	Fonctionnelle/Opérationnelle Fonctionnelle Autres activités
• Département Audit et ERM + Direction Audit Interne et Organisation + ERM + Conformité	Fonctionnelle Fonctionnelle Fonctionnelle
• Department Window Tunis Retakaful	Opérationnelle
• Département Développement et Production + Direction Acceptations conventionnelles Tunisie. + Direction Acceptations conventionnelles Etranger + Direction Acceptations facultatives + Direction Marketing et statistiques	Opérationnelle Opérationnelle Opérationnelle Fonctionnelle
• Département Exploitation et Rétrocession + Direction de Rétrocession + Direction de Recouvrement + Direction Gestion des Comptes : souscriptions conventionnelles	Opérationnelle Opérationnelle Opérationnelle
• Département Support Fonctionnel + Direction du Système d'Information + Direction Gestion des Ressources Humaines & des biens + Direction Financières & Comptable + Direction Contrôle de Gestion	Fonctionnelle Fonctionnelle Fonctionnelle/Opérationnelle Fonctionnelle

3-4-8-LES COMPTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Les produits de placement affectés à l'activité technique sont venus en déduction dans le compte de résultat.

Une partie des charges par nature est imputée en **Autres Charges non techniques**. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion du Fonds FPC, des charges non incorporables et des dotations sur les provisions des éléments d'actif.

Une partie des produits est imputée en **Autres Produits non techniques** tel que les reprises sur provisions, la commission de gestion des fonds et les gains extraordinaires.

Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3-4-9-LES COMPTES HORS BILAN

Il n'existe aucun engagement donné ou reçu au cours de l'exercice 2026.

4 RESULTATS

4.1 Résultat technique

Le résultat des opérations techniques relatif à l'exercice 2026 arrêté au 30/06/2026 est soldé par un bénéfice de 27,656 MD représentant 29,8% des primes acquises nettes.

4.2 Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice provenant des activités ordinaires de 38,611 MD. Conformément à la loi de finance et après la contribution conjoncturelle, le bénéfice net de l'exercice est de 25,124 MD dégageant un taux de 25,12% de rentabilité du capital social.

5 NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 20/08/2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 30/06/2026 (Les montants sont exprimés en dinars)

NOTE I- ACTIFS INCORPORELS :

Le montant net des immobilisations incorporelles au 30/06/2026 est de 7 878 351 dinars contre un montant net au 30/06/2025 de 6 894 765 dinars soit une augmentation de 983 586 DT détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Recherche et Développement	3 570 996	3 621 267	- 50 271	4 283 571
Logiciel	7 730 347	5 995 990	1 734 357	6 179 721
Total brut	11 301 343	9 617 258	1 684 085	10 463 292
Amortissement logiciel	3 422 993	2 722 493	700 500	3 061 358
VALEUR COMPTABLE NETTE	7 878 351	6 894 765	983 586	7 401 935

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION :

Le montant net des actifs corporels d'exploitation au 30/06/2026 est de 1 837 963 dinars contre un montant net au 30/06/2025 de 2 080 872 dinars soit une variation de -242 909 dinars.

Désignation	Installations techniques & machines	Autres installations, outillage & mobilier	Total
Valeur brute au 01/01/2026	4 598 608	584 826	5 183 434
Acquisitions de la période	7 458	7 692	15 150
Cessions de la période	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2026	4 606 066	592 518	5 198 584
Amortissement au 01/01/2026	2 669 136	392 525	3 061 661
Dotation	284 470	14 491	298 960
Cessions et régularisation	-	-	-
Amortissement au 30/06/2026	2 953 605	407 016	3 360 621
VCN au 01/01/2026	1 929 472	192 301	2 121 773
VCN au 30/06/2026	1 652 461	185 503	1 837 963

NOTE II-1 : INSTALLATIONS TECHNIQUES & MACHINES :

Désignation	Installations & aménagement	Matériel de transport	Matériel électrique & électronique	Matériel inform.	Autres	Total
Valeur brute au 01/01/2026	271 077	1 459 831	335 438	2 518 650	13 612	4 598 608
Acquisitions de la période	-	-	260	7 198	-	7 458
Cessions de la période	-	-	-	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2026	271 077	1 459 831	335 698	2 525 848	13 612	4 606 066
Amortissement au 01/01/2026	186 758	848 041	221 209	1 399 517	13 612	2 669 136
Dotation	7 379	113 272	18 558	145 261	-	284 470
Cessions et régularisation	-	-	-	-	-	-
Amortissement au 30/06/2026	194 137	961 312	239 766	1 544 778	13 612	2 953 605
VCN au 01/01/2026	84 318	611 790	114 229	1 119 134	-	1 929 472
VCN au 30/06/2026	76 939	498 519	95 932	981 071	-	1 652 460

NOTE II-2 : AUTRES INSTALLATIONS, OUTILLAGE & MOBILIER

Désignation	Mobilier de bureau	Autres installations & outillage	Total
Valeur brute au 01/01/2026	522 392	62 435	584 826
Acquisitions de la période	3 530	4 162	7 692
Cessions de la période	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2026	525 922	66 596	592 518
Amortissement au 01/01/2026	387 843	4 682	392 525
Dotation	11 337	3 153	14 491
Cessions et régularisation	-	-	-
Amortissement au 30/06/2026	399 181	7 835	407 016
VCN au 01/01/2026	134 548	57 753	192 301
VCN au 30/06/2026	126 741	58 761	185 503

NOTE III- PLACEMENTS :

Les placements totalisent au 30/06/2026, un montant net de 601 575 217 dinars contre un montant net au 30/06/2025 de 551 863 351 dinars soit une variation de 49 711 867 dinars détaillée comme suit :

Désignation	Notes	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Terrains et Constructions	III-1	24 750 988	24 970 679	- 219 691	24 859 931
Autres placements financiers	III-2	429 569 024	384 959 540	44 609 484	434 343 059
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	III-3	147 255 206	141 933 132	5 322 074	142 085 646
Total		601 575 217	551 863 351	49 711 867	601 288 636

Note III-1 Terrains & constructions :

Les terrains et constructions totalisent au 30/06/2026 un montant net de 24 750 988 DT, contre un montant de 24 970 679 DT au 30/06/2025, soit une variation de -219 691 DT détaillée comme suit :

III-1-1 Terrains & constructions d'exploitation :

DESIGNATION	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Terrains et Constructions	6 554 663	6 554 663	0	6 554 663
Amortissements des constructions	2 055 801	1 902 286	153 515	1 979 675
VCN	4 498 862	4 652 377	- 153 515	4 574 989

III-1-2 Terrains & constructions hors exploitation :

DESIGNATION	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Terrains et Constructions	21 817 662	21 817 662	- 0	21 817 662
Amortissements des constructions	1 565 535	1 499 359	66 176	1 532 719
VCN	20 252 126	20 318 302	- 66 176	20 284 942

Note III-2 AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS :

Les autres placements financiers totalisent au 30/06/2026 un montant net de 429 569 024 DT contre un montant net de 384 959 540 DT au 30/06/2025 soit une variation positive de 44 609 484 DT.

Il est à noter que Tunis Re n'a pas de participation dans des parties liées ou des entreprises avec lien de participation.

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Brut	Provisions	Net
Actions & autres titres à revenus variables	III-2-1	72 806 067	5 166 255	67 639 812
Obligations & autres titres à revenus fixes	III-2-2	192 373 683	-	192 373 683
Prêts aux personnels	III-2-3	1 360 737	-	1 360 737
Autres	III-2-4	168 194 791	-	168 194 791
Total		434 735 278	5 166 255	429 569 024

III-2-1 Actions & autres titres à revenus variables :

La rubrique « Actions et autres titres à revenus variables » se détaille au 30/06/2026 comme suit :

Désignation	Note	30/06/2026		30/06/2025		31/12/2025	
		Coût d'acquisition	Provisions	Coût d'acquisition	Provisions	Coût d'acquisition	Provisions
Actions cotées	A	16 993 238	1 796 458	20 654 656	5 070 106	17 465 082	2 878 714
OPCVM obligataires	A	16 764 692	287 378	7 708 867	105 695	9 136 047	13 420
OPCVM mixtes	A	12 401 506	-	7 088 630	-	7 088 630	-
FCPR	A	10 070 000	1 009 193	10 530 000	935 969	10 470 000	1 000 151
Participations étrangères	B	11 286 994	791 634	11 286 994	1 310 935	5 289 638	795 496
Participations tunisiennes	C	5 289 638	1 281 592	5 289 638	1 515 302	11 286 994	1 281 592
Total		72 806 067	5 166 255	62 558 784	8 938 005	60 736 391	5 969 372

A. Actions cotées et titres d'OPCVM :

Cette rubrique fait ressortir une provision d'un montant total de 3 093 029 dinars. La plus-value latente non comptabilisée est de 17 436 690 dinars dont le détail est le suivant :

Désignation	Plus value potentielle	Moins value provisionné
Actions cotées	12 417 199	1 796 458
OPCVM obligataires	75 794	287 378
OPCVM mixtes	4 200 838	-
FCPR	742 859	1 009 193
Total	17 436 690	3 093 029

B. Participations étrangères :

Cette rubrique est détaillée au 30/06/2026 comme suit :

Titre	Siège social	Capital social en USD	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Africa Re	Lagos - Nigéria	300 000 000	5 410 159	1,00%	29 988 493	-	24 578 335
Arab Re	Liban	75 000 000	2 185 887	2,39%	9 593 036	-	7 407 149
Titre	Siège social	Capital social en EUR	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Aveni Re	Côte d'Ivoire	24 391 843	3 690 948	6,25%	2 899 314	791 634	-
TOTAL			11 286 994		42 480 843	791 634	31 985 484

Cette rubrique fait ressortir une plus-value latente non comptabilisée au 30/06/2026 d'un montant de 31 985 484 dinars.

C. Participations Tunisiennes :

Cette rubrique est détaillée au 30/06/2026 comme suit :

Titre	Siège social	Capital social	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Al AMANA TAKAFUL	Montplaisir Tunis	20 145 010	1 285 710	6,38%	1 648 023		362 313
Attakafoulya	15, rue de Jérusalem Tunis	10 000 000	800 000	8,00%	1 067 200		267 200
COTUNACE	14, rue borjine Montplaisir Tunis	26 500 000	1 476 176	6,53%	3 830 818		2 354 642
I-CTAMA	3, rue Fatma Ennachi Menzah V Ariana	5 000 000	1 000 000	20,00%	354 800	645 200	-
SDA	13, rue Lénine Imm Maghrebia Tunis	219 050	7 500	3,42%		7 500	-
BTS	56, Avenue Mohamed V Tunis	40 000 000	100 000	0,25%	91 360	8 640	-
STAR PAPIER	3, rue Bab Laalouj Tunis	880 000	144 600	16,43%		144 600	-
AGRO FRESH	Masjed Issa Route de Sahline Monastir	572 000	285 000	49,83%		285 000	-
AMS	Tunis	26 828 020	190 652	0,47%		190 652	-
TOTAL			5 289 638		6 992 201	1 281 592	2 984 155

Cette rubrique enregistre une moins-value provisionnée pour un montant de 1 281 592 dinars et une plus-value latente non comptabilisée de 2 984 155 dinars.

Les provisions et les plus-values latentes se détaillent comme suit :

Catégorie	Provisions	Reprises sur provisions	Dotations aux provisions	Plus value latente
Actions cotées	791 634	3 861	-	12 417 199
participation Tunisienne	1 796 458	1 114 148	31 892	2 984 155
Participation étrangère	1 281 592	-	-	31 985 484
OPCVM Mixtes	1 009 193	-	9 042	4 200 838
OPCVM Obligataires	287 378	-	273 958	75 794
FCPR	-	-	-	742 859
TOTAL	5 166 255	1 118 009	314 892	52 406 329

III-2-2 Obligations & autres titres à revenus fixes :

La rubrique « Obligations & autres titres à revenus fixes » se détaille au 30/06/2026 comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
ORDINAIRE				
Emprunts Obligataires	123 976 773	128 973 545	- 4 996 772	131 514 613
BTA	4 046 910	4 046 910	-	4 046 910
Comptes à Terme court et moyen Terme	-	66 300 000	- 66 300 000	78 800 000
Comptes à Terme Long Terme	53 800 000	5 100 000	48 700 000	-
Total ORDINAIRE	181 823 683	204 420 455	- 22 596 772	214 361 523
RE TAKAFUL				
Titre participatif	-	300 000	- 300 000	-
Placements conformes aux normes sharaïques	10 550 000	8 430 000	2 120 000	9 780 000
Total RE TAKAFUL	10 550 000	8 730 000	1 820 000	9 780 000
TOTAL GENERAL	192 373 683	213 150 455	- 20 776 772	224 141 523

Pour l'activité Retakaful, la défalcation entre adhérents et opérateur se présente comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Titres participatifs	-	-	-
Placements conformes aux normes sharaïques	5 420 000	5 130 000	10 550 000
Total	5 420 000	5 130 000	10 550 000

III-2-3 Prêts au personnel :

Les prêts au personnel totalisent au 30/06/2026 un montant de 1 360 737 DT se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2026
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2025	1 390 108
Prêts accordés en 2026	159 000
Remboursement de l'année	188 370
Solde des Prêts aux Personnels non échus	1 360 737

III-2-4 Autres :

Les autres placements totalisent au 30/06/2026 un montant de 168 194 791 DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Placements interbancaires en devises	150 932 935	105 609 726	45 323 209	139 649 208
Cautionnement	-	76 323	- 76 323	76 323
PLacements en devises Retakaful	17 261 857	11 090 039	6 171 818	14 318 880
Total	168 194 791	116 776 088	51 418 703	154 044 410

Les placements interbancaires en devises Retakaful sont affectés pour leur totalité au fonds des Adhérents.

III-3 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Totalisent au 30/06/2026 un montant de	147 255 206
contre un montant au 31/12/2025 de	142 085 646
soit une variation de	5 169 559

Le détail de ces créances est comme suit :

Par nature :

Désignation	30/06/2026
ORDINAIRE	
Prime non acquise	44 651 025
Sinistre à payer	91 219 036
Autres	2 065 365
Sous total ORDINAIRE	137 935 426
RE TAKAFUL	
Prime non acquise	1 606 583
Sinistre à payer	7 713 229
Autres	- 33
Sous total RE TAKAFUL	9 319 779
TOTAL	147 255 206

Par monnaie

Désignation	30/06/2026
ORDINAIRE	
TND	98 409 647
Autres monnaies	39 525 779
Sous total ORDINAIRE	137 935 426
RETAKAFUL	
TND	7 399 329
Autres monnaies	1 920 451
Sous total RETAKAFUL	9 319 779
TOTAL	147 255 206

Par zone :

Désignation	30/06/2026
ORDINAIRE	
Tunisie	98 523 553
Etranger	39 411 873
Sous total ORDINAIRE	137 935 426
RETAKAFUL	
Tunisie	7 399 329
Etranger	1 920 451
Sous total RETAKAFUL	9 319 779
TOTAL	147 255 206

Les créances pour espèce déposées auprès des entreprises cédantes Retakaful sont affectées pour leurs totalités au fonds des Adhérents.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 8
MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF
30/06/2026

EN DINARS													
Désignation	Valeur brute				Amortissements & provisions								V.C.N à la clôture
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentation		Diminution		A la clôture		
					Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	
ACTIFS INCORPORELS	10 463 292	2 175 930	1 337 879	11 301 343	3 061 358	-	361 635	-	-	-	3 422 993	-	7 878 351
Invest. de recherche & développement	4 283 571	625 304	1 337 879	3 570 996	-	-	-	-	-	-	-	-	3 570 996
Logiciel	6 179 721	1 550 626	-	7 730 347	3 061 358	-	361 635	-	-	-	3 422 993	-	4 307 354
ACTIFS CORPORELS	5 183 434	15 150	-	5 198 584	3 061 661	-	298 960	-	-	-	3 360 621	-	1 837 963
Inst. générales agenc. & aménagement	267 690			267 690	185 831	-	7 295	-	-	-	193 126	-	74 564
Rayonnage métallique	3 387			3 387	927	-	84	-	-	-	1 011	-	2 376
Matériel de transport	1 459 831			1 459 831	848 041	-	113 272	-	-	-	961 312	-	498 519
Matériel électrique & électronique	335 438	260	-	335 698	221 209	-	18 558	-	-	-	239 766	-	95 932
Matériel informatique	2 518 650	7 198	-	2 525 848	1 399 517	-	145 261	-	-	-	1 544 778	-	981 071
Autres	13 612			13 612	13 612		-		-	-	13 612	-	0
Mobilier	522 392	3 530	-	525 922	387 843	-	11 337	-	-	-	399 181	-	126 741
Climatisation	62 327	1 727	-	64 053	4 617	-	3 103	-	-	-	7 719	-	56 334
MATERIELS & OUTILLAGES INDUSTRIELS	108	2 435	-	2 543	65	-	51	-	-	-	116	-	2 427
PLACEMENTS	610 770 403	384 606 457	385 014 051	610 362 809	3 512 394	5 969 372	108 943	314 892	-	1 118 009	3 621 337	5 166 255	601 575 217
Terrains & const. d'exploit. et hors exploit.	28 372 325	-	-	28 372 325	3 512 394	-	108 943	-	-	-	3 621 337	-	24 750 988
Autres placements financiers	440 312 432	226 502 367	232 079 520	434 735 278	-	5 969 372	-	314 892	-	1 118 009	-	5 166 255	429 569 024
Actions, autres titres à revenu variable	60 736 391	24 658 088	12 588 412	72 806 067	-	5 969 372	-	314 892	-	1 118 009	-	5 166 255	67 639 812
Obligations & autres titres à revenu fixe	224 141 523	78 310 000	110 077 840	192 373 683	-	-	-	-	-	-	-	-	192 373 683
Autres prêts	1 390 108	159 000	188 370	1 360 737	-	-	-	-	-	-	-	-	1 360 737
Autres	154 044 410	123 375 279	109 224 898	168 194 791	-	-	-	-	-	-	-	-	168 194 791
Créances pour espèces déposées	142 085 646	158 104 090	152 934 530	147 255 206	-	-	-	-	-	-	-	-	147 255 206
TOTAL	626 417 129	386 797 538	386 351 930	626 862 736	9 635 413	5 969 372	769 538	314 892	-	1 118 009	10 404 950	5 166 255	611 291 531

ANNEXE 10 - WINDOW RETAKAFUL
ETAT DES MOUVEMENTS SUR LES ELEMENTS DE L'ACTIF
30/06/2026

Désignation	Valeur brute				Amortissements & provisions								EN DINARS
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentation		Diminution		A la clôture		V.C.N à la clôture
					Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	
PLACEMENTS	33 221 422	45 345 444	41 435 229	37 131 636	-	-	-	-	-	-	-	-	37 131 636
Terrains & const. d'exploit. et hors exploit.	-			-									-
Autres placements financiers	24 098 880	36 989 437	33 276 460	27 811 857	-	-	-	-	-	-	-	-	27 811 857
Actions, autres titres à revenu variable	-			-									-
Sukuks, et autres titres à revenu assimilé	9 780 000	16 410 000	15 640 000	10 550 000									10 550 000
Autres prêts	-			-									-
Autres plac. conformes aux normes sharaïques	14 318 880	20 579 437	17 636 460	17 261 857									17 261 857
Créances pour espèces déposées	9 122 542	8 356 007	8 158 769	9 319 779									9 319 779
TOTAL	33 221 422	45 345 444	41 435 229	37 131 636	-	-	-	-	-	-	-	-	37 131 636

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 9
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS
30/06/2026

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins valeur latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	28 372 325	24 750 988	35 452 930	10 701 941
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	33 569 870	29 700 186	77 087 024	47 386 838
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	16 764 692	16 477 313	16 553 107	75 794
Autres parts d'OPCVM	22 471 506	21 462 313	26 406 010	4 943 697
Obligations et autres titres à revenu fixe	192 373 683	192 373 683	192 373 683	-
Prets hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	1 360 737	1 360 737	1 360 737	-
Dépôts auprès des cédantes	147 255 206	147 255 206	147 255 206	-
Autres dépôts	168 194 791	168 194 791	168 194 791	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
TOTAL	610 362 809	601 575 217	664 683 488	63 108 270
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des	NA	NA	NA	NA
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA

ANNEXE 11 - WINDOW RETAKAFUL
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS
30/06/2026

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins valeur latente	Origine des fonds
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours					Adhérents
Actions et autres titres à revenu variable autres que les FCP					Adhérents
Parts dans les FCP islamiques dét. des titres à revenu fixe					Adhérents
Autres parts des FCP islamiques					Adhérents
Sukuks, bons et autres titres à revenu assimilé	5 490 000	5 490 000	5 490 000		Adhérents
Sukuks, bons et autres titres à revenu assimilé	5 060 000	5 060 000	5 060 000		Opérateur
Autres prêts et effets assimilés					Adhérents
Dépôts auprès des cédantes	9 319 779	9 319 779	9 319 779		Adhérents
Autres dépôts	17 261 857	17 261 857	17 261 857		Adhérents
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes					Adhérents
TOTAL	37 131 636	37 131 636	37 131 636	-	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	NA	NA	NA	NA	

NOTE IV- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 30/06/2026 un montant de 198 605 102 DT contre un montant de 216 216 282 DT au 30/06/2025 soit une variation de -17 611 179 DT détaillée comme suit :

Rubrique	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Provision pour primes non acquises	46 305 506	44 116 695	2 188 812	54 872 850
Provision pour sinistres	152 299 596	172 099 587	- 19 799 991	148 146 513
Totaux	198 605 102	216 216 282	- 17 611 179	203 019 364

Les provisions pour Primes Non Acquises et pour Sinistres Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE IV-1 PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES :

Désignation	30/06/2026
ORDINAIRE	
Incendie	5 559 891
Accident et risques divers	381 355
Risques techniques	33 046 559
Transport	261 758
Aviation	6 790 365
Vie	-
Sous total ORDINAIRE	46 039 928
RE TAKAFUL	
Incendie	201 520
Accident et risques divers	15 711
Risques techniques	48 347
Transport	-
Aviation	-
Sous total RE TAKAFUL	265 578
TOTAL	46 305 506

NOTE IV-2 PROVISIONS POUR SINISTRES :

Désignation	30/06/2026
ORDINAIRE	
Incendie	62 881 149
Accident et risques divers	5 315 258
Risques techniques	11 873 123
Transport	45 308 996
Aviation	22 573 241
Sous total ORDINAIRE	147 951 767
RE TAKAFUL	
Incendie	2 385 762
Accident et risques divers	864 212
Risques techniques	1 092 309
Transport	5 546
Sous total RE TAKAFUL	4 347 829
TOTAL	152 299 596

NOTE V- CREANCES :

Les créances totalisent au 30/06/2026 un montant net de 125 284 824 DT contre un montant net de 119 808 930 DT au 30/06/2025 soit une variation de 5 475 894DT et se détaille comme suit :

Désignation	Note	30/06/2026			30/06/2025
		Brut	Provisions	VCN	
Créances nées des opérations d'acceptation					
Créances sur les cédantes		83 850 378	13 506 275	70 344 103	64 160 078
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		6 749 201	-	6 749 201	5 917 327
Sous total 1		V-1	90 599 579	13 506 275	77 093 304
Créances nées des opérations de rétrocession					
Créances sur les rétrocessionnaires		29 649 920	687 276	28 962 644	32 663 700
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		8 379 825	-	8 379 825	3 475 614
Sous total 2		V-2	38 029 744	687 276	37 342 468
Autres créances					
Personnel		201 508		201 508	294 814
Etat, organismes de sécurité sociales & collect. ivités Publiques		6 914 232		6 914 232	9 604 299
Débiteurs divers		3 733 311		3 733 311	3 693 098
Sous total 3		V-3	10 849 052	-	10 849 052
TOTAL		139 478 375	14 193 551	125 284 824	119 808 930

V-1 CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATIONS :

Ordinaire		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		61 705 126			61 705 126
Tunisiennes	Brut	31 896 344			31 896 344
	Provisions				-
Etrangères	Brut	40 449 696			40 449 696
	Provisions	- 10 640 915			- 10 640 915
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		5 332 091			5 332 091
Tunisiennes		946 821			946 821
Etrangères		4 385 270			4 385 270
TOTAL		67 037 216	-	-	67 037 216

Retakaful		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		8 638 978			8 638 978
Tunisiennes	Brut	698 402			698 402
	Provisions				-
Etrangères	Brut	10 805 936			10 805 936
	Provisions	- 2 865 360			- 2 865 360
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		1 417 110			1 417 110
Tunisiennes		520 664			520 664
Etrangères		896 446			896 446
TOTAL		10 056 088	-	-	10 056 088

Les créances nées des opérations d'acceptation Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-2 CREANCES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION :

Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les rétrocessionnaires	28 962 644			28 962 644
Tunisiennes Brut	- 8 380 009			- 8 380 009
Provisions	- 79			- 79
Etrangères Brut	38 029 929			38 029 929
Provisions	- 687 197			- 687 197
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)	8 379 825			8 379 825
Tunisiennes				-
Etrangères	8 379 825			8 379 825
TOTAL	37 342 468	-	-	37 342 468

V-3 AUTRES CREANCES :

Ordinaire	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	201 508			201 508
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	6 428 590			6 428 590
Etat retenue à la source : IS	6 428 590			6 428 590
Autres impôts et taxes				-
Débiteurs divers	639 716			639 716
Brut	639 716			639 716
Provisions				-
TOTAL	7 269 814	-	-	7 269 814

Retakaful	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	485 642			485 642
Etat retenue à la source : IS	485 642		-	485 642
Autres impôts et taxes	-			-
Débiteur divers	3 093 595	-	-	3 093 595
Brut	3 093 595			3 093 595
Provision				-
TOTAL	3 579 238	-	-	3 579 238

Les autres Créances Retakaful se défalquent entre Adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques	450 864	34 778	485 642
Débiteurs divers	130	3 093 465	3 093 595
TOTAL	450 995	3 128 243	3 579 238

NOTE VI- AUTRES ELEMENTS D'ACTIF :

Les autres éléments d'actifs totalisent au 30/06/2026 un montant de 99 154 198 DT contre un montant de 135 043 463 DT au 30/06/2025 soit une variation de -35 889 265 DT. Les autres éléments d'actifs se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse	2 677 387	8 680 973	- 6 003 585	3 807 165
Charges reportées	20 417 523	18 772 710	1 644 812	22 394 775
Comptes de régularisation actif	76 059 288	72 487 831	3 571 457	42 188 594
Ecart de conversion	-	35 101 949	- 35 101 949	—(*)
Totaux	99 154 198	135 043 463	- 35 889 265	68 390 534

(*) : Cf. Note 3.3 Changement de méthode comptable

NOTE VI-1 AVOIRS EN BANQUES, TGT, CHEQUES & CAISSE :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Ordinaire				
Avoirs en Caisse en TND	4 126	3 256	870	835
Avoirs en Banques en TND	770 492	838 562	- 68 070	- 51 718
Avoirs en banques en USD	793 505	- 317 203	1 110 708	1 089 407
Avoirs en banques en EUR	- 307 907	1 449 463	- 1 757 370	1 106 788
Avoirs en banques en GBP	830	314 422	- 313 593	52 539
Chèques Remis à l'Encaissement	10 657	10 657	- 0	10 657
Sous total Ordinaire	1 271 702	2 299 157	- 1 027 455	2 208 507
Retakaful				
Avoirs en Banques en TND	320 870	543 732	- 222 863	13 673
Avoirs en banques en USD	491 567	3 425 059	- 2 933 492	758 606
Avoirs en banques en EUR	593 249	2 413 024	- 1 819 775	826 380
Sous total Retakaful	1 405 685	6 381 816	- 4 976 130	1 598 658
TOTAL	2 677 387	8 680 973	- 6 003 585	3 807 165

La différence du solde de la trésorerie figurant au bilan 2 677 387 avec celui de l'Etat de Flux 8 670 316 représente le montant des chèques remis à l'encaissement 10 657 Ce montant n'est pas pris en compte dans l'Etat de Flux, puisqu'il n'est pas réellement encaissé au 30/06/2026

Les Avoir en banques, CCP, chèques & caisse Retakaful se défalquent entre adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Avoir en banques, CCP, chèques & caisse	1 366 922	38 763	1 405 685

NOTE VI-2 CHARGES REPORTEES :

Elles représentent les frais d'acquisition reportés relatifs aux PNA.

Les charges reportées ont atteint 20 417 523 dinars au 30/06/2026 contre 18 772 710 DT à la même période en 2025 soit une variation de 1 644 812 DT détaillé comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
ORDINAIRE			
Frais d'acquisition reportés	19 130 322	17 854 332	1 275 990
Autres charges à répartir	-	-	-
Sous total ORDINAIRE	19 130 322	17 854 332	1 275 990
Retakaful			
Frais d'acquisition reportés	1 287 201	918 379	368 822
Autres charges à répartir	-	-	-
Sous total Retakaful	1 287 201	918 379	368 822
TOTAL	20 417 523	18 772 710	1 644 812

Les charges reportées Retakaful sont des éléments techniques et sont affectées à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE VI-3 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

- Activité ORDINAIRE

Désignation	30/06/2026
Intérêts acquis et non échus plts	10 115 760
Estimation d'éléments techniques Acc	45 149 443
Estimation d'éléments techniques Rétro	-
Autres comptes de régularisation	13 975 620
<i>Produits à recevoir</i>	-
<i>Charges constatées d'avance</i>	13 975 620
TOTAL	69 240 823

- Activité RETAKAFUL

Désignation	Adhérents	Opérateur	combiné
Loyers acquis & non échus	197 275	89 245	286 520
Estimations d'éléments techniques Accp	6 067 784	-	6 067 784
Autres comptes de régularisation	68 238	395 923	464 162
<i>Produits à recevoir</i>	68 238	395 923	464 162
<i>Charges constatées d'avance</i>	-	-	-
TOTAL	6 333 297	485 168	6 818 466

A. Estimation d'éléments techniques acceptation :

Désignation	Ordinaire	Retakaful	Total
INCENDIE	23 554 517	3 021 982	26 576 499
ACC. RISQUES DIVERS	3 934 883	372 677	4 307 560
RISQUE TECHNIQUES	8 129 822	1 799 422	9 929 243
TRANSPORTS	6 195 504	818 043	7 013 547
AVIATION	1 200 132	-	1 200 132
VIE	2 134 585	55 660	2 190 246
Total	45 149 443	6 067 784	51 217 227

VI-4 ECARTS DE CONVERSION :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Ordinaire	-	30 133 505	- 30 133 505
Retakaful	-	4 968 444	- 4 968 444
Total général	-	35 101 949	- 35 101 949

À compter de l'exercice 2026, la Société a modifié le traitement comptable des écarts de conversion relatifs aux créances et dettes libellées en devises. Désormais, les écarts de change résultant de la réévaluation des éléments monétaires en devises à la date de clôture sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice, sans constatation d'écarts de conversion actifs ou passifs au bilan.

Cette évolution a pour objectif d'assurer une présentation plus fidèle de la performance financière de la Société et de refléter immédiatement les effets des variations des cours de change dans le résultat de l'exercice.

En conséquence, les soldes d'écarts de conversion actifs et passifs figurant au bilan à la clôture de l'exercice précédent ont été intégralement apurés au cours de l'exercice 2026. Cette opération est demeurée sans incidence sur le résultat de l'exercice, dès lors que l'écart net entre les écarts de conversion actifs et passifs avait été intégralement couvert par une provision constituée au titre des exercices antérieurs. Corrélativement à l'apurement de ces soldes, la provision correspondante a été reprise en 2026, neutralisant ainsi l'impact de ce changement de méthode sur le résultat de l'exercice. Toutefois, dans le cadre de l'activité Retakaful, cette reprise a généré une asymétrie de présentation entre le résultat technique (fonds des adhérents) et le résultat des actionnaires. En effet, les écarts de conversion apurés étaient initialement imputés à 100 % au fonds des adhérents en raison de leur nature technique, alors que la provision constituée en couverture de ces écarts relevait d'une provision financière, imputée au résultat des actionnaires. La reprise de cette provision a ainsi créé un décalage de présentation entre les deux résultats, sans incidence sur le résultat global de la Société.

Le total des actifs arrêté au 30/06/2026 est de 1 034 335 656 dinars contre 1 031 907 662 dinars au 30/06/2025 soit une variation de 2 427 993 dinars (0,24%).

Composition des actifs en monnaie étrangère

<u>Actif:</u>	<u>devise:</u>	<u>montant:</u>	<u>contre-valeur:</u>
AC336- AUTRES PLACEMENTS			168 194 791
PLACEMENT DEVISE USD	USD	26 884 000	79 221 771
PLACEMENT DEVISE EUR	EUR	20 245 000	68 405 831
PLACEMENT DEVISE GBP	GBP	847 000	3 305 333
PLACEMENT DEVISE USD TAKAFUL	USD	5 085 000	14 984 478
PLACEMENT DEVISE EUR TAKAFUL	EUR	674 000	2 277 379
CAUTIONNEMENTS	TND	-	-
AC34-CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES			147 255 206
	TND	105 808 976	105 808 976
	USD	6 741 666	19 866 340
	DZD	323 924 312	7 158 727
	XAF	1 141 817 919	5 828 980
	AED	2 662 094	2 139 925
	MAD	4 934 204	1 561 182
	GBP	360 879	1 408 296
	OMR	126 898	970 253
	LYD	1 966 763	910 415
	EGP	8 876 300	524 989
	EUR	144 757	489 121
	KWD	17 655	176 309
	DJF	5 652 221	93 363
	JOD	19 492	80 889
	SYR	396 047 816	77 625
	GNF	98 371 469	33 053
	MRO	4 111 296	30 415
	MGA	35 087 887	24 526
	BHD	2 844	22 276
	NOK	66 000	20 085
	BIF	9 827 354	9 690
	KRW	3 181 949	6 081
	FNG	125 369	4 209
	MRU	56 174	4 156
	SDG	637 251	3 123
	KES	119 604	2 718
	SAR	2 126	1 673
	IRT	172 042	368
	INR	9 000	280
	TRY	3 633	230
	JPY	5 500	101
	PHP	1 314	63
	AUD	15	30
	VND	147 040	16
	CNY	32	14
	BRL	5	3
	YER	124	2
	NPR	43	1
	CHF	0	0
	FRF	1	0
	BDT	12	0
	NGN	0	0

	BEL	0	0
	ITL	- 558	- 1
	DEM	- 51	- 88
	KRO	- 8 276	- 1 581
	ETB	- 87 717	- 1 627
AC51 PART DES REASS. DANS LES PROV. TECHNIQUES		-	198 605 102
AC510 PNA		-	46 305 506
	TND	46 305 506	46 305 506
AC531 PROVISIONS SINISTRES		-	152 299 596
	CAD	4 638	9 664
	USD	1 553 420	4 577 619
	XAF	247 500	1 263
	FRF	84	41
	GBP	110 508	431 248
	EUR	1 281 960	4 331 615
	TND	142 948 146	142 948 146
AC65 CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATION		-	90 599 579
COMPTES COURANTS		-	83 850 378
	USD	9 080 346	26 757 962
	TND	22 088 476	22 088 476
	XAF	1 095 352 119	5 591 773
	EUR	1 574 383	5 319 684
	TRY	67 495 590	4 272 943
	AED	3 648 899	2 933 168
	LYD	4 663 047	2 158 524
	SAR	2 238 132	1 760 649
	DZD	79 180 502	1 749 889
	KWD	129 852	1 296 784
	TZS	1 094 017 223	1 225 299
	PKR	104 216 113	1 102 085
	KES	43 738 979	993 837
	JOD	219 994	912 934
	ETB	40 117 817	744 105
	SDG	143 033 025	701 005
	BDT	25 715 025	616 235
	MAD	1 942 196	614 511
	MZN	12 230 830	562 679
	OMR	69 803	533 711
	NPR	26 584 070	518 416
	MUR	8 117 686	499 416
	NGN	226 104 671	487 482
	MRO	57 391 227	424 580
	MRU	4 064 885	300 720
	NAD	1 465 651	261 897
	DJF	15 805 646	261 078
	CFA	433 083	221 080
	QAR	272 005	220 482
	MVR	623 980	118 725
	SCR	411 522	86 515
	VND	643 158 741	72 034
	IQD	30 113 544	67 635
	MGA	89 553 712	62 598

	BWP	262 761	56 871
	RWF	24 801 716	49 703
	SGD	20 575	46 787
	SYP	196 836 395	38 580
	FRF	58 973	28 612
	YER	2 309 587	28 475
	NNI	126 052	27 178
	FNG	799 502	26 841
	BHD	3 325	26 042
	ZMW	145 683	24 087
	GNF	62 128 933	20 875
	TAS	18 342	20 549
	SZL	109 248	19 520
	GMD	429 395	17 149
	INR	425 418	13 212
	ZMK	67 937 451	11 210
	MWK	5 191 162	8 804
	LKR	910 169	8 001
	SRP	296 622	5 816
	LSM	30 522	5 454
	IRT	2 219 889	4 748
	GHS	14 232	3 734
	GRD	331 429	3 276
	UGS	3 701 871	2 987
	DEM	1 404	2 418
	GHC	25 654 068	667
	SFR	2 163	386
	CHF	85	312
	ZAR	1 465	262
	BIF	238 821	235
	PHP	339	16
	LBP	200 855	7
	NOK	8	3
	MZM	14 939	1
	SDP	135 320	1
	JPY	37	1
	AOK	36 536	-
	TRL	44 680	-
	ZWD	- 15 950 435	-
	ITL	- 2 734 274	- 4 755
	CAD	- 15 062	- 31 383
	VTD	- 415 965	- 46 489
	EGP	- 2 108 140	- 124 686
	DAL	- 128 908	- 284 887
	GBP	- 435 412	- 1 699 153
AVANCES			6 749 201
	EUR	459 854	1 553 800
	FRF	64 611	31 348
	GBP	414	1 614
	INR	1 295 420	40 231
	TND	811 193	811 193
	USD	1 462 948	4 311 016

AC66 CREANCES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION			38 029 744
COMPTES COURANTS			29 649 920
	BEL	- 13 949	1 395
	EUR	165 944	560 710
	FRF	- 13 549	6 569
	GBP	412 122	1 608 267
	LYD	17 573	8 134
	TND	28 232 298	28 232 298
	USD	- 255 031	751 526
AVANCES			8 379 825
	EUR	187 616	633 936
	GBP	- 24 694	96 367
	TND	1 936 211	1 936 211
	USD	2 004 223,11	5 906 045
AC71 AVOIR EN BANQUES, CHEQUES ET CAISSE			2 677 387
DEPOTS EN DINARS			1 095 487
DEPOTS EN DEVICES			1 571 243
	USD	436 091	1 285 072
	EUR	84 448	285 342
	GBP	213	830
CHEQUES A ENCAISSER			10 657
		10 657	10 657
		-	-
		-	-
AC731 INTERETS ACQUIS ET NON ECHUS			10 402 280
	EUR	157 375	531 755
	GBP	8 188	31 955
	TND	8 523 194	8 523 194
	USD	446 374	1 315 376
AC733 AUTRES COMPTES DE REGULARISATION			14 439 782
	EUR		
	GBP		
	TND	14 439 782	14 439 782
	USD		

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**CAPITAUX PROPRES :****NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT**

Les capitaux propres avant résultat au 30/06/2026 totalisent un montant de 263 862 570 DT contre un montant de 248 892 809 DT au 30/06/2025, soit une augmentation de 14 969 761 DT.

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat :

Désignation	31/12/2025	30/06/2025	Variation	30/06/2026	Variation
I-1 Capital social :					
Capital social	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	-
I-2 Réserves et primes liées au capital :					
Réserve légale	22 736 169	22 736 169	-	26 348 887	3 612 719
Réserve générale	15 975 000	15 975 000	-	16 975 000	1 000 000
Fonds social	2 495 327	2 834 665	339 338	2 895 342	60 676
Prime d'émission	50 630 167	50 630 167	-	50 630 167	-
Réserves pour réinvestissement exonéré	11 442 641	11 442 641	-	11 442 641	-
I-3 Rachats d'actions propres	-	-	-	-	-
I-4 Résultat reporté :					
Résultat reporté (*)	44 797 476	45 274 167	476 691	55 991 656	10 717 489
Effet des modifications comptables sur le résultat reporté				421 124	421 124
TOTAL AVANT RESULTAT	248 076 780	248 892 809	816 029	263 862 570	14 969 761
I-5 Résultat de l'exercice :					
Résultat de l'exercice (*)	27 035 774	17 423 898	- 9 611 876	25 123 802	7 699 904
Total	275 112 554	266 316 707	-8 795 846	288 986 372	22 669 664

(*) : Cf. Note 3.3 Changement de méthode comptable

NOTE I-1

Le capital social au 30/06/2026 est de 100 000 000 dinars divisés en 20 000 000 actions ordinaires de valeur nominale 5 dinars chacune.

NOTE I-2

Le fonds social enregistre en 2026 une augmentation de 60 676 dinars, résultat des mouvements suivants :

Désignation	Montant
Ressources	
Report de l'exercice précédent	2 495 327
Dotation de l'exercice	650 000
Intérêts sur prêts	14 986
Total ressources	3 160 313
Emplois	
Restauration	120 093
Subvention de scolarité	28 300
Subvention de garderie	1 866
Dons Aïd ALIDHA fitr	105 000
Prime d'assurance auto	8 712
Cadeaux mariage & naissance	1 000
Total emplois	264 971
Solde	2 895 342

NOTE I-3

Il est à noter que durant l'exercice 2026, aucune opération de rachat ou de revente d'action propres n'a été réalisée.

NOTE I-4

Le résultat reporté enregistre une augmentation de 10 296 365 dinars comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Résultat reporté activité Ordinaire	72 575 088	59 275 173	13 299 915
Résultat reporté activité Retakaful	- 17 004 555	- 14 001 006	- 3 003 549
Total	55 570 532	45 274 167	10 296 366

L'augmentation résulte d'une part de l'affectation du résultat de l'exercice 2025 pour un montant de 10 717 489 dinars et d'autre part, de l'effet de changement de méthode comptable en 2026 relatif à la comptabilisation des créances et dettes en monnaie étrangère pour un montant de -421 125. Cette différence est expliquée dans la note 3.3 « changement de méthode comptable ».

Le résultat reporté de l'activité Retakaful se décompose entre adhérents et opérateur comme suit :

Désignation	Adhérent	Opérateur	Combiné
Déficit des adhérents des exercices antérieurs report	- 20 021 710	-	- 20 021 710
Résultat reporté	-	3 017 155	3 017 155
Total	- 20 021 710	3 017 155	- 17 004 555

NOTE I-5

Le résultat de l'exercice clos au 30/06/2026 est bénéficiaire de 25 123 802 dinars contre 17 423 898 dinars en 2025, soit une variation de 7 699 904 DT, sa défalcation entre ORDINAIRE et RETAKAFUL est la suivante :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Résultat de l'exercice activité Ordinaire	18 981 057	17 599 737	1 381 319
Résultat de l'exercice activité Retakaful	6 142 745	- 175 839	6 318 584
Résultat consolidé global	25 123 802	17 423 898	7 699 904

Le résultat de l'activité Retakaful se décompose comme suit :

Désignation	Adhérent	Opérateur	Combiné
Surplus ou déficit de l'exercice	3 619 724	-	3 619 724
Résultat de l'exercice	-	2 523 021	2 523 021
Total	3 619 724	2 523 021	6 142 745

Comme indiqué dans la note « VI-4 – Écarts de conversion » de l'actif, le surplus de l'exercice revenant aux adhérents a été minoré de l'effet net résultant de l'annulation des écarts de conversion actifs et passifs. Parallèlement, le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires a été majoré par la reprise de la provision pour perte de change constituée au titre des exercices antérieurs. Cette présentation résulte exclusivement du changement de méthode comptable relatif au traitement des écarts de conversion et demeure sans incidence sur le résultat global de l'activité Retakaful.

Le capital de Tunis Re est composé de 20.000.0000 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune. Le résultat par action pour chaque action constituant le capital social est le suivant :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation	31/12/2025
Résultat consolidé global	25 123 802	17 423 898	7 699 904	26 980 208
Nombre d'actions	20 000 000	20 000 000	-	20 000 000
Résultat par action	1,256	0,871	0,385	1,349

Les capitaux propres totalisent avant affectation du résultat 288 986 372 dinars contre 266 316 707 dinars au 30/06/2025 Soit une augmentation de 22 669 665 dinars (8,51%).

Le tableau de variation des capitaux propres au 30/06/2026, se présente ainsi :

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
30/06/2026

EN DINARS
EN DINARS

DESIGNATION	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Générales	Réserves pour reinv. Exon.	Primes d'Emission	Fonds Social	Rachat Actions Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'Exercice	Total Capitaux Propres
Solde au 31/12/2024	100 000 000	19 740 160	14 975 000	10 942 641	50 504 378	2 516 687	- 223 825	38 514 000	21 406 176	258 375 217
Affectation du résultat 31/12/2024	-	2 996 009	1 000 000	500 000		550 000	-	16 360 167	- 21 406 176	-
Distribution des dividendes 2024								- 9 600 000		- 9 600 000
Correction rachat actions propres										-
Rachat/vente actions propres					125 790	-	223 825			349 615
Mouvements Fonds Social						- 232 022				- 232 022
Augmentation de capital										-
Résultat au 30/06/2025									17 423 898	17 423 898
Solde au 30/06/2025	100 000 000	22 736 169	15 975 000	11 442 641	50 630 167	2 834 665	-	45 274 167	17 423 898	266 316 707
Affectation du résultat 31/12/2024	-				-		-		- 17 423 898	- 17 423 898,035
Distribution des dividendes 2024										-
Correction rachat actions propres										-
Rachat actions propres										-
Mouvements Fonds Social						- 339 338				- 339 338
Augmentation de capital										-
Résultat au 31/12/2025									26 980 208	26 980 208
Solde au 31/12/2025	100 000 000	22 736 169	15 975 000	11 442 641	50 630 167	2 495 327	-	45 274 167	26 980 208	275 533 679
Affectation du résultat 31/12/2025	-	3 612 719	1 000 000			650 000		21 717 489	- 26 980 208	-
Distribution des dividendes 2025								- 11 000 000		- 11 000 000
Correction rachat actions propres										-
Rachat/vente actions propres										-
Mouvements Fonds Social						- 249 985				- 249 985
Augmentation de capital										-
MOD. COMPTABLES AFF. RESULTATS REPORTEES								- 421 124		- 421 124
Résultat au 30/06/2026									25 123 802	25 123 802
Solde au 30/06/2026	100 000 000	26 348 887	16 975 000	11 442 641	50 630 167	2 895 342	-	55 570 532	25 123 802	288 986 372

EN DINARS

	Actifs nets N-1 avant affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit N	Actifs nets N avant affectation
Déficit ou surplus des adhérents des exercices antérieurs	- 19 049 872	- 971 838			- 20 021 710
Provisions d'équilibrage pour fonds des adhérents	-				-
Qardh Hassan non remboursé	-				-
Surplus ou déficit de l'exercice N-1	- 971 838	971 838			-
Surplus ou déficit de l'exercice N				3 619 724	3 619 724
TOTAL	- 20 021 710	-	-	3 619 724	- 16 401 987

ANNEXE 9 - WINDOW RETAKAFUL

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'OPERATEUR

30/06/2026

EN DINARS

	Capitaux propres N-1	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit N	Actifs nets N avant affectation
Capital social					-
Primes liés au capital					-
Réserves légales					-
Autres réserves					-
Résultats reportés	3 737 141	- 719 986			3 017 155
Résultat de l'exercice N-1	- 719 986	719 986			-
Résultat de l'exercice N				2 523 021	2 523 021
TOTAL	3 017 155	-	-	2 523 021	5 540 176

PASSIFS :

Cette rubrique totalise au 30/06/2026 un montant de 745 349 284 DT contre un montant de 765 590 954 DT au 30/06/2025 soit une variation de -20 241 671 DT expliquée par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent au 30/06/2026 un montant de 3 976 465 DT contre un montant de 9 640 835 DT au 30/06/2025 soit une variation de -5 664 371 DT.

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Autres provisions	-	5 664 371	- 5 664 371
Ordinaire	-	2 748 193	- 2 748 193
Re Takaful	-	2 916 178	- 2 916 178
Provisions pour risques	3 976 465	3 976 465	-
Ordinaire	3 276 465	3 276 465	-
Re Takaful	700 000	700 000	-
Total	3 976 465	9 640 835	- 5 664 371

La provision pour pertes et charges avait été constituée au titre de la différence positive entre les écarts de conversion actif et les écarts de conversion passif, conformément au traitement comptable antérieurement retenu par la Société. Comme indiqué dans la note « VI-4 – Écarts de conversion » de l'actif, la Société a abandonné, à compter de l'exercice 2026, la comptabilisation des écarts de conversion actif et passif. En conséquence, cette provision ne répondant plus à son objet initial, elle a été intégralement reprise au cours de l'exercice 2026. Cette reprise est sans incidence sur le résultat de l'exercice, dans la mesure où elle neutralise l'apurement concomitant des écarts de conversion actifs et passifs inscrits au bilan.

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Ecart de conversion Actif	-	35 101 949	- 35 101 949
Ecart de conversion Passif	-	29 437 578	- 29 437 578
Provisions pour pertes et charges	-	5 664 371	- 5 664 371

Les provisions pour risques et charges se décomposent entre opérateur et adhérents Retakaful comme suit :

Désignation	Adhérents	Opérateur	Combiné
Provisions pour risques	700 000	-	700 000
Total	700 000	-	700 000

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS :

Les provisions techniques acceptations totalisent au 30/06/2026 un montant de 503 015 358 DT contre un montant de 510 196 693 DT au 30/06/2025 soit une variation de -7 181 355 DT.

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Provisions pour primes non acquises	111 519 723	105 426 212	6 093 511
Provisions pour sinistres	391 495 635	404 770 480	- 13 274 845
Total	503 015 358	510 196 693	- 7 181 335

NOTE III-1 PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES :

Les provisions pour primes non acquises se présentent comme suit :

Désignation	Montant
Avctivité Ordinaire	
Incendie	28 660 351
Accident et risques divers	4 313 918
Risques techniques	43 133 034
Transport	4 798 906
Aviation	7 397 540
Vie	16 340 156
Sous total Ordinaire	104 643 906
Activité Retakaful	
Incendie	3 841 078
Accident et risques divers	518 869
Risques techniques	1 835 720
Transport	487 934
Aviation	-
Vie	192 217
Sous total Retakaful	6 875 817
Total	111 519 723

Les provisions pour primes non acquises Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE III-2 PROVISIONS POUR SINISTRES :

Le détail des provisions pour sinistres par branche au 30/06/2026 se présente ainsi :

Désignation	Montant
Avctivité Ordinaire	
Incendie	159 414 617
Accident et risques divers	52 365 427
Risques techniques	38 741 907
Transport	75 245 450
Aviation	26 426 461
Vie	6 373 583
Sous total Ordinaire	358 567 445
Activité Retakaful	
Incendie	13 123 462
Accident et risques divers	11 675 314
Risques techniques	4 586 720
Transport	2 756 145
Aviation	-
Vie	786 548
Sous total Retakaful	32 928 190
Total	391 495 635

Les Provisions pour Sinistres Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Compte tenu du comportement de la sinistralité de la période, Tunis Ré a procédé à un renforcement des provisions techniques complémentaires en prenant en compte un historique de 5 ans pour toutes les branches sauf la branche automobile avec un historique de 9 ans et en effectuant une projection sur une période de 3 ans.

NOTE IV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETRO-CESSIONNAIRES :

Cette rubrique totalise au 30/06/2026 un montant de 83 131 443 DT contre 93 988 403 DT en 2025 et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Avctivité Ordinaire	
Solde débiteur :	- 1 373 702 486
- Depot primes liberes	- 320 569 228
- Depot sinistres liberes	- 1 053 133 258
Solde créditeur :	1 452 993 160
- Solde d'ouverture	13 214 142
- Depot primes constituées	330 531 288
- Depot sinistres constituées	1 109 247 729
Solde Ordinaire	79 290 673
Activité Retakaful	
Solde débiteur :	- 45 125 201
- Depot primes liberes	- 7 073 370
- Depot sinistres liberes	- 38 051 831
Solde créditeur :	48 965 970
- Solde d'ouverture	-
- Depot primes constituées	7 295 020
- Depot sinistres constituées	41 670 950
Solde Retakaful	3 840 770
Solde consolidé	83 131 443

Les Dettes pour dépôts en espèce reçus des rétrocessionnaires Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE V- AUTRES DETTES :

Les autres dettes totalisent au 30/06/2026 un montant de 128 448 578 DT contre un montant de 95 489 119 DT au 30/06/2025 soit une variation de 32 959 459 DT.

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Dettes nées des opérations d'acceptation			
Dettes sur les cédantes	21 466 945	22 670 131	- 1 203 186
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	14 294 972	6 937 286	7 357 686
Sous total (Note V-1)	35 761 916	29 607 417	6 154 499
Dettes nées des opérations de rétrocession			
Dettes sur les rétrocessionnaires	61 361 191	35 650 153	25 711 038
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	7 590 390	- 2 336 242	9 926 632
Sous total (Note V-2)	68 951 582	33 313 911	35 637 671
Dettes diverses			
Personnel	1 510 801	1 382 298	128 503
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités	13 291 308	17 716 449	- 4 425 141
Créditeurs divers	8 932 971	13 464 200	- 4 531 229
FGIC créditeurs	-	4 844	- 4 844
FPC	-	0	- 0
Sous total (Note V-3)	23 735 080	32 567 791	- 8 832 711
Total	128 448 578	95 489 119	32 959 459

V-1 DETTES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATION :

Désignation	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Avctivité Ordinaire				
Dettes sur les cédantes	19 928 296			19 928 296
Tunisiennes	2 995 711			2 995 711
Etrangères	16 932 585			16 932 585
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	12 918 751			12 918 751
Tunisiennes	7 345 335			7 345 335
Etrangères	5 573 415			5 573 415
Sous total Ordinaire	32 847 047	-	-	32 847 047
Activité Retakaful				
Dettes sur les cédantes	1 538 649			1 538 649
Tunisiennes	-			-
Etrangères	1 538 649			1 538 649
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	1 376 221			1 376 221
Tunisiennes	17 232			17 232
Etrangères	1 358 989			1 358 989
Sous total Retakaful	2 914 870	-	-	2 914 870
Activité consolidée				
Dettes sur les cédantes	21 466 945			21 466 945
Tunisiennes	2 995 711	-		2 995 711
Etrangères	18 471 233			18 471 233
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	14 294 972			14 294 972
Tunisiennes	7 362 567			7 362 567
Etrangères	6 932 405			6 932 405
Total consolidé	35 761 916	-	-	35 761 916

Les Dettes nées des opérations d'acceptations Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-2 DETTES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION :

Désignation	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Activité consolidée				
Dettes sur les rétrocessionnaires	61 361 191			61 361 191
Tunisiennes	-	-		-
Etrangères	61 361 191			61 361 191
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	7 590 390			7 590 390
Tunisiennes	-			-
Etrangères	7 590 390			7 590 390
Total consolidé	68 951 582	-	-	68 951 582

Les Dettes nées des opérations de rétrocession Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-3 AUTRES DETTES :

Désignation	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Activité Ordinaire				
Personnel	1 510 801	-	-	1 510 801
Avance sur salaire	6 269	-	-	6 269
Retenue amicale	22 148	-	-	22 148
Retenue assurance groupe	-	-	-	-
Dettes provisionnées pour congé à payer	1 482 384	-	-	1 482 384
Etat, organismes de sécurité sociale &, collectivités publiques	13 072 836	-	-	13 072 836
Etat retenue à la source : Impôts sur les sociétés	10 535 581	-	-	10 535 581
Contribution sociale solidaire	2 474	-	-	2 474
Impôt sur le revenu	139 101	-	-	139 101
Autres Etat, impôts et taxes	2 252 629	-	-	2 252 629
Etat retenue à la source sur tiers	5 343	-	-	5 343
TVA Déductibles	2 148	-	-	2 148
TVA Collectée	149 013	-	-	149 013
Report TFP	- 13 453	-	-	- 13 453
Créditeurs divers	8 932 971	-	-	8 932 971
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	4 225 460	-	-	4 225 460
Dividendes	157	-	-	157
Dividendes C.I	3	-	-	3
Tantièmes	73 544	-	-	73 544
CAVIS	-	-	-	-
Retraite complémentaire	-	-	-	-
Assurance groupe	25 836	-	-	25 836
Assurance Vie Collective	-	-	-	-
CNSS	1 067 466	-	-	1 067 466
C.P.S (CNAM)	-	-	-	-
Retenue dépassement portable	1 546	-	-	1 546
Autres comptes créditeurs	3 505 894	-	-	3 505 894
Autres comptes créditeurs - Charges d'exploitation	33 066	-	-	33 066
Sous total Ordinaire	23 516 608	-	-	23 516 608
Activité Retakaful				
Etat, organismes de sécurité sociale &, collectivités publiques	218 472	-	-	218 472
Etat retenue à la source : Impôts sur les sociétés	89 578	-	-	89 578
Etat retenue à la source : Intérêts sur Rétro	125 005	-	-	125 005
Etat retenue à la source sur tiers	3 889	-	-	3 889
Créditeurs divers	- 0	-	-	- 0
Autres comptes créditeurs	- 0	-	-	- 0
Sous total Retakaful	218 472	-	-	218 472
Total consolidé	23 735 080	-	-	23 735 080

Les Autres dettes Retakaful se décomposent comme suit :

Désignation	Adhérents	Opérateur	Combiné
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	- 82 610	301 082	218 472
Créditeurs divers	-	0	0
Total	- 82 610	301 082	218 472

NOTE VI- AUTRES PASSIFS :

Les autres passifs totalisent au 30/06/2026 un montant de 26 777 440 DT contre un montant de 56 275 904 DT au 30/06/2025 soit une variation de – 29 498 464 DT détaillés comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Comptes de régularisation passif	26 777 440	26 838 326	- 60 886
Ecart de conversion	-	29 437 578	- 29 437 578
Totaux	26 777 440	56 275 904	- 29 498 464

NOTE VI-1 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF :

Les comptes de régularisation présentent un total au 30/06/2026 un montant de 26 838 326 DT détaillé comme suit

Désignation	Montant
Activité Ordinaire	
Report de commissions reçues des réassureurs	11 338 491
Estimation d'éléments techniques	3 375 900
Autres comptes de régularisation passif	531 543
Solde Ordinaire	15 245 935
RE TAKAFUL	
Report de commissions reçues des réassureurs	12 985
Estimation d'éléments techniques	57 635
Autres comptes de régularisation passif	11 460 886
Sous total RE TAKAFUL	11 531 506
Solde consolidé	26 777 440

Les Comptes de régularisation passif Retakaful se décomposent entre adhérents et opérateur comme suit :

Désignation	Adhérents	Opérateur	Combiné
Report de commissions reçues des réassureurs	12 985	-	12 985
Estimation d'éléments techniques	57 635	-	57 635
Autres comptes de régularisation Passif	11 455 330	5 556	11 460 886
Total	11 525 950	5 556	11 531 506

Note VI-2 Ecart de conversion

À compter de l'exercice 2026, la Société a modifié le traitement comptable des écarts de conversion relatifs aux créances et dettes libellées en devises. Désormais, les écarts de change résultant de la réévaluation des éléments monétaires en devises à la date de clôture sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice, sans constatation d'écarts de conversion actifs ou passifs au bilan.

Cette évolution a pour objectif d'assurer une présentation plus fidèle de la performance financière de la Société et de refléter immédiatement les effets des variations des cours de change dans le résultat de l'exercice.

En conséquence, les soldes d'écarts de conversion actifs et passifs figurant au bilan à la clôture de l'exercice précédent ont été intégralement apurés au cours de l'exercice 2026. Cette opération est demeurée sans incidence sur le résultat de l'exercice, dès lors que l'écart net entre les écarts de conversion actifs et passifs avait été intégralement couvert par une provision constituée au titre des exercices antérieurs. Corrélativement à l'apurement de ces soldes, la provision correspondante a été reprise en 2026, neutralisant ainsi l'impact de ce changement de méthode sur le résultat de l'exercice.

Toutefois, dans le cadre de l'activité Retakaful, cette reprise a généré une asymétrie de présentation entre le résultat technique (fonds des adhérents) et le résultat des actionnaires. En effet, les écarts de conversion apurés étaient initialement imputés à 100 % au fonds des adhérents en raison de leur nature technique, alors que la provision constituée en couverture de ces écarts relevait d'une provision financière, imputée au résultat des actionnaires. La reprise de cette provision a ainsi créé un décalage de présentation entre les deux résultats, sans incidence sur le résultat global de la Société.

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 30/06/2026 à 1 034 335 656 dinars contre 1 031 907 661 dinars au 30/06/2025 soit une variation de 2 427 993 DT (0,24%).

Composition des passifs en monnaie étrangères

<u>Passif:</u>	<u>devise:</u>	<u>montant:</u>	<u>contre-valeur:</u>
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACC			510 196 693
PA310 PNA			105 426 212
	AED	1 777 957	1 435 736
	AUD	15	28
	BDT	12	0
	BHD	2 199	17 287
	BRL	5	3
	CHF	169	612
	CNY	32	13
	DEM	10	16
	DJF	1 423 598	23 422
	DZD	31 071 366	705 009
	EGP	2 566 400	148 284
	EUR	219 533	736 971
	FRF	1	0
	GBP	111 320	443 810
	GMD	37 824	1 549
	GNF	28 695 070	9 699
	IRT	197 896	13 753
	ITL	7 632	13
	JOD	79 351	327 647
	JPY	5 733	117
	KES	236 005	5 346
	KRW	7 350 020	15 722
	KWD	26 891	268 553
	LBP	10	-
	LYD	941 417	512 131
	MAD	638 526	206 423
	MGA	11 741 627	7 703
	MRO	4 537 928	33 880
	MRU	195 373	14 587
	MVR	40 202	7 640
	MWK	10 627 802	17 918
	MZN	776 026	35 561
	NGN	24 889 107	46 966
	NPR	43	1
	OMR	88 496	673 799
	PHP	621	32
	PKR	227 891	2 352
	SAR	4 069	3 216
	SDG	434 523	2 118
	SYP	311 623 169	60 767
	TND	92 249 771	92 249 771
	TRY	3 031 200	223 775
	TZS	32 484 209	35 960
	USD	2 158 008	6 377 994
	VND	147 040	16
	XAF	149 933 167	760 011
	YER	124	1

PA331 SAP		-	404 770 480
	AED	40 320 585	32 559 679
	BEL	- 9 496	794
	BHD	4 174	32 815
	BWP	889	193
	CAD	5 503	11 886
	CFA	230 860	117 030
	CHF	779	2 827
	DEM	99	170
	DZD	225 075 421	5 106 961
	EGP	36 345 245	2 099 992
	ETB	866 909	18 806
	EUR	2 495 253	8 376 565
	FNG	125 369	4 240
	FRF	1 816	882
	GBP	2 100 810	8 375 509
	GNF	69 676 399	23 551
	INR	10 052	340
	IQD	219 951 452	491 591
	ITL	2 641 157	4 601
	JOD	904 172	3 733 416
	KES	33 687 225	763 083
	KWD	340 968	3 405 116
	LBP	209 200	7
	LKR	3 379 664	32 931
	LYD	3 027 524	1 646 973
	MAD	5 598 340	1 809 831
	MGA	9 857 951	6 467
	MRO	2 509 467	18 736
	MRU	9 923 926	740 920
	MUR	2 509 204	161 016
	NPR	8 689 685	183 761
	OMR	193 527	1 473 488
	PKR	70 923 311	731 999
	QAR	1 086 522	883 930
	SAR	5 845 051	4 619 928
	SCR	413	82
	SDG	9 227 418	44 984
	SYP	106 425 747	20 753
	TND	227 020 096	227 020 096
	TRY	42 239 061	3 118 256
	USD	25 513 807	75 406 055
	XAF	4 284 262 592	21 716 927
	XPF	110	3
	YER	395 372	4 768
	ZMW	875	111
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	TND	83 131 443	83 131 443
PA621 DETTES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATION		-	35 761 916
COMPTES COURANTS ACC		-	21 466 945
	AED	1 464 645	1 177 355
	BHD	1 205	9 433
	BIF	- 7 376 865	7 274

	BWP	16	3
	CAD	28 616	59 624
	CFA	- 203 378	- 103 820
	DEM	1 496	2 576
	DKK	- 0	- 0
	DZD	98 906 566	2 185 835
	EGP	22 788 073	1 347 801
	ESP	736 273	14 903
	ETB	433 777	8 046
	EUR	95 039	321 127
	FRF	342 628	166 235
	GBP	811 988	3 168 701
	GNS	4 780 874	4 733
	INR	3 291 737	102 228
	IRR	22 914 500	46
	IRT	- 344 475	- 737
	JOD	146 108	606 318
	JPY	694 746	12 718
	KES	2 740 262	62 264
	KRO	- 8 486	- 1 622
	KRW	98 546 882	188 323
	KWD	22 510	224 802
	LKR	13 204 090	116 077
	LYD	3 862 494	1 787 948
	MGA	- 324 376 568	- 226 739
	MGR	8 014 611	559 845
	MVR	-	-
	MWK	- 7 080 879	- 12 009
	MZN	391 103	17 993
	NAD	884	158
	NOK	- 0	- 0
	NPR	36 380 306	709 452
	OMR	1 588	12 145
	PKR	6 929 876	73 283
	QAR	297 205	240 909
	SAR	378 941	298 098
	SDD	- 282 673	- 14
	SDG	17 652 361	86 514
	SYP	99 926 469	19 586
	SZL	- 28 813	- 5 148
	TAS	- 48 320	- 54 134
	TND	3 056 111	3 056 111
	TRL	-	0
	TRY	4 613 485	292 066
	TZS	647 988 300	725 747
	USD	1 208 153	3 560 184
	USH	-	-
	XAF	124 015 557	633 099
	YER	534 456	6 589
	ZMW	118 339	19 566
	ZWD	-	0

AVANCES SUR ACC		-	14 294 972
	EUR	977 743	3 303 697
	GBP	13 355	52 118
	TND	4 580 740	4 580 740
	USD	2 152 377	6 342 624
	JPY	- 453 489	- 8 302
	XAF	-	-
	AED	6 972	5 605
	KES	813 727	18 490
PA622 DETTES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION		-	68 951 582
COMPTES COURANTS RETRO			61 361 191
	BEL	1 439	144
	EUR	339 045	1 145 599
	FRF	34 980	16 959
	GBP	- 381 276	- 1 487 890
	LYD	3 681	1 704
	TND	41 320 980	41 320 980
	USD	6 910 444	20 363 696
		-	
		-	
AVANCES SUR RETRO		-	7 590 390
	EUR	570 667	1 928 226
	GBP	523 337	2 042 271
	TND	632 646	632 646
	USD	1 013 726	2 987 248

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE.**NOTE I – PRIMES ACQUISES :**

Les primes acquises nettes ont diminué de 9 118 611 DT soit 8,95% passants de 101 999 676 DT à 92 881 066 DT.

NOTE I-1 PRIMES :

Les primes acceptées ont atteint 126 060 787 DT contre 123 338 492 DT au 30/06/2025, soit une variation de 2%. La répartition par marché se présente comme suit :

Désignation	30/06/2026	Struct	30/06/2025	Struct	Evolution
Tunisie	54 006 200	43%	51 055 957	41%	6%
Maghreb	5 701 999	5%	5 891 359	5%	-3%
Pays arabes	25 603 260	20%	21 378 773	17%	20%
Afrique	19 215 101	15%	15 682 558	13%	23%
Europe	687 696	1%	613 636	0%	12%
Asie & reste du monde	20 846 530	17%	28 716 209	23%	-27%
TOTAL	126 060 787	100%	123 338 492	100%	2%

Les primes rétrocédées sont de 26 155 581 dinars contre un montant de 25 608 085 dinars au 30/06/2025, soit une augmentation de 2%. La répartition par branches se présente comme suit :

Désignation	30/06/2026	Struct	30/06/2025	Struct	Evolution
INCENDIE	15 717 698	60%	15 379 211	60%	2%
ARD	912 066	3%	934 968	4%	-2%
RISQUES TECHNIQUES	7 180 022	27%	6 206 371	24%	16%
TRANSPORTS	1 907 458	7%	1 782 665	7%	7%
AVIATION	381 147	1%	1 247 679	5%	0%
VIE	57 190	0%	57 190	0%	0%
Total	26 155 581	100%	25 608 085	100%	2%

Le montant des primes nettes est de 99 905 206 dinars contre 97 730 408 dinars en 2025 soit une augmentation de 2,23%.

NOTE I-2 VARIATION DE LA PROVISION POUR PRIMES NON ACQUISES :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de -7 024 140 dinars contre 4 269 269 DT en 2025. Cette variation s'explique par ce qui suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Provisions pour primes non acquises acceptation			
Ordinaire	2 396 195	9 359 349	- 6 963 154
Retakaful	- 852 991	2 903 838	- 3 756 829
Total	1 543 204	12 263 186	- 10 719 983
Parts des réassureurs dans les provision pour primes non acquises			
Ordinaire	8 443 791	8 151 344	292 447
Retakaful	123 553	- 157 427	280 980
Total	8 567 344	7 993 917	573 426
Provisions pour primes non acquises nettes			
Ordinaire	- 6 047 596	1 208 005	- 7 255 601
Retakaful	- 976 544	3 061 264	- 4 037 808
Total	- 7 024 140	4 269 269	- 11 293 409

NOTE II – PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT :

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 3 608 129 DT au 30/06/2026 contre un montant de 3 790 506 DT au 30/06/2025 soit une variation de -182 377 DT.

Ce montant se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Ordinaire	3 164 509	3 242 064	- 77 555
Intérêts sur dépôts chez les cédantes	453 214	552 562	- 99 348
Revenus des comptes en devises	2 323 591	2 188 560	135 031
Rémunération des flux techniques	387 704	500 942	- 113 238
Retakaful	443 620	548 442	- 104 822
Intérêts sur dépôts chez les cédantes	15 582	115 364	- 99 782
Revenus des comptes en devises	249 814	256 279	- 6 464
Rémunération des flux techniques	178 224	176 799	1 424
TOTAL	3 608 129	3 790 506	- 182 377

NOTE III – AUTRES PRODUITS TECHNIQUES :

Les autres produits techniques sont composés des produits de changes qui représentent un produit affecté à l'activité technique.

Ces produits totalisent 1 337 711 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Produits de changes Ordinaire	1 035 590	3 522 427	- 2 486 837
Produits de changes Retakaful	302 121	644 099	- 341 978
Total	1 337 711	4 166 525	- 2 828 815

NOTE IV – CHARGES DE SINISTRES :

Les charges de sinistres ont diminué de 5 966 842 DT passant de 36 190 685 DT à 30 223 823 DT.

NOTE IV-1 SINISTRES PAYES :

Désignation	30/06/2026			30/06/2025	Variation
	Acceptation	Rétrocession	Net		
INCENDIE	18 570 243	4 695 202	13 875 041	14 230 289	- 355 248
ARD	3 659 271	40 629	3 618 642	3 755 018	- 136 376
RISQUES TECHNIQUES	2 624 762	1 107 005	1 517 758	3 236 134	- 1 718 377
TRANSPORTS	4 739 433	142 425	4 597 007	918 736	3 678 271
AVIATION	36 452	196 560	- 160 108	241 431	- 401 539
VIE	537 195	-	537 195	756 974	- 219 779
TOTAL	30 167 356	6 181 821	23 985 535	23 138 582	846 952

NOTE IV-2 VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES A PAYER :

Désignation	30/06/2026			30/06/2025	Variation
	Acceptation	Rétrocession	Net		
INCENDIE	9 832 091	662 453	9 169 638	2 710 833	6 458 805
ARD	- 4 161 624	70 493	- 4 232 116	3 740 472	- 7 972 589
RISQUES TECHNIQUES	2 325 127	866 784	1 458 344	1 581 655	- 123 312
TRANSPORTS	- 1 294 343	475 225	- 1 769 568	4 581 327	- 6 350 895
AVIATION	2 255 731	2 078 129	177 603	- 509 945	687 547
VIE	1 434 388	-	1 434 388	947 759	486 629
Total	10 391 370	4 153 083	6 238 288	13 052 102	- 6 813 814

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER
2026 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2021 et antérieur	2022	2023	2024	2025	2026
Règlements cumulés	4 391 155	665 020	4 401 503	7 827 237	7 586 675	5 295 766
Provisions pour sinistres	- 283 700	- 1 600 373	- 9 802 336	55 881 476	- 3 824 105	- 29 979 592
Total des Charges des Sinistres	4 107 455	- 935 353	- 5 400 833	63 708 713	3 762 570	- 24 683 826
Primes acquises	2 103 805	793 365	2 488 676	2 724 851	43 534 474	75 958 820
% Sinistres/Primes Acquises	195%	-118%	-217%	2338%	9%	-32%

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A
PAYER 2025 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2020 et antérieur	2021	2022	2023	2024	2025
Règlements cumulés	3 604 114	383 651	2 523 934	7 971 098	11 991 466	45 165
Provisions pour sinistres	- 7 136 997	- 2 558 639	- 6 488 922	- 22 580	- 1 809 950	35 315 846
Total des Charges des Sinistres	- 3 532 883	- 2 174 988	- 3 964 988	7 948 518	10 181 516	35 361 011
Primes acquises	2 293 521	425 612	3 029 475	4 403 727	54 759 016	70 690 327
% Sinistres/Primes Acquises	-154%	-511%	-131%	180%	19%	50%

**ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A
PAYER 2024 :**

ANNEE D'INVENTAIRE	2019 et antérieur	2020	2021	2022	2023	2024
Règlements cumulés	21 245 771	5 500 063	9 217 121	11 581 413	39 228 156	20 796 585
Provisions pour sinistres	- 14 621 032	- 2 319 197	- 10 714 697	- 11 138 103	12 934 332	72 970 291
Total des Charges des Sinistres	6 624 739	3 180 866	- 1 497 576	443 310	52 162 488	93 766 876
Primes acquises	5 456 884	932 758	5 580 678	6 391 553	89 171 447	129 698 046
% Sinistres/Primes Acquises	121%	341%	-27%	7%	58%	72%

NOTE V – FRAIS D'EXPLOITATION :

NOTE V-1 FRAIS D'ACQUISITION :

Les frais d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 30/06/2026, 34 777 546 DT contre 36 477 522 DT en 2025 d'où une variation de -1 699 976 DT soit 4,7%.

NOTE V-2 FRAIS D'ADMINISTRATION :

Le total des charges par nature soit 12 189 594 dinars se répartit comme suit :

Ordinaire	
Total des frais de fonctionnement	11 000 799
Charges non incorporables	287 741
Reste à affecter	10 713 057
Frais de gestion du fonds FPC	182 711
Frais de gestion retakaful opérateur	1 216 205
Frais de gestion des placements	598 957
Frais d'administration Ordinaire	8 715 184

Retakaful	
Commission WAKALA	3 471 580
Frais bancaires adhérents	2 830
Frais d'administration Retakaful	3 474 410

Total des frais d'administration	12 189 594
---	-------------------

Les charges non incorporables et les frais de gestion des fonds FPC et Retakaful sont des charges non techniques et figurent parmi les autres charges non techniques (poste CHNT3)

Les frais d'administration au 30/06/2026 sont défalqués par nature comme suit :

Nature du compte comptable	Frais d'administration des contrats	Frais de gestions des placements	TOTAL	Clés d'affectation
Services extérieurs	1 074 774	75 076	1 149 849	Combinaison de clé
Autres services extérieurs	1 233 142	80 071	1 313 212	Combinaison de clé
Charges divers ordinaires	-	-	-	Combinaison de clé
Charges de personnel	5 711 465	397 369	6 108 833	Combinaison de clé
Impôts, taxes & versements assimilés	124 571	8 556	133 126	Combinaison de clé
Dotation aux amortissements d'exploitation	571 233	37 887	609 120	Combinaison de clé
Intérêts sur dépôts rétro	-	70 566	- 70 566	Affectation directe
Pertes de changes	-	-	-	Affectation directe
Sous total Ordinaire	8 715 184	528 391	9 243 575	
Wakala	3 471 580	-	3 471 580	Affectation directe
Autres services extérieurs	2 830	-	2 830	Combinaison de clé
Moudharaba	-	110 679	110 679	Affectation directe
Intérêts sur dépôts rétro	-	165	165	Affectation directe
Pertes de changes	-	-	-	Affectation directe
Sous total Retakaful	3 474 410	110 844	3 585 254	
TOTAL	12 189 594	639 235	12 828 829	

Pour la consultation de la combinaison des clés, se référer à la note 3-3-7 de la partie présentation.

NOTE V-3 COMMISSIONS REÇUES DES RETROCESSIONNAIRES :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 30/06/2026 un montant de 4 188 140 DT contre un montant de 3 985 685 DT en 2025 soit une variation de 202 455 DT.

NOTE VI – AUTRES CHARGES TECHNIQUES :

Les autres charges techniques sont composées des pertes de changes qui représentent une charge affectée à l'activité technique majorées des charges de placements.

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Ordinaire	528 391	10 468 961	- 9 940 570
Intérêts sur dépôts rétro	- 70 566	27 362	- 97 928
Autres charges de placement	598 957	464 916	134 041
Pertes de changes	-	9 976 682	- 9 976 682
Retakaful	110 844	1 740 739	- 1 629 896
Intérêts sur dépôts rétro	165	661	- 497
Moudharaba	110 679	136 906	- 26 227
Pertes de changes	-	1 603 172	- 1 603 172
Total general	639 235	12 209 700	- 11 570 465

Le résultat technique s'élève à 27 656 427 DT au 30/06/2026 contre un montant de 21 465 730 DT au 30/06/2025 dégageant une variation de 6 190 697 DT (28,8%) et représentant 27,66% du capital social de Tunis Re.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 89 de la NCT 26, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

30/06/2026

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE
30/06/2025

EN DINARS

RUBRIQUES	NON MARINES			TOTAL NON MARINES	MARINES		TOTAL MARINES	TOTAL NON VIE	VIE	TOTAL GENERAL
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.		TRANSPORT	AVIATION				
PRIMES ACQUISES	63 822 810	17 750 668	18 653 577	100 227 054	15 049 868	8 103 552	23 153 420	123 380 475	4 223 516	127 603 991
Primes émises	69 360 066	17 940 563	19 877 236	107 177 864	13 197 672	820 741	14 018 413	121 196 277	4 864 510	126 060 787
Variation des PPNA	- 5 537 256	- 189 895	- 1 223 658	- 6 950 810	1 852 196	7 282 811	9 135 007	2 184 198	- 640 994	1 543 204
CHARGES DE PRESTATIONS	28 402 334	- 502 353	4 949 890	32 849 871	3 445 089	2 292 183	5 737 272	38 587 143	1 971 583	40 558 726
Prestations et frais payés	18 570 243	3 659 271	2 624 762	24 854 276	4 739 433	36 452	4 775 884	29 630 160	537 195	30 167 356
Charges des provisions pour prestations diverses	9 832 091	- 4 161 624	2 325 127	7 995 595	- 1 294 343	2 255 731	961 388	8 956 983	1 434 388	10 391 370
SOLDE DE SOUSCRIPTION	35 420 476	18 253 020	13 703 688	67 377 184	11 604 779	5 811 369	17 416 148	84 793 332	2 251 933	87 045 264
Frais d'acquisition	17 931 799	3 945 349	6 153 894	28 031 042	3 977 214	146 304	4 123 518	32 154 560	2 622 986	34 777 546
Autres charges de gestion nettes	5 752 929	1 642 253	2 221 750	9 616 932	1 802 312	541 539	2 343 851	11 960 783	228 811	12 189 594
CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	23 684 728	5 587 602	8 375 644	37 647 974	5 779 526	687 844	6 467 369	44 115 343	2 851 798	46 967 141
Produits nets de placements	342 295	2 381 646	637 525	3 361 466	- 38 275	848 864	810 590	4 172 055	134 550	4 306 605
Participation aux résultats										-
SOLDE FINANCIER	12 078 042	15 047 064	5 965 569	33 090 675	5 786 979	5 972 390	11 759 369	44 850 044	- 465 315	44 384 729
Part des rétrocessionnaires dans les primes acquises	15 033 251	798 019	7 263 028	23 094 298	3 926 146	7 645 290	11 571 436	34 665 735	57 190	34 722 925
Part des rétrocessionnaires dans les prestations payées	4 695 202	40 629	1 107 005	5 842 835	142 425	196 560	338 985	6 181 821	-	6 181 821
Part des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	662 453	70 493	866 784	1 599 729	475 225	2 078 129	2 553 353	4 153 083	-	4 153 083
Part des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions reçues des rétrocessionnaires	2 246 264	213 517	1 597 548	4 057 329	101 518	29 293	130 811	4 188 140	-	4 188 140
Wakala	1 679 008	560 722	767 985	3 007 716	400 613	-	400 613	3 408 329	63 251	3 471 580
SOLDE DE RETROCESSION	5 750 324	- 87 342	2 923 706	8 586 688	2 806 365	5 341 309	8 147 674	16 734 362	- 6 061	16 728 302
RESULTAT TECHNIQUE	6 327 718	15 134 406	3 041 863	24 503 987	2 980 614	631 081	3 611 695	28 115 682	- 459 255	27 656 427

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROVISIONS ACCEPTATIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	32 501 429	4 832 786	44 968 754	82 302 969	5 286 840	7 397 540	12 684 380	94 987 349	16 532 374	111 519 723
Provisions pour primes non acquises ouverture	26 964 173	4 642 891	43 745 096	75 352 160	7 139 036	14 680 351	21 819 387	97 171 547	15 891 380	113 062 926
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	172 538 079	64 040 741	43 328 627	279 907 447	78 001 596	26 426 461	104 428 057	384 335 504	7 160 131	391 495 635
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	162 705 987	68 202 365	41 003 500	271 911 852	79 295 939	24 170 730	103 466 669	375 378 521	5 725 743	381 104 265
PROVISIONS RETROCESSIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	5 761 411	397 067	33 094 905	39 253 383	261 758	6 790 365	7 052 123	46 305 506	-	46 305 506
Provisions pour primes non acquises ouverture	5 076 964	283 021	33 177 911	38 537 896	2 280 447	14 054 508	16 334 955	54 872 850	-	54 872 850
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	65 266 911	6 179 470	12 965 432	84 411 813	45 314 542	22 573 241	67 887 783	152 299 596	-	152 299 596
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	64 604 458	6 108 977	12 098 649	82 812 084	44 839 317	20 495 112	65 334 429	148 146 513	-	148 146 513

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT**RESULTAT TECHNIQUE**

Le résultat technique de la période arrêté au 30/06/2026 s'établit comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Résultat technique Non Vie	28 115 682	22 481 060	5 634 621
Résultat technique Vie	- 459 255	- 1 015 331	556 076
Résultat technique Global	27 656 427	21 465 730	6 190 697

NOTE I PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 30/06/2026 un montant de 17 596 183 DT contre un montant au 30/06/2025 de 16 830 572 DT soit une variation de 765 610 DT. Ces revenus se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Revenus des placements	15 851 132	16 303 095	- 451 963
Reprise de correction de valeurs sur placements	1 127 725	185 040	942 685
<i>Reprise sur provision</i>	1 118 009	175 324	942 685
<i>Amortissement BTA</i>	9 716	9 716	-
Profits provenant de la réalisation des placements	617 325	342 436	274 889
Totaux	17 596 183	16 830 572	765 610

La reprise de correction de valeurs sur les placements est composée uniquement par une reprise sur provision.

NOTE II PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES A L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat vie totalisent au 30/06/2026 un montant de -124 777 dinars contre un montant de -111 107 DT au 30/06/2025 soit une variation de 13 670 dinars.

NOTE III CHARGES DES PLACEMENTS

Ces charges totalisent au 30/06/2026 un montant de 981 134 DT contre un montant de 547 210 DT au 30/06/2025, soit une variation de 433 924 DT.

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
charges d'intérêts servis sur les dépôts reçus des rétrocessionnaires	-	-	-
Correction de valeur sur placement	314 892	447 766	- 132 875
Pertes provenant de la réalisation des placements	666 243	99 443	566 799
Totaux	981 134	547 210	433 924

La correction de valeur sur placement de 314 892 DT n'est autre que la dotation aux provisions pour provision de la période :

Provisions	30/06/2026
sur portefeuille actions cotées	31 892
sur portefeuille participations	-
sur portefeuille OPCVM MIXTES	-
sur portefeuille OPCVM OBLIGATION	273 958
sur portefeuille FCPR	9 042
TOTAL	314 892

NOTE IV PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT NON-VIE :

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat non vie totalisent au 30/06/2026 un montant de – 3 483 352 DT contre un montant de -3 679 399 DT au 30/06/2025 soit une variation de 196 047 DT.

NOTE V AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES :

Les autres produits non techniques totalisent au 30/06/2026 un montant de 47 384 632 DT contre un montant de 16 057 516 DT au 30/06/2025 soit une variation de 31 327 116 DT. Cette variation par la libération de l'écart de conversion.

Les autres produits non techniques sont détaillés comme suit :

Désignation	Ordinaire	Retakaful	Global
Autres produits non techniques	167 081	110 679	277 760
Autres gains	-	-	-
Appurement de l'écart de conversion	25 854 706	2 031 047	27 885 754
Reprise sur provisions pour risques & charges	2 674 090	2 881 627	5 555 717
Reprise sur provisions pour créances douteuses	11 437 051	2 228 350	13 665 401
TOTAL	40 132 928	7 251 703	47 384 632

NOTE VI AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

Les autres charges non techniques totalisent au 30/06/2026 un montant de 49 436 605 DT contre un montant de 19 985 733 DT au 30/06/2025 soit une variation de 29 450 871 DT.

Les autres charges non techniques sont détaillées comme suit :

Désignation	Ordinaire	Retakaful	Global
Charge non incorporable	396 601	6 066	402 667
Unite de gestion des fonds	182 711		182 711
Frais d'administration à la charge de l'opérateur	1 216 205		1 216 205
Appurement de l'écart de conversion	28 528 797	4 912 674	33 441 471
Dotation aux provisions	11 328 191	2 865 360	14 193 551
Totaux	41 652 505	7 784 100	49 436 605

VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS :

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 11
VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT
30/06/2026

	EN DINARS			
	Revenu et frais financiers concernant les placements dans les Eses liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers	-	730 037	730 037	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	336 305	336 305	PRNT11 + PRV21
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers	-	47 384 632	47 384 632	PRNT2
Total produits des placements	-	48 450 973	48 450 973	
Intérêts	-	-	-	CHNT11 + CHV9
Frais externes	-	-	-	CHNT3
autres frais	-	49 436 605	49 436 605	CHNT3
Total charges des placements	-	49 436 605	49 436 605	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 13 - WINDOW RETAKAFUL
VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT
30/06/2026

	EN DINARS			
	Revenu et frais financiers concernant les placements dans les Eses liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers	-	-	-	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	-	-	PRNT11 + PRV21
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers	-	7 251 703	7 251 703	PRNT2
Total produits des placements	-	7 251 703	7 251 703	
Charges de gestion des placements	-	-	-	CHNT11 + CHV9
Commissions Moudharaba	-	7 784 100	7 784 100	CHNT3
Total charges des placements	-	7 784 100	7 784 100	

NOTE VII IMPOTS SUR LE RESULTAT :

Désignation	30/06/2026
Résultat comptable	38 611 373
Réintégrations des charges non déductibles	15 767 206
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	20 660 369
Déduction des produits non imposables	5 119 102
<u>Bénéfice brut fiscal</u>	<u>28 599 108</u>
Investissements exonérés	500 000
IS 40%	11 239 643
Contribution solidaire sociale 4%	1 123 964
Contribution au budget de l'état 4%	1 123 964
RESULTAT NET	25 123 802

NOTE VIII PERTES EXTRA-ORDINAIRES :

Ce poste enregistre un montant de 2 247 929 TND qui n'est autre que la contribution de 4% du résultat imposable pour alimenter les caisses sociales et 4% pour le budget de l'état.

NOTE IX RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice clos au 30 juin 2026 est bénéficiaire de 25 123 802 DT contre 17 423 898 DT au 30/06/2025 soit une variation de 7 699 903 DT (44,2%) et représente 25,12% du capital social de la société.

ANALYSE DE L'ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FOND RETAKAFUL**NOTE I – PRIMES ACQUISES :**

Les primes acquises nettes ont augmenté de 3,86 % passant de 13 310 243 DT à 13 823 732DT.

NOTE I-1 PRIMES :

Les primes acceptées ont atteint 16 295 553 DT contre 11 453 298 DT au 30/06/2025, soit une évolution de 42 %. La répartition par marché se présente comme suit :

Désignation	30/06/2026	Struct	30/06/2025	Struct	Evolution
Tunisie	2 606 701	16%	2 331 342	20%	12%
Maghreb	175 553	1%	166 824	1%	5%
Pays arabes	9 155 570	56%	5 568 179	49%	64%
Afrique	573 886	4%	183 709	2%	212%
Europe	-	0%	-	0%	0%
Asie & reste du monde	3 783 841	23%	3 203 244	28%	18%
TOTAL	16 295 553	100%	11 453 298	100%	42%

Les primes rétrocédées sont de 1 495 276 dinars contre un montant de 1 204 319 dinars au 30/06/2025, soit une variation de 24%. La répartition par branches se présente comme suit :

Désignation	30/06/2026	Struct	30/06/2025	Struct	Evolution
INCENDIE	1 021 095	68%	893 154	74%	14%
ARD	45 802	3%	42 457	4%	8%
RISQUES TECHNIQUES	314 892	21%	186 280	15%	69%
TRANSPORTS	112 270	8%	82 160	7%	37%
AVIATION	-	0%	-	0%	0%
VIE	1 218	0%	268	0%	354%
Total	1 495 276	100%	1 204 319	100%	24%

Le montant des primes nettes est de 14 800 277 dinars contre 10 248 979 dinars en 2025 soit une variation de 4 551 298 soit 44,4%.

NOTE I-2 VARIATION DE LA PROVISION POUR PRIMES NON ACQUISES :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de -976 544 dinars contre 3 061 264 en 2025. Cette variation s'explique par ce qui suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Provisions pour primes non acquises acceptation	- 852 991	2 903 838	- 3 756 829
Parts des réassureurs dans les provision pour primes non acquises	123 553	- 157 427	280 980
Total	- 976 544	3 061 264	- 4 037 808

NOTE II – PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 745 742 DT au 30/06/2026 contre un montant de 1 192 541 DT soit une variation de -446 800 DT.

Ce montant se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Intérêts sur dépôts chez les cédantes	15 582	115 364	- 99 782
Revenus des comptes en devises	249 814	256 279	- 6 464
Rémunération des flux techniques	178 224	176 799	1 424
Revenus des placements	443 620	548 442	- 104 822
Produits de changes	302 121	644 099	- 341 978
TOTAL	745 742	1 192 541	- 446 800

Les autres produits techniques sont composés des produits de changes qui représentent un produit affecté à l'activité technique.

NOTE IV – CHARGES DE SINISTRES :

Les charges de sinistres ont diminué de 5 561 445 DT passant de 5 197 466 DT à -363 979 DT.

NOTE IV-1 SINISTRES PAYES :

Désignation	30/06/2026			30/06/2025	Variation
	Acceptation	Rétrocession	Net		
INCENDIE	2 018 084	103 118	1 914 966	683 842	1 231 124
ARD	1 007 371	54	1 007 317	418 034	589 283
RISQUES TECHNIQUES	312 540	5 495	307 045	380 796	- 73 750
TRANSPORTS	756 730	-	756 730	173 748	582 982
AVIATION	-	-	-	-	-
VIE	20 376	-	20 376	167 456	- 147 081
TOTAL	4 115 101	108 667	4 006 434	1 823 877	2 182 558

NOTE IV-2 VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES A PAYER :

Désignation	30/06/2026			30/06/2025	Variation
	Acceptation	Rétrocession	Net		
INCENDIE	- 100 340	- 95 788	- 4 552	1 785 098	- 1 789 650
ARD	- 2 844 109	10 074	- 2 854 183	931 895	- 3 786 077
RISQUES TECHNIQUES	- 1 073 415	20 716	- 1 094 131	446 559	- 1 540 691
TRANSPORTS	- 437 341	414	- 437 754	351 961	- 789 716
AVIATION	-	-	-	-	-
VIE	20 208	-	20 208	- 141 924	162 132
Total	- 4 434 997	- 64 584	- 4 370 413	3 373 589	- 7 744 002

**ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER
2026 :**

ANNEE D'INVENTAIRE	2021 et antérieur	2022	2023	2024	2025	2026
Règlements cumulés	386 600	99 459	1 132 130	845 037	1 666 430	- 14 554
Provisions pour sinistres	- 398 236	- 131 761	- 3 888 886	- 1 687 911	- 1 791 134	3 462 931
Total des Charges des Sinistres	- 11 637	- 32 303	- 2 756 756	- 842 875	- 124 704	3 448 377
Primes acquises	49 090	39 259	587 453	1 044 041	5 584 915	8 137 804
% Sinistres/Primes Acquises	-24%	-82%	-469%	-81%	-2%	42%

**ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A
PAYER 2025 :**

ANNEE D'INVENTAIRE	2020 et antérieur	2021	2022	2023	2024	2025
Règlements cumulés	219 675	184 296	184 991	819 560	695 126	- 62 649
Provisions pour sinistres	- 608 633	- 170 419	- 1 007 048	- 385 394	1 939 379	2 639 914
Total des Charges des Sinistres	- 388 958	13 877	- 822 057	434 166	2 634 505	2 577 265
Primes acquises	10 318	15 580	343 977	895 245	7 218 076	5 873 940
% Sinistres/Primes Acquises	-3770%	89%	-239%	48%	36%	44%

**ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A
PAYER 2024 :**

ANNEE D'INVENTAIRE	2019 et antérieur	2020	2021	2022	2023	2024
Règlements cumulés	457 669	49 155	63 917	321 650	831 968	- 108 808
Provisions pour sinistres	880 258	- 27 421	- 583 414	- 233 620	171 050	2 863 575
Total des Charges des Sinistres	1 337 927	21 734	- 519 497	88 030	1 003 018	2 754 767
Primes acquises	440 009	- 21 893	55 975	191 299	7 730 993	6 264 826
% Sinistres/Primes Acquises	304%	-99%	-928%	46%	13%	44%

NOTE V – FRAIS D'EXPLOITATION :

NOTE V-1 FRAIS D'ACQUISITION :

Les frais d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 30/06/2026 un montant de 4 886 169 DT contre 3 982 798 DT en 2025 d'où une variation de 903 371 DT.

NOTE V-2 FRAIS D'ADMINISTRATION :

Il s'agit de la commission Wakala à la charge des adhérents et des frais directement affectés au compte de résultat des adhérents.

Rubriques	MONTANT
Wakala	3 471 580
Frais affectés aux adhérents	2 830
Frais d'administration Retakaful	3 474 410

Les frais d'administration sont défalqués comme suit :

Nature du compte comptable	Frais d'administration des contrats	Frais de gestions des placements	Total
Wakala	3 471 580	-	3 471 580
Autres services extérieurs	2 830	-	2 830
Moudharaba	-	110 679	110 679
Intérêts sur dépôts rétro	-	165	165
Pertes de changes	-	-	-
Total	3 474 410	110 844	3 585 254

NOTE V-3 COMMISSIONS REÇUES DES RETROCESSIONNAIRES :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 30/06/2026 un montant de 39 320 DT contre un montant de 35 188 DT en 2025 soit une variation de 4 132 DT (12%).

NOTE VI – CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Les charges de gestions des placements se composent de la Moudharaba et des intérêts sur les dépôts chez les rétrocessionnaires et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Moudharaba	110 679	136 906	- 26 227
Intérêts sur dépôts rétro	165	661	- 497
Total general	110 844	137 567	- 26 724

NOTE VII – AUTRES CHARGES TECHNIQUES :

Les autres charges techniques sont composées des pertes de changes qui représentent une charge nulle affectée à l'activité technique au 30/06/2026 contre 1 603 172 au 30/06/2025.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 99 de la NCT 43, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

30/06/2026

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE - ACTIVITE RETAKAFUL
30/06/2025

EN DINARS

RUBRIQUES	NON MARINES			TOTAL NON MARINES	MARINES		TOTAL MARINES	TOTAL NON VIE	VIE	TOTAL GENERAL
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.		TRANSPORT	AVIATION				
PRIMES ACQUISES	7 471 537	2 490 097	3 415 556	13 377 191	1 784 257	-	1 784 257	15 161 448	281 114	15 442 562
Primes émises	8 077 069	2 407 087	3 814 818	14 298 974	1 844 747	-	1 844 747	16 143 721	151 832	16 295 553
Variation des PPNA	- 605 531	83 009	- 399 261	- 921 783	- 60 490	-	- 60 490	- 982 273	129 282	- 852 991
CHARGES DE PRESTATIONS	1 917 744	1 836 738	760 875	679 869	319 389	-	319 389	360 480	40 583	319 897
Prestations et frais payés	2 018 084	1 007 371	312 540	3 337 995	756 730	-	756 730	4 094 725	20 376	4 115 101
Charges des provisions pour prestations diverses	- 100 340	- 2 844 109	- 1 073 415	- 4 017 864	- 437 341	-	- 437 341	- 4 455 205	20 208	- 4 434 997
SOLDE DE SOUSCRIPTION	5 553 793	4 326 835	4 176 432	14 057 060	1 464 868	-	1 464 868	15 521 928	240 531	15 762 458
Frais d'acquisition	2 335 035	559 895	1 115 035	4 009 964	727 155	-	727 155	4 737 120	149 049	4 886 169
Autres charges de gestion nettes	1 679 291	562 250	768 353	3 009 895	400 630	543	401 174	3 411 069	63 341	3 474 410
CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	4 014 326	1 122 145	1 883 388	7 019 859	1 127 786	543	1 128 329	8 148 189	212 390	8 360 579
Produits nets de placements	70 508	336 427	84 611	491 546	4 625	118 909	123 533	615 080	19 818	634 898
Participation aux résultats										
SOLDE FINANCIER	1 609 975	3 541 117	2 377 655	7 528 747	341 707	118 365	460 072	7 988 819	47 958	8 036 777
Part des rétrocessionnaires dans les primes acquises	1 116 559	39 423	349 359	1 505 341	112 270	-	112 270	1 617 611	1 218	1 618 829
Part des rétrocessionnaires dans les prestations payées	103 118	54	5 495	108 667	-	-	-	108 667	-	108 667
Part des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	- 95 788	10 074	20 716	- 64 998	414	-	414	- 64 584	-	- 64 584
Part des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats				-			-	-		-
Commissions reçues des rétrocessionnaires	23 632	10 181	5 506	39 320	-	-	-	39 320	-	39 320
SOLDE DE RETROCESSION	1 085 596	19 114	317 642	1 422 353	111 856	-	111 856	1 534 209	1 218	1 535 427
RESULTAT TECHNIQUE	524 379	3 522 003	2 060 012	6 106 394	229 851	118 365	348 216	6 454 610	46 740	6 501 351

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROVISIONS ACCEPTATIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	3 841 078	518 869	1 835 720	6 195 666	487 934	-	487 934	6 683 600	192 217	6 875 817
Provisions pour primes non acquises ouverture	3 235 546	601 878	1 436 459	5 273 883	427 443	-	427 443	5 701 327	321 499	6 022 826
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	13 123 462	11 675 314	4 586 720	29 385 496	2 756 145	-	2 756 145	32 141 641	786 548	32 928 190
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	13 223 802	14 519 423	5 660 136	33 403 360	3 193 486	-	3 193 486	36 596 846	766 341	37 363 187
PROVISIONS RETROCESSIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	201 520	15 711	48 347	265 578	-	-	-	265 578	-	265 578
Provisions pour primes non acquises ouverture	296 984	9 333	82 814	389 131	-	-	-	389 131	-	389 131
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	2 385 762	864 212	1 092 309	4 342 283	5 546	-	5 546	4 347 829	-	4 347 829
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	2 481 549	854 139	1 071 593	4 407 281	5 132	-	5 132	4 412 413	-	4 412 413

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 30/06/2026
(en dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint le montant de	9 697 289
contre en 30/06/2025	16 323 642
soit une variation de	- 6 626 352

Ils résultent des mouvements suivants :

X-1 Encaissements des cédantes	89 388 352
contre en 30/06/2025	55 675 086
soit une variation de	33 713 265

X-2 Versements aux cédantes	- 48 446 297
contre en 30/06/2025	- 10 975 475
soit une variation de	- 37 470 822

X-3 Encaissements des rétrocessionnaires	3 965 195
contre en 30/06/2025	12 739 200
soit une variation de	- 8 774 005

X-4 Versements aux rétrocessionnaires	21 259 904
contre en 30/06/2025	24 949 453
soit une variation de	- 3 689 549

X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants ont atteint	211 033 874
contre en 30/06/2025	176 401 892
soit une variation de	34 631 983

L'importance de ces encaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements Courant	200 786 276
contre en 30/06/2025	179 890 575
soit une variation de	20 895 701

L'importance de ces décaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-7 Produits financiers reçus	2 933 642
contre en 30/06/2025	4 628 154
soit une variation de	- 1 694 513

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel	14 642 346
contre en 30/06/2025	13 775 578
soit une variation de	866 768

X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel	22 981 118
contre en 30/06/2025	21 221 917
soit une variation de	1 759 201

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes	-	18 792 524
contre en 30/06/2025	-	9 858 847
soit une variation de	-	8 933 677

NOTE XI

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

ont atteint	-	-
contre en 30/06/2025	-	3 074 972
soit une variation de		3 074 972

qui s'explique par les mouvements suivants :

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations

Corporelles		24 699
contre en 30/06/2025	-	-
soit une variation de		24 699

XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations

Corporelles		-
contre en 30/06/2025		2 702 580
soit une variation de	-	2 702 580

XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations

Incorporelles		-
contre en 30/06/2025		372 392
soit une variation de	-	372 392

NOTE XII

XII-3 Dividende & autres distributions

		10 999 992
contre en 30/06/2025		9 599 993
soit une variation de		1 399 999

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur

les liquidités		148 233
contre en 30/06/2025	-	341 136
soit une variation de		489 369

NOTE XIV

La composition des liquidités

La trésorerie totalise à la clôture de		2 666 731
contre en 30/06/2025		8 670 316
soit une variation de	-	6 003 585

NOTE XV

La composition des liquidités de Tunis-Re

en banques en TND est comme suit :		1 095 487
contre en 30/06/2025		1 385 550
soit une variation de	-	290 063

liquidité en devises

		1 571 243
contre en 30/06/2025		7 284 766
soit une variation de	-	5 713 522

NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE I- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – VIE

	Raccordement
Primes	PRV1 1° colonne
Charges de prestations	CHV1 1° colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1° colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1° colonne
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42
Autres charges de gestion nettes	CHV43 +CHV5 - PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1° colonne
Solde financier	
Primes cédés et / ou rétrocédées	PRV1 2° colonne
Part des réassurances et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2° colonne
Part de réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° colonne
Commission reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° colonne
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Montant des rachats	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

NOTE II- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – NON VIE

	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	PRNV11 1° colonne
Variation des primes non acquises	PRNV12 1° colonne
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	PRNV11 1° colonne
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1° colonne
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV 42
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 +CHNV5 - PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRNT3
Participation aux résultats	CHNV3 1° colonne
Solde financier	
Part des réassurances et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2° colonne
Part de réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 +CHNV2 + CHNV6 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2° colonne
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	CHNV44
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autre provisions techniques clôture	
Autre provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

Annexe 16 : Modèle de Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers

	Raccordement
Primes	PRF11 (1ère colonne)
Charges de prestations	CHF11(1ère colonne)
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques	CHF2 + CHF6 (1ère colonne)
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHF7 – PRF3 (1ère colonne)
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHF31 + CHF32
Autres charges de gestion nettes	CHF31 + CHF32
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRF2 – CHF4
Solde financier	
Primes cédées et / ou rétrocédées	PRF1 (2 ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHF1 (2 ème colonne)
Part de réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHF2 (2 ème colonne)
Commission reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHF 34 (2ème colonne)
Solde de rétakaful et / ou de rétrocession	
surplus ou déficit du fonds	
Informations complémentaire	
Montant des rachats	
Commissions techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

Annexe 17 : Modèle de Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers

	Raccordement
Primes acquises	PRG11 (1ère colonne)
Primes émises	
Variation des primes non acquises	PRG12 (1 ère colonne)
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	CHG11 (1 ère colonne)
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHG12 + CHG6 (1° colonne)
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHG31 + CHG 32
Autres charges de gestion nettes	CHG33 + CHG5 – PRG3
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRG2 – CHG4
Solde financier	
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRG1 (2 ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHG11 (2ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHG12 + CHG2 + CHG 6 (2ème colonne)
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHG34
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Surplus ou déficit du fonds	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

TUNIS, le 28/08/2026

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « TUNIS RE »**

12, Avenue du Japon, Tunis 1073

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2026**

Introduction

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société TUNIS RE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net de bilan de 1 034 335 656 DT et un résultat net après modification comptable de 24 702 677 DT.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'audit.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Conclusion sur les comptes

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société tunisienne de réassurances « TUNIS RE » arrêtés au 30 juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026.
Ces états sont accompagnés des avis des commissaires aux comptes : Mr Anis FRIKHA (GEM) et Mr Kamel EL HAMMI (AMC Ernst & Young).

CITY CARS
Société Anonyme

BILAN

Arrêté au 30 juin 2026

(Exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	30-juin-26	30-juin-25	31-déc.-25
Actifs non courants				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	A - 1	1 043 597	985 027	1 043 597
Moins : amortissements		821 960	697 580	756 905
		221 637	287 447	286 692
Immobilisations corporelles	A - 2	23 873 104	22 929 827	23 298 581
Moins : amortissements		10 818 787	9 665 273	10 249 440
		13 054 317	13 264 553	13 049 141
Immobilisations financières	A - 3	51 407 526	42 007 526	46 507 526
Moins : provisions		-	-	-
		51 407 526	42 007 526	46 507 526
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<i>64 683 480</i>	<i>55 559 526</i>	<i>59 843 359</i>
Autres actifs non courants		-	-	-
Moins : provisions		-	-	-
		-	-	-
Total des actifs non courants		64 683 480	55 559 526	59 843 359
<i>Actifs courants</i>				
Stocks	A - 4	99 685 270	92 256 723	118 022 650
Moins : provisions		12 952	15 071	11 522
		99 672 318	92 241 652	118 011 128
Clients et comptes rattachés	A - 5	22 246 742	27 264 806	12 485 025
Moins : provisions		459 231	455 276	459 231
		21 787 511	26 809 530	12 025 794
Autres actifs courants	A - 6	4 629 552	4 219 963	1 403 914
Placements & autres actifs financiers	A - 7	2 588 207	52 835 662	82 594 046
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	36 664 878	6 815 127	1 860 120
Total des actifs courants		165 342 466	182 921 933	215 895 002
TOTAL DES ACTIFS		230 025 946	238 481 460	275 738 361

CITY CARS
Société Anonyme

BILAN

Arrêté au 30 juin 2026

(Exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30-juin-26	30-juin-25	31-déc.-25
Capitaux propres				
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	25 800 000	20 800 000	20 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	108 551	108 551	108 551
Résultats reportés	CP - 4	33 145 075	28 090 255	28 090 254
<i>Total capitaux propres avant résultat</i>		<i>77 053 626</i>	<i>66 998 806</i>	<i>66 998 805</i>
Résultat de l'exercice		13 984 964	17 300 188	32 554 821
<i>Total capitaux propres avant affectation du résultat</i>		<i>91 038 590</i>	<i>84 298 994</i>	<i>99 553 626</i>
Passifs				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts		-	-	-
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions	P - 1	1 713 533	1 551 268	1 721 698
<i>Total des passifs non courants</i>		<i>1 713 533</i>	<i>1 551 268</i>	<i>1 721 698</i>
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	90 300 456	116 024 549	163 007 176
Autres passifs courants	P - 3	33 654 923	35 571 928	11 455 861
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 4	13 318 444	1 034 720	-
<i>Total des passifs courants</i>		<i>137 273 823</i>	<i>152 631 198</i>	<i>174 463 037</i>
Total des passifs		<i>138 987 356</i>	<i>154 182 465</i>	<i>176 184 735</i>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		230 025 946	238 481 460	275 738 361

CITY CARS

Société Anonyme

ETAT DE RESULTAT - MODELE AUTORISE

Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

(Exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	Période close le 30-juin-26	Période close le 30-juin-25	Exercice clos le 31-déc.-25
Produits d'exploitation				
Revenus	R - 1	165 254 632	180 786 007	385 673 965
Autres produits d'exploitation	R - 2	200 465	168 775	373 972
Total des produits d'exploitation		165 455 097	180 954 782	386 047 937
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises consommées	R - 3	140 595 454	152 131 687	324 611 272
Charges de personnel	R - 4	2 781 964	2 309 014	5 271 420
Dotations aux amortissements & aux provisions	R - 5	623 523	592 355	1 406 445
Autres charges d'exploitation	R - 6	4 355 377	4 788 754	9 709 150
Total des charges d'exploitation		148 356 318	159 821 809	340 998 287
Résultat d'exploitation		17 098 779	21 132 972	45 049 650
Charges financières nettes	R - 7	1 311 140	1 164 906	2 481 096
Produits des placements	R - 8	5 748 087	6 297 887	8 832 461
Autres gains ordinaires	R - 9	6 826	-	-
Autres pertes ordinaires	R - 10	237 423	227 948	378 743
Résultat des activités ordinaires avant impôt		21 305 129	26 038 005	51 022 272
Impôt sur les bénéfices	R - 11	7 320 165	8 737 817	18 467 451
Résultat des activités ordinaires après impôt		13 984 964	17 300 188	32 554 821
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		13 984 964	17 300 188	32 554 821
Effets des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		13 984 964	17 300 188	32 554 821

CITY CARS
Société Anonyme

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE - MODELE AUTORISE

Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

(Exprimé en dinars Tunisiens)

		Période close le		Exercice clos le
	Notes	30-juin-26	30-juin-25	31-déc.-25
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		13 984 964	17 300 188	32 554 821
Ajustements pour :				
* Dotation aux amortissements et aux provisions		623 523	592 355	1 408 895
* Variation des :				
Stocks	TR - 1	18 337 380	9 835 577	(15 930 350)
Créances	TR - 2	(9 761 716)	2 760 300	17 540 081
Autres actifs	TR - 3	(3 225 639)	(2 486 806)	329 243
Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	(73 015 369)	(40 262 884)	5 067 291
Intérêts courus		18 004	1 762	13 897
* Incidences des variations des taux de change		(559 039)	(554 050)	(557 176)
* Plus ou moins-value de cession		-	-	(652 800)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		(53 597 892)	(12 813 557)	39 773 902
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. corporelles		(562 669)	(932 872)	(1 302 981)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. incorporelles		-	(128 859)	(187 430)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corporelles		-	-	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. financières		(5 000 000)	(3 000 000)	(11 050 000)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		100 000	100 000	3 202 800
Encaissements provenant des subventions		-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(5 462 669)	(3 961 732)	(9 337 611)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(22 464 473)
Encaissements provenant des subventions		-	-	-
Remboursement d'emprunts		-	-	-
Encaissements provenant d'emprunt		-	-	-
Encaissements provenant de l'émission d'actions		-	-	-
Décaissements affectés à des modifications comptables		-	-	-
Rachat action propres		-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-	-	(22 464 473)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		559 039	554 050	557 176
Variation de trésorerie		(58 501 522)	(16 221 240)	8 528 995
Trésorerie au début de l'exercice	TR - 5	82 780 639	74 251 645	74 251 644
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	TR - 6	24 279 117	58 030 406	82 780 639

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

I - Présentation de la Société

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, qui fait appel public à l'épargne, régie par le code des sociétés commerciales.

La société est entrée en exploitation le 7 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque coréenne KIA.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (AGE du 10 juin 2016).

Le capital social de la société était de 250.000 TND lors de la création de la société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 TND de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 TND suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 TND décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de la société a été transféré au 31, Rue des Usines Z.I Kheireddine – La Goulette par AGE du 10 juin 2016.

La comptabilité de la société est informatisée. Elle est exprimée en dinars Tunisiens.

L'année commerciale de la société correspond à l'année civile administrative, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

II- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens.

III- Opérations en monnaies étrangères

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 30 juin, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce conformément à la norme tunisienne N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IV - Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2026, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

V - Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers intermédiaires ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de comptabilité d'engagement
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité

- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de l'entité
- Convention de réalisation des revenus
- Convention de l'objectivité
- Convention de l'information complète
- Convention de l'importance relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 couvrent la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

• Construction en dur	5%
• Construction légère	10%
• Matériel et Outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureau	20%
• AAI Généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 TND, sont amortis intégralement.

2 - Stocks

Les stocks de la société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechanges et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 – Provisions sur stock pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la société City Cars, tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce

4 – Provisions sur créances clients

La société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la société City Cars est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange et des services après ventes. Ils sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'état.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement (conformément à la norme 12 du Système Comptable des Entreprises).

8 - Comptabilisation de l'opération de rachat et revente de la société de ses propres actions

La comptabilisation par la société de l'opération de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément à la norme comptable N°02 du Système Comptable des Entreprises :

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au complément d'apport, et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit par déduction du complément d'apport, soit par déduction du reliquat des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VI – Régime fiscal

La société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la société City Cars a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 7 juin 2010 et ce jusqu'au 31/12/2017.

Pour l'exercice 2018 la société est soumise à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1%, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi N°2017-66 de la 18/12/2017 portant loi de finances 2018.

A partir de l'exercice 2019, le taux d'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur de concessionnaires automobile majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2 % relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020) ; ce taux a été rehaussé à 4%, à partir de 2022 en application des dispositions de la loi de finances 2023.

La loi de finances 2026 a institué, pour les concessionnaires automobiles, une nouvelle taxe permanente au taux de 4% calculée sur la base du bénéfice imposable et commençant à s'appliquer aux résultats déclarés au cours de l'exercice 2026 (au titre de l'exercice 2025).

Ainsi, le taux cumulé des impôts sur le résultat (impôt sur les sociétés, contribution sociale de solidarité et taxe permanente) est de 43% au 30 juin 2026.

VII – Notes explicatives sur les différents postes des états financiers

Notes relatives aux postes de bilan :

A – 1 Immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2026, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 221.637 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Logiciels Informatiques	1 043 597	985 027	1 043 597
Amortissement Logiciels Informatiques	(821 960)	(697 580)	(756 905)
TOTAL NET	221 637	287 447	286 692

A – 2 Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2026, les immobilisations corporelles se sont élevées en brut à 23.873.104 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Terrains	5 987 852	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342	746 342
Matériel et outillage 15%	1 017 447	1 006 958	1 011 837
Matériel et outillage 10%	124 413	124 413	124 413
Agen, aménagements, install, générales -Tunis	313 609	313 609	313 609
Agen, aménagements, install, générales – Le Kram	1 441 283	1 378 176	1 389 729
Matériel de transport de personnes	2 598 555	2 292 615	2 387 595
Matériel de transport de biens	81 420	81 420	81 420
Mobiliers et matériels de bureau	562 556	529 001	548 865
Matériel informatique	941 273	720 610	888 437
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814	1 474 814
Agen, aménagements, install, générales -en cours	1 152 653	843 130	912 781
TOTAL BRUT	23 873 104	22 929 827	23 298 581

Au 30 Juin 2026, les amortissements cumulés ont totalisé 10.818.787 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Amt Matériel et Outillage 15%	802 940	748 484	777 056
Amt Matériel et Outillage 10%	124 413	114 045	120 266
Amt Constructions en dur	3 777 368	3 405 823	3 591 595
Amt Constructions légères	746 342	684 147	721 464
Amt Agen, Aménagement, Install, Générales Tunis	268 696	261 584	265 142
Amt Agen, Aménagement, Install, Générales kram	735 542	599 846	669 145
Amt Matériel de Transport de personnes	1 809 543	1 515 804	1 658 266
Amt Matériel de Transport de biens	72 925	56 641	64 783
Amt Mobiliers et Matériels de bureau	512 708	478 950	501 027
Amt Matériel Informatique	755 354	660 734	704 611
Amt Constructions sur sol d'autrui	1 212 956	1 139 215	1 176 085
TOTAL	10 818 787	9 665 273	10 249 440

Au 30 Juin 2026, les acquisitions en immobilisations corporelles ont atteint, 574.523 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage 15%	5 610
Agen, Aménagement, Install, Générales kram	51 554
Matériel de Transport de personnes	210 960
Mobiliers et Matériels de Bureau	13 691
Matériel Informatique	52 836
Agen, aménagements, installations, générales -en cours	239 872
TOTAL BRUT	574 523

A – 3 Immobilisations financières

Au 30 Juin 2026, les immobilisations financières ont atteint 51.407.526 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Titres de participation	44 570 226	41 570 226	39 570 226
Emprunt obligataire CFE TUNISIE 2023	100 000	200 000	200 000
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100	6 100
Prêts au personnel (à plus d'un an)	231 200	231 200	231 200
Prêts aux sociétés du groupe (à plus d'un an)	6 500 000	-	6 500 000
TOTAL BRUT	51 407 526	42 007 526	46 507 526
Total Provisions Immobilisations financières	-	-	-
TOTAL NET	51 407 526	42 007 526	46 507 526

(1) Ci-dessous le détail des titres de participation :

Désignation	Nb de Titres	Valeur unitaire	Coût total	%
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Green SICAR	2 000 000	10	20 000 000	95,24%
UIB	1 288 611	16,352	21 070 726	3,51%
Fonds de capital-risque (Géré par Tawasol investment SICAR)			1 000 000	
TOTAL			44 570 226	

A - 4 Stocks

Au 30 Juin 2026, la valeur nette des stocks a atteint 99.672.318 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Stocks véhicules neufs	39 687 662	48 204 230	47 900 283
Stocks véhicules neufs en transit	58 805 467	42 796 824	69 132 554
Stocks pièces de rechange	457 748	473 715	441 658
Stocks lubrifiants	138 224	133 462	138 748
Stocks peintures	161 419	159 967	166 081
Stocks des travaux en cours	434 750	488 525	243 326
TOTAL BRUT	99 685 270	92 256 723	118 022 650
Provision pour dépréciation des stocks PR	(12 952)	(15 071)	(11 522)
TOTAL NET	99 672 318	92 241 652	118 011 128

A – 5 Clients & comptes rattachés

Au 30 juin 2026, le solde des comptes clients et comptes rattachés a atteint en net, 21.787.511 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Clients, Administrations publiques	381 095	654 302	723 245
Clients, Sociétés	1 840 046	1 859 072	1 670 265
Clients, Loueurs	4 268 780	2 414 166	2 674 161
Clients, Particuliers	379 125	826 123	2 248 831
Clients Sociétés du Groupe	1 230 286	127 990	1 044 730
Clients, Atelier & Magasin	346 895	453 367	580 864
Clients, Retenue de garantie	143 215	143 215	143 215
Clients, Effets à recevoir	13 198 069	20 277 674	2 940 483
Clients, douteux et litigieux	459 231	455 276	459 231
Clients, chèques impayés	-	527	-
Clients, effets impayés	-	53 093	-
TOTAL BRUT EN DT	22 246 742	27 264 806	12 485 025
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	(459 231)	(455 276)	(459 231)
TOTAL NET EN DT	21 787 511	26 809 530	12 025 794

A - 6 Autres actifs courants

Au 30 juin 2026, Cette rubrique a totalisé 4.629.552 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Etat, TVA à récupérer	16 206	49 841	26 165
Etat, report TFP	-	2 370	-
Etat, report IS	-	-	664 335
Charge constatée d'avance	550 255	611 867	553 968
Produit à recevoir	3 879 788	3 235 472	93 883
Débiteurs divers	128 963	64 963	-
Autre actif courant	54 040	28 350	65 263
Fournisseurs avances & acomptes	-	226 800	-
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	300
TOTAL	4 629 552	4 219 963	1 403 914

A – 7 Placements & autres actifs financiers

Au 30 juin 2026, le solde des placements et autres actifs financiers a atteint 2.588.207 dinars, contre 52.835.662 dinars au 30 juin 2025, et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Placements monétaires	432 684	51 750 000	80 420 519
Prêt société du groupe (échéances à moins d'un an) :	2 050 000	500 000	2 050 000
- CITY CARS GROS SARL	500 000	500 000	500 000
- LOGISTIC CARS SARL	1 550 000	-	1 550 000
Échéance à moins d'un an sur emprunts obligataires	100 000	550 000	100 000
Intérêts courus sur obligations	5 523	35 662	23 527
TOTAL	2 588 207	52 835 662	82 594 046

A - 8 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banques et en caisse dont dispose la société au 30 juin 2026. Ils ont atteint 36.664.878 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Banques (soldes créditeurs)	32 244 033	5 608 485	1 795 930
Chèques à l'encaissement	51 188	153 797	21 393
Effets à l'encaissement	4 112 370	11 741	40 797
Effets à l'escompte	255 287	1 039 104	-
Caisse dépenses	2 000	2 000	2 000
TOTAL	36 664 878	6 815 127	1 860 120

CP -1 Capital social

Le capital social de la société est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions d'un (1) Dinar chacune.

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Nombre d'actions ordinaires	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Valeur nominale par action	1 DT	1 DT	1 DT
TOTAL	18 000 000	18 000 000	18 000 000

CP -2 Réserves

Au 30 juin 2026, Cette rubrique totalise 25.800.000 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Réserves légales	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés	24 000 000	19 000 000	19 000 000
TOTAL	25 800 000	20 800 000	20 800 000

CP -3 Autres capitaux propres

Au 30 juin 2026, cette rubrique totalise 108.551 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Subvention d'investissement	500 000	500 000	500 000
Amortissement subvention d'investissement	(500 000)	(500 000)	(500 000)
Autres compléments d'apports	108 551	108 551	108 551
TOTAL NET	108 551	108 551	108 551

CP -4 Résultats reportés

Au 30 juin 2026, cette rubrique totalise 33.145.075 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Bénéfices reportés (non répartis)	33 145 075	28 090 255	28 090 254
TOTAL	33 145 075	28 090 255	28 090 254

P – 1 Provisions

Au 30 juin 2026, cette rubrique a totalisé 1.713.533 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Provision pour départ à la retraite	23 086	18 705	18 944
Provision courante pour risques et charges (1)	1 690 447	1 532 563	1 702 754
TOTAL	1 713 533	1 551 268	1 721 698

(1) Les dotations aux provisions courantes pour risques et charges se décomposent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Provision pour litiges	232 054	219 988	312 102
Provision pour garanties conférées aux clients	350 000	350 000	350 000
Provision pour gratuités accordées aux clients	458 393	417 867	390 652
Autres provisions pour risques et charges	650 000	544 708	650 000
TOTAL	1 690 447	1 532 563	1 702 754

P - 2 Fournisseurs & comptes rattachés

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs dont le montant s'est établi au 30 juin 2026 à 90.300.456 dinars détaillé comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Fournisseurs d'exploitation locaux	17 370 294	6 650 290	1 867 693
Fournisseurs d'immobilisations locaux	6 543	4 212	2 857
Fournisseurs d'immob. Retenue de garantie	8 167	-	-
Fournisseurs étrangers	72 338 254	108 832 899	160 477 997
Fournisseurs locaux factures non parvenues	577 198	537 149	658 629
TOTAL	90 300 456	116 024 549	163 007 176

P – 3 Autres passifs courants

Au 30 juin 2026, les autres passifs courants ont totalisé 33.654.923 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Provision pour congés à payer	482 983	459 733	446 488
Provision pour prime exceptionnelle	-	-	785 949
Provision pour prime de rendement	318 496	266 865	-
Etat, Impôts et taxes	4 628 886	953 471	346 912
Etat, IS à payer	1 480 562	3 910 087	3 329 106
Etat, CSS à payer	651 972	874 072	1 695 788
Etat, Taxe permanente de 4% à payer	651 972	-	1 717 902
CNSS	512 806	586 438	540 935
Divers passifs courants	223 763	187 156	141 752
Produits constatés d'avance	125 746	351 323	578 785
Clients, Particuliers avances	1 128 603	4 778 051	1 264 197
Clients, Sociétés avances	67 003	257 450	30 460
Créditeurs divers	776 704	361 592	456 368
Actionnaire dividendes à payer	22 605 427	22 585 692	121 219
TOTAL	33 654 923	35 571 928	11 455 861

P - 4 Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30 juin 2026, les concours bancaires et autres passifs financiers ont totalisé 13.318.444 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2026	Solde au 30 Juin 2025	Solde au 31 Décembre 2025
Comptes bancaires débiteurs	13 318 444	1 034 720	-
TOTAL	13 318 444	1 034 720	-

Notes relatives aux postes de l'état de résultat :

R – 1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 Juin 2026 à 165.254.632 dinars contre 180.786.007 dinars au 30 Juin 2025.

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Ventes véhicules neufs	129 160 492	148 790 335	310 301 831
Ventes véhicules neufs populaire	29 695 356	23 804 594	59 740 101
Ventes véhicules neufs en hors taxe	1 153 296	3 472 279	5 425 665
Ventes Main d'œuvre atelier	452 999	429 511	838 767
Ventes pièces de rechange atelier	2 697 136	2 434 228	4 922 646
Ventes travaux extérieurs atelier	93 711	37 737	153 297
Ventes garanties pièces de rechange	804 486	470 157	1 268 352
Ventes garanties mains d'œuvres	13 831	10 098	23 402
Ventes garanties travaux extérieurs	405 506	363 988	920 926
Ventes pièces de rechange comptoir	690 905	897 981	1 921 609
Ventes lubrifiant	34 182	25 675	50 240
Ventes peintures	52 732	49 423	107 129
TOTAL	165 254 632	180 786 007	385 673 965

R – 2 Autres produits d'exploitation

Au 30 juin 2026, les autres produits d'exploitation se sont élevés à 200.465 dinars détaillés comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Inscriptions voitures populaires	27 915	23 763	75 248
Autres produits d'exploitation	1 420	390	1 480
Locations d'immeubles	171 130	144 622	297 244
TOTAL	200 465	168 775	373 972

R – 3 Achats consommés

Au 30 juin 2026, les achats consommés ont totalisé, 140.595.454 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Variation des stocks	18 337 380	9 835 578	(15 930 350)
Travaux extérieurs	1 531 332	1 384 569	3 324 250
Achats approvisionnements consommés	126 252	151 542	272 501
Achats véhicules neufs	39 903 058	66 045 994	200 095 637
Achats véhicules neufs en transit	58 753 906	42 760 779	69 055 911
Frais accessoires d'achat	18 175 484	27 984 635	59 801 043
Achats lubrifiants	36 579	156 710	184 714
Achats peintures	46 367	46 394	93 773
Achats pièces de rechange locaux	566 414	636 470	1 528 733
Achats pièces de rechange auprès des sociétés du groupe	3 118 682	3 129 016	6 185 060
Total	140 595 454	152 131 687	324 611 272

R – 4 Charges de personnel

Au 30 juin 2026, les charges de personnel ont totalisé 2.781.964 dinars et se détaillent par rubrique comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Salaires et compléments de salaires	1 829 530	1 481 347	4 020 755
Charges sociales	562 165	462 969	1 165 839
Autres charges de personnel	31 136	15 677	15 677
Provision pour congés à payer (variation)	36 494	79 944	66 699
Provision pour départ à la retraite (variation)	4 143	2 212	2 450
Provision pour prime de rendement (variation)	318 496	266 865	-
Total	2 781 964	2 309 014	5 271 420

R – 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au 30 juin 2026, les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont totalisé 623.523 dinars.

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	634 401	610 306	1 253 798
Dotations aux provisions nettes (*)	(10 878)	(17 951)	152 647
Total	623 523	592 355	1 406 445

Ci-dessous le détail des dotations aux provisions (nettes des reprises) :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Provision pour dépréciation du stock pièces de rechange	1 429	-	-
Provision pour dépréciation des créances clients	-	-	3 955
Provision pour risques et charges	131 741	190 916	361 107
Reprise sur provision pour risques et charges	(144 048)	(208 867)	(208 867)
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-	-	(3 548)
Total	(10 878)	(17 951)	152 647

R – 6 Autres charges d'exploitation

Au 30 juin 2026, les autres charges d'exploitation ont totalisé 4.355.377 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Loyers	47 495	34 977	68 458
Entretiens & réparations	127 034	125 192	236 620
Prime d'assurances	106 481	108 285	174 748
Services extérieurs	348 937	402 188	809 810
Honoraires & commissions	585 107	623 072	1 472 910
Publicité, publications, relations publiques	1 497 359	936 771	1 690 607
Transport de biens, déplacements, missions & réceptions	314 116	263 489	551 673
Impôts & taxes	510 451	555 505	1 308 797
Frais postaux de télécommunications	13 651	7 313	18 319
Services bancaires & assimilés	748 500	1 675 712	3 264 708
Jetons de présence	56 250	56 250	112 500
Total	4 355 377	4 788 754	9 709 150

R - 7 Charges financières nettes

Au 30 juin 2026, les charges financières nettes ont totalisé 1.311.140 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Intérêts bancaires	100 024	113 703	165 917
Intérêts sur mainlevée	-	29 018	42 214
Intérêts des obligations cautionnées	291 185	404 203	404 203
Autres charges financières	(12)	(82)	(175)
Pertes de change	4 777	4 494	34 502
Gains de change	(6 720)	7 237	-
Intérêts des comptes courants bancaires	(299 418)	(192 154)	(380 942)
Intérêts sur effets escomptés	1 221 306	798 487	2 215 377
Total	1 311 140	1 164 906	2 481 096

R – 8 Produits des placements

Au 30 juin 2026, les produits des placements ont totalisé 5.748.087 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Intérêts des placements	598 189	2 161 894	3 537 878
Produits des participations	4 786 861	4 093 819	4 093 819
Plus-value sur cession de titres de participation	-	-	652 800
Intérêts sur prêts	363 037	22 174	45 076
Intérêts des comptes des sociétés du groupe	-	20 000	502 888
Total	5 748 087	6 297 887	8 832 461

R – 9 Autres gains ordinaires

Au 30 juin 2026, les autres gains ordinaires se sont établis à 6.826 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Produits sur éléments non récurrents	6 826	-	-
Total	6 826	-	-

R – 10 Autres pertes ordinaires

Au 30 juin 2026, les autres pertes ordinaires se sont établies à 237.423 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Perte sur redressement social	1 120	208 867	208 867
Autres pertes ordinaires	236 303	19 082	169 876
Total	237 423	227 948	378 743

R – 11 Impôt sur les bénéfices

Au 30 juin 2026, l'impôt sur les bénéfices s'est élevé à 7.320.165 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2026	Semestre clos le 30 Juin 2025	Exercice clos le 31 Décembre 2025
Impôt sur les sociétés	5 958 273	7 841 631	15 031 647
Contribution sociale de solidarité	680 946	896 186	1 717 902
Taxe permanente de 4%	680 946	-	1 717 902
Total	7 320 165	8 737 817	18 467 451

Notes sur le résultat par action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2025
Résultat net	13 984 964	17 300 188	32 554 821
Nombre d'actions	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Résultat par action	0,777	0,961	1,809

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre d'actions.

(*) Le calcul du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Nb d'actions	Capital
22-août-07	Souscription au capital initial	2 500	100,000	2 500	250 000
23-févr.-10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100,000	10 000	1 000 000
16-avr.-10	Augmentation du capital par incorporation des réserves	5 000	100,000	15 000	1 500 000
29-nov.-12	Augmentation du capital par incorporation des réserves	120 000	100,000	135 000	13 500 000
29-nov.-12	Réduction de la valeur nominale	-	1,000	13 500 000	13 500 000
30-mai-19	Augmentation du capital par incorporation des réserves	4 500 000	1,000	18 000 000	18 000 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours du semestre clos le 30 juin 2026				18 000 000	

Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :**TR-1 Variations des stocks**

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Stock véhicules neufs	39 687 661	47 900 283	8 212 621
Stock véhicules neufs en transit	58 805 467	69 132 554	10 327 087
Stock pièces de rechange	457 748	441 658	(16 090)
Stock lubrifiants	138 224	138 748	524
Stock peintures	161 419	166 081	4 661
Stock des travaux encours	434 750	243 326	(191 424)
Total	99 685 270	118 022 650	18 337 380

TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Clients, Administrations publiques	381 093	723 245	342 152
Clients, Sociétés	1 840 046	1 670 265	(169 781)
Clients, Loueurs	4 268 780	2 674 161	(1 594 619)
Clients, Particuliers	379 125	2 248 831	1 869 706
Clients Sociétés du Groupe	1 230 286	1 044 730	(185 556)
Clients, Atelier & Magasin	346 895	580 864	233 969
Clients, Retenue de garantie	143 215	143 215	-
Clients, Effets à recevoir	13 198 069	2 940 483	(10 257 586)
Clients, douteux et litigieux	459 231	459 231	-
Total	22 246 742	12 485 025	(9 761 716)

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Etat, TVA à récupérer	16 206	26 164	9 958
Etat, report IS	-	664 335	664 335
Charge constatée d'avance	550 255	553 968	3 713
Produit à recevoir	3 879 788	93 883	(3 785 905)
Débiteurs divers	128 963	-	(128 963)
Autre actif courant	54 040	65 263	11 223
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
Total	4 629 552	1 403 914	(3 225 639)

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	17 370 294	1 867 693	15 502 601
Fournisseurs d'immobilisations locaux	6 543	2 857	3 686
Fournisseurs d'immob. Retenue de garantie	8 167	-	8 167
Fournisseurs étrangers	72 338 254	160 477 997	(88 139 742)
Fournisseurs locaux factures non parvenues	577 198	658 629	(81 432)
Total	90 300 456	163 007 176	(72 706 720)
Ajustement pour Fournisseurs d'immobilisations locaux	(14 710)	(2 857)	(11 853)
Total	90 285 746	163 004 319	(72 718 573)

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Provision pour congés à payer	482 983	446 488	36 495
Provision pour prime exceptionnelle	-	785 949	(785 949)
Provision pour prime de rendement	318 496	-	318 496
Etat, Impôts et taxes	4 628 886	346 912	4 281 974
Etat, IS à payer	1 480 562	3 329 106	(1 848 544)
Etat, CSS à payer	651 972	1 695 788	(1 043 816)
Etat, Taxe permanente de 4% à payer	651 972	1 717 902	(1 065 930)
CNSS	512 806	540 935	(28 129)
Divers passifs courants	223 763	141 752	82 011
Produits constatés d'avance	125 747	578 785	(453 038)
Clients, Particuliers avances	1 128 603	1 264 197	(135 594)
Clients, Sociétés avances	67 003	30 460	36 543
Créditeurs divers	776 704	456 368	320 336
Actionnaire dividendes à payer	22 605 427	121 219	22 484 208
Total	33 654 923	11 455 861	22 199 062
Ajustement dividendes 2025 à payer	(22 500 000)	-	(22 500 000)
Total	11 154 923	11 455 861	(300 938)

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Provision pour départ à la retraite	23 086	18 944	4 143
Provision courante pour risques et charges	1 690 447	1 702 754	(12 307)
Total	1 713 533	1 721 698	(8 165)
Ajustement provision courante pour risques et charges	(1 690 447)	(1 702 754)	12 307
Total	23 086	18 944	4 143

TR-5 Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2025
Banques (soldes créditeurs)	1 795 930
Chèques à l'encaissement	21 393
Effets à l'encaissement	40 797
Caisse dépenses	2 000
Placements bancaires	80 420 519
Prêt société du groupe	500 000
Total	82 780 639

TR-6 Trésorerie à la fin de la période

Désignation	30/06/2026
Banques (soldes créditeurs)	32 244 033
Chèques à l'encaissement	51 188
Effets à l'encaissement	4 112 370
Effets à l'escompte	255 286
Caisse dépenses	2 000
Placements monétaires	432 684
Prêt société du groupe (échéances à moins d'un an)	500 000
Comptes bancaires débiteurs	(13 318 444)
Total	24 279 117

ANNEXES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE AU 30 JUIN 2026

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS					Valeur comptable Nette
	Valeur Brute au 31/12/2025	Acquisition au 30-juin-26	Cession au 30-juin-26	Valeur Brute au 30/06/2026	Amort. Cumulé au 31/12/2025	Dotation au 30/06/2026	Amort. Mat cédé	Amort. Cumulé au 30/06/2026	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	1 043 597	-	-	1 043 597	756 905	65 055	-	821 960	221 637
Total Immobilisations Incorporelles	1 043 597	-	-	1 043 597	756 905	65 055	-	821 960	221 637
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Constructions en dur le kram	7 430 887	-	-	7 430 887	3 591 595	185 773	-	3 777 368	3 653 519
Constructions légères le kram	746 342	-	-	746 342	721 464	24 878	-	746 342	-
Matériel et Outillage 15%	1 011 837	5 610	-	1 017 447	777 056	25 884	-	802 940	214 507
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	120 266	4 147	-	124 413	-
Agen, Aména et installations générales	313 609	-	-	313 609	265 142	3 554	-	268 696	44 913
Agen, Aména et installations générales Kram	1 389 729	51 554	-	1 441 283	669 145	66 397	-	735 542	705 741
Matériel de Transport de personnes	2 387 595	210 960	-	2 598 555	1 658 266	151 277	-	1 809 543	789 012
Matériel de Transport de biens	81 420	-	-	81 420	64 783	8 142	-	72 925	8 495
Mobiliers et Matériels de Bureaux	548 865	13 691	-	562 556	501 027	11 681	-	512 708	49 848
Matériel Informatique	888 437	52 836	-	941 273	704 611	50 743	-	755 354	185 919
Constructions sur sol d'autrui Ali Darghouth	1 474 814	-	-	1 474 814	1 176 085	36 871	-	1 212 956	261 858
Agen, Aména et install générales encours	912 781	239 872	-	1 152 653	-	-	-	-	1 152 653
Total Immobilisations Corporelles	23 298 581	574 523	-	23 873 104	10 249 440	569 346	-	10 818 787	13 054 317
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	24 342 178	574 523	-	24 916 701	11 006 345	634 401	-	11 640 747	13 275 954

ANNEXE II

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

AU 30 JUIN 2026

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPOT	B	21 305 129
---	----------	-------------------

I- REINTEGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charge, et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	6 265
. Cadeaux et frais de réception	-
- non déductibles ;	9 670
- excédentaires.	70 997
. Commissions courtages ristournes commerciales ou autres, vacations et honoraires non déclarés	
. Dons et subventions	
- non déductibles;	-
- excédentaires.	
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	
. Abandon de créances non déductibles	
. Pertes de change non réalisées en 2026	6 201
. Gains de change non réalisé antérieurement non imposés en 2025	562 284
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs.	
. Charges d'une valeur supérieur ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	
. Moins-value de cession des titres des OPCVM provenant de la distribution des bénéfices.	
. Impôt directs supportés aux lieu et place d'autrui	
. Taxe de voyages	120
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	7 830

2 Amortissements non déductibles

. Véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	45 490
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	

3 Provisions

. Provisions non déductibles	
*	
Provisions pour risques et charges	131 741

* Provisions pour départ à la retraite	23 086
* Provisions pour créances douteuses	
. Provisions déductibles	
* Provisions pour créances douteuses	
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	1 429
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés

- . Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales.
- . Plus-value de cession des actifs non comptabilisée ou insuffisamment comptabilisée.

5 Autres réintégrations

* Assurance groupe	137 614
*Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	181 552
* Autres	56 316

TOTAL REINTEGRATIONS :	1 240 595
-------------------------------	------------------

II- Déductions :

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution	144 048
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	18 944
. Autres déductions	
*Gains de change non réalisés en 2026	565 241
*Pertes de change non réalisés en 2025	5 108

Résultat fiscal avant déduction des provisions	21 812 383
---	-------------------

. Provision pour créances douteuses	
. Provision pour dépréciation des stocks destinés à la vente	1 884
. Provision pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et amort	21 810 499
--	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

- . Déduction des déficits reportés
- . Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires

Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements	21 810 499
---	-------------------

IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :

. Dividendes et assimilés	4 786 861	-
. Plus- value de cession des actions cotées à la bourse		
. Intérêt des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles		-

RESULTAT IMPOSABLE	B	17 023 638
	Impôts sur les sociétés	5 958 273
	Contribution sociale de solidarité (4%) à payer au 30 Juin 2026	680 946
	Taxe permanente de (4%) à payer au 30 Juin 2026	680 946
	Total Impôt sur les bénéfices	7 320 165
	Crédit d'impôt 2025	253 522
	Crédit CSS 4% 2025	28 974
	Crédit Taxe permanente de (4%) 2025	28 974
	Acomptes provisionnels payés au 30 Juin 2026	2 500 762
	Avance sur importation au 30 Juin 2026	-
	Retenues à la source opérées au 30 Juin 2026	1 723 427
	IS théorique à payer au 30/06/2026	1 480 562
	CSS 4% théorique à payer au 30/06/2026	651 972
	Taxe permanente théorique de (4%) à payer au 30/06/2026	651 972

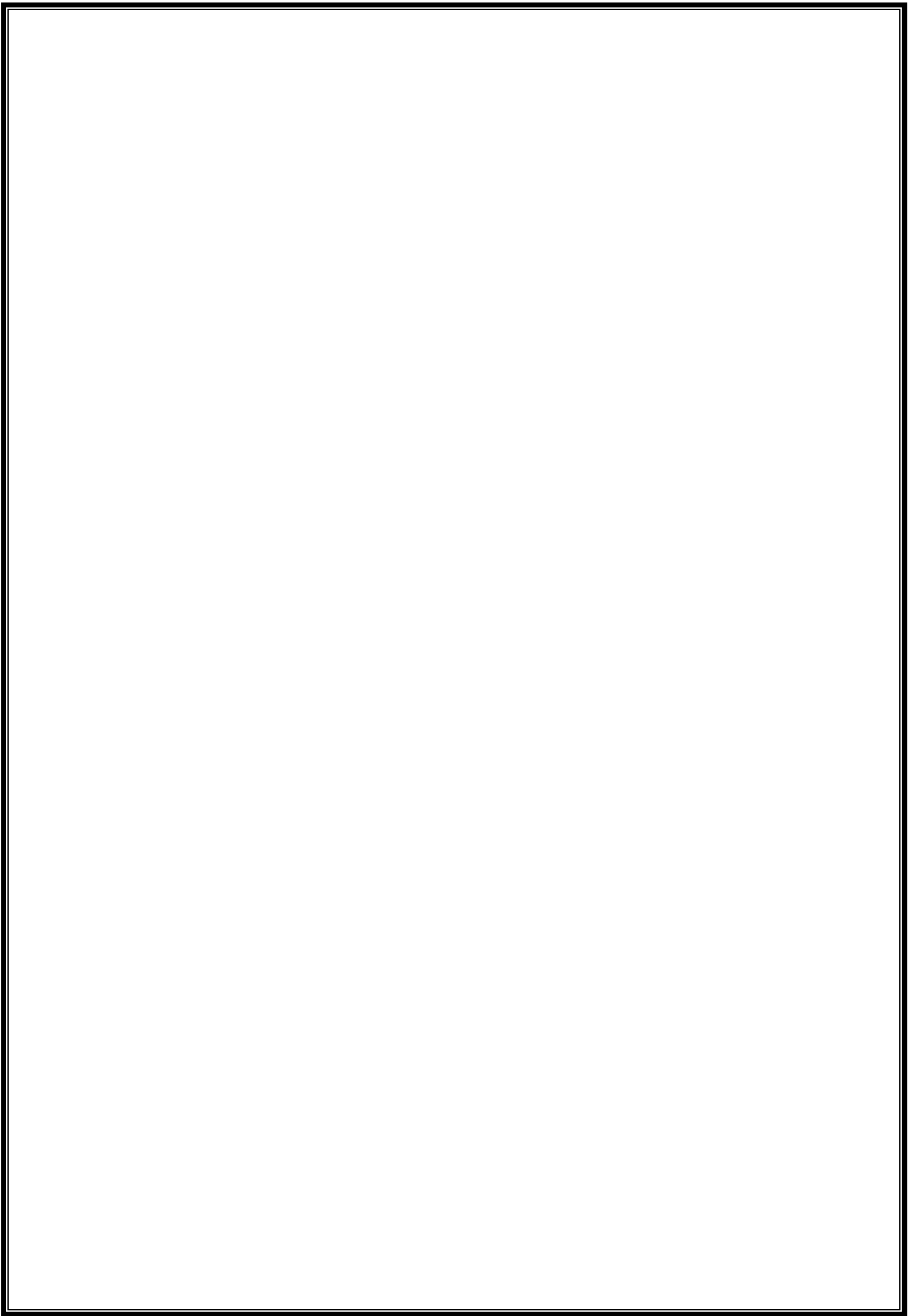
ANNEXE III

ENGAGEMENT HORS BILAN AU 30 JUIN 2026 (Exprimé en Dinar Tunisien)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<u>1- Engagements donnés</u>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
Cautions provisoires	22 000	22 000				
Cautions définitives	438 959	438 959				
Cautions douanières	666 000	666 000				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	23 090 456	23 090 456				
d) Créances à l'exploitation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Lettre de crédit (fournisseurs étrangers)	7 271 501	7 271 501				
g)						
Total	31 488 916	31 488 916	-	-	-	-
<u>2- Engagements reçus</u>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement	6 979	6 979				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisés						
e) Abondons de créances						
f)						
Total	6 979	6 979	-	-	-	-
<u>3- Engagements réciproques</u>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
Total	-	-	-	-	-	-

Commentaires :

Toute la gamme de véhicules KIA est garantie pour 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est remboursée par le constructeur des véhicules KIA.



ANNEXE IV

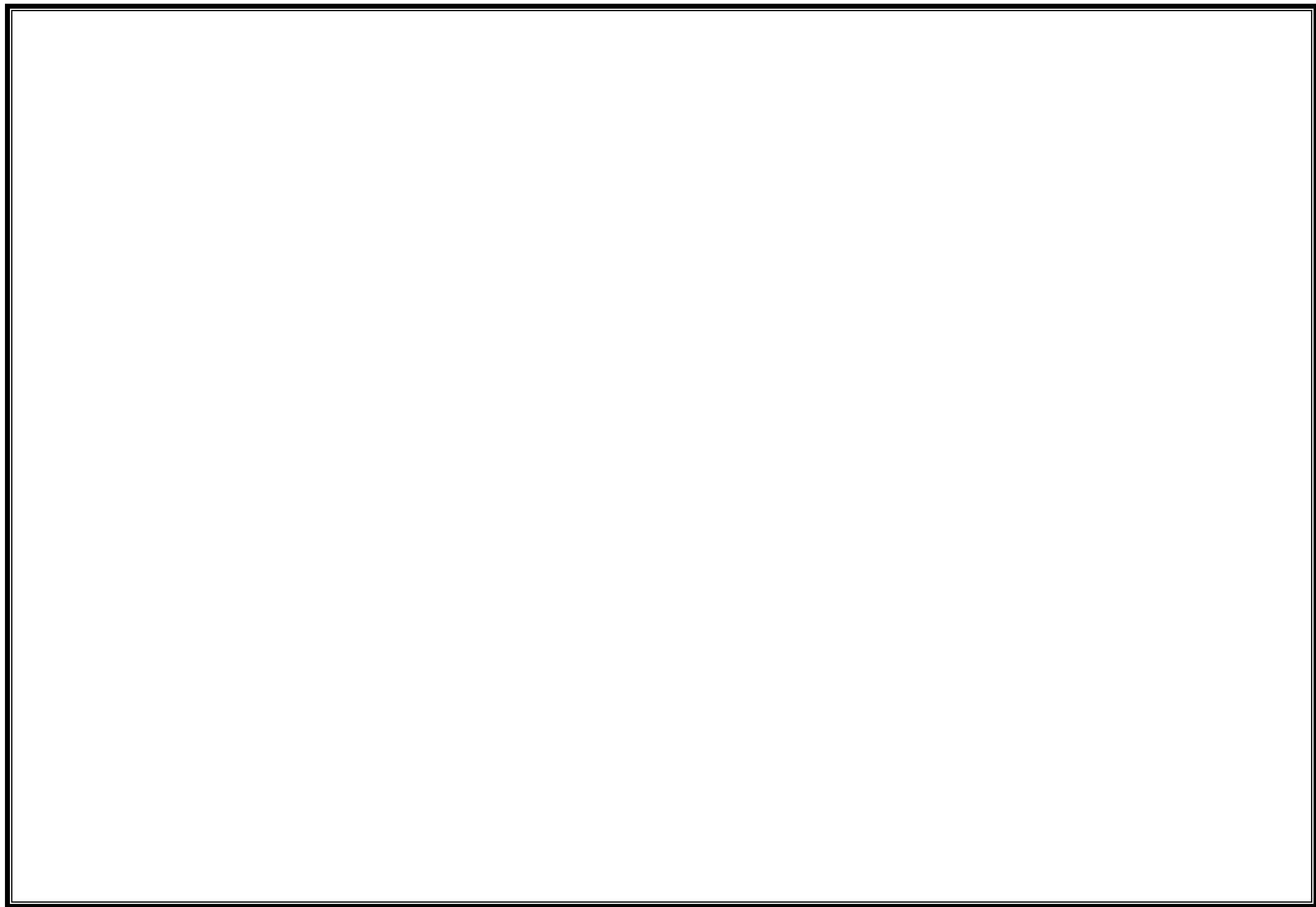
ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2026

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 30/06/2025	18 000 000	1 800 000	108 551	19 000 000	-	28 090 255	17 300 188	84 298 994
Capitaux propres au 31/12/2025	18 000 000	1 800 000	108 551	19 000 000	-	28 090 254	32 554 821	99 553 626
* Affectation en résultats reportés						32 554 821	(32 554 821)	
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré				5 000 000		(5 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	(22 500 000)
Résultat au 30 juin 2026	-	-		-	-	-	13 984 964	13 984 964
Capitaux propres au 30/06/2026	18 000 000	1 800 000	108 551	24 000 000	-	33 145 075	13 984 964	91 038 590

ANNEXE V

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
. Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	165 455 097	. Coût d'achat des marchandises vendues	140 595 454	. Marge commerciale	24 859 643	28 823 095	61 436 665
. Marge Commerciale	24 859 643	. Autres charges externes	3 844 927				
Total	24 859 643	Total	3 844 927	. Valeur Ajoutée brute (1) et (2)	21 014 716	24 589 846	53 036 312
. Valeur Ajoutée Brute	21 014 716	. Impôts et taxes . Charges de personnel	510 451 2 781 964				
		Total	3 292 414	. Excédent brut d'exploitation	17 722 302	21 725 327	46 456 094
. Excédent brut d'exploitation	17 722 302	. Autres charges ordinaires	237 423				
. Autres produits ordinaires	6 826	. Charges financières nettes	1 311 140				
. Produits des placements	5 748 087	. Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	623 523				
. Transfert et reprise de charges		. Impôt sur le résultat ordinaire	7 320 165				
Total	23 477 215	Total	9 492 251	. Résultat des activités ordinaire	13 984 964	17 300 188	32 554 821
. Résultat des activités ordinaires	13 984 964	Résultat des activités ordinaires	13 984 964				
. Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires					
. Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables					
Total	13 984 964	Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables Total	13 984 964	. Résultat net après modifications comptables	13 984 964	17 300 188	32 554 821



SOCIÉTÉ CITY CARS S.A.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2026

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société « CITY CARS S.A. »,

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « CITY CARS S.A. » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire et des capitaux propres respectivement de 13.984.964 DT et 91.038.590 DT. Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 8 septembre 2026

Les commissaires aux comptes

Générale d'Expertise et de Management - GEM

Anis FRIKHA

AMC Ernst & Young

Kamel EI HAMMI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

POULINA GROUP HOLDING S.A.

Siège Social : GP1 KM 12 EZZAHRA

La Société POULINA GROUP HOLDING S.A. publie, ci-dessous, les états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : M. Adel BEN SOLTANA (SAECO Consulting) et M. Salah MEZIOU (Expert-Partners).

BILAN CONSOLIDE (Exprimé en TND)

		POULINA GROUP HOLDING (P.G.H) BILAN CONSOLIDE Au 30 Juin 2026 (Exprimé en TND)				
ACTIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025 Retraité En Proforma	31/12/2025 Retraité En Proforma	30/06/2025	31/12/2025
ACTIFS NON COURANTS						
Actifs immobilisés						
Immobilisations incorporelles		59 185 074	49 287 475	50 564 444	49 287 475	50 564 444
Amortissements des immobilisations incorporelles		-31 701 788	-26 821 482	-30 123 170	-26 821 482	-30 123 170
Immobilisations incorporelles nettes	1	27 483 285	22 465 993	20 441 274	22 465 993	20 441 274
Immobilisations corporelles		3 594 236 794	3 317 328 489	3 438 362 918	3 317 328 489	3 438 362 918
Amortissements des immobilisations corporelles		-2 128 008 315	-1 914 847 654	-2 011 424 155	-1 914 847 654	-2 011 424 155
Immobilisations corporelles nettes	2	1 466 228 479	1 402 480 835	1 426 938 763	1 402 480 835	1 426 938 763
Immobilisations financières		179 707 291	185 677 501	175 451 425	355 854 187	624 591 376
Provisions		-58 034 082	-57 905 800	-58 053 953	-57 905 800	-58 053 953
Immobilisations financières nettes	3	121 673 209	127 771 702	117 397 472	297 948 387	566 537 423
Titres mis en équivalence	4	472 357 079	170 176 686	449 139 951	0	0
Total des actifs immobilisés		2 087 742 053	1 722 895 216	2 013 917 460	1 722 895 216	2 013 917 460
Autres actifs non courants	5	12 851 933	14 460 096	17 632 620	14 460 096	17 632 620
Total des autres actifs non courants		12 851 933	14 460 096	17 632 620	14 460 096	17 632 620
Total des actifs non courants		2 100 593 985	1 737 355 312	2 031 550 080	1 737 355 312	2 031 550 080
ACTIFS COURANTS						
Stocks		1 020 123 534	1 028 352 960	943 530 810	1 028 352 960	943 530 810
Provisions		-53 525 028	-49 701 179	-53 531 604	-49 701 179	-53 531 604
Stocks nets	6	966 598 506	978 651 781	889 999 206	978 651 781	889 999 206
Clients et comptes rattachés		748 950 155	658 423 786	691 563 815	658 423 786	691 563 815
Provisions		-141 168 224	-113 029 770	-130 319 984	-113 029 770	-130 319 984
Clients nets	7	607 781 930	545 394 015	561 243 831	545 394 015	561 243 831
Autres actifs courants	8	293 103 283	212 026 073	323 481 029	212 026 073	323 481 029
Placements et autres actifs financiers	9	524 223 298	874 602 493	517 404 707	874 602 493	517 404 707
Liquidités et équivalents de liquidités	10	171 050 469	132 017 432	175 327 306	132 017 432	175 327 306
Total des actifs courants		2 562 757 486	2 742 691 794	2 467 456 080	2 742 691 794	2 467 456 080
TOTAL DES ACTIFS		4 663 351 472	4 480 047 106	4 499 006 159	4 480 047 106	4 499 006 159

Les Notes de 1 à 27 font partie intégrante des états financiers.

POULINA GROUP HOLDING (P.G.H) BILAN CONSOLIDE Au 30 Juin 2026 (Exprimé en TND)				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		180 103 600	180 003 600	180 003 600
Titres en autocontrôle		0	-28 557	0
Réserves consolidées		946 804 297	878 351 737	865 746 157
Résultat consolidé		94 898 811	73 354 484	204 890 743
Total des capitaux propres	11	1 221 806 708	1 131 681 264	1 250 640 500
INTERETS DES MINORITAIRES				
Part des minoritaires dans les réserves		11 876 277	20 400 150	19 371 362
Part des minoritaires dans le résultat		-664 160	-2 650 621	-7 158 127
Total des intérêts des minoritaires	12	11 212 117	17 749 529	12 213 235
Total des capitaux propres et intérêt des minoritaires		1 233 018 825	1 149 430 793	1 262 853 735
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts		1 270 464 207	1 325 300 239	1 310 289 810
Autres passifs financiers		10 301 130	9 023 388	10 378 912
Provisions pour risques et charges		52 065 208	52 621 651	52 063 895
Total des passifs non courants	13	1 332 830 545	1 386 945 278	1 372 732 617
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	805 137 080	842 154 214	748 165 050
Autres passifs courants	15	159 886 083	222 938 854	132 501 690
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	1 132 478 938	878 577 968	982 753 068
Total des passifs courants		2 097 502 102	1 943 671 036	1 863 419 807
Total des passifs		3 430 332 647	3 330 616 314	3 236 152 424
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 663 351 472	4 480 047 106	4 499 006 160

Les Notes de 1 à 27 font partie intégrante des états financiers.

POULINA GROUP HOLDING (P.G.H)

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Au Juin 2026

(Exprimé en TND)

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	30/06/2026	30/06/2025 Retraité En Proforma	31/12/2025 Retraité En Proforma	30/06/2025	31/12/2025
Revenus	17	1 862 214 470	1 725 627 821	3 559 440 387	1 725 627 821	3 559 440 387
Production Immobilisée		231 291	138 057	444 524	138 057	444 524
Autres produits d'exploitation	18	3 580 513	3 997 564	9 239 992	3 997 564	9 239 992
Total des produits d'exploitation		1 866 026 273	1 729 763 442	3 569 124 903	1 729 763 442	3 569 124 903
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés	19	-1 199 543 753	-1 132 044 428	-2 229 505 255	-1 132 044 428	-2 229 505 255
Charges de personnel	20	-166 629 348	-144 736 657	-308 382 225	-144 736 657	-308 382 225
Dotations aux amortissements et aux provisions		-118 229 550	-101 887 114	-240 414 415	-101 887 114	-240 414 415
Autres charges d'exploitation	21	-203 322 793	-186 451 264	-404 101 325	-186 451 264	-404 101 325
Total des charges d'exploitation		-1 687 725 444	-1 565 119 464	-3 182 403 220	-1 565 119 464	-3 182 403 220
Résultat d'exploitation		178 300 829	164 643 978	386 721 683	164 643 978	386 721 683
Charges financières nettes	22	-125 611 578	-125 833 822	-241 231 187	-116 206 390	-203 034 101
Produits des placements	23	57 256 326	55 584 210	84 616 519	45 956 779	46 419 433
Autres gains ordinaires		1 955 756	1 516 006	13 260 802	1 516 006	13 260 802
Autres pertes ordinaires		-2 735 177	-10 369 547	-20 778 932	-10 369 547	-20 778 932
Dotations aux Amortissements écart d'acquisition positif		-1 753 409	-1 706 734	-3 413 469	-1 706 734	-3 413 469
Quote-part des titres mis en équivalence	4	13 677 946	9 925 254	33 316 448	9 925 254	33 316 448
Résultat des activités ordinaires avant impôt		121 090 694	93 759 344	252 491 865	93 759 344	252 491 865
Impôts sur les bénéfices		-22 736 326	-21 454 792	-46 359 179	-21 454 792	-46 359 179
Contribution sociale de solidarité		-4 119 718	-1 600 691	-8 400 070	-1 600 691	-8 400 070
Résultat net de l'exercice		94 234 650	70 703 862	197 732 616	70 703 862	197 732 616
Part des minoritaires dans le résultat		-664 160	-2 650 621	-7 158 127	-2 650 621	-7 158 127
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		94 898 811	73 354 484	204 890 743	73 354 484	204 890 743

Les Notes de 1 à 27 font partie intégrante des états financiers.

	POULINA GROUP HOLDING (P.G.H) ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE Au 30 Juin 2026 (Exprimé en TND)
--	---

<i>Désignation</i>	<i>30/06/2026</i>	<i>30/06/2025</i>	<i>31/12/2025</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION			
Résultat Net consolidé de l'exercice	94 898 811	73 354 484	204 890 743
Ajustements pour :			
• Dotations aux amortissements et aux provisions	118 229 550	101 887 114	240 414 415
• Variation du BFR	-55 065 706	-128 530 944	92 966 466
• Plus ou moins-values de cessions	-15 378 113	-9 987 518	-37 061 660
• Transfert de charges	-354 887	-438 974	-308 413
• Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	664 160	2 650 621	7 158 127
• Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-435 960	-646 182	-2 325 513
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-13 677 946	-9 925 254	-33 316 448
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	128 879 910	28 363 347	472 417 717
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-162 286 008	-73 137 980	-197 156 112
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	524 822	5 233 527	-266 676 186
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-161 761 186	-67 904 453	-463 832 298
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Encaissements provenant de la cession des titres d'autocontrôle	0	42 928 531	42 928 531
- Dividendes et autres distributions	-111 180 640	0	-81 925 824
-Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	-60 875 707	-121 774 260	-11 974 954
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-172 056 347	-78 845 729	-50 972 247
VARIATION DE TRESORERIE	-204 937 623	-118 386 835	-42 386 829
- Trésorerie au début de l'exercice	130 634 212	173 021 041	173 021 041
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	-74 303 411	54 634 206	130 634 212

Les Notes de 1 à 27 font partie intégrante des états financiers.

POULINA GROUP HOLDING S.A.

PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION PERIMETRE DE CONSOLIDATION

I- PRÉSENTATION DU GROUPE :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit tunisien constituée en juin 2008 ayant pour activités principales :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de PGH a été réalisée par appel public à l'épargne en 2008 et par la souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché Tunisien dans plusieurs secteurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- L'immobilier.
- Le service financier et informatique.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :

II.1 Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37); et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*

- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

II.2 Principes de consolidation :

II. 2 .1 Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING S.A. est la société mère du groupe à consolider ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

II.2 .2 Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d'investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;

- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'au 30 Juin 2026, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **123** sociétés font l'objet d'une intégration globale et **3** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 30 Juin 2026, figure à la Note **III.1**.

II.2.2.1 Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes :

Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs en fin d'exercice tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.2.2 Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NC 38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in-fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas destiné à être temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH.

Toutefois, des écarts d'acquisition positifs et négatifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas avant le regroupement sous le contrôle du groupe.

Il s'agit de :

- SOKAPO ;
- PPM PLUS ;
- S.C.I ;
- F.M.A. ;
- MAGREB INDUSTRIE ;
- T.M.T ;
- C.G.B.

Au cours de l'exercice 2017, des écarts d'acquisition positifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- S.G.T.M ;
- STARMAT (Ex. I.F.F.) ;
- S.I.G.A ;

Au cours de l'exercice 2020, des écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- S.I.T.S ;
- I.C.C ;
- ARETA 3000 ;
- PRINTPACK (Ex COTIM) ;
- S.A.T.

Au cours de l'exercice 2021, des écarts d'acquisition positifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- EL FERDAOUS ;
- SOCIETE TUNISIENNE DE COMMERCE ;

Au cours de l'exercice 2022, un écart d'acquisition positif a été comptabilisé suite à l'acquisition par le groupe de la société suivante :

- BIM IN TOUCH ;

Au cours de l'exercice 2023, des écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été comptabilisés suite à l'acquisition par le groupe des sociétés suivantes :

- CHIFCO ;
- E.D.C ;
- JAWHRA TELECOM ;
- AYMAX CONSULTING ;
- AYMAX BENELUX ;
- AYMAX SERVICES ;
- AYMAX TECHNOLOGIES.

Au cours de l'exercice 2024, un écart d'acquisition positif a été comptabilisé suite à l'acquisition par le groupe de la société suivante :

- AYMAX EGYPTE.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition.

Le « Goodwill négatif » qui ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues, est rapporté en produits au fur et à mesure que les avantages économiques futurs des actifs identifiables amortissables acquis sont consommés (Taux annuel estimé à 10 % au niveau du groupe).

II.3 -Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II. 3. 1. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Rubrique	Taux
Frais de recherche et développement	33%
Logiciels et licences	33%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10%
Matériel de transport	20%
Plantations	3,33%, 5%, 6,67%
Installations générales, Agencements et Aménagements	10%
Equipements de bureaux et matériel informatique	10% & 15%
Matériel d'emballage	10%
Petit matériel d'exploitation	33%

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur cessions d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

II. 3. 2. Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe décrite au § II-2-2.

II. 3. 3. Titres mis en équivalence :

Les titres mis en équivalence, figurent au bilan consolidé à leur quote-part dans les capitaux propres des sociétés sous influence notable.

Au 30 Juin 2026, trois sociétés ont fait l'objet de mise en équivalence à savoir, les sociétés ENNAKL Automobiles, BH ASSURANCE et JM HOLDING.

- 1) La mise en équivalence des titres de la société ENNAKL S.A., acquis à la fin de l'exercice 2012, est effectuée sur la base des états financiers consolidés du groupe ENNAKL, plutôt qu'en retenant uniquement les états financiers individuels de la société ENNAKL, et ce comme le prévoit le paragraphe

10 de la norme comptable tunisienne « NCT 35 ». Toute différence entre le coût de participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs est incluse dans la valeur comptable des titres mis en équivalence. L'écart d'acquisition ainsi obtenu est amorti sur une période de 20 ans à partir du 1er janvier 2013. La dotation périodique est déduite de la quote-part du groupe PGH dans le résultat consolidé du groupe ENNAKL mis en équivalence.

- 2) La mise en équivalence de la société JM HOLDING, acquise en 2025, est effectuée également sur la base des états financiers consolidés du groupe JM HOLDING plutôt qu'en retenant uniquement les états financiers individuels de la société JM HOLDING. Toute différence entre le coût de participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs est incluse dans la valeur comptable des titres mis en équivalence. L'écart d'acquisition ainsi obtenu est amorti sur une période de 20 ans. La dotation périodique est déduite de la quote-part du groupe PGH dans le résultat consolidé du groupe JM HOLDING mis en équivalence.

II. 3. 4. Stocks :

Les stocks des entités du groupe sont valorisés comme suit :

- Les stocks de matières premières et fournitures consommables sont valorisés au coût d'achat ;
 - Les stocks de marchandises, de produits finis et de travaux en cours des entités du groupe sont valorisés au plus bas entre leur coût de production et leur valeur nette de réalisation. Toute dépréciation par rapport à la valeur de réalisation nette fait l'objet de provision conformément à la norme comptable NC 04 « Stocks ».
- Les marges internes incluses dans la valeur des stocks, issues des transactions entre les sociétés du groupe, sont éliminées.

II. 3. 5. Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois. Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition.

Pour les placements à court terme et par application du Paragraphe 15 de la NCT 07, à la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les titres cotés étant principalement considérés comme « pas très liquides », en raison de la taille du portefeuille titres détenu par le groupe et de l'incertitude sur la valeur de marché de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente des titres à évaluer, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

II. 3. 6. Opérations libellées en monnaie étrangère :

Les opérations libellées en monnaie étrangère sont constatées sur la base du cours de change publié par la banque centrale de Tunisie en vigueur à la date de l'opération. Toute différence entre le cours de constatation et le cours de règlement est portée en résultat en tant que perte ou gain de change selon le cas.

Les soldes des comptes clients et des fournisseurs étrangers libellés en monnaies étrangères sont convertis en Dinars Tunisiens sur la base des cours de change de clôture en vigueur au 30 juin 2026. Les écarts de conversion découlant de la réévaluation de ces créances et dettes à la date de clôtures ont été comptabilisés directement dans le résultat net de la période, conformément aux dispositions de la Norme Comptable NCT 15.

II. 3. 7. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe « POULINA GROUP HOLDING » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. Elles sont également soumises à la contribution sociale de solidarité. Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéfices.

Au 30 juin, les impôts sur le résultat sont estimés suivant les mêmes règles appliquées pour la détermination du résultat fiscal imposable et des impôts au 31 décembre.

Il est à noter que le groupe ne tient pas compte de l'impôt différé pour les besoins de l'établissement de ses états financiers consolidés.

II. 3. 8. Revenus :

D'après la NCT 3, les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II. 3. 9. Etat de résultat consolidé et état des flux de trésorerie consolidé :

L'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé sont présentés selon les modèles autorisés.

II.3.10 Evénements postérieurs à la date de clôture :

Conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 Juin 2026 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Toutefois, le groupe PGH a transmis le 10 août 2026 une offre engageante en vue de l'acquisition de la participation détenue par le fonds d'investissement étranger « Maghreb Private Equity Fund IV LLC » d'environ 36 % dans le capital de la société Land'Or S.A., spécialiste dans la production et la distribution de produits fromagers.

Cette offre s'appuie sur une valorisation globale des fonds propres de la société Land'Or d'un montant de 204,8 millions de Dinars, soit 14,860 Dinars l'action.

II.3.11. Notes sur les données retraitées en proforma :

II.3.11.1 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence, qui étaient antérieurement présentés parmi les immobilisations financières, ont fait l'objet, au 30 juin 2026, d'un reclassement sous une rubrique distincte au niveau du bilan consolidé « Titres mis en équivalence » comme suit :

<i>Rubrique</i>	<i>30/06/2026</i>	<i>30/06/2025 Retraité En Proforma</i>	<i>31/12/2025 Retraité En Proforma</i>	<i>30/06/2025</i>	<i>31/12/2025</i>
<i>Immobilisations financières</i>	179 707 291	185 677 501	175 451 425	355 854 187	624 591 376
<i>Titres mis en équivalence</i>	472 357 079	170 176 686	449 139 951	0	0

II.3.11.2 Produits des placements

Les produits nets et les charges nettes résultant des cessions de valeurs mobilières, ainsi que les revenus des valeurs mobilières de placement, qui étaient antérieurement présentés parmi les charges financières nettes, ont fait l'objet, au 30 juin 2026, d'un reclassement parmi les « Produits des placements » au niveau de l'état de résultat consolidé comme suit :

<i>Rubrique</i>	<i>30/06/2026</i>	<i>30/06/2025 Retraité En Proforma</i>	<i>31/12/2025 Retraité En Proforma</i>	<i>30/06/2025</i>	<i>31/12/2025</i>
<i>Charges financières nettes</i>	-125 611 578	-125 833 822	-241 231 187	-116 206 390	-203 034 101
<i>Produits des placements</i>	57 256 326	55 584 210	84 616 519	45 956 779	46 419 433

III- PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

III.1 - Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 30/06/2026 :

Le périmètre de consolidation du groupe PGH, les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		30/06/26	31/12/25	30/06/26	31/12/25		
1	POULINA GROUP HOLDING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration Globale
2	POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/26	31/12/25	30/06/26	31/12/25		
3	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	99,96%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
4	GIPA	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
5	ASTER INFORMATIQUE	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
6	ASTER TRAINING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
7	STE MARITIME AMIRA	99,98%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
8	LE PASSAGE	99,94%	99,94%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
9	EL MAZRAA MARKET	99,63%	99,56%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
10	ROMULUS VOYAGES	99,50%	99,50%	99,50%	99,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
11	EL MAZRAA	99,14%	99,14%	99,14%	99,14%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
12	ORCADE CORPORATION (i)	19,20%	19,20%	19,20%	19,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
13	IBP	99,96%	99,96%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
14	DICK	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
15	AGRO BUSINESS	99,99%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
16	MED OIL COMPANY	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
17	POULINA TRADING	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
18	OASIS	99,88%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
19	ZAHRET MORNAG	99,97%	99,97%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
20	EL JENENE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
21	ENNAJAH	99,79%	99,79%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
22	YASMINE	99,65%	99,65%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
23	SNA	99,98%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
24	POOLSIDER	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
25	CEDRIA	99,98%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
26	PPM	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
27	STAS	79,99%	79,99%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
28	GAN	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
29	PAF	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
30	PROINJECT	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
31	TECHNOFLEX	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
32	ESSANA OUBAR	99,14%	99,14%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
33	ACM	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
34	MBG	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
35	CARTHAGO	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
36	UNIPACK	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
37	TRANSPPOOL	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
38	T'PAP	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
39	SABA	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
40	ALMES	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
41	SIDI OTHMANE	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
42	EL FERDAOUS	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
43	POULINA DE BAT. ET TRAV. PUBL.	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/26	31/12/25	30/06/26	31/12/25		
44	SAOUEF	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
45	MED INDUSTRIE	99,92%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
46	ENVIPACK	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
47	GPL	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
48	ESMERALDA	99,91%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
49	SELMA	99,41%	99,41%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
50	PPM PLUS	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
51	INDUSTRIE ET TECHNIQUES	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
52	ITC	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
53	GREEN LABEL OIL	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
54	SOVIT	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
55	GLOBAL TRADING	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
56	TAZOGHRANE	99,51%	99,62%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
57	DATAZION	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
58	BITUMEX	99,95%	99,96%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
59	STE D 'INVEST. ET DE DÉVELP.	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
60	CHAHRAZED	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
61	NUTRIMIX	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
62	PREMIX SEBRI	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
63	UNITED PASTRY	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
64	LES FRUITS DE CARTHAGE	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
65	LINPACK	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
66	STE TUNISIENNE DE COMMERCE	99,63%	99,56%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
67	SGTM	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
68	STARMAT	99,99%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
69	SIGA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
70	PRINTPACK	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
71	SAT	99,81%	99,81%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
72	SUD PACK	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
73	NOVA GREEN VOLT	99,81%	99,81%	99,90%	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
74	CONCORDE TRADE COMPANY	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
75	PAYVAGO	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
76	POLYPHOS	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
77	MAGHREB INDUSTRIE	99,89%	99,89%	99,93%	99,93%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
78	FMA	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
79	ELIOS	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
80	BBM	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
81	PARTNER INVESTMENT	99,93%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
82	GAN DISTRIBUTION	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
83	MED FACTOR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
84	SCI	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/26	31/12/25	30/06/26	31/12/25		
85	IDEAL INDUSTRIE DE L'EST	99,93%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
86	STE GENERALE NOUHOUD	99,94%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
87	GIPAM	95,46%	95,46%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
88	SICMA	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
89	MED FOOD	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
90	ORCADE NEGOCE	99,99%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
91	SOKAPO	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
92	CARVEN	76,84%	76,84%	77,23%	77,23%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
93	ETTAAMIR	97,43%	97,50%	97,52%	97,52%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
94	TMT	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
95	TDS	99,98%	99,98%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
96	ETTAAMIR NEGOCE	99,51%	99,51%	99,68%	99,68%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
97	CGB	99,95%	99,95%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
98	LARIA	99,96%	99,96%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
99	CARTHAGO BETON CELLULAIRE	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
100	CARTHAGO BRIQUES	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
101	IDEAL CERAMIQUE	59,95%	59,95%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
102	ATHENA FINANCES HOLDING	99,79%	99,79%	99,92%	99,92%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
103	EL BORAQ	99,99%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
104	HERMES INT BUSINESS LTD	99,99%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
105	ARETA 3000	79,41%	79,40%	79,42%	79,42%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
106	ATHENA SWISSE	99,79%	99,79%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
107	AYMAX BENELUX	74,99%	74,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
108	AYMAX CONSULTING	74,99%	74,99%	75,00%	75,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
109	AYMAX EGYPT	59,99%	59,99%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
110	AYMAX SERVICES	38,25%	38,24%	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
111	AYMAX SWISSE	99,79%	99,79%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
112	AYMAX TECHNOLOGIES	74,81%	74,81%	99,76%	99,76%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
113	POULINA COTE D'IVOIRE	99,79%	99,79%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
114	BIM IN TOUCH	83,85%	83,85%	83,85%	83,85%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
115	TRIANION	99,82%	99,72%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
116	CHIFCO	70,15%	70,15%	70,15%	70,15%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
117	E-CAR	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
118	EDC	70,45%	70,45%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
119	SITS	85,94%	85,94%	86,00%	86,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
120	ICC	90,14%	90,14%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
121	JAWHARA TELECOM	70,18%	70,18%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
122	BJO	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
123	CARTHAGO SANITAIRE	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
1	ENNAKL AUTOMOBILES	31,23%	31,23%	31,25%	31,25%	Influence notable	Mise en équivalence
2	BH ASSURANCE	37,76%	37,76%	37,79%	37,79%	Influence notable	Mise en équivalence

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		30/06/26	31/12/25	30/06/26	31/12/25		
3	JM HOLDING	45,45%	45,45%	45,48%	45,48%	Influence notable	Mise en équivalence

(i) : La société ORCADE CORPORATION est intégrée globalement. Bien que le Groupe détienne une participation de 19,2 % du capital, le contrôle exclusif est caractérisé par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, conformément aux dispositions du paragraphe 10 de la norme comptable NCT 35. Ce contrôle effectif est matérialisé par la direction exclusive des organes de gérance de la société, assurée par un représentant du Groupe.

III.2 - Sociétés exclues du périmètre de consolidation au 30/06/2026 :

a) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant brut de **54 751 646 DT** ne sont pas intégrés lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 Juin 2026 et restent inscrites parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés. Ces participations sont totalement provisionnées. Les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêts rattachés à ces participations se présentent comme suit :

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		30/06/26	31/12/25	30/06/26	31/12/25		
1	TEC LYBIE	92,26%	92,25%	92,36%	92,36%	Exclue du périmètre	Non consolidée
2	AFRICAINNE DE TRANSFORMATION DE METAUX	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
3	SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINAA	91,97%	91,97%	92,00%	92,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
4	ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR	70,29%	70,30%	70,33%	70,33%	Exclue du périmètre	Non consolidée
5	SELJA LISINAAT ELMOTHALAJAT	87,68%	87,68%	100,00%	100,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
6	POULINA LIBYE DE CONSTR. ET TRAV. PUBL.	59,71%	59,72%	59,75%	59,75%	Exclue du périmètre	Non consolidée
7	LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA ALMOUSAHIMA	58,95%	58,95%	59,00%	59,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
8	TARABOLS LI INTAJ ALAF HAYAWANIA	50,97%	50,97%	51,00%	51,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
9	ETTATOUIR ETTANMIAA ELOMRANIA ELMOCHTARAKA (ii)	35,83%	35,83%	60,00%	60,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
10	ACHGHAL EZZAOUIA	32,84%	32,84%	55,00%	55,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée

(ii) : Cette participation détenue par la société « POULINA LIBYE DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX PUBLICS », est exclue du périmètre de consolidation.

b) La participation de la société PGH dans la société SYMATIQUE SARL, acquise au cours de l'exercice 2026 et comptabilisée dans ses états financiers pour un montant de 1 645 000 DT, n'a pas été intégrée dans les états financiers consolidés arrêtés au 30 Juin 2026 et demeure inscrite parmi les titres de participation, en raison de l'indisponibilité, à cette date, des informations financières nécessaires à sa consolidation :

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/26	31/12/25	30/06/2026	31/12/25		
1	SYMATIQUE SARL	70,00%	-	70,00%	-	Exclue du périmètre	Non consolidée

c) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés MECAWAYS et KELY DISTRIBUTION, comptabilisées respectivement pour 885 016 DT et 32 048 DT dans les états financiers des filiales, n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 30 Juin 2026. Ces participations demeurent inscrites parmi les titres de participation, étant donné que les sociétés concernées sont en cours de dissolution :

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/26	31/12/25	30/06/26	31/12/25		
1	MECAWAYS	97,40%	97,40%	97,43%	97,43%	Exclue du périmètre	Non consolidée
2	KELY DISTRIBUTION	99,72%	99,72%	99,75%	99,75%	Exclue du périmètre	Non consolidée

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IV.1 - ACTIFS :

Note 1 : Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 30 Juin 2026 à 27 483 285 DT contre 20 441 274 DT au 31 Décembre 2025. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Investissement de recherche et de développement</i>	1 216 245	1 216 245
<i>Concessions de marques, brevets et licences</i>	13 295 632	7 467 400
<i>Logiciels</i>	28 238 020	27 743 351
<i>Fonds commerciaux</i>	2 655 678	2 566 447
<i>Droits au bail</i>	88 835	88 835
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	7 811	7 811
<i>Goodwill net d'amortissements (i)</i>	13 682 853	11 474 355
Total	59 185 074	50 564 444
<i>Moins Amortissements (Hors Goodwill)</i>	-31 701 788	-30 123 170
Total net	27 483 285	20 441 274

(i) : Au 30 juin 2026, ce montant correspond à la valeur brute du goodwill de 42 577 973 DT, diminuée des amortissements cumulés de -28 895 120 DT.

Note 2 : Immobilisations corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 30 Juin 2026 à 1 466 228 479 DT contre 1 426 938 763 DT au 31 Décembre 2025. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Terrains</i>	198 874 327	198 549 702
<i>Constructions</i>	731 769 730	715 431 368
<i>Plantations et cheptel</i>	10 096 214	10 476 319
<i>Installations Techniques Matériel et outillages industriels</i>	1 575 536 466	1 558 739 044
<i>Matériel de Transport</i>	235 924 730	226 238 332
<i>Installations générales, agencements et aménagements</i>	459 809 885	447 677 995
<i>Equipements de bureaux et matériel informatique</i>	59 117 513	56 304 281
<i>Matériel d'emballage</i>	121 954 110	114 619 783
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	26 613 902	25 423 763
<i>Immobilisations en cours</i>	174 539 916	84 902 330
Total	3 594 236 794	3 438 362 918
<i>Moins Amortissements</i>	-2 128 008 315	-2 011 424 155
Total net	1 466 228 479	1 426 938 763

Note 3 : Immobilisations financières

Au 30 Juin 2026, la valeur nette des immobilisations financières s'élève à 121 673 209 DT contre 117 397 472 DT au 31 Décembre 2025, et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025 Retraité En Proforma	Solde au 31/12/2025
<i>Titres de participation non consolidés</i>	141 459 635	139 933 857	139 933 857
<i>Titres mis en équivalence (i)</i>	-	-	449 139 951
<i>Obligations</i>	16 136 643	11 962 268	11 962 268
<i>Prêts</i>	6 100 000	8 200 000	8 200 000
<i>Dépôts et cautionnements</i>	15 213 645	14 540 646	14 540 646
<i>Autres immobilisations financières</i>	797 368	814 654	814 654
Total brut	179 707 291	175 451 425	624 591 376
<i>Moins Provisions</i>	-58 034 082	-58 053 953	-58 053 953
Total net	121 673 209	117 397 472	566 537 423

(i) : Voir Note II.3.11.1 relative aux données retraitées en proforma.

3-1 Titres de participation non consolidés :

Les titres de participation non consolidés, au 30 Juin 2026, se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Titres	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
ATTIJARI BANK	53 429 887	53 429 887	0
ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR (ii)	17 725 340	17 725 340	0
TUNISIE LEASING & FACTORING	12 085 594	12 085 594	0
AFRICAINNE DE TRANSFORMATION DE METAUX (ii)	9 984 378	9 984 378	0
SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINAA (ii)	7 591 441	7 591 441	0
TEC LYBIE (ii)	7 264 398	7 264 398	0
ONE TECH	6 821 210	6 821 210	0
POULINA LIBYE DE CONSTR. ET TRAV. PUBL. (ii)	6 341 449	6 341 449	0
SYMATIQUE SARL (iv)	1 645 000	0	1 645 000
MAGASIN GENERAL	5 158 601	5 158 601	0
SELJA LISINAAT ELMOTHALAJAT (ii)	2 958 611	2 958 611	0
TUNIFIB	2 000 000	2 000 000	0
CLOUD TEMPLE AFRICA	1 591 408	1 591 408	0
LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA	1 171 201	1 171 201	0
ALMOUSAHIMA (ii)			
TARABOLS LI INTAJ ALAF HAYAWANIA (ii)	970 125	970 125	0
MECAWAYS (iii)	885 016	885 016	0
ACHGHAL EZZAOUIA (ii)	744 703	744 703	0
BTP FRANCE	567 815	567 815	0
AGROMED	415 306	415 306	0
OXYMETAL FRANCE	324 267	324 267	0
UNIFACTOR	300 000	300 000	0
DAOUAJINE BOUZNICA	226 001	226 001	0
LA MARINA	200 000	200 000	0
AMEN SICAR	167 882	167 882	0
ESSOUKNA	0	119 221	-119 221
BITUMEN	99 300	99 300	0
IACONTROL AG, SOLEURE	91 504	91 504	0
CM LASER	90 000	90 000	0
ANTICAFE CARTHAGE LAND	90 000	90 000	0
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000	0
BTS	66 500	66 500	0
STE AL MADINA NABEUL CENTRE	62 460	62 460	0
SICAB	50 000	50 000	0
STE DE GESTION DU TECHNOPÔLE DE SFAX	50 000	50 000	0
TUNICODE	39 000	39 000	0
KELY DISTRIBUTION (iii)	32 048	32 048	0
AYMAX ADVISORY	26 567	26 567	0
MAILLE MODE	26 250	26 250	0
NEGOCIM	26 000	26 000	0
FIT	20 000	20 000	0

Titres	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025	Variations
INTRINSEC AFRIQUE S.A.	15 000	15 000	0
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500	0
COMPROAGRI	10 000	10 000	0
O'CLAIRE	7 500	7 500	0
STE AL MADINA AROUIKA	5 233	5 233	0
STLV	100	100	0
STE INTERNATIONAL DEALER	40	40	0
Total	141 459 635	139 842 353	1 525 779

(ii) : Ces sociétés contrôlées par le groupe, et établies en Lybie ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'indisponibilité des informations financières s'y rattachant.

(iii) : Ces sociétés en cours de liquidation, ont été exclues à partir de 2022 du périmètre de consolidation.

(iv) : Cette société, contrôlée par le Groupe au cours de l'exercice 2026, n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2026, en raison de l'indisponibilité des informations financières nécessaires à sa consolidation.

Note 4 : Titres mis en équivalence :

Au 30 Juin 2026, les titres mis en équivalence totalisant la somme de 472 357 079 DT se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Entreprise Associée	Titres mis en équivalence		Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
ENNAKL	116 394	117 949	-11 176	-16 119	7 839 186	14 336 000
Automobiles	740	365	886	084		
BH ASSURANCE	59 489 309	59 758 512	10 180 934	8 639 111	1 473 024	3 285 563
JM HOLDING	296 473 031	271 432 074	3 745 412	-47 182 323	4 365 736	15 694 886
Total	472 357 079	449 139 951	2 749 460	-54 662 296	13 677 946	33 316 448

Note 5 : Autres actifs non courants

La valeur des autres actifs non courant s'élève au 30 Juin 2026 à 12 851 933 DT contre 17 632 620 DT au 31 Décembre 2025 et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
Frais préliminaires	9 501 358	13 479 277
Charges à répartir	3 350 575	4 153 344
Total	12 851 933	17 632 620

Note 6 : Stocks

Au 30 Juin 2026, la valeur nette des stocks s'élève à 966 598 506 DT contre 889 999 206 DT au 31 Décembre 2025. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Matières premières</i>	592 786 228	505 913 627
<i>Fournitures et consommables</i>	77 823 085	75 665 597
<i>Travaux en cours</i>	69 682 258	80 410 418
<i>Produits finis</i>	252 429 028	254 177 043
<i>Marchandises</i>	27 402 935	27 364 125
Total	1 020 123 534	943 530 810
<i>Provisions sur stocks</i>	-53 525 028	-53 531 604
Total net	966 598 506	889 999 206

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Au 30 Juin 2026, les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 607 781 930 DT contre 561 243 831 DT au 31 Décembre 2025. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Clients locaux</i>	434 739 220	414 255 162
<i>Clients, effets à recevoir</i>	133 597 535	100 086 787
<i>Clients étrangers</i>	164 281 096	171 969 552
<i>Clients factures à établir</i>	16 332 304	5 252 315
Total	748 950 155	691 563 815
<i>Provisions clients</i>	-141 168 224	-130 319 984
Total net	607 781 930	561 243 831

Note 8 : Autres actifs courants

Au 30 Juin 2026, les autres actifs courants s'élèvent à 293 103 283 DT contre 323 481 029 DT au 31 Décembre 2025. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Etat, Reports d'impôts</i>	89 626 922	78 937 474
<i>Etat, Reports de TVA</i>	95 049 536	91 430 389
<i>Associés, opérations sur capital (Hors groupe)</i>	2 499 990	9 000 000
<i>Associés - comptes courants</i>	450 147	335 786
<i>Fournisseurs, avances et acomptes</i>	33 570 484	12 800 810
<i>Débiteurs divers</i>	40 305 256	36 445 001
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	1 572 913	925 013
<i>Produits à recevoir</i>	17 639 538	11 181 464
<i>Charges constatées d'avances</i>	9 491 482	79 824 427
<i>Comptes de régularisation</i>	2 897 014	2 600 667
Total	293 103 283	323 481 029

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Au 30 Juin 2026, les placements et autres actifs financiers totalisent un montant de 524 223 298 DT contre

517 404 707 DT au 31 Décembre 2025. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Titres de Placements courants</i>	521 174 044	511 013 402
<i>Billets de trésorerie</i>	300 000	1 300 000
<i>Obligations</i>	2 100 000	4 500 000
<i>Intérêts courus</i>	649 253	591 306
Total	524 223 298	517 404 707

Note 10 : Liquidités et équivalents liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2026 un montant de 171 050 469 DT contre 175 327 306 DT au 31 Décembre 2025 et s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Valeurs l'encaissements</i>	56 212 289	26 327 477
<i>Avoirs en Banques</i>	113 217 969	146 206 711
<i>Avoirs en Caisses</i>	1 620 211	2 793 118
Total	171 050 469	175 327 306

IV.2 - CAPITAUX PROPRES GROUPE, INTERETS MINORITAIRES ET PASSIFS :

Note 11 : Capitaux propres consolidés :

Les capitaux propres consolidés du groupe se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Capital social (i)</i>	180 103 600	180 003 600
<i>Réserves consolidées</i>	946 804 297	865 746 157
<i>Résultat consolidé</i>	94 898 811	204 890 743
Total	1 221 806 708	1 250 640 500

(i) : L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 juin 2026 a décidé d'augmenter le capital social de la société PGH de 9 000 180 Dinars et de le porter ainsi de 180 003 600 Dinars à 189 003 780 Dinars, et ce, par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites. Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de 9 000 180 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune, attribuées aux actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social. La parité d'attribution a été fixée à 1 action nouvelle pour 20 actions anciennes. La constatation de l'augmentation de capital sera effectuée lors du détachement des droits d'attribution prévu pour le 7 septembre 2026.

L'évolution du résultat net consolidé par action se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

Désignation	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
-------------	---------------------	---------------------	---------------------

Résultat net	94 898 811	73 354 484	204 890 743
Nombre d'actions	180 003 600	180 003 600	180 003 600
Résultat par action	0,527	0,408	1,138

Note 12 : Intérêts des minoritaires :

Au 30 Juin 2026 les intérêts des minoritaires se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
Part des minoritaires dans les réserves	11 876 277	19 371 362
Part des minoritaires dans le résultat	-664 160	-7 158 127
Total	11 212 117	12 213 235

Note 13 : Passifs non courants :

Au 30 Juin 2026, l'encours des passifs non courants dû par le groupe se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	1 270 464 207	1 310 289 810
Dépôts & cautionnements reçus	10 270 937	9 817 584
Autres passifs financiers à long terme	30 193	561 329
Provisions pour risques et charges	52 065 208	52 063 895
Total	1 332 830 545	1 372 732 617

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de la rubrique fournisseurs et comptes rattachés a atteint 805 137 080 DT au 30 Juin 2026 contre un solde 748 165 050 DT au 31 Décembre 2025. Il s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
Fournisseurs locaux	55 235 948	158 260 532
Fournisseurs, effets à payer	406 370 411	402 667 100
Fournisseurs d'immobilisations	6 013 012	5 766 824
Fournisseurs étrangers	160 080 869	142 895 856
Fournisseurs, factures non parvenues	177 436 841	38 574 737
Total	805 137 080	748 165 050

Note 15 : Autres passifs courants :

Au 30 Juin 2026, les autres passifs courants se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
--	---------------------	---------------------

<i>Clients, avances et acomptes</i>	26 452 304	27 393 422
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	18 713 176	11 314 071
<i>Impôts et taxes</i>	28 003 366	17 511 161
<i>Associés, comptes courants</i>	105 186	81 880
<i>Associés, dividendes à payer</i>	15 993 994	3 614 577
<i>Créditeurs divers</i>	1 678 299	2 134 820
<i>CNSS et dettes assimilées</i>	28 248 157	28 575 158
<i>Charges à payer</i>	32 808 029	27 120 606
<i>Produits constatés d'avances</i>	2 332 188	9 301 764
<i>Provisions courantes pour risques et charges</i>	5 551 385	5 454 230
Total	159 886 083	132 501 690

Note 16 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Au 30 Juin 2026, le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
<i>Échéances à moins d'un an sur emprunts</i>	246 656 257	263 789 208
<i>Emprunts courants liés au cycle d'exploitation</i>	696 681 091	700 598 243
<i>Découverts bancaires</i>	189 141 591	18 365 618
Total	1 132 478 938	982 753 068

IV.3 - ETAT DE RESULTAT

Note 17 : Revenus :

Les revenus ont totalisé 1 862 214 470 DT au 30 Juin 2026 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Ventes et prestations de services</i>	1 891 936 117	1 749 127 256	3 607 783 504
<i>R.R.R accordées</i>	-29 721 647	-23 499 435	-48 343 117
Total	1 862 214 470	1 725 627 821	3 559 440 387

Note 18 : Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation ont totalisé 3 580 513 DT au 30 Juin 2026 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
--	----------------------------	----------------------------	----------------------------

<i>Subventions d'exploitation</i>	2 789 631	2 912 106	6 113 802
<i>Quote-part des subventions d'investissements dans le résultat</i>	435 960	646 182	2 325 513
<i>Transferts de charges</i>	354 887	438 974	769 359
<i>Autres produits d'exploitation</i>	34	303	31 317
Total	3 580 513	3 997 564	9 239 992

Note 19 : Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés :

Au 30 Juin 2026, les achats de marchandises et d'approvisionnements consommés ont totalisé la somme de 1 199 543 753 DT et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Achats matières premières</i>	906 315 460	811 143 846	1 506 349 103
<i>Achats fournitures consommables</i>	107 694 046	111 616 783	213 349 971
<i>Achats matériels d'emballages</i>	47 023 802	39 769 283	78 365 550
<i>Achats marchandises</i>	160 495 242	138 029 560	260 564 676
<i>Frais sur achats</i>	49 544 060	55 439 212	89 749 835
<i>Variations des stocks</i>	-68 947 449	-21 991 358	87 494 909
<i>Remises, rabais, ristournes obtenus</i>	-2 581 408	-1 962 897	-6 368 788
Total	1 199 543 753	1 132 044 428	2 229 505 255

Note 20 : Charges de personnel :

Au 30 Juin 2026, les charges de personnel totalisent un montant de 166 629 348 DT et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Salaires et appointements</i>	139 240 495	121 104 507	256 419 315
<i>Charges sociales légales</i>	24 463 502	20 938 141	46 510 499
<i>Autres charges de personnel</i>	2 925 351	2 694 009	5 452 412
Total	166 629 348	144 736 657	308 382 225

Note 21 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation ont totalisé 203 322 793 DT au 30 Juin 2026 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Achats non stockés de matières et fournitures</i>	43 766 318	40 218 126	92 440 716
<i>Services extérieurs</i>	43 011 139	58 170 069	96 972 777
<i>Autres services extérieurs</i>	108 160 032	80 297 102	197 239 857
<i>Charges divers ordinaires</i>	1 818 937	1 914 884	4 747 683
<i>Impôts et taxes</i>	6 566 368	5 851 084	12 700 292
Total	203 322 793	186 451 264	404 101 325

Note 22 : Charges financières nettes :

Les charges financières nettes ont totalisé 125 611 578 DT au 30 Juin 2026 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025 Retraité	Solde au 31/12/2025 Retraité	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Charges d'intérêts</i>	-131 487 160	-126 406 058	-242 177 057	-126 406 058	-242 177 057
<i>Produits financiers nets</i>	2 284 839	3 256 120	4 666 780	3 256 120	4 666 780
<i>Charges sur cession de valeurs mobilières (i)</i>	0	0	0	-107 548	-5 191 305
<i>Produits sur cession de valeurs mobilières (i)</i>	0	0	0	9 734 935	42 641 597
<i>Revenus des valeurs mobilières de placement (i)</i>	0	0	0	44	746 794
<i>Perte de change</i>	-4 900 005	-6 689 588	-18 147 343	-6 689 588	-18 147 343
<i>Gain de change</i>	8 490 748	4 005 703	14 426 434	4 005 703	14 426 434
Total	-125 611 578	-125 833 822	-241 231 187	-116 206 390	-203 034 101

(i) : Voir Note II.3.11.2 relative aux données retraitées en proforma.

Note 23 : Produits des placements :

Au 30 Juin 2026, les produits des placements totalisant un montant de 57 256 326 DT se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2026	Solde au 30/06/2025 Retraité En Proforma	Solde au 31/12/2025 Retraité En Proforma	Solde au 30/06/2025	Solde au 31/12/2025
<i>Dividendes</i>	39 978 710	45 956 779	46 419 433	45 956 779	46 419 433
<i>Produits sur cession de valeurs mobilières (i)</i>	16 990 179	9 734 935	42 641 597	0	0
<i>Charges sur cession de valeurs mobilières (i)</i>	-155 337	-107 548	-5 191 305	0	0
<i>Revenus des valeurs mobilières de placement (i)</i>	442 774	44	746 794	0	0
Total	57 256 326	55 584 210	84 616 519	45 956 779	46 419 433

(i) : Voir Note II.3.11.2 relative aux données retraitées en proforma.

IV.4- AUTRES INFORMATIONS :

Note 24 : Schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé :

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé arrêté au 30 juin 2026 se présente comme suit :

POULINA GROUP HOLDING (P.G.H) SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE Au 30 Juin 2026 (Exprimé en TND)															
Produits	30/06/2026	30/06/2025 Retraité En Proforma	31/12/2025 Retraité En Proforma	30/06/2025	31/12/2025	Charges	30/06/2026	30/06/2025 Retraité En Proforma	31/12/2025 Retraité En Proforma	30/06/2025	31/12/2025	Soldes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Revenus d'exploitation	1 862 214 470	1 725 627 821	3 559 440 387	1 725 627 821	3 559 440 387	Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés	1 199 543 753	1 132 044 428	2 229 505 255	1 132 044 428	2 229 505 255	Marge brute	662 902 008	593 721 450	1 330 379 616
Production immobilisée	231 291	138 057	444 524	138 057	444 524	Charges de personnel	166 629 348	144 736 657	308 382 225	144 736 657	308 382 225	Excédent brut d'exploitation	296 530 380	266 531 092	627 136 097
Autres produits d'exploitation	3 580 513	3 997 564	9 239 992	3 997 564	9 239 992	Autres charges d'exploitation	203 322 793	186 451 264	404 101 325	186 451 264	404 101 325				
Excédent brut d'exploitation	296 530 380	266 531 092	627 136 097	266 531 092	627 136 097							Résultat des activités ordinaires	121 090 694	93 759 344	252 491 815
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	13 677 946	9 925 254	33 316 448	9 925 254	33 316 448	Dotations aux amortissements et aux provisions	118 229 550	101 887 114	240 414 415	101 887 114	240 414 415				
Produits financiers	57 256 326	55 584 210	84 616 519	45 956 779	46 419 433	Dotations aux Amortissements sur écarts d'acquisition positifs	1 753 409	1 706 734	3 413 469	1 706 734	3 413 469				
Autres gains ordinaires	1 955 756	1 516 006	13 260 802	1 516 006	13 260 802	Charges financières	125 611 578	125 833 822	241 231 187	116 206 390	203 034 101				
						Autres pertes ordinaires	2 735 177	10 369 547	20 778 932	10 369 547	20 778 932	Résultat net	94 234 650	70 703 862	197 732 616
												Résultat consolidé	94 898 811	73 354 484	204 890 713
						Impôt sur les bénéfices	22 736 326	21 454 792	46 359 179	21 454 792	46 359 179	Part des Minoritaires dans le résultat	-664 160	-2 650 621	-7 158 117
						Contribution Sociale de Solidarité	4 119 718	1 600 691	8 400 070	1 600 691	8 400 070				

Note 25 : Informations parties liées – opérations réalisées avec les entreprises associées :

Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, les opérations réalisées par les sociétés du groupe auprès de la société ENNAKL AUTOMOBILES se limitent à des achats de biens et services, et ce pour un montant global de 11 147 DT hors taxes (HT) se détaillant comme suit :

	Montants en DT
TRANSPPOOL	6 053
POULINA GROUP HOLDING	2 023
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	1 886
MEDF ACTOR	817
TRIANION	368

Aucune transaction n'a été constatée au cours de cette période avec les sociétés BH ASSURANCE et JM HOLDING.

Note 26 : Engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2026 se présentent comme suit :

1- Cautions :

Les cautions données par la société Poulina Group Holding (PGH) au profit des sociétés du groupe en contrepartie de leurs différents concours bancaires se détaillent comme suit :

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
ABC	ALMES	7 000 000
ABC	CEDRIA	5 000 000
ABC	MED OIL COMPANY	5 000 000
ABC	PROINJECT	5 000 000
ABC	SNA	7 000 000
AL BARAKA BANK	ALMES	7 200 656
AL BARAKA BANK	CEDRIA	5 143 325
AL BARAKA BANK	MED OIL COMPANY	8 249 002
AL BARAKA BANK	SNA	8 229 321
AMEN BANK	ALMES	17 600 000
AMEN BANK	BJO	15 600 000
AMEN BANK	CARTHAGO	12 020 000
AMEN BANK	CEDRIA	11 350 000
AMEN BANK	CHAHRAZED	1 750 000
AMEN BANK	DICK	11 500 000
AMEN BANK	EL MAZRAA	4 770 000
AMEN BANK	ESSANA OUBER	510 000
AMEN BANK	GIPA	5 220 000
AMEN BANK	GREEN LABEL OIL	11 200 000
AMEN BANK	INDUSTRIE ET TECHNIQUES	1 000 000
AMEN BANK	LINPACK	950 000

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
AMEN BANK	MBG	10 830 000
AMEN BANK	MED OIL COMPANY	14 125 000
AMEN BANK	NUTRIMIX	25 500 000
AMEN BANK	PAF	5 960 000
AMEN BANK	POULINA	4 300 000
AMEN BANK	PPM	13 500 000
AMEN BANK	SABA	690 000
AMEN BANK	SNA	22 450 000
AMEN BANK	SOKAPO	2 020 000
AMEN BANK	STC	1 200 000
AMEN BANK	STE D'EQUIPEMENTS	13 380 000
ATB	ALMES	13 600 000
ATB	CEDRIA	3 780 000
ATB	DICK	8 700 000
ATB	EL JENENE	3 250 000
ATB	EL MAZRAA	5 000 000
ATB	GAN	9 110 000
ATB	GREEN LABEL OIL	6 000 000
ATB	MED OIL COMPANY	59 380 000
ATB	NUTRIMIX	15 500 000
ATB	SAOUEF	11 000 000
ATB	SNA	10 050 000
ATB	UNIPACK	2 880 000
ATTIJARI BANK	ALMES	12 350 000
ATTIJARI BANK	CARTHAGO	16 000 000
ATTIJARI BANK	DICK	8 250 000
ATTIJARI BANK	EL MAZRAA	11 550 000
ATTIJARI BANK	GAN	1 070 000
ATTIJARI BANK	GIPA	1 420 000
ATTIJARI BANK	GREEN LABEL OIL	5 500 000
ATTIJARI BANK	MBG	15 830 000
ATTIJARI BANK	MED FACTOR	5 500 000
ATTIJARI BANK	MED OIL COMPANY	14 000 000
ATTIJARI BANK	NUTRIMIX	15 750 000
ATTIJARI BANK	PREMIX	2 800 000
ATTIJARI BANK	PROINJECT	4 530 000
ATTIJARI BANK	SABA	6 000 000
ATTIJARI BANK	SNA	27 486 000
ATTIJARI BANK	TAZOGHRANE	3 500 000
ATTIJARI BANK	TPAP	6 250 000
ATTIJARI BANK	UNIPACK	6 245 000
BANQUE ZITOUNA	ALMES	7 000 000
BANQUE ZITOUNA	CEDRIA	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	GAN DISTRIBUTION	6 000 000

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
BANQUE ZITOUNA	NUTRIMIX	8 000 000
BANQUE ZITOUNA	POULINA	3 000 000
BANQUE ZITOUNA	SNA	5 000 000
BH	ALMES	4 000 000
BH	CARTHAGO	3 000 000
BH	CARTHAGO SANITAIRE	18 000 000
BH	GIPA	5 800 000
BH	NUTRIMIX	8 100 000
BH	PAF	9 300 000
BH	PREMIX	6 100 000
BH	SNA	16 000 000
BH	UNIPACK	3 300 000
BIAT	CHIFCO	4 580 000
BIAT	DICK	17 500 000
BIAT	EL MAZRAA	23 380 000
BIAT	ENNAJEH	1 460 000
BIAT	ESSANA OUBER	560 000
BIAT	GAN	5 450 000
BIAT	GIPA	8 950 000
BIAT	GPL	3 930 000
BIAT	GREEN LABEL OIL	14 000 000
BIAT	LINPACK	5 320 000
BIAT	MED OIL COMPANY	15 870 000
BIAT	NUTRIMIX	26 625 000
BIAT	OASIS	1 050 000
BIAT	PAF	9 440 000
BIAT	SABA	1 170 000
BIAT	SAOUEF	3 700 000
BIAT	SGTM	5 280 000
BIAT	SNA	10 000 000
BIAT	STE D'EQUIPEMENTS	8 980 000
BIAT	TECHNOFLEX	4 140 000
BIAT	TPAP	5 360 000
BIAT	TRANSPool	4 700 000
BIAT	TRIANON	15 000 000
BIAT	ZAHRET MORNAG	1 500 000
BNA	ALMES	13 000 000
BNA	CARTHAGO	9 300 000
BNA	CEDRIA	5 850 000
BNA	CHAHRAZED	1 500 000
BNA	DICK	18 100 000
BNA	EL MAZRAA	7 100 000
BNA	ETTAAMIR	4 000 000
BNA	GAN	12 650 000

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
BNA	GAN DISTRIBUTION	4 875 000
BNA	GIPA	10 000 000
BNA	GPL	1 935 000
BNA	MBG	14 760 000
BNA	MED INDUSTRIES	3 220 000
BNA	MED OIL COMPANY	19 450 000
BNA	NUTRIMIX	32 000 000
BNA	PAF	11 550 000
BNA	POULINA	4 950 000
BNA	PPM	1 000 000
BNA	SABA	2 800 000
BNA	SGTM	640 000
BNA	SIGA	2 460 000
BNA	SNA	32 250 000
BNA	T'PAP	3 000 000
BT	ALMES	9 050 000
BT	CARTHAGO	5 730 000
BT	DICK	4 650 000
BT	EL JENENE	25 000 000
BT	EL MAZRAA	4 800 000
BT	GAN	9 640 000
BT	GIPA	4 960 000
BT	GPL	2 020 000
BT	MED OIL COMPANY	11 770 000
BT	NUTRIMIX	2 100 000
BT	SNA	17 250 000
BT	TRANSPPOOL	300 000
BT	UNIPACK	800 000
BT	ZAHRET MORNAG	1 000 000
BTE	GAN	4 500 000
BTK	EL JENENE	6 000 000
BTK	EL MAZRAA	3 500 000
BTK	MBG	6 100 000
BTK	MED OIL COMPANY	16 000 000
BTK	PAF	8 000 000
BTK	SGTM	700 000
BTL	ALMES	4 099 507
BTL	CEDRIA	1 639 803
BTL	SNA	5 739 310
QNB	ALMES	6 000 000
QNB	CEDRIA	7 800 000
QNB	GAN	2 000 000
QNB	MED OIL COMPANY	25 000 000
QNB	NUTRIMIX	11 000 000

Banques	Sociétés Emprunteuses	Montant de la caution
QNB	SNA	7 000 000
STB	ALMES	30 000 000
STB	CARTHAGO	11 800 000
STB	CEDRIA	6 030 000
STB	EL MAZRAA	12 130 000
STB	GAN	18 225 000
STB	GIPA	17 400 000
STB	MBG	47 900 000
STB	MED OIL COMPANY	15 000 000
STB	PAF	13 275 000
STB	POULINA	5 000 000
STB	SNA	32 500 000
STB	UNIPACK	10 000 000
UBCI	ALMES	6 500 000
UBCI	CEDRIA	760 000
UBCI	GREEN LABEL OIL	15 500 000
UBCI	PAF	3 100 000
UBCI	SNA	3 000 000
UBCI	ZAHRET MORNAG	250 000
UIB	ALMES	8 150 000
UIB	CEDRIA	4 940 000
UIB	DICK	17 000 000
UIB	EL JENENE	2 250 000
UIB	ENNAJEH	2 500 000
UIB	GAN	9 120 000
UIB	GIPA	17 000 000
UIB	MBG	23 758 000
UIB	MED OIL COMPANY	23 200 000
UIB	PAF	3 650 000
UIB	PPM	6 600 000
UIB	SAOUEF	10 000 000
UIB	SNA	10 240 000
UIB	YASMINE	8 000 000
Total		1 705 389 924

2- Nantissements :

Les nantissements de titres de participation et de placement consentis par les sociétés du groupe PGH en contrepartie de leurs différents crédits bancaires se détaillent comme suit :

Banques	Filiale emprunteuses	Montant du crédit en TND	Propriétaire des titres	Titres	Nombre d'actions
ATTIJARI	PGH	10 000 000	PGH	SNA	250 000
				ALMES	288 650
				EL MAZRAA	417 440
			SPI	SFBT	276 498
ZITOUNA	PGH	10 465 500	PGH	CARTHAGO	16 000
				SNA	275 000
				ALMES	50 000
				GAN	25 050
				MBG	6 000
ZITOUNA	PGH	21 413 200	PGH	CARTHAGO	75 000
				SNA	523 400
BIAT	PGH	10 000 000	SPI	SFBT	221 668
BIAT	PGH	37 000 000	SPI	SFBT	2 800 000
ATTIJARI	PGH	20 000 000	SPI	SFBT	686 900
				ENNAKL	1 032 189
ATB	PGH	37 000 000	SPI	FCP MAC HORIZON 2032	1 650
				FCP MAC HORIZON 2033	1 660
ATTIJARI	PGH	40 000 000	SPI	PF MAC N° 63834	Portefeuille titres
			PGH	PREMIX	80 000
				NUTRIMIX	2 000 000
ATTIJARI	SNA	5 000 000	SPI	SFBT	111 983
BT	DICK	13 000 000	SPI	SFBT	41 640
BT	ENNAJEH	4 700 000	SPI	SFBT	15 053
BT	MED OIL COMPANY	7 000 000	SPI	SFBT	22 422
BT	SAOUEF	3 000 000	SPI	SFBT	9 610
BT	STE D'EQUIPEMENTS	3 000 000	SPI	SFBT	9 610
BT	SIDI OTHMANE	5 000 000	SPI	SFBT	16 015
BT	DICK	10 000 000	SPI	SFBT	225 895
BT	EL MAZRAA	10 000 000	SPI	SFBT	227 341
BT	CARTHAGO	5 000 000	SPI	SFBT	166 931
BT	SNA	2 000 000	SPI	SFBT	6 406
BT	T'PAP	2 000 000	SPI	SFBT	6 406
BT	UNIPACK	2 000 000	SPI	SFBT	6 406
BT	YASMINE	2 000 000	SPI	SFBT	6 406
BT	EL MAZRAA	3 420 000	SPI	SFBT	145 000
AMEN BANK	ALMES	20 000 000	SPI	SFBT	94 534
				BH ASSURANCE	84 211
				ENNAKL	348 129
				SITS	1 020 409
AMEN BANK	DICK	30 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	62 157
				SFBT	118 665
				BH ASSURANCE	147 369
				ENNAKL	522 194
				SITS	1 020 409
AMEN BANK	EL JENENE	20 000 000	SPI	SFBT	96 324
				BH ASSURANCE	84 211
				ENNAKL	348 129
				SITS	1 020 409
AMEN BANK	MED OIL COMPANY	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	19 053
				SFBT	47 268
				BH ASSURANCE	42 106

Banques	Filiale emprunteuses	Montant du crédit en TND	Propriétaire des titres	Titres	Nombre d'actions
				ENNAKL	174 065
				SITS	510 205
AMEN BANK	NUTRIMIX	40 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	57 210
				SFBT	56 295
				BH ASSURANCE	168 422
				ENNAKL	696 258
				SITS	2 040 817
AMEN BANK	SAOUEF	15 000 000	SPI	SFBT	72 649
				BH ASSURANCE	63 158
				ENNAKL	261 097
				SITS	765 307
AMEN BANK	SIDI OTHMANE	15 000 000	SPI	SFBT	55 654
				BH ASSURANCE	63 158
				SITS	765 307
AMEN BANK	SNA	20 000 000	SPI	BH ASSURANCE	84 211
				ENNAKL	348 129
				SITS	1 020 409
AMEN BANK	TAZOGHRANE	10 000 000	SPI	BH ASSURANCE	42 106
				ENNAKL	24 065
				SITS	510 205
AMEN BANK	YASMINE	20 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	41 805
				SFBT	60
				BH ASSURANCE	84 211
				ENNAKL	348 129
				SITS	1 020 409
ATTIJARI	CARTHAGO	25 000 000	SPI	SFBT	1 400 496
ATTIJARI	SID	20 000 000	SPI	SFBT	840 057
ATTIJARI	ELIOS	20 000 000	SPI	SFBT	840 057
AMEN BANK	CARTHAGO	15 000 000	SPI	SFBT	907 988
AMEN BANK	EL MAZRAA	8 000 000	EL MAZRAA	FCP JASMIN 2033	497
AMEN BANK	GIPA	20 000 000	SPI	SFBT	1 316 379
AMEN BANK	PROINJECT	5 000 000	PROINJECT	FCP DYNAMIQUE MAXULA	22 355
AMEN BANK	DICK	25 000 000	DICK	FCP FUTURE 10	772
				FCP JASMIN 2033	981
				MAC HORIZON 2032	486
AMEN BANK	MBG	7 000 000	SPI	SFBT	551 115
AMEN BANK	DICK	15 000 000	SPI	BH ASSURANCE	49 234
				ENNAKEL	117 550
				SITS	881 640
				TLF	270 663
				ONE TECH	540 810
				ATTIJARI BANK	1 430
				SFBT	1 640
AMEN BANK	EL MAZRAA	15 000 000	SPI	ENNAKL	930 239
				TLF	93 772
				ATTIJARI BANK	350
AMEN BANK	GLO	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	188 135
AMEN BANK	NUTRIMIX	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	283 425

Banques	Filiale emprunteuses	Montant du crédit en TND	Propriétaire des titres	Titres	Nombre d'actions
AMEN BANK	EL JENENE	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	188 950
AMEN BANK	SAOUEF	10 000 000	SPI	TLF	377 410
				ENNAKL	121 350
AMEN BANK	MED OIL COMPANY	10 000 000	SPI	SFBT	756 009
AMEN BANK	YASMINE	10 000 000	SPI	SITS	1 727 401
				SFBT	116 516
				ENNAKEL	138 161
			PGH	ENNAKL	128 267
AMEN BANK	SIDI OTHMANE	10 000 000	SPI	SFBT	685 577
AMEN BANK	ALMES	15 000 000	SPI	SFBT	715 098
				ENNAKL	254 414
				ATTIJARI BANK	49 376
				SITS	236 791
AMEN BANK	TAZOGHRANE	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	84 591
			PGH	BH ASSURANCE	41 789
ATTIJARI	NUTRIMIX	20 000 000	NUTRIMIX	PF MAC N°61696	Portefeuille titres
AMEN BANK	SNA	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK	3 649
				ENNAKEL	1 283 271
ATTIJARI	SID	20 000 000	SID	PF MAC N°60788	Portefeuille titres
		797 998			
Total		700			

3- Engagements liés aux sociétés mises en équivalence :

Aucune garantie ou engagement hors bilan n'a été accordé en faveur des sociétés mises en équivalence au 30 Juin 2026.

Par ailleurs, il est à noter que les sociétés du groupe PGH :

- Ne détiennent aucune quote-part dans les passifs éventuels ou les engagements en capital de ces sociétés, dans lesquelles elles seraient également responsables ;
- Ne sont pas solidairement responsables des passifs éventuels de ces sociétés.

Note 27 : Note sur l'impact éventuel de la circulaire Banque Centrale de Tunisie n°2026-04 relative au financement des importations de produits non prioritaires :

La circulaire n° 2026-04 du 26 mars 2026 publiée par la Banque Centrale de Tunisie soumet le financement des importations de produits jugés « non prioritaires » à une couverture intégrale en fonds propres, sans recours au financement bancaire, aux avances ni aux garanties des intermédiaires agréés. Le Groupe PGH, opérateur industriel diversifié dont l'essentiel de la production est local et dont les approvisionnements à l'international portent principalement sur des intrants industriels non visés par cette circulaire, n'est pas concerné de manière significative par cette réglementation. Son impact sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe n'est par conséquent pas important.

Toutefois, la société PGH détient une participation, mise en équivalence, dans l'entreprise Associée ENNAKL AUTOMOBILES S.A, opérant dans le secteur de la distribution automobile et qui est directement concernée par cette circulaire.

ENNAKL AUTOMOBILES S.A, a déclaré avoir pris les dispositions nécessaires pour faire face à cette nouvelle réglementation.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers Intermédiaires
Consolidés au 30 Juin 2026

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 Bis de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires consolidés de la Société « Poulina Group Holding » (PGH) au 30 Juin 2026.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers consolidés qui font apparaître un total net de bilan consolidé de **4 663 351 472** dinars, des capitaux propres positifs (part du groupe) de **1 221 806 708** dinars y compris un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **94 898 811** dinars, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie du groupe « Poulina Group

Holding » (PGH) arrêtés au 30 Juin 2026, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

4. Paragraphe d'observation :

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait suivant qui ne remet pas en cause la conclusion exprimée ci-dessus :

- Les sociétés du groupe établies en Lybie dans lesquelles la société PGH détient des participations indirectes par le biais de ses filiales pour un montant total brut de **54 751 646** dinars ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'indisponibilité de leurs informations financières. Néanmoins, ces participations sont provisionnées en totalité dans les comptes consolidés du groupe.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce fait.

Tunis, le 31 août 2026,

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAECO Consulting

Adel BEN SOLTANA

Expert-Partners

Salah MEZIOU

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « ARABIA SICAV » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 9 353 650 DT et un résultat bénéficiaire de la période de 2 121 438 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ARABIA SICAV, comprenant le bilan au 30 Juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ARABIA SICAV arrêtés au 30 Juin 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités au 30 Juin 2026, 22,13% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 2,13% en dessus du seuil de représentent 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 5 378 282 DT au 30 Juin 2026, et représente une quote-part de 77,08% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 2,92% en dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Juillet 2026

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ - KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 30/06/2026
(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	7 209 497	5 378 282	5 783 421
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	6 489 394	4 600 728	5 048 371
b- Obligations et valeurs assimilées	720 103	777 554	735 050
AC2- Placements monétaires et disponibilités	2 070 145	1 259 534	1 530 833
a- Placements monétaires	-	-	-
b- Disponibilités	2 070 145	1 259 534	1 530 833
AC3- Créances d'exploitation	74 007	195 746	-
AC4- Autres actifs	-	-	-
TOTAL ACTIF	9 353 650	6 833 563	7 314 254
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	22 182	18 299	16 670
PA2- Autres créditeurs divers	97 850	92 259	49 610
TOTAL PASSIF	120 032	110 558	66 279
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	9 116 998	6 666 250	7 106 158
CP2- Sommes distribuables	116 620	56 754	141 817
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	74	61	61
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	116 546	56 693	141 756
ACTIF NET	9 233 618	6 723 005	7 247 974
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	9 353 650	6 833 563	7 314 254

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/06/2026
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/04/2026</u> <u>Au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2026</u> <u>Au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2025</u> <u>Au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2025</u> <u>Au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2025</u> <u>Au</u> <u>31/12/2025</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	165 639	177 698	101 491	114 213	254 725
a- Dividendes	153 445	153 445	88 627	88 627	204 245
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	12 194	24 253	12 864	25 586	50 480
PR 2- Revenus des placements monétaires	17 923	31 597	10 826	22 686	47 166
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	183 561	209 295	112 317	136 900	301 891
CH 1- Charges de gestion des placements	39 814	74 925	30 773	60 318	125 097
REVENU NET DES PLACEMENTS	143 747	134 370	81 544	76 582	176 793
PR 3- Autres produits	0	0	96	584	881
CH 2- Autres charges	10 811	17 819	10 171	20 471	35 798
RESULTAT D'EXPLOITATION	132 936	116 551	71 470	56 695	141 876
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	0	(5)	(2)	(2)	(121)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	132 936	116 546	71 468	56 693	141 756
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0	5	2	2	121
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	979 651	1 425 954	318 751	374 875	547 784
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	309 937	588 584	24 906	58 512	342 227
Frais de négociation de titres	(4 405)	(9 651)	(2 512)	(3 798)	(10 932)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 418 119	2 121 438	412 614	486 285	1 020 956

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 30/06/2026

(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/04/2026</u> <u>Au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2026</u> <u>Au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2025</u> <u>Au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2025</u> <u>Au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2025</u> <u>Au</u> <u>31/12/2025</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u> <u>RESULTANT DES OPERATIONS</u> <u>D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d 'Exploitation	132 936	116 551	71 470	56 695	141 876
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	979 651	1 425 954	318 751	374 875	547 784
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	309 937	588 584	24 906	58 512	342 227
d- Frais de négociation de titres	(4 405)	(9 651)	(2 512)	(3 798)	(10 932)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE</u> <u>DIVIDENDES</u>	(141 853)	(141 853)	(100 512)	(100 512)	(100 512)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE</u> <u>CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
— Capital	0	5 534	0	0	0
— Régularisation des sommes non distribuables	0	359	0	0	0
— Régularisation des sommes distribuables	0	105	0	0	0
— Droits d'entrée	0	60	0	0	0
b- Rachats					
— Capital	0	0	(546)	(546)	(9 494)
— Régularisation des sommes non distribuables	0	0	(30)	(30)	(666)
— Régularisation des sommes distribuables	0	0	(2)	(2)	(121)
— Droit de sortie			-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 276 266	1 985 643	311 523	385 194	910 164
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	7 957 351	7 247 974	6 411 482	6 337 811	6 337 811
b- en fin de période	9 233 618	9 233 618	6 723 005	6 723 005	7 247 974
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS					
a- en début de période	91 224	91 153	91 292	91 292	91 292
b- en fin de période	91 224	91 224	91 284	91 284	91 153
VALEUR LIQUIDATIVE	101.219	101.219	73.649	73,649	79.514
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	17.82%	29.25%	6.44%	7.67%	16.12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 30 Juin 2026

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de distribution régie par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001.

ARABIA SICAV est gérée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désigné dépositaire de la SICAV.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30-06-2026 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2026 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 30-06-2026.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 Juin 2026 au coût amorti.

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2026 à 7 209 497 DT contre 5 783 421 DT au 31/12/2025, et se détaille ainsi :

Code ISIN	DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 30/06/2026	% ACTIF	% Capital
	ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :		4 497 649	6 489 394	69.38%	
	<u>Actions et droits rattachés :</u>		<u>4 497 649</u>	<u>6 489 394</u>	<u>69.38%</u>	
TN0003400058	AMEN BANK	600	36 000	49 483	0.53%	0.00%
TN0007830011	ASS MAG	5 500	287 573	398 371	4.26%	0.12%
TN31NVIGO514	ASS MAG DA 2026	4 937	55 156	77 511	0.83%	0.11%
TN0007140015	ASSAD	7 000	10 232	19 670	0.21%	0.03%
TN0004700100	ATL	38 500	157 063	463 386	4.95%	0.12%
TN00001800457	BIAT	2 000	164 597	338 842	3.62%	0.00%
TN0002200053	BT	55 000	343 763	515 240	5.51%	0.02%
TN0007350010	CIMENT DE BIZERTE	153 793	467 551	117 036	1.25%	0.35%
TN0007570013	EUROCYCLE	6 550	109 854	81 109	0.87%	0.01%
TN0007510019	LANDOR	200	1 588	3 202	0.03%	0.00%
TN0006440010	MAG GENERAL	11 324	76 160	151 175	1.62%	0.06%
TNDKJ8O68X14	MAGHREBIA VIE	7 500	48 900	77 933	0.83%	0.17%
TN0005700018	PGH	22 500	337 050	616 343	6.59%	0.00%
TN0007610017	SAH	22 000	192 364	303 402	3.24%	0.03%
TN0007730013	SANIMED	1 100	1 998	517	0.01%	0.01%
TN0001100254	SFBT	22 948	283 081	333 274	3.56%	0.00%
TN0007740012	MEUBLE INTERIEUR	11 677	54 498	69 607	0.74%	0.21%
TN0007600018	SOTEMAIL	182 480	447 165	523 718	5.60%	0.60%
TN0006560015	SOTUVER	13 000	126 528	370 448	3.96%	0.04%
TN0007270010	TPR	38 000	237 598	590 140	6.31%	0.08%
TN0007440019	TELNET	54 663	438 041	654 644	7.00%	0.45%
TN0007720014	UNIMED	72 765	620 890	734 344	7.85%	0.01%
	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		705 890	720 103	7.70%	
	EMPRUNTS DE SOCIETES		200 000	208 950	2.23%	0.00%
TN0003900248	UIB 2009/1	10 000	186 000	194 323	2.08%	2.00%
TN0003900230	UIB 2009/1	10 000	14 000	14 626	0.16%	2.00%
	EMPRUNT D'ETAT		505 890	511 153	5.46%	0.00%
TNZBXQU5RZ91	Emp Nat 2021 T3 A	1 000	5 890	6 105	0.07%	0.00%
TNX0K9990B08	Emp Nat 2024 -2	5 000	500 000	505 048	5.40%	0.00%
	TOTAL		5 203 539	7 209 497	77.08%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2026 2 070 145 DT contre 1 530 833 DT au 31-12-2025, et se détaille ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Disponibilités	2 070 145	1 259 534	1 530 833
TOTAL	2 070 145	1 259 534	1 530 833

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Vente Actions	43 197	195 746	0
Retenue à la source/ Achat obligation	0	0	0
Dividendes à recevoir	30 810		
Créance CDS Billets de trésorerie	2 500	16 667	2 500
Provision /créance CDS	(2 500)	(16 667)	(2 500)
TOTAL	74 007	195 746	0

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Rémunération à payer au gestionnaire	13 277	9 415	10 720
Rémunération à payer au dépositaire	8 906	8 884	5 950
TOTAL	22 182	18 299	16 670

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 97 850 DT au 30-06-2026 contre 49 610 DT au 31-12-2025 et se détaille ainsi :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Achat Actions	44 700	50 350	
Frais transactions	4 211	2 334	-
Redevance CMF	744	527	600
Honoraires Commissaires aux comptes	25 533	10 843	18 293
Frais publications	447	948	751
Jetons de présence	3 578	8 384	11 250
Retenue à la source	2 180	2 915	2 908
TCL	765	267	114
Dividendes à payer	14 556	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136	1 136
TOTAL	97 850	92 259	49 610

CP1- Le Capital

Les mouvements sur le capital au cours du 2ème trimestre de l'exercice 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2026	
Montant	7 831 815
Nombre de titres	91 224
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués	
Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres effets /capital	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	309 937
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	979 651
Régularisation des sommes non distribuables	0
Frais de négociation de titre	(4 405)
Droit d'entrée	0

Capital au 30/06/2026	
Montant	9 116 998
Nombre de titres	91 224
Nombre d'actionnaires	10

CP2- Sommes distribuables

	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Sommes distribuables de l'exercice en cours	116 546	56 693	141 756
Sommes distribuables des exercices antérieurs	74	61	61
Sommes distribuables	116 620	56 754	141 817

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2026 au 30-06-2026, les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 165 638 DT contre 114 213 DT du 01-01-2025 au 30-06-2025,

	Du 01/04/2026	Du 01/01/2026	Du 01/04/2025	Du 01/01/2025	Du 01/01/2025
	Au 30/06/2026	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	Au 31/12/2025
Revenus des Actions	153 445	153 445	88 627	88 627	204 245
Revenus des obligations	12 193	24 253	12 864	25 586	50 480
TOTAL	165 638	177 698	101 491	114 213	254 725

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 31 597 DT du 01-01-2026 au 30-06-2026 et se détaillent comme suit :

	Du 01/04/2026	Du 01/01/2026	Du 01/04/2025	Du 01/01/2025	Du 01/01/2025
	Au 30/06/2026	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	Au 31/12/2025
Intérêts sur comptes de dépôts	17 923	31 597	10 826	22 686	47 166
TOTAL	17 923	31 597	10 826	22 686	47 166

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 30-06-2026 à 2 500 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des intérêts ont été perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du 01/04/2026	Du 01/01/2026	Du 01/04/2025	Du 01/01/2025	Du 01/01/2025
		Au 30/06/2026	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	Au 31/12/2025
Rémunération du gestionnaire						
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5%HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.						
	La rémunération de l'AFC	38 331	71 969	29 290	57 384	119 147
Rémunération du dépositaire						
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014.						
	La rémunération de l'ATB	1 483	2 956	1 483	2 934	5 950
	TOTAL	39 814	74 925	30 773	60 318	125 097

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

	Du 01/04/2026	Du 01/01/2026	Du 01/04/2025	Du 01/01/2025	Du 01/01/2025
Désignation	Au 30/06/2026	Au 30/06/2026	Au 30/06/2025	Au 30/06/2025	Au 31/12/2025
Redevance CMF	2 147	4 031	1 640	3 214	6 674
Commissaire aux comptes	3 640	7 240	4 550	9 000	16 450
Publicité et publication	249	496	250	748	1 251
Services bancaires	7	17	7	17	37
Timbre fiscal	8	13	10	13	23
Jetons de présence	3 578	3 578	3 273	6 509	9 375
TCL	1 182	2 046	441	571	1 587
Autres impôts	-	400	-	400	400
TOTAL	10 810	17 819	10 171	20 471	35 798

AUTRES INFORMATIONS	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Données par actions			
Revenus des placements	2.294	1.500	3.312
Charges de gestion des placements	0.821	0.661	1.372
Revenu net des placements	1.473	0.839	1.940
Autres charges	0.195	0.224	0.393
Autres produits	0.000	0.006	0.010
Résultat d'exploitation	1.278	0,621	1.556
Régularisation du résultat d'exploitation	0.000	0.000	(0.001)
Sommes distribuables de la période	1.278	0.621	1.555
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0.000	0.000	0.001
Frais de négociation de titres	(0.106)	(0.042)	(0.120)
Variation des plus ou moins-Values potentielles /Titres	15.631	4.106	6.010
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	6.452	0.641	3.754
Résultat net de la période	23.255	5.327	11.200
Nombre d'Actions	91 224	91 284	91 153
Valeur liquidative	101.219	73.649	79.514

6- Rémunération du Gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire, Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société, En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5%HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien,

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB, En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE AU 30 JUIN 2026

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « SANADETT SICAV » pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SANADETT SICAV » comprenant le bilan au 30 juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 35 687 466 dinars, un actif net de 35 607 434 dinars et un bénéfice de la période de 466 051 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « SANADETT SICAV », ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2026, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie

Paragraphe post conclusion

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SANADETT SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Les emplois des liquidités et de quasi-liquidité représentent 33,96 % de l'actif net au 30 juin 2026, ce taux est en dépassement du taux maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les pensions livrées représentent 10,42 % de l'actif net de la SICAV au 30 juin 2026, soit un dépassement à la limite maximal de 10 % prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, tel que modifié par la loi n° 2005-105 du 19 décembre 2005 relative à la création des fonds communs de placement à risque.

Tunis, le 31 juillet 2026

Le Commissaire aux Comptes

Société DATN - Membre de DTTL

Tarek Sahli

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
ACTIF				
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	3.1	23 596 863	38 631 316	24 574 196
AC1-A ACTIONS, VAL.ASS. ET DROITS RATTACHES	a	1 734 930	2 084 798	1 650 398
AC1-B OBLIG.ET VALEURS ASSIMILEES	b	21 861 933	36 546 518	22 923 798
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	3.2	12 090 602	16 291 972	8 528 834
AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES	a	3 711 000	10 114 613	1 539 082
AC2-B DISPONIBILITES	b	8 379 602	6 177 359	6 989 752
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	3.3	-	-	-
TOTAL ACTIFS		35 687 466	54 923 288	33 103 031
PASSIF				
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	3.4	44 303	38 058	42 019
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	35 728	45 127	58 676
TOTAL PASSIF		80 031	83 184	100 695
ACTIF NET		35 607 434	54 840 104	33 002 336
CP1 CAPITAL	3.6	34 832 982	53 541 179	31 466 894
CP1- CAPITAL		34 832 982	53 541 179	31 466 894
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	3.7	774 452	1 298 925	1 535 442
a-SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS		159	439	257
b-SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE EN COURS		774 293	1 298 486	1 535 185
ACTIF NET		35 607 434	54 840 104	33 002 336
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		35 687 466	54 923 288	33 103 031

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/06/2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	01/04/2026 30/06/2026	01/01/2026 30/06/2026	01/04/2025 30/06/2025	01/01/2025 30/06/2025	01/01/2025 31/12/2025
PR1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	3.8	332 311	657 202	644 748	1 238 824	2 261 492
a- Dividendes		12 330	12 330	82 721	82 721	82 721
b- Revenus des obligations et valeurs assimilés		319 981	644 871	562 027	1 156 104	2 178 771
PR2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3.9	216 650	391 286	199 092	377 796	724 536
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		548 961	1 048 487	843 839	1 616 620	2 986 028
CH1-Charges de gestion des placements	3.10	90 014	179 292	130 486	256 051	471 931
Revenus net des placements		458 947	869 195	713 354	1 360 570	2 514 096
CH 2 - AUTRES CHARGES	3.11	19 221	38 576	24 759	49 147	92 859
Résultat d'exploitation		439 725	830 619	688 594	1 311 423	2 421 238
PR 5 -Régularisation du résultat d'exploitation	-	86 999 -	56 326	7 834 -	12 937	- 886 053
Sommes distribuables de la période		352 726	774 293	696 428	1 298 486	1 535 185
PR 4 -Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)		86 999	56 326 -	7 834	12 937	886 053
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		27 185	64 136 -	56 729 -	7 683	- 91 700
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	859	35 066	137 118	211 282	462 383
Frais de négociation de titres		-	- -	121 -	121	- 684
Résultat net de la période		466 051	929 822	768 862	1 514 901	2 791 236

Etat de variation de l'actif net
Arrêté au 30/06/2026
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	01/04/2026 30/06/2026	01/01/2026 30/06/2026	01/04/2025 30/06/2025	01/01/2025 30/06/2025	01/01/2025 31/12/2025
AN1 – VAR DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXP.	466 051	929 822	768 862	1 514 901	2 791 236
a-Résultat d'exploitation	439 725	830 619	688 594	1 311 423	2 421 238
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	27 185	64 136	- 56 729	- 7 683	- 91 700
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	- 859	35 066	137 118	211 282	462 383
d- Frais de négociation de titres	-	-	- 121	- 121	- 684
AN2 – DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	- 1 736 925	- 1 736 925	- 2 535 634	- 2 535 634	- 2 535 634
AN3 – TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	- 5 623 593	3 412 202	2 389 504	1 612 796	- 21 489 040
a- Souscriptions	8 857 378	25 688 092	11 973 525	28 138 373	50 783 880
Capital	9 156 872	24 787 992	12 307 520	27 346 909	49 228 434
Régularisation des sommes non distribuables	104 742	466 729	21 491	381 985	408 368
Régularisation des sommes distribuables	- 404 235	433 371	- 355 487	409 478	1 147 078
b- Rachats	- 14 480 971	- 22 275 890	- 9 584 021	- 26 525 576	- 72 285 187
Capital	- 14 514 675	- 21 481 652	- 10 079 113	- 25 841 027	- 69 959 958
Régularisation des sommes non distribuables	- 66 434	- 506 183	- 30 224	- 390 762	- 420 545
Régularisation des sommes distribuables	100 138	- 288 055	525 316	- 293 787	- 1 904 684
Variation de l'Actif Net	- 6 894 467	2 605 099	622 732	592 063	- 21 245 705
AN 4- ACTIF NET					
a-En début de période	42 501 901	33 002 336	54 217 372	54 248 041	54 248 041
b-En fin de période	35 607 434	35 607 434	54 840 104	54 840 104	33 002 336
AN 5 – NOMBRES D'ACTIONS					
a-En début de période	363 941	285 956	468 177	474 757	474 757
b-En fin de période	315 716	315 716	488 471	488 471	285 956
Valeur Liquidative	112,783	112,783	112,269	112,269	115,411
AN 6 - Taux de rendement annualisé	4,70%	4,79%	5,31%	5,43%	5,44%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 Juin 2026

I. PRESENTATION GENERALE DE SANADETT SICAV

SANADETT SICAV est une Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001. Elle a obtenu l'Agrément du ministre des Finances en date du 1er août 1996.

SANADETT SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS (AFC), intermédiaire en bourse, assure la gestion de SANADETT SICAV et la Banque ARAB TUNISIAN BANK (ATB) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30 juin 2026 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, et en bons de trésor, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 juin 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société SANADETT SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- AC1- Portefeuille titres :

a) Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2026	En % de l'actif net
Titres OPCVM					
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	3 000	308 665	359 634	1,01%
TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	65 000	1 340 184	1 375 296	3,86%
	TOTAL	68 000	1 648 849	1 734 930	4,87%

b) Obligations et valeurs assimilées

b-1) Les obligations de sociétés

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2026	En % de l'actif net
Emprunts des sociétés					
TN0003400330	AMEN BANK SUB 2008	11 000	110 000	110 692	0,31%
TN0003400330	AMEN BANK SUB 2008 B	10 000	100 000	100 629	0,28%
TN0003600509	ATB 2007/1	20 000	480 000	483 617	1,36%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1	14 410	576 400	593 247	1,67%
TNNEAGRSF0D0	ENDA TAMWIL 2024-1	10 000	1 000 000	1 082 455	3,04%
TNEDMOU67Y09	TAYSIR 2024-1	10 000	800 000	849 692	2,39%
TN0003900248	UIB 2009/1 5.85%	50 000	1 000 000	1 044 748	2,93%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1	10 000	400 000	406 012	1,14%
	Total	135 410	4 466 400	4 671 092	13,12%

b-2) Emprunts d'État

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2026	En % de l'actif net
Emprunts d'Etat					
TN0008000606	BTA 6,7%Avril 2028	15 500	15 439 258	15 619 075	43,86%
	TOTAL		15 439 258	15 619 075	43,86%

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2026	En % de l'actif net
Emprunts d'Etat					
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL 2023-3 B	10 000	1 000 000	1 057 268	2,97%
TN2781ZB9E10	EMPRUNT NATIONAL 2024 B	5 000	500 000	514 499	1,44%
	Total	15 000	1 500 000	1 571 767	4,41%

3.2- AC2- les placements monétaires et disponibilités :

3.2.1 Les placements monétaires

Prise en pension livrée	Echéance	Nombre de jours	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'actif Net
Prise en pension livrée 302	01/12/2026	302	7,50%	3 600 000	3 711 000	10,42%
Total				3 600 000	3 711 000	10,42%

(*) Pension Livrée BTL 7,50% au 03/02/2026 pour 302 jours

3.2.2 Les disponibilités

Les disponibilités en banque s'élèvent au 30/06/2026 à 8 379 602DT, représentant les avoirs en banques ainsi que les rémunérations provenant des comptes bancaires.

3.4-PA1 - OPERATEURS CREDITEURS

Libellé	30-juin-26	30-juin-25	31-déc-25
Rémunération à payer au gestionnaire	26 501	20 262	11 560
Rémunération à payer au dépositaire	17 803	17 796	30 458
Total	44 303	38 058	42 019

3.5-PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS

Libellé	30-juin-26	30-juin-25	31-déc-25
Honoraires du commissaire aux comptes	6 970	11 946	21 146
Créditeurs divers (1)	18 954	21 219	20 124
Jeton de présence	6 472	6 688	13 125
Redevances CMF	2 969	4 511	3 374
Frais de publication	363	763	567
AFC frais transactions	-	-	340
Total	35 728	45 127	58 676

(1) Les créditeurs divers se détaillent ainsi :

Libellé	30-juin-26	30-juin-25	31-déc-25
Retenues à la source	3 265	5 129	4 070
TCL	418	819	784
Autres créditeurs	15 270	15 270	15 270
Total	18 954	21 219	20 124

3.6-CP1- Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le deuxième trimestre 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2026	
Montant	40 126 151
Nombre des parts	363 941
Nombre de porteurs de parts	209
Souscriptions réalisées	
Montant	9 156 872
Nombre des parts	82 420
Nombre de porteurs des parts entrants	0
Rachats effectués	
Montant	-14 514 675
Nombre des parts	130 645
Nombre de porteurs des parts sortants	1
Autres effets sur capital	
Régularisation des sommes non distribuables	38 308
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-859
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	27 185
Frais de négociation	0
Capital au 30/06/2026	
Montant	34 832 982
Nombre des parts	315 716
Nombre de porteurs de parts	208

3.7-CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté ou diminué des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SANADETT SICAV et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30 juin 2026 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de l'exercice	830 619
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	- 56 326
Sommes Distribuables de l'exercice	774 293
Résultat distribuable des exercices antérieurs	-
Régularisation du résultat distribuable des exercices antérieurs	159
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	774 452

3.8-PR1- Revenus du portefeuille titres

Libellé	Du 01/04/2026 Au 30/06/2026	Du 01/01/2026 Au 30/06/2026	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025
Revenus des titres OPCVM	12 330	12 330	82 721	82 721	82 721
Revenus des bons de trésor assimilables	112 855	232 891	309 045	648 558	1 151 887
Revenus des obligations	207 126	411 980	252 981	507 546	1 026 884
Total	332 311	657 202	644 748	1 238 824	2 261 492

3.9-PR2- Les revenus de placements monétaires

Libellé	Du	Du	Du	Du	Du
	01/04/2026	01/01/2026	01/04/2025	01/01/2025	01/01/2025
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts des comptes de dépôt	144 876	246 907	96 824	160 598	269 198
Intérêts sur placements Monétaire	71 774	144 379	102 267	217 198	455 339
TOTAL	216 650	391 286	199 092	377 796	724 536

3.10- CH1- Charges de gestion des placements

Libellé	Du	Du	Du	Du	Du
	01/04/2026	01/01/2026	01/04/2025	01/01/2025	01/01/2025
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2025	31/12/2025
Rémunération du gestionnaire	87 047	173 389	127 519	250 155	460 031
Rémunération du dépositaire	2 967	5 903	2 967	5 896	11 900
Total	90 014	179 292	130 486	256 051	471 931

3.11- CH2- Autres charges

Libellé	Du	Du	Du	Du	Du
	01/04/2026	01/01/2026	01/04/2025	01/01/2025	01/01/2025
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2025	30/06/2025	31/12/2025
Commissaire aux comptes	4 550	9 050	4 550	9 050	18 250
Redevance du CMF	9 753	19 426	14 287	28 027	51 541
Publicité et Publication	249	496	249	563	1 067
Jetons de présence	3 272	6 472	3 272	6 580	13 017
TCL	1 382	2 703	2 384	4 464	8 494
Contribution sociale de solidarité	0	400	0	430	430
Autres	15	29	17	32	58,7
Total	19 221	38 576	24 759	49 147	92 859

4. AUTRES INFORMATIONS :

4.1-DONNEES PAR ACTION

Données par part	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Revenus des placements	3,321	3,310	10,442
Charge de gestion des placements	- 0,568	- 0,524	- 1,650
Revenu net des placements	2,753	2,785	8,792
Autres charges d'exploitation	- 0,122	- 0,101	- 0,325
Résultat d'exploitation	2,631	2,685	8,467
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,178	-0,026	-3,099
Sommes distribuables de la période	2,452	2,658	5,369
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,178	0,026	3,099
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,203	-0,016	-0,321
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,111	0,433	1,617
Frais de négociation des titres	0,000	0,000	-0,002
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	0,314	0,417	1,294
Résultat net de la période	2,945	3,101	9,761

4.2-Ratios de gestion des placements

Ratios de gestion de placements	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,459%	0,447%	1,132%
Autre charge d'exploitation/ actif net moyen	0,099%	0,086%	0,223%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	2,127%	2,289%	5,808%
Actif net moyen	39 059 784	57 282 261	41 688 404

4.3-Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

a- Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée en vertu d'une convention de gestion à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien. Cette rémunération a été révisée à 0,6% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien en vertu de l'avenant conclu le 25 avril 2018 et applicable à partir du 30 mai 2018 et augmentée à 0,75% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien en vertu de l'avenant conclu le 28 février 2020 et applicable à partir du 15 Juin 2020.

b- Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 10 000 dinars l'an en HT.